

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 156 48 PAGES — SAMEDI 24 SEPTEMBRE 1977



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 40

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les belligérants renforcent leurs positions au Sud-Liban

LIRE PAGE 2

Rassemblement écologique autour du Super-Phénix allem...

AUX ÉLECTIONS SÉNATORIALES

VAL-DE-MARNE : quatre listes...

Le second échec du « sommet » de la gauche

Socialistes et communistes réaffirment leur attachement au programme commun mais continuent de s'affronter

La semaine de réflexion que le P.C., le P.S. et le M.R.G. s'étaient accordée après la suspension de leurs négociations, le 14 septembre, n'aura servi à rien : le second « sommet » de la gauche s'est achevé dans la nuit de jeudi à vendredi par un constat de carence, socialistes, communistes et radicaux de gauche ne réussissant toujours pas à surmonter leurs divergences, qu'il s'agisse des dossiers sociaux, des nationalisations ou de la politique de défense.

Les négociateurs n'ont arrêté aucune date pour une nouvelle rencontre, mais ils s'emploient à souligner, comme ils l'avaient déjà fait la semaine précédente, que les pourparlers ne sont pas rompus, et qu'ils sont « disponibles » à tout moment pour les reprendre.

Les porte-parole du P.C.F., dont le comité central a été convoqué pour vendredi après-midi, et ceux du P.S. affirment les uns et les autres leur fidélité au programme commun de 1972 et à la stratégie de l'union de la gauche. M. Georges Marchais a déclaré jeudi soir à ce sujet : « Nous n'avons pas de stratégie de rechange. Nous n'en avions qu'une, nous n'en avons qu'une et nous n'en aurons toujours qu'une. » *M. Claude Estier, membre du secrétariat du parti socialiste, a indiqué de son côté, vendredi matin, que sa formation se battrait sur le programme commun tel qu'il est d'ores et déjà actualisé.*

Les signataires de ce programme se suspectent néanmoins mutuellement de se préparer à changer de stratégie. Les communistes mettent notamment en cause M. Gaston Defferre, qui n'exclut pas que le P.S. puisse aller seul aux élections législatives, et ils reprochent aux socialistes d'être infidèles au contrat signé il y a plus de cinq ans. Les dirigeants socialistes, qui se sont réunis dans la nuit de jeudi à vendredi au domicile de M. Mitterrand, s'interrogent sur l'existence d'une crise au sein de la direction du P.C.F. M. Pierre Bérégovoy, qui conduisait la délégation du P.S. au « groupe des quinze », a posé publiquement, vendredi matin, la question de savoir si le parti communiste est « en train de changer à nouveau ».

M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., estime que les propositions du P.S. sur les nationalisations ne justifient pas le refus du P.C. M. Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., qui se défend de couloir « envenimer le débat » *rappelle que, pour sa confédération, les nationalisations prévues par le programme ne sauraient exclure* « telle ou telle filiale ».

L'irréparable ?

Le moment est-il dès maintenant venu d'établir, dans l'affliction pour les uns, dans la joie pour les autres, le bilan nécrologique d'une union de la gauche dont les pères fondateurs s'étaient mis à l'ouvrage dès les années 1962-1963 et à laquelle M. Marchais rappelait avec émotion jeudi soir qu'il s'était personnellement voué depuis treize ans ?

Ce serait aller un peu vite en besogne et ne pas tenir assez compte de l'attitude des principaux intéressés, qui se déclarent disposés à reprendre à tout moment les négociations, déjà deux fois « interrompues » en huit jours. Il n'en reste pas moins que l'on est fondé à se demander si l'alliance entre communistes, socialistes et radicaux de gauche survivra. « *La gauche souffre* », a déclaré vendredi matin sur les antennes de France Inter M. Claude Estier, membre du secrétariat national du parti socialiste. Il aurait pu ajouter que souffrent avec elle, depuis le mois de mai, et encore un peu plus depuis jeudi soir, tous ceux qui, sans se réclamer ni du P.C., ni du P.S. ni du M.R.G., plaçaient leurs espoirs depuis des années dans leur union. Une union dont la dynamique avait fait bien souvent ses preuves, en tout cas sur le plan électoral, depuis l'élection présidentielle de décembre 1965.

Les dépositaires de ces espoirs ont-ils définitivement trahi ceux qui les nourrissaient ? On ne tardera pas à le savoir, mais on peut avancer dès maintenant que MM. Marchais, Mitterrand et Fabre devront ramer de toutes leurs forces pour remonter, s'ils le veulent vraiment, le rapide dans lequel ils se sont aventurés depuis la fin du printemps, et plus particulièrement depuis le 14 septembre, et pour redresser une situation dont la dégradation fait le jeu de M. Giscard d'Estaing et la joie de M. Chirac.

Une question fondamentale

Comment les trois alliés ont-ils pu en venir là et perdre de vue que le système politique, et notamment électoral, qui est celui de la France depuis 1958 et surtout depuis 1962, voue la gauche à sa perte dès le moment où elle se divise ? Le précédent de 1968-1969 est-il sorti de la mémoire des responsables de la gauche ?

L'historien fera le partage exact des responsabilités des uns et des autres, mais l'équité impose dès maintenant de ne pas en faire peser toute la charge sur les épaules du seul M. Marchais.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

TOUT EN COMMUN

Tandis que M. Georges Marchais exprime avec des cris du cœur sa fidélité au programme commun de 72, M. François Mitterrand jure ses grands dieux que rien ne lui est aussi précieux que le programme commun de 72, et M. Robert Fabre affirme de toutes ses forces que le programme commun de 72 est tout pour lui.

En somme, ceux qui croyaient que le sommet de 77 portait sur le programme commun de 78 se trompaient : le sommet de 77 porte en fait sur le programme commun de Georges Marchais, sur celui de François Mitterrand et sur celui de Robert Fabre. Autrement dit sur le psychodrame commun.

BERNARD CHAPUIS.

Le vrai dossier économique des nationalisations

Quelle place exacte tient le dossier des nationalisations dans la difficile négociation entre partis de la gauche ? On le saura sûrement un jour. Pour l'instant, on en est réduit aux conjectures.

A s'en tenir aux faits, il est difficile de savoir actuellement si le désaccord sur la liste des firmes nationalisables est le principal motif d'achoppement du débat ou s'il s'agit simplement d'un élément parmi d'autres d'un différend beaucoup plus politique, voire de son habillage économique. La journée de jeudi a vu successivement le parti communiste, par la plume de M. Herzog, attirer l'attention de ses partenaires sur une quarantaine de filiales importantes des neuf groupes nationalisables puis le parti socialiste remettre à ses alliés deux documents : l'un avançant des propositions nouvelles, mêlées au rappel des suggestions antérieures, l'autre énumérant la liste des filiales à plus de 98 % que le P.S. accepte depuis lundi de nationaliser à 100 %, en plus des neuf groupes eux-mêmes (voir page 10). Techniquement, qu'apportent ces documents ?

La liste des filiales triple le nombre des entreprises dont le P.S. accepte le transfert complet de propriété à l'Etat : 227 au lieu de 67 indiquées lundi.

GILBERT MATHIEU.

(Lire la suite page 10.)

ON VA RESTER TRANQUILLEMENT DANS L'OPPOSITION.

(Dessin de KONK.)

UN ENTRETIEN AVEC M. ANDRÉ BERGERON

« Nous refusons que, demain, les entreprises nationales soient soumises en permanence à la pression des masses »

nous déclare le secrétaire général de Force ouvrière

Si le nombre des nationalisations est actuellement la pierre d'achoppement entre les partis de l'union de la gauche, pour les syndicats — à l'exception importante de la C.G.T., — c'est le contenu des nationalisations qui prime. M. Edmond Maire rappelle, dans l'éditorial de l'hebdomadaire de la C.F.D.T. Syndicalisme, *publié le 22 septembre, que la constitution de conseils d'atelier et de service, élus par les travailleurs et disposant d'un pouvoir de décision sur l'organisation du travail, est pour la C.F.D.T.* « un préalable à l'accord que nous pourrions donner aux propositions gouvernementales sur la structure des entreprises nationalisées ». *M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., explique, dans l'entretien qu'il nous a accordé, qu'il était hostile à cette position de la C.F.D.T., reprise à son compte par le parti communiste.*

« La commission exécutive de Force ouvrière, réunie le 15 et 16 septembre, devait examiner le programme commun de la gauche et les plates-formes C.G.T. et C.F.D.T. Quelle positions avez-vous arrêtées ?

— Il n'a jamais été dans l'intention de personne de modifier le comportement de F.O. en période d'élections : nous ne donnerons pas de consigne de vote, nous ne changerons pas, quoi qu'il arrive, parce que c'est une conviction personnelle, parce que nos statuts le disent, parce que le dernier congrès du mois de mai l'a réaffirmé sans ambiguïté. Mais nous ne pouvons nous désintéresser de ce qui se passe.

» Lorsqu'on disserte sur le pouvoir des travailleurs dans les entreprises, certains partis politiques, parlant de participation et les autres d'accroissement du pouvoir des salariés, la question est purement syndicale. Nous devons donc exprimer notre opinion.

» Nous ne sommes pas contre cet accroissement, mais nous le voyons à travers l'organisation syndicale. Nous ne voulons pas que les responsabilités syndicales soient diluées dans ce qu'on appelle les assemblées de travailleurs, qui seraient instituées pour exprimer une opinion sur telle ou telle question.

— C'est ce que vous signifiez quand vous dites « non aux tribunaux populaires » ?

— L'expression est un peu forte. Mais la vie a montré que, devant des assemblées de travailleurs, on met quelqu'un en accusation parce qu'il ne pense pas comme les autres. Très vite, il est qualifié de « traître à ceci, traître à cela ».

Propos recueillis par JOANINE ROY.

(Lire la suite page 12.)

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le malaise espagnol

Où en est la démocratie espagnole ? Trois mois après les élections législatives — les premières de la liberté retrouvée — on commence à se poser la question avec inquiétude outre-Pyrénées.

Arrivé en tête du scrutin (mais avec seulement un peu plus du tiers des voix), la coalition gouvernementale de l'union du centre paraissait la mieux à même de construire sans à-coups le nouvel édifice juridique, social et politique dont le pays a besoin. Elle semblait assez réformiste pour bénéficier de l'appui socialiste et communiste, et suffisamment inspirée du modèle capitaliste occidental pour rassurer les milieux d'affaires et l'armée. Pendant la première année de son « règne », M. Adolfo Suarez, président du gouvernement, avait fait preuve d'audace et d'habileté, et réussi à merveille la phase de transition : le démantèlement d'un système franquiste dont les résistances possibles faisaient, « a priori », redouter le pire .

La démocratie mise sur rails, il restait à la consolider. Il fallait une nouvelle Constitution, satisfaire les revendications autonomistes de la Catalogne et du Pays basque, institutionnaliser le dialogue entre le gouvernement, le patronat et les travailleurs, et surtout donner un coup d'arrêt à la crise économique.

Or, depuis quelques semaines, une bonne partie de la presse et des milieux politiques se demandent si M. Adolfo Suarez est toujours l'homme de la situation. L'absence de programme, les réticences des banquiers et des chefs d'entreprise, l'opposition des centrales syndicales aux mesures d'austérité, le pourrissement de la situation basque, l'enlisement des négociations sur le rétablissement de la Généralité de Catalogne, les dissensions au sein de l'union du centre, qui retarde de mois en mois le moment de se constituer en parti homogène : autant de reproches de plus en plus souvent formulés à l'encontre du chef du gouvernement.

La médiocre « entrée en scène » des Cortès n'a fait qu'augmenter la morosité. Deux mois après son inauguration, le Parlement ne dispose toujours pas de règlement. Il n'a débattu, jusqu'à présent, d'aucun des grands problèmes qui préoccupent la population.

L'impatience, les rivalités personnelles, les manœuvres du parti socialiste, première formation d'opposition, passée à l'offensive après la trêve initiale et qui se propose déjà pour la relève : il y a bien des explications au climat qui règne à Madrid.

La part étant faite à l'exagération et à la polémique, le malaise est néanmoins tangible. Le gouvernement a admis la nécessité de nouvelles initiatives. Un plan économique à moyen terme pourrait être présenté prochainement aux Cortès, et M. Suarez lui-même doit venir avant la fin de l'année à la tribune de la Chambre pour exposer son programme politique.

M. Suarez n'a pas cependant perdu son temps. Il a obtenu plusieurs résultats positifs tels que l'augmentation, très sensible, des réserves de change. Mais il ne reste plus au chef du gouvernement que quelques semaines, jusqu'aux élections municipales prévues en décembre, pour réaffirmer son autorité, formuler un programme précis, réussir à Barcelone l'expérience de pré-autonomie qui servira de modèle aux autres régions, s'entendre avec les milieux d'affaires et conclure un pacte de non-agression avec les centrales ouvrières. Faute de quoi, ce n'est pas son gouvernement qui perdrait son crédit, mais bien le système démocratique lui-même.

« CONCORDE » POURRA-T-IL CONTINUER A ATTERRIR A WASHINGTON ?

(Lire la suite page 34.)

RÉFORMES A LA R.T.L.N.

Un nouvel Opéra de Paris

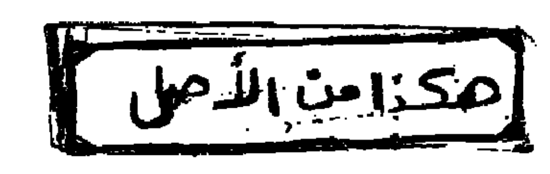
M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, a présenté jeudi au cours d'une conférence de presse la nouvelle organisation de la Réunion des théâtres lyriques nationaux et annoncé la nomination de M. Jacques Darmon, inspecteur des finances, à la présidence du conseil d'administration.

En choisissant un membre de son cabinet qu'il avait, dès son arrivée au ministère de la culture et de l'environnement, chargé de suivre les affaires de l'Opéra, il montre qu'il souhaite surveiller de près une situation devenue explosive depuis la mort de Jean Salusse. Plutôt que de risquer, en nommant une personnalité plus notoire, un nouveau conflit ouvert avec M. Liebermann, M. d'Ornano compte sans doute neutraliser le conseil d'administration qui sera une simple chambre d'enregistrement, les discussions véritables se déroulant entre le ministère et l'administrateur.

Il est bien difficile d'apprécier d'emblée l'ampleur et la valeur de la réforme apportées par cette nouvelle organisation.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 36.)



idées

Témoignage

POUR JEAN GENET

par T. BEN JELLOUN

JEAN GENET est un homme scandaleux. Comment la société, qui l'a très tôt exclu, peut-elle aujourd'hui lui pardonner sa lucidité ? Une lucidité subversive, car elle est le produit d'une pensée libre, indépendante, qui n'a de complicité avec aucun appareil d'Etat ou de société. Une pensée libre qu'aucune institution ne protège.

Les réactions brutales qui ont suivi sa réflexion sur la violence et la brutalité s'expliquent très bien. Lorsqu'un intellectuel français prend la parole, il y a souvent derrière lui une classe, un parti, un groupe, une chapelle. Les risques existent, mais ils sont mesurés.

Jean Genet est un homme seul.

Il n'a pas de bagages. Les objets n'encombrent pas sa vie. Ils n'existent pas. Il a juste une petite valise et habite toujours dans des hôtels, des hôtels situés souvent tout près des gares. Une façon d'être toujours prêt pour partir. Genet part souvent. Jamais pour des vacances. C'est un nuage fou. Fou et libre. Il se pose n'importe où. Avec légèreté. Avec humour. Les concessions, c'est comme les objets : il les laisse pour ceux qui ont choisi de vivre dans la société telle qu'elle est ou telle qu'elle sera si un petit changement légal intervient.

Reclus, seul dans la société qui l'a maudit, Jean Genet a des attaches. Ailleurs. Dans d'autres territoires. Souvent lointains. Souvent habités par la détresse. Car Genet est un homme fraternel. Ses compagnons, il les reconnaît ; il sait où ils sont, et il va vers eux, où qu'ils se trouvent : dans les bidonvilles du Maghreb, dans les ghettos d'Amérique, dans les territoires occupés, en Palestine, au Japon, en Europe... Il s'est toujours reconnu dans ceux que la mort poursuit, ceux qu'on sépare de la vie, ceux qu'on chasse de leur terre, ceux dont on démolit la demeure et la culture, ceux que la brutalité institutionnelle refoule de l'histoire. Genet s'est toujours trouvé avec eux. Jamais par hasard. Sa famille, sa patrie, c'est leur être, dans leur identité. C'est pour cela que Genet vit l'œil ouvert sur l'approche de quelque génocide. C'est pour cela qu'il se tient prêt à partir. Genet, c'est cet homme disponible.

Son œuvre lui importe peu. Il ne la renie pas, mais refuse d'en parler. Il ne supporte pas qu'on le mette, lui ou ses livres, en avant. Pour lui, l'écrivain est celui qui arrive à ne plus avoir de visage. Genet n'a d'écoute que pour les autres.

Voilà ce qu'on ne pardonne pas à cet homme. On ne lui pardonne pas d'avoir toujours été concrètement, physiquement aux côtés des déshérités, des peuples nus, dépossédés. Lui, l'exclu, corps déposé sur la rive par un vent mauvais. On ne lui pardonne pas d'avoir été aux côtés des Zengakuren au Japon (1), des Black Panthers, des Palestiniens, des expatriés.

Comment lui pardonnerait-on aujourd'hui, quand il prend la défense de personnes qui sont allées jusqu'au bout de leurs convictions, absolues dans leur lucidité, leur désespoir ?

On peut raconter beaucoup de choses sur Jean Genet. On peut médire sur sa vie et sur ses gestes. On peut même lui faire dire ce qu'il n'a jamais dit ou écrit. On peut falsifier l'histoire en toute tranquillité : il n'écrira pas aux journaux pour rectifier.

(1) Les Zengakuren ont combattu, dans l'hiver 1966, le premier ministre Sato, qui voulait construire un aéroport sur les terres de paysans expulsés. Ils manifestèrent aussi contre le renouvellement du bail des bases américaines au Japon.

Les chevaleries vaincues

par G. MATZNEFF

LORSQU'ON est un très jeune homme, que l'on a un cœur généreux et un talent d'écrivain, on n'aime rien tant que mettre sa plume au service des causes perdues. Il est enivrant d'entrer dans la vie d'adulte par un duel, comme d'Artagnan aux Carmes-Deschaux, et, de fait, il y a un je ne sais quoi de mousquetaire dans cette aptitude à défier les puissants, et à se forger, en quelques semaines, des ennemis tenaces qui nous suivront toute notre vie.

Ce goût de la provocation, ce plaisir de déplaire et aussi, disons-le au risque de paraître immodeste, cette exigence de justice qui ont longtemps nourri notre verve polémique, ne s'émoussent certes pas avec le temps, et nous emporterons nos défis dans la tombe : quand on a eu, adolescent, l'âme griffée par cette vertu douloureuse qu'est la vertu d'indignation, il y a là une plaie qui n'est pas cicatrisable, et qui saignera jusqu'à notre dernier jour. Toutefois, la casaque pourpre et or des chevaleries vaincues nous sied moins au teint que jadis, et nous éprouvons une certaine lassitude à considérer la perpétuelle défaite des valeurs pour lesquelles nous luttons. En vieillissant, Athos et Aramis se surprennent à rêver d'un roi qui, à l'encontre de Charles Iᵉʳ, ne se laisserait pas couper la tête.

Je roulais ces pensées moroses lors du colloque euro-arabe qui s'est tenu cette semaine à Paris, comparant mon actuel désenchantement à la ferveur qui m'animait à l'époque où j'écrivais « le Carnet arabe » et participais, aux côtés de mes amis du Mouvement de la jeunesse orthodoxe du patriarcat d'Antioche, à la conférence mondiale des chrétiens pour la Palestine, à Beyrouth, voilà sept ans. Que d'illusions englouties durant ces sept années ! Que de deuils irrémissibles ! J'admire ceux qui continuent d'écrire sur le Proche-Orient avec une confiance et un enthousiasme apparemment inentamés : c'est un exploit dont je suis absolument incapable.

Dans « Port-Royal », Montherlant fait dire à l'une des religieuses : « Je pleure de la douleur d'avoir raison. » Nous aussi, nous pleurons de la douleur d'avoir raison. Non seulement toutes nos craintes se sont révélées exactes, mais la réalité est encore pire que ce que se figuraient nos plus sombres imaginations. L'Orient arabe, que nous aimions, se meurt, et les valeurs qu'il incarnait à nos yeux sont trahies par ceux-là mêmes dont le premier devoir serait de les défendre. Pourquoi étions-nous anti-sionistes ? Parce que, au sein de cette civilisation de la prière, du loisir et de la volupté qu'était l'Orient méditerranéen, l'Etat d'Israël nous semblait être le fourrier du mercantilisme néo-colonial de l'Occident, le fer de lance de la technique et de la vulgarité américaines. Or, aujourd'hui, c'est l'Orient arabe dans son entier qui s'américanise, et nous ne disposons pas d'une loupe assez puissante pour distinguer ce qui différencie les Israéliens des Saoudiens. Il est regrettable que le général Dayan ne soit pas un disciple de Martin Buber ; mais, d'évidence, les émirs du pétrole ne sont pas davantage ceux de Louis Massignon.

Quand on songe à la place centrale qu'occupe l'esprit de pauvreté dans la tradition abrahamique, qu'elle soit juive, chrétienne ou mahométane, on souffre de voir le Proche-Orient ainsi gangrené par l'idéologie du lucre et de l'abondance. Nous ne nous sommes pas battus pour que M. Begin se retire des affaires et soit remplacé par M. Yasser Arafat ; nous nous sommes battus pour que la Terre sainte devienne la terre où les peuples réconciliés puissent enfin vivre les « Béatitudes ». Nous ne voulons pas que Mammon soit l'unique vainqueur du conflit israélo-arabe, nous ne voulons pas être, une fois de plus, des chevaliers vaincus. De quoi le monde a-t-il soif ? Ni de bombes au napalm, ni de dollars, ni de pétrole. Le monde a soif de sainteté. Il ne le sait d'ailleurs pas lui-même, et ce seul mot de sainteté fait rire nos contemporains. Pourtant, c'est ainsi : nous avons besoin de la prière des saints, de leur lumière et de leur bonté.

Dans ses admirables « Récits hassidiques (1) », Martin Buber cite cette parole du rabbi Shlomo, selon qui ce qui peut arriver de pire à l'homme est d'oublier qu'il est un fils de roi. Sachons être des chevaliers vainqueurs, sachons être des fils de roi.

(1) Editions Plon.

Esquisse

« Le temps que nous avons à passer sur terre n'est pas assez long pour que nous l'employions à autre chose qu'à nous-mêmes », déclarait un sage qui a parlé en vain, car, dans ce siècle, on ne cesse de se distraire de soi.

* * *

Si la tragédie, c'est la politique, comme le pensait Napoléon, que sont devenues les tragédies intimes ? Elles se débattent comme des noyés dans le fleuve historique, ainsi que le montre Ettore Scola dans son film, Une journée particulière. *Quand s'enfle la voix de Hitler ou celle de Staline, comment écouter les chuchotements, ou même les cris du cœur ? Et ne sont-ils pas recouverts, à notre époque, par le discours des marchands sur l'amour ?*

* * *

« La pensée n'est pas recommandée à qui se méprise », *disait Roger Nimier. Chez beaucoup de nos intellectuels, c'est plutôt le contentement de soi qui domine. Aussi rien ne les arrête dans leur hâte de « penser ». Mais s'agit-il encore de cela ?*

* * *

Tel, qui était maoïste jeudi, avec fureur, dénonce vendredi, avec la même âpreté, le régime chinois et ses camps. La mode n'a pas de mémoire.

* * *

Les téléspectateurs ont de la chance : ils suivent, à domicile, des cours de « nouvelle » philosophie. On leur cache, hélas, que l'économie politique existe, et on leur fait croire que les malheurs du temps viennent du ciel des idées, ou du cabinet des penseurs.

FRANÇOIS BOTT.

Revue des revues par Yves FLORENNE

Valéry et l'Histoire - Poétique N.R.F. 7

L'HISTOIRE est à la mode : sans doute parce qu'elle répond à une inquiétude et au besoin de savoir. Mode sérieuse, il va sans dire, où se manifeste, chez le lecteur, moins de goût pour la fiction, davantage pour ce qu'il croit être la vérité. Reste d'ailleurs que dans l'histoire la plus lue, c'est encore une fiction qu'on recherche, rassurante, parce que historique, et une évasion. Quant à la « nouvelle histoire », abstraite jusque dans le plus minutieux concret, à la fois concentrée et éclatée, souvent difficile, ce qui ne l'empêche pas d'être parfois passionnante (par le talent de l'historien), c'est encore le vrai — un vrai scientifique — qu'on attend d'elle, en même temps que des raisons et des leçons.

Le lecteur est-il alors victime d'une illusion, pour ne pas dire d'une imposture ? Dans *la Nouvelle Revue des Deux-Mondes* (1), M. Chastenet se demandait récemment : « *A quoi sert l'histoire ?* » Il était tenté de conclure, avec Goethe, qu'elle n'était, au mieux, qu'un des moteurs de l'enthousiasme ; encore était-ce pour s'épargner de tomber d'accord avec Valéry, selon qui elle « ne sert à rien ». Cette interrogation a valu à la revue nombre de réponses et de commentaires. La lettre qu'elle publie (2) n'est pas d'un lecteur, mais de Valéry justement. Ecrivant à Anatole de Monzie, il reprenait, précisait, quelques-unes de ses idées sur la question.

En exergue à la lettre, on cite les propos célèbres sur « *le produit le plus dangereux que la chimie de l'intellect ait élaboré* », qui « *fait rêver les peuples, leur engendre de faux souvenirs* » et « *rend les nations amères, superbes, insupportables et vaines* ». En 1942, Valéry ne trouvait dans l'événement aucune raison de changer d'avis, et il annonçait à Monzie que ces propos-là, qui lui avaient valu l'anathème mais aucune réfutation, n'étaient que « *les premiers feux de mousqueterie précédant une attaque de fond* ». Il n'a pas eu le temps de développer cette offensive, voire cette guerre totale. « *J'ai observé*, ajoutait-il, *que les historiens semblent n'avoir jamais réfléchi sur ce qu'ils faisaient quand ils faisaient de l'histoire. (...) C'est un mythe en deux foutaises. Histoire avec un grand « H » et Philosophie (avec majuscule), ce sont des genres littéraires honteux de l'être. (...) Quant à l'histoire (avec un petit h) : cela se lit, cela divertit, mais personne n'a jamais pu définir la différence qu'il y a dans l'état d'esprit du lecteur de Balzac et dans celui du lecteur de Michelet.* »

C'est ce que nous disions : aujourd'hui, si le lecteur se détourne de nos Balzac, qui d'ailleurs sont rares, c'est pour se jeter vers nos Michelet, qui pullulent. Peut-être l'histoire et les historiens contemporains eussent-ils inspiré d'autres réflexions à Valéry ; peut-être aurait-il découvert en elle et en eux une espèce de mathématique et des espèces de mathématiciens. Ou, au contraire, persisté à y voir un genre et des auteurs de plus en plus honteux de n'être point aussi scientifiques qu'ils le voudraient.

Dans cette histoire, si l'on ose dire, le moins curieux n'est pas que Valéry fût lui-même très porté à l'histoire, ou du moins à la méditation historique, bref, conjuguant les deux « foutaises » : à la philosophie de l'histoire. Au point qu'elle fut sa dernière pensée : en tout cas, bien probablement, l'objet de son dernier texte achevé : par là, plus important et plus émouvant. On doit à *Création* la publication de cet inédit (3). C'est la transcription dactylographiée d'un enregistrement destiné à la radiodiffusion, et portant les corrections et ajouts de la main de Valéry. La guerre finissait, sa vie aussi. Dans ces derniers jours d'avril 1945, on lui avait demandé de parler de la liberté renaissante. Il parle aussi des civilisations, de l'Europe, du monde, de l'avenir : « *Si avenir il y a.* » Plus pessimiste que pendant la guerre précédente, il écrit (d'autant plus significatif que c'est un ajout manuscrit) : « *Je crains pour l'avenir de la culture.* »

Il varie aussi sur deux de ses thèmes. L'un, surtout, auquel il semble avoir montré de la complaisance. On ne dira jamais assez combien il est illégitimement péjoratif, et même masochiste ; contraire à toute réalité physique, géographique : le trop fameux « petit cap ». Si l'Europe est le cap de l'Asie, alors c'est « *grand* cap » qu'il faut dire, cap immense : aussitôt, tout change. L'image que suggère une carte, c'est celle de la tête forte et déliée d'un corps massif, seule respirant le large. Valéry revient sur une autre de ses formules : « *Le temps du monde fini commence.* » Mais il ne voyait encore que la Terre. Aujourd'hui, il s'apercevrait que ce qui commence, c'est la prise physique du monde infini. D'ailleurs, se souvenant des moines continuant d'écrire quand les Barbares assiègent le monastère voué aux flammes, et de lui-même poursuivant son poème alors que tout semble près de finir, et sachant que le moine et le poète avaient raison, il écrit : « *Il serait indigne de l'esprit européen de s'abandonner, même à la réalité. N'oublions pas que le caractère le plus frappant de notre étrange époque est ce que je nomme l'imprévu imprévisible.* »

***

Ce volume de *Création* que l'inédit de Valéry, à lui seul, rend si précieux, illustré par Jean Hélion, n'offre pas moins sa moisson habituelle de poèmes et de « poétiques » : au cœur, la gerbe du poète américain Charles Simic, traduit par Mary Feeney et Madeleine Follain ; et puis Tzara, Jean Tardieu, vingt autres, dont plusieurs poètes nouveaux. Chaque fois, on est émerveillé de tant de naissances. Elles sont payées par une surabondance qui marque l'audience et l'autorité d'une revue « comblée et accablée ». Accablée comme, hélas, tout ce qui aimante le papier noirci. Marie-Jeanne Durry exhorte les poètes inconnus à peser leurs envois avec plus de rigueur.

Port des Singes, dont le titre vient de René Daumal, et qui voue à son parrain une piété bien naturelle, publie de lui un inédit : traduction du sanscrit (fac-similé de l'original en regard) d'un poème attribué à Çankara. L'extrême qualité de la revue ne se dément pas, avec, cette fois, les beaux dessins si « habités », d'Annie Sallard, et les poèmes, les textes entre poésie et prose ou « pensées » (entre autres celui de P.-A. Jourdan) de F. Lallier, A. Paire, Jaccottet... Pour clore : les *Derniers Intervalles*, de Michaux (4).

Et qu'est-ce, sinon des poèmes, que le délicieux *Bestiaire* de Marc Soriano, qui fait paraître encore plus sèches les *Histoires naturelles* d'un certain Renard : textes tantôt de lui, tantôt empruntés au folklore, accompagnement pour les admirables photographies de Danièle Lazarevsky, féerie naturelle où Soriano ne saurait oublier son Perrault (5). Enfin, dans *les Cahiers du Chemin*, Le Clézio nous donne, poème en prose pour poème en prose, ses « merveilleux nuages ». Mais du « j'aime les nuages », il obtient tout un chant d'amour tempéré, et qu'il dédie, ensemble, aux nuages et aux visages. Alors que ce « j'aime les nuages » de Baudelaire signifie la haine de tout le reste, et d'abord du visage humain. D'ailleurs il y a tout dans les nuages de Le Clézio, excepté des visages. C'est sans doute qu'il n'y a rien d'autre que le « visage unique » dont il parle, puisqu'il « ne voit que lui ». Ce cahier, le trentième, nul ne nous avertit — mais à quoi bon, ne le savons-nous pas ? — qu'il marque le bout du chemin. Adieu, donc, aux *Cahiers du Chemin*.

***

Après avoir annoncé le changement à la barre et salué Marcel Arland qui la tint si fermement, comment laisser passer, sans en marquer ici la trace, le septième avatar de la N.R.F. ? L'essentiel, pourtant a été dit, par ceux qui avaient toute qualité pour le dire, dans la page que « le Monde des livres » leur a donnée (6). Dominique Aury, comme elle pouvait le faire, y a évoqué cette part du passé dont elle fut témoin et artisan. C'est elle qui, aujourd'hui, incarne la permanence, en même temps que la fidélité à l'esprit qui, pendant trente années, coupées par un épisode noir, fut l'esprit même de la *N.R.F.*

Dans ce premier numéro d'aujourd'hui, la nouveauté la plus visible, c'est l'entrée de l'éditeur au comité. Cela ne s'était pas encore vu. Il est vrai que, depuis longtemps déjà, il n'y avait plus de directeur en titre. Je tiens à rappeler que le premier fut Jacques Copeau, ce qu'on a tendance à oublier ; et que Gide, contrairement à ce que l'on croit souvent, ne le fut jamais. Pas plus que le « fondateur » : seulement l'un des six, et le plus mouvant. Il est peut-être piquant de se souvenir qu'au moment où exerçait ce directeur — Copeau — apparaissait modestement un « gérant » : Gaston Gallimard. Non de la revue, d'ailleurs, mais du « comptoir d'édition » (Gide *dixit*).

Le nouveau cahier inaugure le retour à un volume auquel la revue avait dû renoncer après la mort de Paulhan. Soixante pages de plus, que payent largement les cent cinquante pages des *Cahiers du Chemin*, qui disparaissent. Georges Lambrichs ne manquera pas de les retrouver dans la N.R.F. Ce numéro dessine l'architecture de la revue (« Chroniques », où on peut craindre que le théâtre, absent cette fois et qui devrait être privilégié à la N.R.F., ne trouve pas place et soit appelé à figurer, avec les arts et la musique, dans les « Notes ») et il s'offre une tête d'affiche avec Kafka, Beckett, mais aussi Mandiargues. Un éclectisme délibéré rapproche, dans « L'air du mois » — ou l'air du temps ? — Michel Butor et Jean Dutourd, celui-ci notant, à propos de « la devise des gens qui n'ont plus rien à dire » : « *Cela donne la littérature française des vingt-cinq dernières années et en particulier le Nouveau Roman.* »

(1) Numéro de juin.
(2) Numéro de septembre.
(3) 48, boulevard Jourdan, 75690 Paris Cedex 14.
(4) 8, rue Mangin, 94240 L'Haÿ-les-Roses.
(5) *L'Immédiat*, nº 3, 12, place du Marché-Saint-Honoré, Paris 1ᵉʳ.
(6) *Le Monde* du 2 septembre.

Le Monde

étranger

LE CONFLIT ISRAÉLO-ARABE ET LA TENSION AU SUD-LIBAN

M. Arafat accepterait une nouvelle résolution de l'ONU reconnaissant l'existence d'Israël

M. Yasser Arafat, chef de l'Organisation de libération de la Palestine, a déclaré, jeudi 22 septembre, qu'il accepterait une nouvelle résolution des Nations unies reconnaissant à la fois le droit à l'existence d'Israël et le droit à l'existence d'un Etat palestinien.

« *Nous cherchons à mettre au point une nouvelle résolution qui prendrait en considération tous les droits — le droit de retourner sur notre terre et le droit d'y établir un Etat indépendant* », a ajouté le chef de l'O.L.P. lors d'une interview diffusée par la chaîne de télévision américaine A.B.C.

Interrogé sur le point de savoir si, au cas où serait présenté au Conseil de sécurité « *un texte soutenant la résolution 242 et prenant en compte les droits nationaux des Palestiniens* », ceux-ci accepteraient ce texte, M. Arafat a répondu : « *Oui, cela résoudra les principaux problèmes du peuple palestinien et assurera la sécurité au Proche-Orient pour longtemps.* »

A Washington, M. Ismaïl Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, a déclaré, au lendemain de ses entretiens avec les dirigeants américains, que les obstacles s'opposant à la reprise de la conférence de Genève pouvaient être surmontés. M. Fahmi n'a pas voulu entrer dans le détail de ses discussions avec le président Carter et M. Cyrus Vance, ni dire s'il avait détecté une souplesse nouvelle dans la position israélienne, en ce qui concerne la représentation palestinienne. Il a, pour sa part, réaffirmé que, lorsque l'Egypte parle de Palestiniens, « *elle pense à l'O.L.P., et uniquement à l'O.L.P.* ».

Il cependant laissé la porte ouverte à un compromis, en ajoutant qu'il appartenait aux Palestiniens de décider eux-mêmes comment ils entendaient être représentés à Genève. Le chef de la diplomatie égyptienne a ainsi laissé entendre que Le Caire ne verrait aucun inconvénient à ce que les maires de Cisjordanie défendent les intérêts palestiniens à la conférence, à la condition que l'O.L.P. accepte cette formule. — *(A.F.P.)*

Nous espérons que la France aidera plus activement les Palestiniens

déclare M. Kaddoumi devant le colloque euro-arabe

L'Association de solidarité franco-arabe et le comité Eurabia (1) ont organisé à Paris, du 20 au 22 septembre, un colloque international sur le thème : « L'Europe peut-elle contribuer à un règlement de paix au Proche-Orient ? » De nombreuses personnalités du monde diplomatique, politique et universitaire, y ont participé.

Beaucoup d'orateurs ont souligné la nécessité de reconnaître les droits nationaux des Palestiniens et de leur permettre de créer un Etat souverain. La déclaration du 29 juin 1977 (2) leur servit à cet égard d'argument, de même que les résultats d'un sondage IFOP, selon lequel 71 % des personnes interrogées estimaient que les Palestiniens avaient le droit de vivre dans un Etat souverain.

En général, les orateurs arabes ont mis l'accent sur le chemin qui restait à parcourir plutôt que sur celui déjà parcouru. L'un des moins sceptiques sur le rôle éventuel de l'Europe dans la solution du conflit fut M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P., qui déclara au cours d'une conférence de presse tenue jeudi dans le cadre du colloque après une entrevue avec M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, qu'il « *espérait que la France serait plus active pour aider les Palestiniens* ». « *L'Europe*, affirma-t-il encore, *peut jouer un rôle décisif dans la solution du conflit car elle est l'avant-garde du monde occidental et elle peut faire pression sur les Etats-Unis pour qu'ils cessent d'appuyer Israël et de lui fournir des armes.* »

Interrogé sur la résolution 242, le chef du département politique de l'O.L.P. a déclaré que les Palestiniens voulaient une nouvelle résolution qui serait ajoutée à la résolution 242 et qui porterait sur les droits nationaux des Palestiniens. En ce qui concerne la conférence de Genève, M. Kaddoumi a dit que l'O.L.P. entendait recevoir une « *invitation séparée* », mais « *la question de savoir si elle participerait à la conférence en tant que délégation indépendante ou à l'intérieur d'une délégation arabe unique était une affaire qui serait réglée entre Arabes* ».

M. Kaddoumi a déclaré attendre du président Carter « *qu'il transforme ses bonnes paroles en actes concrets et qu'il précise sa notion de homeland pour les Palestiniens* ».

Après cette conférence de presse, le colloque a adopté, au cours d'une séance finale une résolution affirmant que « *la reconnaissance des droits nationaux du peuple palestinien et son établissement en Etat indépendant et souverain constituent la clé du problème* ». Si la conférence de Genève ne devait pas se tenir dans un proche avenir, le colloque a suggéré que les neuf pays européens membres du Marché commun prennent l'initiative de réunir, à Paris, une conférence « *à laquelle seraient invitées toutes les parties concernées par la situation au Proche-Orient, dont l'O.L.P.* ». Il a proposé aussi que les pays européens mettent à l'ordre du jour de l'assemblée générale des Nations unies la question de sanctions éventuelles contre Israël dans le cas où l'Etat juif ne renoncerait pas à coloniser les territoires occupés.

ROLAND DELCOUR.

(1) Association de solidarité franco-arabe, 12-14, rue Augereau, 75007 Paris ; Eurabia, 16, rue Augereau, 75007 Paris.

(2) Dans leur déclaration du 29 juin 1977, les neuf pays de la C.E.E. avaient préconisé pour la première fois la création d'une « patrie » pour le peuple palestinien.

Les belligérants ont mis à profit la « trêve » du Yom Kippour pour renforcer leurs positions

L'intensité des combats a nettement diminué, jeudi 22 septembre, dans le Sud-Liban, où les différentes parties ont mis à profit cette accalmie relative, due au Yom Kippour célébré en Israël, pour renforcer leurs positions. Selon un journaliste libanais se trouvant sur place, les palestino-progressistes, renforcés par des éléments de la Saïka (organisation d'obédience pro-syrienne), ont remis en batterie, au Château-Beaufort, les pièces d'artillerie qui en avaient été retirées il y a quelques semaines.

Les unités israéliennes, pour leur part, ont pénétré dans un quatrième village libanais, le bourg de Tallet-Oueida, dans le secteur central de la région frontalière. Des concentrations de troupes ont d'autre part été signalées sur le versant israélien de Tallat-Labouna, dans la région de Naqoura. Mercredi soir, l'artillerie israélienne avait étendu son champ de tir à tous les villages du secteur central, bombardant Bent-Jbeil, Hadassé et Aïnata. Les forces conservatrices, qui contrôlent le village d'Aïn-Ebel, ont participé aux tirs d'artillerie.

Ce vendredi matin, des roquettes Katioucha ont été tirées à deux reprises sur la ville israélienne de Kiryat-Shmoneh, en Haute-Galilée, proche de la frontière libanaise, faisant deux blessés.

La drôle de guerre...

De notre envoyé spécial

Bayada (Sud-Liban). — Du haut du promontoire de Bayada on voit distinctement les obus tomber sur Khiam, point central de la bataille qui se déroule depuis une semaine au Sud-Liban.

Il est 16 heures et le soleil bas découpe parfaitement le relief de ce paysage tout en collines et vallons, lorsque l'accalmie qui durait depuis l'aube est rompue. En un peu moins de deux heures on comptera vingt-huit obus tirés de part et d'autre. Ce n'est pas un duel d'artillerie très dense mais tous les habitants évoquent le « déluge de feu » qui s'est abattu sur la région les trois premiers jours de la bataille, à la fin de la semaine dernière.

Nous ne sommes pas loin du champ de bataille lorsqu'un milicien libanais du camp « palestino-progressiste » nous dit : « *Si vous voulez vraiment voir ce qui se passe, suivez-moi.* »

Nous revenons en arrière, traversons Hasbaya, d'abord en voiture puis à pied par un sentier muletier, sous le regard étonné de vieux chefs druzes vivant là en une sorte de communauté monastique avec de jeunes disciples. Tout ce monde n'est guère habitué à voir des non-initiés en ces lieux sacrés, car Hasbaya est un sanctuaire druze.

De là, on embrasse tout le champ de bataille, et la majeure partie de l'Arkoub où la résistance palestinienne est tenue, si elle appliquait ses accords avec l'Etat libanais, de regrouper ses combattants. En face de nous, le minaret de Khiam se découpe sur une ligne de crête. Ibl-El-Saki est à droite ; entre les deux se trouve la colline de Tallet-Charki, occupée par « l'ennemi » (conservateurs chrétiens ou israéliens), qui tient sous son feu la route de Khiam, désormais impraticable. A gauche, au pied du mont Hermont, on distingue une position israélienne, on voit Chebaa, Habbariye, Rachaya-Al-Foukhar et Kfar-Chouba. Ces quatre villages sont directement sous le contrôle israélien depuis 1973. Mais les soldats juifs ont récemment renforcé leur implantation et auraient rendu permanent, depuis samedi, leur poste, à l'intérieur même de ces villages.

On se rend bien compte ici que si les fedayin perdaient Khiam, s'ils se retiraient des secteurs central et occidental de la frontière, en application des accords du Caire et de Chtaura, si de plus ils évacuaient Nabatieh, s'ils continuaient enfin de respecter la volonté des Druzes de Hasbaya qui leur ont demandé de ne pas s'approcher à moins de cinq kilomètres de leur village, ils seraient pratiquement délogés du Sud.

« *Pourquoi donc cette terre intéresse-t-elle tant de monde ?* », nous demande le chef Abou Ahmed, la barbe fleurie, appuyé sur sa canne, debout parmi d'autres chefs presque aussi vieux que lui. « *Nous ne la quitterons jamais. On ne fuit pas la mort* », ajoute-t-il.

Cette détermination fataliste nous la retrouverons chez tous les Druzes de Hasbaya qui vivent en parfaite harmonie avec les chrétiens et les musulmans du village. Ici la localité n'a pratiquement pas perdu un habitant. Sélim, notre jeune milicien, druze lui-même, qui a renoncé à son examen de « math. élem. » pour prendre les armes, est formel : « *Il n'y a pas un Palestinien ici.* » Bien que progressiste et allié de la Résistance, il admet que la terre druze et Hasbaya doivent être tenus à l'écart. Paradoxe...

Pour les Druzes, la terre de Hasbaya et surtout de Bayada, toute proche, est sacrée. D'ailleurs on voit ce jeudi soir, au soleil couchant, hommes et femmes se rendrent au sanctuaire pour une veillée de prières. L'attachement à la terre est viscéral. Il y a deux semaines, deux obus ont explosé dans la rue centrale de Hasbaya et ont fait onze morts. « *Nous ne quitterons jamais ces lieux* », affirment pourtant les habitants qui conservent presque tous leur habit du XVIII[e] siècle, le « cherwal », sorte de pantalon bouffant accompagné d'une veste brodée et d'un turban.

« Nous tenons ferme »

C'est la deuxième constatation de la journée. Le réflexe « anti-exode » qui contraste avec le vide qui s'est fait dans le secteur central de la frontière.

La troisième constatation, c'est que cette bataille du Sud est bien plus importante par ses implications politiques que par ses effets sur le terrain. « *Nous avons dénombré cinq morts, tous des combattants, et une quinzaine de blessés, combattants et civils* », nous affirme le docteur Ahmed El Sayed, qui tient le poste sanitaire principal palestinien à Qaouqaba. Toutes les victimes, après avoir été recueillies sur le champ de bataille, sont transportées chez lui, d'où les blessés sont ensuite évacués si nécessaire sur les hôpitaux de Khorbet-Rohs, Hoche et éventuellement Beyrouth. Des délégués du Comité international de la Croix-Rouge qui se trouvent là refusent de confirmer ou d'infirmer ces chiffres. Pour le médecin palestinien, ce faible nombre de victimes s'explique par le fait qu'il n'y a plus de civils à Khiam et Ibl-El-Saki : « *A peine une cinquantaine de vieillards* », dit-il.

Arrive alors un combattant venant en droite ligne de Khiam : Salah Mansour (vingt-deux ans). Il apporte un message au médecin : « *Nous tenons ferme* », affirme-t-il. « *Nous avons des stocks de vivres et de munitions et nous en recevons portés à dos d'homme. Il faut maintenant marcher une heure et demie en quittant Khiam, avant de trouver une voiture, mais il est toujours possible de sortir de Khiam et d'y revenir. La preuve...* » Et il fait immédiatement demi-tour.

Selon le docteur Sayed et les Palestiniens qui l'entourent, sept blindés israéliens se trouveraient à Tallet-Charki, d'autres seraient en position à Mari, au pont d'Abou-Zablé et à Sahel-al-Khiam ; enfin, chaque jour à la nuit tombée une vingtaine de blindés israéliens se rendraient à Marjayoun, place forte des conservateurs chrétiens, et y retourneraient à 4 heures du matin.

« *Nous nous attendions à une trêve pour le Yom Kippour, mais après une accalmie, voici que les tirs reprennent* », conclut-il.

LUCIEN GEORGE.

● *Monseigneur Pierre-Antoine Khoraïche*, patriarche maronite de tout l'Orient, s'est entretenu pendant une heure, jeudi 22 septembre, en fin de matinée, avec M. de Guiringaud, avant d'être son hôte à déjeuner. Le conflit libanais et la situation actuelle au Sud-Liban ont été au centre des conversations. A la sortie du déjeuner, le chef de la diplomatie française a indiqué que la France soutenait « *l'intégrité territoriale, l'unité et la souveraineté territoriale* » du Liban, et « *ferait tout ce qu'elle pourra, dans toutes les instances internationales, pour appuyer le Liban* ».

De son côté, le patriarche a mis l'accent sur la nécessité de travailler sans relâche à faire cesser les combats au Sud-Liban, qui, a-t-il dit, « *ne sont dans l'intérêt de personne, ni des Libanais ni des Palestiniens* ».

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● UN MILLIER D'ETUDIANTS ONT ETE ARRETES dans la soirée du jeudi 22 septembre, alors qu'ils manifestaient près de l'université catholique de Sao-Paulo. Le rassemblement avait été organisé par les quelque cent vingt dirigeants étudiants brésiliens, qui s'étaient réunis secrètement le même jour, malgré l'interdiction des autorités de l'Etat, pour leur troisième rencontre internationale, à l'université catholique. Ils avaient, au cours de cette réunion, décidé la création d'une commission chargée de réorganiser l'Union nationale des étudiants (U.N.E.), dissoute en 1964 par le gouvernement fédéral, qui l'estimait trop politisée. — *(A.F.P.)*

Cuba

● UNE TRENTAINE DE CITOYENS AMERICAINS, installés à Cuba depuis la révolution de 1959, et une vingtaine de membres de leurs familles, de nationalité cubaine, sont partis pour les Etats-Unis. C'est la première fois qu'un groupe aussi important de Cubains est autorisé à quitter le pays depuis les « vols de la liberté » qui avaient permis, de 1965 à 1975, de ramener plus de deux cent soixante mille personnes aux Etats-Unis. Au total, quatre-vingts familles d'Américano-Cubains devraient, aux termes d'une promesse faite en août dernier par M. Fidel Castro au sénateur Frank Church, pouvoir quitter l'île. — *(A.F.P., Reuter.)*

Ouganda

● UN PORTE-PAROLE GOUVERNEMENTAL a annoncé, jeudi 22 septembre, à Kampala, que M. Bob Scanlon, homme d'affaires d'origine britannique, arrêté en juin dernier pour « *espionnage* » s'était échappé de prison « *enlevé par des agents secrets britanniques* ». A Londres, où l'on craint pour la vie de M. Scanlon, les accusations ougandaises ont été qualifiées par le Foreign Office d'« *absurdités* ». Par ailleurs, le maréchal Amin a annoncé la découverte d'un nouveau « *complot* », dont les instigateurs — quatre officiers — seront traduits en cour martiale. — *(A.F.P., Reuter.)*

Pays-Bas

● LE TRIBUNAL D'ASSEN a condamné jeudi 22 septembre sept Sud-Moluquois, auteurs de la prise d'otages de juin dernier dans un train et dans une école près de Groningue, à des peines allant de six à neuf ans de prison. Un huitième inculpé a été condamné à un an de prison.

Les inculpés avaient été faits prisonniers le 11 juin, après que les fusiliers marins néerlandais eurent pris d'assaut le train et l'école, libérant cinquante-trois passagers et quatre professeurs, qui étaient retenus en otages depuis près de trois semaines. Deux passagers du train et six terroristes avaient été tués dans l'opération. — *(U.P.I.)*

Philippines

● UN COMPLOT COMMUNISTE a été déjoué à Manille, a-t-on appris, de source militaire, le jeudi 22 septembre. Selon cette source, le P.C. (interdit) voulait organiser, vendredi, des manifestations de rue, avec l'appui « *des religieuses et des prêtres radicaux* », et les faire dégénérer, par des provocations, en troubles de nature à ébranler le régime. Selon les autorités, dix-sept arrestations ont été opérées. De source religieuse, on affirme que vingt-huit personnes ont été « *inquiétées* » en raison de cette affaire. — *(A.F.P.)*

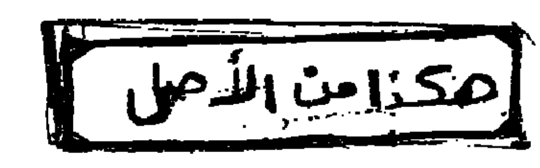
Thaïlande

● QUARANTE-CINQ PERSONNES ONT ETE BLESSEES lors de l'explosion d'une bombe de fabrication artisanale pendant le défilé de scouts villageois présidé par le roi Bhumibol et la reine Sirikit, jeudi 22 septembre à Yala, dans le sud du pays. Les souverains sont indemnes. — *(A.P., U.P.I.)*

Tunisie

● L'EQUIPEMENT DE L'ARMEE TUNISIENNE en matériel militaire français et le développement de l'assistance technique militaire française à la Tunisie ont été au centre des entretiens de M. Jean-Jacques Beucler, secrétaire d'Etat auprès du ministre français de la défense, avec les responsables tunisiens.

M. Beucler, qui est arrivé jeudi matin à Tunis pour une visite officielle de trois jours, a été reçu jeudi après-midi par M. Abdallah Farhat, ministre tunisien de la défense nationale. Il a également tenu une séance de travail avec son homologue tunisien, M. Ahmed Bennour, en présence des délégations des deux pays. — *(A.F.P.)*



EUROPE

Italie

AVANT L'OUVERTURE DU "COLLOQUE CONTRE LA RÉPRESSION"

La municipalité de Bologne a demandé que les forces de l'ordre soient discrètes

De notre envoyé spécial

Bologne. — *Climat à la fois calme et tendu à Bologne, ce vendredi 23 septembre, quelques heures avant l'ouverture du « colloque contre la répression » prévu dans l'après-midi. Vingt à trente mille participants y sont attendus par les organisateurs, qui se sont heurtés à de difficiles problèmes matériels. Une sorte de* modus vivendi *a été trouvé avec la municipalité communiste mais, jusqu'au dernier moment, plusieurs questions délicates (le logement, les repas) restaient en suspens.*

Il est difficile de savoir à l'avance si le colloque prendra l'aspect d'un grand happening *pacifique, comme le souhaitent les principaux mouvements d'extrême gauche, ou s'il dégénérera en bataille rangée sous l'impulsion de petits groupes violents. Prêt à toute éventualité, le ministère de l'intérieur a mobilisé six mille hommes. Tous les bâtiments publics seront gardés. La municipalité a néanmoins demandé — et obtenu, semble-t-il, — que la présence des forces de l'ordre soit très discrète pour ne pas accréditer l'image de « Bologne, ville répressive ».*

Nombre de commerçants préféreront sans doute fermer leurs magasins. En revanche, les « partis démocratiques » tiendront portes ouvertes avec un service d'ordre consistant.

Le maire, M. Renato Zangheri, fait état de deux messages de soutien reçus de France : l'un émane d'intellectuels communistes, parmi lesquels Mme Hélène Parmelin et M. Stellio Lorenzi ; l'autre lui a été adressé par M. Gérard Legrand, secrétaire de la section des écrivains du parti socialiste, lequel — à titre personnel — « désapprouve totalement l'interprétation des autres intellectuels français *(c'est une allusion à l'appel de M. Félix Guattari)* sur les événements survenus ces derniers mois dans votre ville ».

De son côté, M. Enrico Berlinguer a écrit au quotidien turinois la Stampa *pour répondre à un article du philosophe Norberto Bobbio. Le secrétaire général du P.C.I. se défend d'avoir traité de fascistes, dans un récent discours, tous les militants d'extrême gauche. Mais il s'en prend vigoureusement* « aux autonomes, à ceux qui conçoivent la lutte politique selon des formes aberrantes ». *Ceux-là, affirme-t-il, sont sans conteste* « de nouveaux fascistes ».

DANS UNE INTERVIEW A "LOTTA CONTINUA"

M. Jean-Paul Sartre exprime sa solidarité aux manifestants

M. Jean-Paul Sartre et Mme Simone de Beauvoir ne participeront pas au colloque de Bologne, auquel ils avaient été invités. Ils s'en expliquent dans une longue interview qu'a publiée le 15 septembre le quotidien d'extrême gauche *Lotta continua*.

« *Ce qui devra arriver à Bologne concerne les Italiens* » affirme Jean-Paul Sartre. Il évoque, au passage, « *la possibilité que se produisent de graves événements* » avant de manifester sa « *solidarité* » et celle de Mme Simone de Beauvoir « *aux milliers de jeunes* » qui seront présents.

A propos du communiqué des intellectuels français contre la répression en Italie, M. Jean-Paul Sartre précise : « *J'ai signé, bien que n'approuvant qu'en partie les considérations contenues dans cet appel. Je trouve imprécise, en particulier, la définition de « répression du compromis historique » mais je n'ai pas attaché une grande importance aux définitions parce que je ne peux accepter qu'un jeune militant soit assassiné dans les rues d'une ville gouvernée par le parti communiste* (1). *Chaque fois que la police d'un Etat tire sur un jeune militant, je suis du côté de celui-ci.* »

Pour M. Sartre, le parti communiste italien « *n'est plus celui de Togliatti* ». Son voisinage avec la démocratie chrétienne lui a fait retrouver « *une tendance à l'autoritarisme* ». Hier, affirme-t-il, un communiste italien était spontané, se différenciait d'un communiste français, « *qui n'est jamais lui-même* ». Ce n'est plus le cas.

M. Jean-Paul Sartre et Mme Simone de Beauvoir regrettent vivement qu'on les assimile parfois aux « nouveaux philosophes ». « *Ils n'ont rien à voir avec moi, je les considère opposés à mes conceptions* », dit M. J.-P. Sartre. Et Mme Simone de Beauvoir enchaîne : « *Ils ne représentent rien. Ce ne sont pas des philosophes. Ce sont des gens qui se sont dégoûtés du marxisme (...). Ils sont tous de droite, sauf l'un d'eux, que nous estimons beaucoup, Glucksmann, qui a cependant des positions ambiguës. Ils ne servent que la bourgeoisie, et maintenant les Américains les récupèrent.* »

A propos d'une autre question, M. Sartre déclare : « *Je ne suis plus marxiste depuis deux ou trois ans, et Pierre Victor ne l'est plus. Plus précisément, nous voulons reconstruire en ce moment toute une pensée théorique non marxiste, tenant compte cependant du marxisme, qui est un grand phénomène de pensée.* » Sartre précise plus loin : « *Nous pensons qu'il y a une tendance à la dégradation progressive du pouvoir. Cela est l'un des éléments essentiels de la nouvelle révolution qui pourra se produire. Parce que la liberté ne va pas de pair avec le pouvoir : entre eux, il y a une contradiction évidente.* »

ROBERT SOLÉ.

(1) N.D.L.R. — M. Jean-Paul Sartre commet ici une erreur : la municipalité communiste de Bologne et le gouvernement régional également communiste n'ont aucune compétence dans le maintien de l'ordre. La « répression » armée relève directement du gouvernement de Rome.

UN NOUVEL APPEL D'INTELLECTUELS FRANÇAIS

Un nouvel « appel contre la répression » en Italie a été lancé par des intellectuels français qui s'affirment « *très conscients du caractère très particulier des problèmes italiens* ». Ils déclarent notamment :

« *Nous n'avons jamais comparé l'Italie et le Goulag. Nous n'avons jamais prétendu mener une action systématique contre le P.C.I. (...) Nous constatons seulement que le P.C.I. est le premier parti communiste en Europe de l'Ouest à ne plus être dans l'opposition : dès lors, sa politique vis-à-vis d'une opposition de gauche prend valeur exemplaire, et nous concerne tous. (...)*

» *Un des caractères propres de la situation italienne nous semble être l'importance et la force de gauche de ces minorités, les possibilités créatrices de ces minorités en Italie. (...) La question de savoir quel genre de « dialogue » le P.C.I. envisage avec de tels mouvements, indépendamment d'une répression brutale, nous paraît essentielle.* »

Ont signé ce texte : MM. Roland Barthes, Thiery Baudouin, Christian Bourgois, François Chatelet, Mmes Geneviève Clancy, Michèle Collin, MM. Gilles Deleuze, Jean-Pierre Faye, Gérard Fromanger, Roger Gentis, Félix Guattari, Daniel Guillerm, Lapassade, Jean-Jacques Lebel, Mmes Sylvaire Lotringer, Maria-Antionetta Macciocchi, MM. Yanne Moulier, Denis Roche, Gérard Soulier, Philippe Tancelin, Jean-Pierre Vigier.

Suisse

Les électeurs vont se prononcer sur la libéralisation de l'avortement

De notre correspondant

Berne. — Les électeurs suisses devront, dimanche 25 septembre, se prononcer, par référendum, sur six projets législatifs. Parmi ces derniers, le plus controversé est, sans aucun doute l'« initiative populaire » visant à libéraliser l'avortement, et communément appelée « solution du délai » (1).

Rarement campagne aura été ausi enfiévrée. En fait, le débat avait été ouvert, dès 1971, par une première initiative qui demandait une décriminalisation totale de l'avortement. Jugeant cette proposition trop radicale, le gouvernement avait alors chargé une commission de consultation de lui soumettre des solutions de rechange. Celes-ci ne purent être trouvées, et, pour sortir de l'impasse, les partisans de la décriminalisation de l'interruption leur premier projet et reprirent à leur compte la « solution du délai ». leu compte la « solution du délai ».

C'est donc sur ce projet de modification constitutionnelle, appuyé par soixante-sept mille signatures, que les citoyens ont à se prononcer dimanche. Fait significatif de la division des esprits, ni le gouvernement ni le Parlement n'ont réussi à s'entendre sur une quelconque recommandation à adresser aux électeurs.

Au-delà de son aspect purement juridique, le débat est essentiellement dominé par des considérations morales et religieuses. L'opposition est particulièrement nette entre les partis laïcs et la démocratie chrétienne. Les radicaux, les socialistes et l'extrême gauche, ainsi que l'Alliance des indépendants, ont pris position en faveur de la « solution du délai », tandis que les agrariens n'ont pas donné de consigne à leurs sympathisants. Le congrès démocrate-chrétien a décidé, par 119 voix contre 1, de rejeter l'intiative qui, selon son président, « *représente pour un chrétien un défi sans équivalent* ».

Si les Eglises protestantes se montrent moins catégoriques, les évêques catholiques ont ouvertement appelé les fidèles à s'opposer au projet, notamment dans une lettre pastorale lue dans toutes les églises. Même le pape est intervenu dans la campagne, en invitant le peuple suisse à « *respecter les valeurs suprêmes de la vie* ».

Les partisans de la révision constitutionnelle reconnaissent eux-mêmes que l'interruption légale de la grossesse n'est pas une solution, mais un « *moindre mal* ». Ils dénoncent l'« *hypocrisie* » de la loi actuelle, diversement appliquée selon les cantons et favorisant le « *tourisme gynécologique* ». Même dans les cantons réputés libéraux, l'autorisation d'interrompre une grossesse doit être livrée par une commission formée d'un médecin et d'un psychiatre. Actuellement, vingt mille interruptions légales sont pratiquées chaque année en Suisse, mais il y aurait encore près de cinquante mille avortements clandestins.

Pour les auteurs du projet, ce dernier signifierait une plus grande égalité de traitement, et permettrait d'éviter les dangers de l'avortement clandestin. Ils estiment aussi que leur proposition est indissociable du développement de la contraception et d'une véritable politique familiale.

L'issue du scrutin demeure incertaine. D'après un sondage réalisé par la télévision, 55 % des personnes interrogées seraient favorables à l'intiative et 41 % s'y opposeraient ; mais le nombre des partisans serait en diminution par rapport à des enquêtes précédentes. De surcroît, pour entrer en vigueur, le projet ne devrait pas seulement être approuvé par la majorité des citoyens, mais aussi par plus de la moitié des cantons. Or, depuis la dernière guerre, une seule initiative populaire a réussi à franchir ce double cap.

Parmi les cinq autres projets sur lesquels les Suisses doivent se prononcer dimanche, deux portent sur l'exercice du référendum et de l'initiative populaire, ces deux piliers de la démocratie semi-directe helvétique. Tirant argument de la multiplication des scrutins de toutes sortes et de l'accroissement du corps électoral, le gouvernement propose de relever le nombre des signatures requises pour susciter l'organisation d'une consultation populaire.

Il faut actuellement réunir cinquante mille signatures pour demander une révision constitutionnelle par voie d'« initiative populaire » et trente mille pour solliciter, dans un délai de quatre-vingt-dix jours après son adoption, un référendum sur une nouvelle loi, un arrêté fédéral urgent (décret gouvernemental) ou un traité international.

A l'exception des socialistes, tous les grands partis — radical, démocrate-chrétien et Union démocratique du centre — sont d'accord avec le Conseil fédéral pour porter ces chiffres à cinquante mille pour le référendum et à cent mille pour l'« initiative populaire ». Outre les socialistes, les adversaires de la proposition gouvernementale se recrutent parmi les petites formations, de gauche comme de droite. Invoquant les droits des minorités, ils soupçonnent les autorités fédérales de chercher à couper l'herbe sous le pied des mouvements faibles et disposant de ressources restreintes, au profit des grandes organisations.

Les trois autres projets soumis aux électeurs suisses portent sur la protection des locataires, au sujet de laquelle deux textes différents seront soumis, et sur la lutte « *contre la pollution atmosphérique causée par les véhicules à moteur* ».

JEAN-CLAUDE BUHRER.

(1) L'avortement doit être pratiqué par un médecin et dans un délai de douze semaines à compter du début des dernières règles.

Espagne

M. CARRILLO SE RENDRA A MOSCOU POUR L'ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION

Un porte-parole du parti communiste espagnol a confirmé, le jeudi 22 septembre, une information d'abord lancée par l'agence yougoslave Tanyoug, selon laquelle M. Santiago Carrillo, secrétaire général, présidera la délégation du parti qui a été invitée à Moscou à l'occasion du soixantième anniversaire de la révolution d'Octobre.

D'autre part, notre correspondant à Madrid nous indique qu'un fonctionnaire de l'ambassade d'Union soviétique s'est entretenu avec MM. Alfonso Guerra et Javier Solana, membres de la direction nationale du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.), et leur a demandé si leur parti serait disposé à organiser à Madrid la célébration de l'anniversaire de la révolution d'Octobre. Les dirigeants socialistes ont répondu négativement.

● *Les négociations en vue de l'octroi d'un régime d'autonomie au Pays basque* ont commencé le jeudi 22 septembre entre M. Manuel Clavero, ministre d'Etat chargé des régions, et une commission composée de parlementaires basques. D'autre part, les deux principales formations politiques basques, le parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) et et le parti nationaliste (P.N.V.), ont condamné l'organisation séparatiste ETA, qui avait envoyé une lettre à une centaine d'hommes d'affaires et d'industriels basques, leur ordonnant de payer un « *impôt révolutionnaire* ». — *(A.F.P.)*

● *Les journaux de Barcelone n'ont pas paru* le jeudi 22 septembre, en signe de protestation contre l'attentat commis le 20 septembre dans la capitale catalane par une organisation s'intitulant Alliance anticommuniste apostolique contre l'hebdomadaire satirique *El Papus*. Cette action aurait fait un mort. A Madrid, les journalistes et les ouvriers du Livre ont fait grève jeudi, empêchant la parution des quotidiens de ce vendredi matin. — *(A.F.P.)*

● RECTIFICATIF. — Dans l'article que *le Monde* du 22 septembre a consacré aux débats des Cortès sur la politique étrangère espagnole, il fallait évidemment lire : « *Les engagements pris par le gouvernement franquiste sur le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui* » et non « *le gouvernement français* », comme une coquille nous l'a fait écrire. En outre, M. Marcelino Oreja, ministre des affaires étrangères, a déclaré que le gouvernement espagnol était disposé « *à collaborer avec toutes les parties intéressées à la solution du conflit* », et non avec « *tous les partis* ».

Union soviétique

Le psychiatre Ernst Axelrod a été arrêté et serait inculpé de « parasitisme »

Moscou *(A.F.P., Reuter)*. — Le psychiatre soviétique d'origine juive Ernst Axelrod a été arrêté, mercredi 21 septembre, à Moscou, annoncent ses amis. Il a été précisé à sa famille qu'il était poursuivi pour « *parasitisme* » et que le juge d'instruction chargé de cette affaire prendrait une décision dans les trois jours. S'il est inculpé en fin de compte, il sera passible d'une peine d'un an de prison.

M. Axelrod avait travaillé pour le programme spatial soviétique jusqu'en 1970, puis enseigna à la faculté de psychologie de l'université de Moscou. Il fut chassé de son travail il y a dix-huit mois après avoir demandé l'autorisation d'émigrer en Israël. Il n'a pu, depuis, obtenir aucun emploi.

Récemment, le K.G.B. l'avait interrogé à deux reprises sur ses relations avec le journaliste américain Robert Toth, du *Los Angeles Times*, accusé par la presse soviétique d'être un agent de la C.I.A. Le K.G.B. l'a également interrogé sur ses rapports avec M. Anatoli Chtcharanski, détenu au secret depuis mars dernier. L'affaire de cet activiste juif, membre du groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki en U.R.S.S., semble en être toujours au stade de l'instruction.

Il n'est pas exclu que devant l'émotion suscitée en Occident par cette affaire, les autorités soviétiques, au lieu de l'inculper de « haute trahison », envisagent d'interner Chtcharanski dans une prison psychiatrique. En effet, un activiste juif, M. Vladimir Lazaris, a été dernièrement interrogé sur « *la stabilité mentale* » du détenu.

D'autre part, une nouvelle liste de deux cent quarante-six prisonniers politiques détenus en U.R.S.S. et les adresses de leurs familles ont été rendues publiques à Moscou par l'astronome Kronid Lioubarski et Mme Tatiana Khodorovitch, responsables du Fonds russe d'assistance aux prisonniers politique, créé par Alexandre Soljenitsyne et qui avait été géré jusqu'à son arrestation, en février dernier, par Alexandre Guinzbourg.

La liste n'est pas exhaustive : elle ne dénombre que les cas connus et ne comprend pas ceux de dissidents condamnés pour des délits de droits commun ou ceux détenus dans des prisons psychiatriques.

● *Le docteur Donald Cogan*, archevêque de Canterbury, fait, depuis le jeudi 23 septembre, une visite en U.R.S.S. Le primat de l'Eglise anglicane visitera, d'ici au 3 octobre, Moscou, Kiev et Erevan. — *(A.F.P.)*

● *Les animateurs de la revue de droit politique « Pouvoirs »* ont organisé avec l'université de Paris-X Nanterre et le Centre d'études des Communautés européennes un colloque sur « Le Parlement européen et l'avenir de l'Europe », le 21 septembre à Nanterre. Les participants, et notamment MM. Hubert Thierry, Cartou, P.-H. Teitgen, Léo Hamon, Portelli, Mallet, J. Denis, J.-P. Cot, Didier Motchane, P. Dabezies, J. de Lipkowski, J. Huntzinger, ont dressé le bilan et esquissé l'avenir de l'Assemblée européenne.

Danemark

LE PREMIER MINISTRE A ÉTÉ RÉÉLU PRÉSIDENT DU PARTI SOCIAL-DÉMOCRATE

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Le parti social-démocrate danois a tenu, pendant quatre jours à Copenhague, son trente-deuxième congrès. A Falkoner Centret étaient réunis six cents délégués et six cents observateurs étrangers, parmi lesquels trois anciens premiers ministres : MM. Shimon Pérès (Israël), Ecevit (Turquie) et Palme (Suède).

Deux sujets ont dominé les débats, donnant lieu à de vives controverses entre le chef du gouvernement, M. Ankeé Joergensen, président du parti, et un nombre important de militants ; le cumul de postes de responsabilités au sein de l'appareil des partis et de portefeuilles ministériels, et l'appartenance du Danemark au Marché commun.

Sur le premier point, M. Joergensen a réussi à faire triompher son point de vue et a obtenu que son ministre des transports et des travaux publics, M. Kjeld Olensen, soit réélu à la vice-présidence du parti. Il a lui-même été réélu président.

En revanche, il a dû s'incliner devant la volonté de ceux qui ont exigé, par 127 voix contre 111, que le gouvernement crée une commission chargée d'étudier les avantages et les inconvénients politiques, économiques, sociaux et culturels, qu'a apportés au Danemark son adhésion au traité de Rome. Un congrès extraordinaire sera convoqué en 1978 pour désigner les candidats sociaux-démocrates aux élections directes du Parlement européen. Il devrai aussi préparer un nouveau programme de principe faisant suite à ceux de 1913-1961 et de 1961-1977 et élaborer un programme de travail valable jusqu'au prochain congrès de 1981. — C. O.

République d'Irlande

SELON LE SÉNATEUR O'BRIEN

La majorité des Irlandais sont opposés à la réunification de l'île

De notre correspondant

Dublin. — L'un des hommes politiques les plus connus de la République d'Irlande, M. Conor Cruise O'Brien, qui après avoir perdu son siège de député aux élections de juin, a été élu au Sénat le mois dernier, vient de démissionner du groupe parlementaire travailliste et du comité exécutif du parti.

Le discours qu'il avait prononcé dimanche 18 septembre devant une réunion de journalistes et d'hommes politiques irlandais et britanniques à Oxford, a été très mal accueilli par les milieux gouvernementaux de Dublin ainsi que par le parti catholique modéré d'Irlande du Nord, le S.D.L.P. (travailliste, social-démocrate).

S'appuyant sur une enquête récente qui montre que 57 % seulement de la population de la République d'Irlande est en faveur de la réunification de l'île, et la majorité des habitants de l'Ulster s'y opposent, M. O'Brien estime que la majorité de la population de l'Irlande n'est pas actuellement favorable à la réunification. Selon lui, l'idée de la réunification de l'île a plus de partisans en Grande-Bretagne qu'en Irlande même.

M. O'Brien est au cœur de nombreuses controverses dans la République depuis qu'il est entré sur la scène politique en 1969 après une carrière diplomatique et universitaire. Partisan d'une société pluraliste libérale dans la République, il s'oppose aux attitudes étroitement nationalistes à l'égard de l'Irlande du Nord. Ses idées sur les relations de l'Ulster avec la République, exposées dans un livre intitulé *les Deux Etats d'Irlande*, lui ont attiré beaucoup de critiques en Irlande du Sud de la part du parti Fianna Fail, qui est actuellement au gouvernement, et en Ulster, du S.D.L.P. et de l'aile provisoire de l'IRA.

La politique du parti travailliste irlandais pour ce qui concerne l'Ulster ne diffère pas sensiblement de celle que préconise M. O'Brien, mais le leader du Labour, M. Cluskey, ne peut plus tolérer les controverses provoquées par son collègue, particulièrement après la récente défaite travailliste aux urnes et au moment où la crise politique dans le nord-est de l'île semble de nouveau s'aggraver.

Un document mal reçu par les unionistes d'Ulster

Les leaders du parti S.D.L.P. ont rencontré jeudi 22 septembre à Dublin le premier ministre, M. Lynch, sept jours avant la visite que celui-ci doit faire à M. Callaghan à Londres. Les discussions ont porté sur la politique du S.D.L.P. telle qu'elle est exposée cette semaine dans son document, *Faisons face à la réalité*. Le parti demande aux gouvernements de Londres et de Dublin de prendre des initiatives communes en Ulster.

Le document du S.D.L.P. a été mal reçu par les partis unionistes d'Ulster. Ceux-ci lui reprochent de mettre l'accent sur le rôle du gouvernement de la République. Le parti interconfessionnel de l'Alliance a, lui aussi, condamné l'attitude du S.D.L.P. qui, déclare-t-il, ne répond au refus des unionistes de former un exécutif interconfessionnel que par l'intransigeance.

A Belfast, des rumeurs font état de contacts entre M. Paddy Devlin, l'un des leaders du parti S.D.L.P. qui en a été exclu la semaine dernière (*le Monde* du 20 septembre), et des dirigeants loyalistes, en vue de former un parti ouvrier non confessionnel favorable à un Ulster autonome.

JOE MULHOLLAND.

Roumanie

A Bucarest

UN FONCTIONNAIRE ROUMAIN DE L'UNESCO EST CONDAMNÉ AUX TRAVAUX FORCÉS

Réuni en séance plénière ce jeudi 22 septembre, le conseil exécutif de l'Unesco a entendu lecture d'une communication faisant état de la condamnation aux travaux forcés d'un fonctionnaire roumain de l'Organisation, M. Sorin Dumitrescu, retenu en Roumanie depuis plus d'un an.

[Fonctionnaire de l'Unesco depuis novembre 1969, M. Sorin Dumitrescu est titulaire du poste de directeur des sciences de l'eau. Il a été envoyé en mission officielle en différents pays d'Europe en juin 1976, mais il a depuis été « empêché de rejoindre son poste à Paris ». Selon certaines indications, encore non confirmées, M. Dimitrescu aurait été accusé par les autorités roumaines d'avoir gardé pour lui l'intégralité de son salaire, au lieu d'en reverser une partie au gouvernement de Bucarest, comme il est d'usage dans les pays socialistes.

Le cas de M. Dumitrescu a déjà fait l'objet de plusieurs réunions restreintes du conseil exécutif de l'Unesco, et le directeur général M. M'Bow a multiplié les démarches pour obtenir sa libération et son retour à Paris.]

AMÉRIQUES

Haïti

APRÈS VINGT ANS DE « DUVALIÉRISME »

L'opposition au régime demeure irréductible, mais divisée

Il y a vingt ans, le 22 septembre 1957, le docteur François Duvalier arrivait au pouvoir en Haïti. Il l'avait nettement emporté, lors d'une élection présidentielle où la fraude avait joué un rôle déterminant, contre son principal adversaire, M. Dejoie, porte-drapeau de la bourgeoisie haïtienne.

Dans cette République où la minorité créole tenait tous les leviers de commande depuis l'indépendance de 1804, l'accession de « Papa Doc » à la magistrature suprême marquait le début d'une forme caricaturale et sanguinaire de « pouvoir noir ».

Déjouant tous les calculs de ceux qui l'avaient « fabriqué », non seulement François Duvalier réussit à se maintenir au pouvoir — se faisant, en 1964, « élire » « président à vie », — mais il parvint encore à faire désigner son fils Jean-Claude comme son successeur. Celui-ci, devenu à son tour, en 1971, « président à vie », est toujours chef de l'État.

Des milliers de Haïtiens ont, au cours de ces vingt ans de « duvaliérisme », quitté leur pays soit parce que leur sécurité n'y était pas assurée contre les excès des « tontons macoutes » — la milice du régime, — soit parce que les conditions indispensables à une existence décente n'y étaient pas remplies. On les retrouve un peu partout dans le monde, aux États-Unis, au Canada, à Cuba, en Afrique, en Europe, et notamment en France.

L'anniversaire du 22 septembre est, pour eux, l'occasion de manifester leur hostilité envers un régime à la « démocratisation » duquel ils ne croient pas — en dépit, par exemple, de l'amnistie générale que vient de proclamer le ministre de l'intérieur, M. Aurélien Jeanty (« le Monde » du 23 septembre). Ils le feront à Paris, le samedi 24 septembre, à 20 heures, 170, rue de Charonne (onzième arrondissement), sous l'égide du Regroupement des forces démocratiques haïtiennes (R.F.D.H.) en France. Ce sera également pour eux une occasion de se souvenir qu'en vingt ans les oppositions au « duvaliérisme » ne sont jamais parvenues à créer un front, à proposer un programme, à susciter un leader qui leur soient communs.

« Le Monde » a, les 18, 19 et 20 août dernier, publié, sous la signature de Jean-Pierre Clerc, trois articles intitulés « Haïti, terre sans pain ». Voici quelques extraits de l'abondante correspondance suscitée par cette série.

M. Serge Gilles, porte-parole en France du R.F.D.H., nous écrit notamment :

» *Les Duvalier et les tontons macoutes, loin de se préoccuper du développement et de l'amélioration des techniques agricoles, ont bien souvent entravé les initiatives de certains groupes de paysans (réfection de canaux d'irrigation, construction de bassins), initiatives qui allaient à l'encontre des intérêts de certains privilégiés du régime. Ajoutons que des milliers d'hectares de terre cultivables appartenant aux paysans, concédés à des compagnies étrangères, ne sont plus consacrés aux besoins alimentaires de la population. L'État haïtien est, d'autre part, le plus grand propriétaire terrien, et ses terres sont en général laissées en friche.*

» *... Le peuple haïtien n'a jamais engendré Duvalier. Jamais « des centaines de milliers de paysans et d'habitants des quartiers déshérités de Port-au-Prince » n'ont vu en Duvalier quelqu'un des leurs, comme le veut faire croire la propagande gouvernementale. Duvalier père n'a, en fait, été que l'homme d'une minime fraction de la petite bourgeoisie et de la bourgeoisie. Le candidat sans éclat qu'il était en 1957 savait bien que, vu son impopularité, il n'aurait jamais pu gagner les élections si elles n'avaient été truquées. Aussi ses partisans et lui s'étaient-ils arrangés pour faire organiser ces élections par un des leurs, le général Kébreau, chef de l'armée. Celui-ci, afin de rendre la tâche plus facile à son candidat, François Duvalier, avait lancé, avec une brutalité inouïe, ses troupes, dans la nuit du 18 au 19 juin 1957, contre le Bel-Air, quartier populeux de Port-au-Prince, bastion des partisans de Daniel Fignole, un candidat expulsé* manu militari. *Bilan de l'opération : plus d'un millier de morts du côté du peuple.* »

« *Toutes les manifestations populaires de soutien au régime,* annonce encore M. Gilles, *sont soigneusement organisées par les hommes de main des Duvalier. Combien de fois n'a-t-on pas vu des tontons macoutes séquestrer des milliers de paysans pour les conduire, à bord de camions de transport réquisitionnés, devant le palais présidentiel et les forcer à ovationner leur chef ?* »

M. Gilles écrit encore : « *En vingt ans, la dictature duvaliériste a déjà assassiné plus de trente-six mille ouvriers, paysans, cadres, intellectuels, officiers et soldats.* »

Y a-t-il eu évolution, fût-elle légère, entre les régimes de François et de Jean-Claude Duvalier ? M. Gilles le conteste. Il écrit : « *Jean-Claude Duvalier continue de maintenir en vigueur la loi fasciste du 29 avril 1969 condamnant à mort « tout communiste » et ses proches. Dans le langage duvaliériste, « communiste » signifie opposant au régime. Tout cela, le peuple haïtien le sait d'expérience. La loi martiale décrétée avant les élections de 1957 par le général Kébreau n'a jamais été levée. De même, une loi permettant, entre autres, l'arrestation sans mandat d'un journaliste dans l'exercice de ses fonctions, adoptée à la même époque, reste encore en vigueur. C'est cette loi qui a entraîné l'interdiction de journaux non inféodés au régime.*

» *Loin d'amorcer le « changement », Jean-Claude Duvalier a plutôt consolidé l'appareil de répression du régime par la création du corps des « léopards », dont les exactions s'ajoutent à celles des tontons macoutes.* »

Un appel à l'opinion internationale

M. Auguste Maurepas, animateur du Mouvement des patriotes haïtiens (M.P.H.) et auteur de *Genèse d'une République héréditaire*, nous écrit de son côté :

« *Mes amis et moi-même sommes les premiers à reconnaître que la division de l'opposition haïtienne, son incapacité depuis vingt ans à s'unir, ne serait-ce que sur la base d'une plate-forme minimum, expliquent et justifient la perpétuation du duvaliérisme...*

» *L'unité, malheureusement, ne se forge pas à l'aide de mots. Aussi le mouvement que j'anime et des patriotes haïtiens amis se recrutant parmi les plus prestigieux de ce qu'il est convenu d'appeler la diaspora haïtienne, ont-ils pris l'initiative d'un congrès unitaire, qui se tiendra probablement à Montréal, à la fin de l'automne ou, au plus tard, au début de l'hiver. De ce congrès devra émerger un directoire de toute l'opposition, coiffé d'un secrétariat et d'un secrétaire général.* »

M. Daniel Narcisse, de la direction nationale des Forces révolutionnaires haïtiennes d'action patriotiques (F R H A P), nous fait parvenir le texte suivant :

« *Le F R H A P, organisation nationaliste révolutionnaire et démocratique, lance un pressant appel à l'opinion internationale, aux démocrates et progressistes du monde, à tous les gouvernements du monde, pour faire pression sur le gouvernement Duvalier pour la restauration des libertés fondamentales du peuple.*

» *En cette date du 22 septembre, le F R H A P lance un appel au gouvernement haïtien pour qu'il rompe avec le passé en inaugurant une nouvelle politique.* »

Enfin, M. Edouard Bellande, secrétaire de l'Association des journalistes haïtiens (en exil), nous écrit :

« *Après vingt années de gestion, la dictature instaurée par les Duvalier est à bout de souffle. Elle s'empêtre dans la routine d'une violence qui n'arrive plus à dissimuler la crise, une crise généralisée, dont les symptômes sont étalés dans la presse internationale.*

» ● CRISE ALIMENTAIRE. — *Elle se traduit par la famine dans certaines régions du pays : Nord-Ouest, Artibonite, l aGonave, une pénurie grave dans certaines autres.*

» ● CRISE DE PRODUCTION CAUSÉE PAR L'ÉROSION. — *Le pays importe de la République Dominicaine 5 000 tonnes de produits vivriers par mois et une quantité indéterminée de sucre.*

» ● CHOMAGE. — *La population de la capitale est passée de 200 000 à 800 000, dont 20 % vivent de la mendicité, de « borlettes » (une loterie populaire). 75 % de la population n'a aucune espérance de trouver un emploi et les chômeurs paient une carte d'identité au Bureau du travail. Les industries de transformation, sur quoi repose l'industrie centralisée à outrance dans les faubourgs de Port-au-Prince, utilisent soixante-quinze mille personnes avec un salaire moyen de 1,50 à 2 dollars par jour.*

» ● CRISE DU LOGEMENT, *qui achève de déséquilibrer le budget des familles dans les classes moyennes.*

» ● CRISE DE CADRES, *enfin, dix mille techniciens haïtiens, médecins, agronomes, mécaniciens, infirmiers, enseignants de tous ordres, artisans, maçons, ouvriers spécialisés, etc., ont fui le pays au cours de ces vingt années sous la menace de la terreur et de l'insécurité. Il y a au Canada plus de médecins haïtiens exerçant leur profession que dans l'ensemble du territoire* », indique enfin M. Bellande.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

LES ENTREPRISES OUEST-ALLEMANDES REFUSENT D'APPLIQUER LE « CODE ANTI-APARTHEID »

Bonn (*A.F.P.*). — Les entreprises ouest-allemandes ne respecteront pas le « code de conduite » adopté par le conseil de la Communauté pour les entreprises européennes installées en Afrique du Sud (*le Monde* du 21 et du 22 septembre).

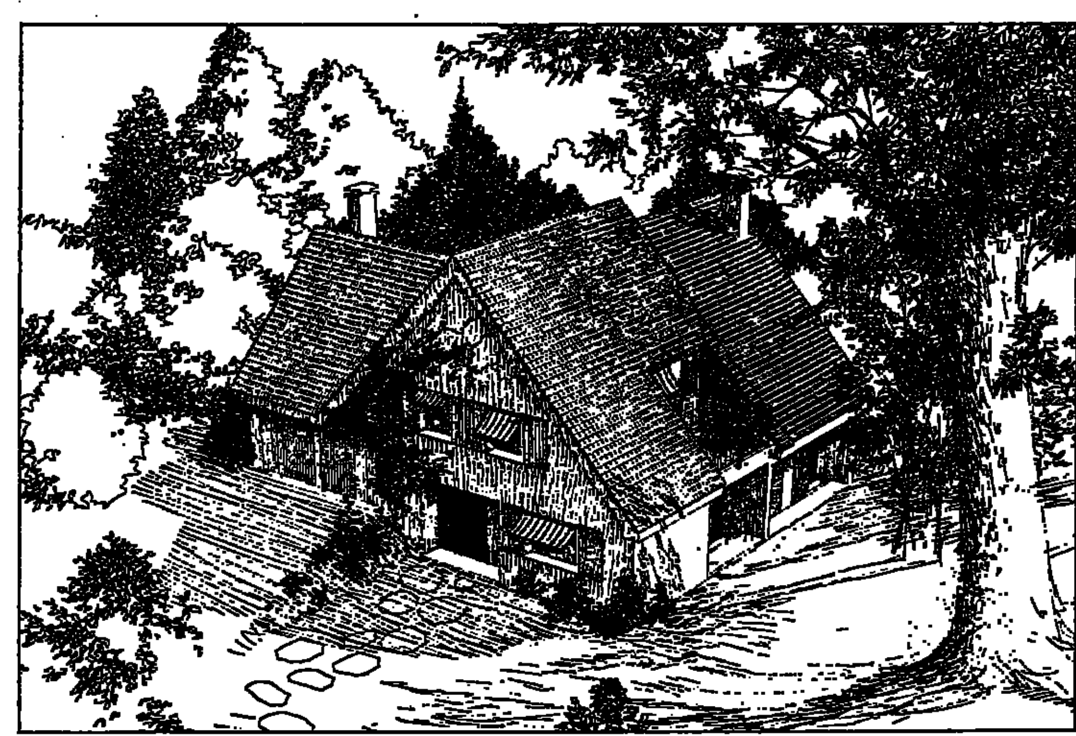
Le gouvernement fédéral ne peut attendre des sociétés ouest-allemandes qu'elles violent les lois sur l'apartheid, écrit le 22 septembre la Fédération de l'industrie ouest-allemande (B.D.I.), dans une lettre aux ministres des affaires étrangères et de l'économie. Soulignant qu'un tel code servirait de « *précédent pour la politisation des relations économiques avec d'autres pays* », le B.D.I. affirme qu'une « *atteinte aux relations économiques avec l'Afrique du Sud porterait avant tout préjudice à la masse de la population de couleur* ».

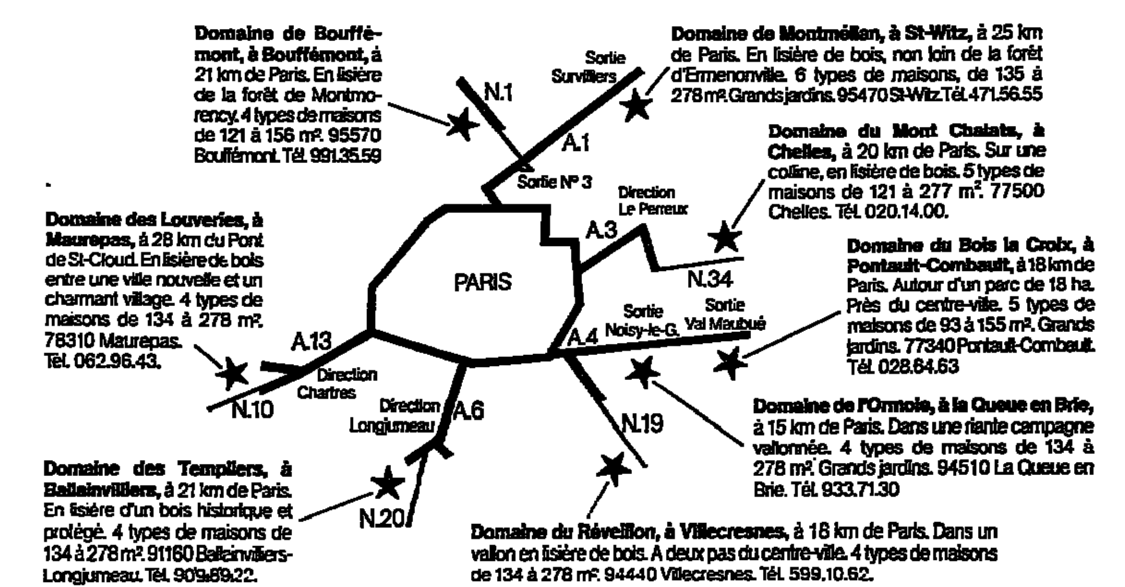
Si les entreprises ouest-allemandes sont prêtes à accepter un accord librement consenti, il faut éviter « *à tout prix la publication d'un code qui pourrait facilement dans l'avenir devenir une règle obligatoire.*

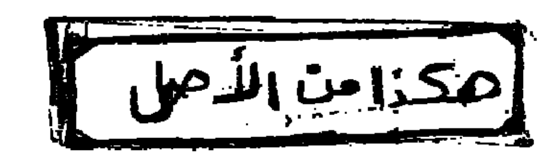
» *La République Sud-africaine compte parmi les clients étrangers les plus importants de la R.F.A. et le respect des lois des pays étrangers est une condition indispensable à la présence de filiales ouest-allemandes dans ces pays, même si dans ce cas particulier le B.D.I. n'approuve pas les lois sur l'apartheid* », conclut la lettre.

[Un des reproches faits par les syndicats au « code » est qu'il ne prévoit aucune sanction contre les entreprises qui l'ignoreront.]

● *L'Association française d'amitié et de solidarité* avec les peuples d'Afrique (AFASPA) lance « *un appel à tous ceux qui veulent participer à une aide humanitaire aux enfants érythréens souffrant de privations et de maladie* ». (Fonds de solidarité de l'AFASPA, C.C.P. Pierre Moriet 98-10-59 Paris ; adresse : 94, rue Jean-Pierre Timbaud.)







ASIE

LES PROBLÈMES DE L'APRÈS-GUERRE D'INDOCHINE

LAOS : appel à l'aide internationale pour éviter la famine

De notre correspondant

Bangkok. — *Deux ans après la fin d'une longue guerre, le Laos est menacé par un nouveau fléau : la famine. La récolte de riz du mois de novembre sera catastrophique, à cause, notamment, d'une longue période de sécheresse. Le gouvernement de Vientiane vient de lancer un appel à la communauté internationale afin qu'elle l'aide à réaliser la « soudure », entre les deux récoltes, qui sera très difficile l'année prochaine.*

Cet appel à l'aide est contenu dans un document intitulé « *Programme de secours d'urgence pour la sécheresse 1977* », qui a été remis récemment aux missions étrangères accréditées au Laos. Le gouvernement a chargé le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) de la coordination des aides gouvernementales et non gouvernementales.

Le simple énoncé des chiffres officiels donne la mesure du drame. Dans la province de Savannakhet (1 321 villages) la production annuelle de riz est normalement de 118 000 tonnes, dont 75 000 sont utilisées pour la consommation locale. A cause des mauvaises conditions climatiques, on estime qu'il ne faut pas compter sur une récolte supérieure à 20 000 tonnes. L'année 1976 avait déjà été marquée par une vague de sécheresse suivie d'inondations qui avait réduit la production rizicole de moitié (*le Monde* du 3 décembre 1976).

L'imprévoyance des cadres

Le rapport note aussi l'imprévoyance des cadres locaux « *qui n'ont pas jugé utile de prendre des mesures préventives du fait du caractère exceptionnel de la sécheresse* ». Il mentionne « *l'absence quasi totale de moyens systèmes d'irrigation, la pénurie de semences et celle d'insecticides* ».

L'aide technique et matérielle de l'Union soviétique, dont l'influence n'a cessé de croître au Laos depuis deux ans, n'a apparemment pas suffi à pallier ces carences. Le rapport n'en fait d'ailleurs pas mention.

« *Pour éviter la famine qui résulterait de la sécheresse* », le gouvernement s'est donc décidé à faire appel à « *une aide extérieure d'urgence* ». Il a pris parallèlement des mesures pour encourager immédiatement les cultures alimentaires de substitution : maïs, soja, haricots. Selon ses estimations « *les besoins alimentaires de la population pourraient être satisfaits jusqu'en mars 1978* ». Mais il aura alors besoin de 367 000 tonnes de céréales pour lui permettre d'attendre, sept mois durant, la récolte de riz de novembre. Les autorités ont demandé que le tiers de ce tonnage leur soit fourni en farine de blé destinée aux besoins des populations urbaines et suburbaines — estimées à un million d'habitants, sur quelque trois millions de Laotiens.

On apprend d'autre part, à Bangkok, que la F.A.O. a mis en place six projets d'urgence, d'une valeur globale de quelque 350 000 dollars, pour venir en aide au Laos. Ces projets portent sur l'envoi d'experts et la formation de cadres locaux. Le Centre de coordination des opérations de secours de la F.A.O., qui avait été mis sur pied pour coordonner les aides internationales lors de la sécheresse au Sahel, a été chargé d'une nouvelle mission au Laos.

R.-P. P.

THAILANDE : inquiétude devant l'afflux continu de réfugiés

De notre correspondant

Une centaine de réfugiés ayant fui les pays de l'ancienne Indochine depuis la victoire des communistes en 1975 ont quitté Bangkok pour les Etats-Unis il y a quelques jours. Environ quatre-vingt-dix mille réfugiés vivent actuellement en Thaïlande dans des camps créés avec l'aide du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.). Les Laotiens sont les plus nombreux : soixante-dix mille environ. Mais les Vietnamiens continuent d'arriver par bateaux dans des conditions dramatiques. Outre les drames humains, l'afflux des réfugiés crée de sérieux problèmes pour la Thaïlande, principal — mais provisoire — pays d'accueil.

Bangkok. — Les personnes qui ont quitté Bangkok le 19 septembre constituent l'avant-garde d'un nouveau contingent de quinze mille réfugiés indochiniois que Washington a récemment décidé d'accueillir. Depuis 1975, les Etats-Unis en ont accepté quelque cent quarante-six mille. Les trois quarts avaient fui Saigon en avril 1975, lors de l'évacuation de la ville par les Américains. Selon le nouveau programme fédéral, dix mille réfugiés seront « sélectionnés » en Thaïlande (1). Les cinq mille autres seront essentiellement des Vietnamiens ayant fui par voie de mer dans les pays proches (Malaisie, Indonésie, Singapour, Philippines, Japon, Hongkong), où ils continuent à débarquer au rythme d'environ cinq cents par mois, selon M. Thomas Barnes, chargé de la coordination du programme des réfugiés à l'ambassade des Etats-Unis à Bangkok.

Les pays riverains de la mer de Chine du Sud s'irritent de plus en plus de ces « naufragés à problèmes » que les courants portent jusqu'à leurs rivages. Pour s'en débarrasser, à diverses reprises, ils les ont fait remorquer en haute mer après leur avoir fourni des vivres et du carburant. Aujourd'hui, après les protestations suscitées par ces pratiques, la plupart des gouvernements concernés tolèrent les réfugiés lorsqu'ils ont obtenu de l'Organisation internationale l'assurance qu'elle participera à leur frais d'hébergement et qu'elle les dirigera au plus tôt vers des pays tiers.

La légendaire solidarité des gens de mer semble souvent sombrer au large des côtes de l'Indochine. Depuis plus de deux ans, on ne compte plus le nombre de cargos qui ont passé leur route sans que l'équipage s'émeuve des signaux de détresse lancés par des fugitifs perdus sur l'océan. En août, seize Vietnamiens ont dérivé pendant vingt-cinq jours à la suite d'une avarie de moteur. Pas moins de vingt-sept navires battant pavillon de toutes nationalités sont passés à proximité de leur barque sans s'arrêter, ont-ils ensuite raconté. Le vingt-huitième, un cargo indonésien, les a conduits à Djakarta. Combien n'auront pas cette « *chance* » ?

Une affaire politique

Pour les pays riverains, et, notamment pour ceux de l'ASEAN (2) non communistes, le problème des réfugiés est aussi politique : ils craignent que le seul fait d'accueillir ceux-ci sur leur sol soit de nature à envenimer leurs relations avec leurs voisins communistes. D'autre part, certains — la Malaisie, l'Indonésie et la Thaïlande notamment — ont laissé percer leur hantise de possibles « *infiltrations communistes* » par le biais des réfugiés. A cela, M. Barnes répond : « *Je pense que si le Vietnam voulait envoyer des espions à l'extérieur, il ne choisirait pas de les mettre dans des barques de pêcheurs au risque de les voir sombrer.* »

Au demeurant, les gouvernements des pays d'accueil ne manquent pas d'exploiter les drames des exilés volontaires pour brandir le spectre du communisme et de ses méfaits. C'est une bonne opération de guerre psychologique, surtout pour la Thaïlande et pour la Malaisie, aux prises avec les maquis communistes.

C'est la Thaïlande qui supporte le fardeau le plus lourd. Même avec les douze millions et demi de dollars votés par les Nations unies cette année au H.C.R., le fait d'accueillir, bon gré mal gré, près de cent mille réfugiés sur son territoire pose des problèmes d'organisation.

Lundi dernier, alors que leurs compatriotes admis aux Etats-Unis partaient pour San-Francisco soixante-quinze Vietnamiens recueillis en mer par un cargo norvégien, arrivèrent à Bangkok. D'autres sont venus ce jour-là par voie de terre, du Laos et du Cambodge. Pour endiguer ce flot dont on ne voit guère la fin, et dont une partie échappe aux filières officielles pour se perdre dans les campagnes, le gouvernement thaïlandais s'efforce de mettre sur pied des mesures dissuasives. Mais quels résultats peut-on en attendre, alors que plus de mille réfugiés arrivent encore chaque mois du Laos ? Ils n'ont qu'à traverser le Mékong, qui forme la frontière sur plusieurs centaines de kilomètres, dans des régions boisées et peu peuplées, difficiles à contrôler.

Le gouvernement de Bangkok soulève le problème dans chaque forum international. Il l'a fait lors de la conférence « au sommet » de l'ASEAN à Kuala-Lumpur, au début août. Il compte recommencer en octobre à l'ouverture de la trente-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations unies. Il n'est pas impossible que le ministre des affaires étrangères thaïlandais, M. Upadit, saisisse l'occasion pour s'entretenir avec les représentants du Vietnam, du Laos et du Cambodge de cette question.

La Thaïlande ne saurait garder indéfiniment sur son territoire des milliers de réfugiés venus de pays dont traditionnellement la population a peu de points communs avec celle de l'ancien Siam. Aussi fait-elle appel à la communauté internationale et plus particulièrement aux pays riches « *qui ont de l'espace* », l'Australie et le Canada, par exemple.

Jusqu'à présent, les Etats-Unis et la France ont fourni l'effort le plus important, acceptant chacun, depuis août 1975, environ vingt-cinq mille réfugiés. L'Australie vient d'annoncer son intention d'en recevoir de mille cinq cents à deux mille. Le Canada étudie quatre cent cinquante « cas » ; la Nouvelle-Zélande a « sélectionné » quatre cent vingts personnes ; le Danemark cinquante. Cependant, même avec le nouveau programme américain, et en supposant que la France continue à accorder l'asile à un millier de réfugiés par mois environ, on reste loin du compte.

Mauvaise humeur à l'égard de Washington

« *Les Etats-Unis paient, « sélectionnent », mais nous laissent l'essentiel sur les bras* », dit-on fréquemment au sujet des réfugiés dans les milieux dirigeants de la région, agacés par les critiques de l'administration Carter sur la question des droits de l'homme. On fait remarquer, avec humeur, que, sans l'intervention des Etats-Unis au Vietnam, au Laos et au Cambodge, puis leur « *lâchage* » des régimes qu'ils avaient mis en place dans ces trois pays, le problème des réfugiés n'existerait pas aujourd'hui.

L'homme fort du régime de Bangkok, le général Kriangsak, a ainsi esquissé devant la presse internationale, en juillet dernier, l'état d'esprit de la Thaïlande — et celui d'autres gouvernements de la région — à l'égard de Washington sur ces questions : « *Les Etats-Unis n'ont rempli leurs obligations à l'égard des réfugiés que dans une mesure limitée et de pure forme. L'Amérique ne doit pas oublier que le problème des réfugiés en Thaïlande est un problème qui concerne aussi les droits de l'homme et la liberté.* »

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(1) Ceux qui ont des parents aux Etats-Unis, ceux qui ont travaillé avec le gouvernement de Washington ou avec des firmes américaines, ceux qui ont occupé des postes importants dans leurs gouvernements, ceux qui ont été formés par les Etats-Unis soit aux Etats-Unis, soit dans un pays tiers.

(2) Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande.



هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

Bonn se félicite de la visite de M. Poniatowski

M. Michel Poniatowski, représentant personnel de M. Giscard d'Estaing, s'est rendu à Bonn jeudi 22 septembre. Il a eu un entretien avec le chancelier Helmut Schmidt à propos de l'affaire Schleyer.

Au cours de la visite officielle qu'il effectue en Suisse, M. Walter Scheel, président de la R.F.A., a évoqué, jeudi, à Berne, l'enlèvement du président du patronat ouest-allemand. « Même dans sa lutte contre les démons du négativisme, a-t-il déclaré, la République fédérale d'Allemagne reste l'Etat le plus libéral jamais réalisé en Allemagne. »

D'autre part, M. Helmut Kohl, président de la C.D.U. (démocrates-chrétiens), a estimé, au cours d'une réunion à Berlin-Ouest, qu'il faudrait envisager de modifier la Loi fondamentale de la R.F.A. si un amendement doit permettre de lutter plus efficacement contre le terrorisme. Il a accusé les libéraux et les sociaux-démocrates d'avoir « relâché leur vigilance face aux ennemis de l'intérieur ».

De notre correspondant

Bonn. — En faisant, jeudi 22 septembre, une visite-éclair dans la capitale fédérale, M. Poniatowski a sans doute contribué à dissiper les nuages qui obscurcissaient, depuis l'enlèvement de M. Schleyer, l'image des relations franco-allemandes dans de nombreux esprits outre-Rhin. La semaine dernière, le coup de téléphone de M. Giscard d'Estaing au chancelier Schmidt avait déjà réconforté les dirigeants de Bonn. La visite de l'ancien ministre de l'intérieur, envoyé personnel du président français, renforce encore la satisfaction que l'on éprouve dans la capitale fédérale devant la sympathie manifestée par Paris.

M. Poniatowski s'est entretenu non seulement avec le ministre de l'intérieur, M. Maihofer, mais aussi avec le chancelier Schmidt. La déclaration, que le représentant de la France a remise à la presse avant de se rendre à la chancellerie, laisse clairement apparaître le double but de cette visite.

Il s'agissait, tout d'abord, d'un geste de solidarité à l'égard de la République fédérale, au moment où celle-ci est confrontée aux problèmes posés par le terrorisme. En même temps, il convenait de réaffirmer clairement la résolution des autorités policières françaises de coopérer avec l'Allemagne de l'Ouest dans le combat contre les groupes terroristes. *« Ce que l'on doit savoir en République fédérale*, lit-on dans la déclaration de M. Poniatowski, *c'est que le gouvernement français met tout en œuvre pour appuyer l'action des autorités allemandes. »*

Cette prise de position est naturellement interprétée à Bonn comme la confirmation que les autorités françaises s'efforcent de retrouver Me Croissant, dont l'Allemagne fédérale a demandé l'extradition. Encore certains commentateurs ouest-allemands se demandent-ils eux-mêmes si, dans l'état actuel de l'affaire Schleyer, Bonn et Paris ont vraiment intérêt à mettre immédiatement la main sur l'avocat, auquel on reproche une complicité avec les organisations terroristes.

Les Allemands continuent, d'autre part, d'être surpris et choqués par des commentaires de la presse française présentant leur pays comme un Etat oppresseur et antidémocratique. La déclaration de M. Poniatowski visait donc aussi à convaincre le public d'outre-Rhin qu'il ne s'agirait là que de « *quelques prises de position individuelles en France* », et de « *quelques articles isolés* ». En fait, a affirmé M. Poniatowski, « *l'immense majorité des Français partage l'émotion et comprend la répulsion du peuple allemand devant les événements récents* ».

Une autre hypothèse encore a pu être évoquée au cours de la visite de M. Poniatowski dans la capitale ouest-allemande : certains journaux de la République fédérale suggèrent, en effet, que M. Schleyer, dont la police allemande semble avoir été incapable jusqu'ici de retrouver trace, aurait été transféré par ses ravisseurs sur le territoire français. Dans les milieux officiels, on déclare toutefois qu'il ne s'agit là que d'une hypothèse dépourvue pour l'instant de tout fondement.

JEAN WETZ.

● *M. Schmidt : pas de moratoire nucléaire !* — Le chancelier d'Allemagne fédérale, Helmut Schmidt, s'est déclaré opposé à « *tout moratoire* » sur la construction de centrales nucléaires en R.F.A. dans une interview accordée jeudi 22 septembre à la seconde chaîne de télévision allemande. — *(A.F.P.)*

La question de Mayotte a été inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée de l'O.N.U.

Le Cambodge sera privé de son droit de vote à l'ONU, en application de l'article 19 de la Charte, qui stipule qu'un Etat membre n'ayant pas payé sa cotisation pendant deux ans, se voit infliger cette sanction. Le Cambodge refuse de payer les 36 984 dollars qui lui sont réclamés, faisant valoir que cette dette a été contractée par une délégation « *illégitime* », celle de la République khmère qui avait représenté le pays à l'ONU de 1970 à 1975. M. Waldheim espère toutefois qu'il sera possible d'aboutir à un compromis avec le ministre cambodgien des affaires étrangères, attendu à New-York le 7 octobre.

Jeudi, d'autre part, le bureau de l'Assemblée générale de l'ONU a adopté une liste de cent vingt-six sujets qui seront débattus au cours de la session. Trois questions seront pour la première fois évoquées : une proposition de Grenade visant à la création d'un organisme des Nations unies chargé d'étudier les objets volants non identifiés, une proposition de révision du processus de conclusion des traités multilatéraux, et une question proposée par l'Egypte concernant « *les récentes mesures israéliennes illégales visant à modifier le statut juridique, la nature géographique et la composition démographique des territoires arabes occupés* ».

Deux des cent vingt-six questions inscrites ont fait l'objet d'un vote : la question de Timor a été inscrite par 9 voix pour et 1 voix contre (Indonésie) et 10 abstentions (Colombie, Danemark, Equateur, France, Guatemala, Iran, Etats-Unis, Pays-Bas, Pérou et Royaume-Uni). La question de Mayotte a été inscrite par 16 voix contre 1 (France) et 5 abstentions (Danemark, Guatemala, Pays-Bas, Etats-Unis et Royaume-Uni).

Le débat sur la Namibie a été déclaré prioritaire et interviendra en séance plénière après le débat général, qui s'ouvrira le 26 septembre et sera clos le 13 octobre. La section se terminera le 20 décembre.

D'autre part, notre correspondant, Louis Wiznitzer, nous câble qu'une étude, concernant la course aux armements et les dépenses militaires, préparée par les experts de treize pays dont la France, a été remise à M. Waldheim. Elle affirme que ni les accords SALT ni ceux d'Helsinki n'ont freiné la course aux armements. Elle critique l'ONU elle-même « *dont les efforts dans ce domaine ont été inadéquats* ». M. Bjornested, secrétaire général adjoint, a déclaré que ce rapport n'incitait pas à l'optimisme quant à la possibilité de ralentir la course aux armements à court terme.



Le président de la République reçoit les lettres de créance des nouveaux ambassadeurs du Mexique, de Malaisie, du Nigéria et du Libéria

Le président de la République a reçu, jeudi 22 septembre, les lettres de créance des ambassadeurs du Mexique, de Malaisie, du Nigéria et du Libéria.

Mexique

A l'allocution de l'ambassadeur du Mexique, M. Horatio Flores de la Pena, M. Giscard d'Estaing a répondu en soulignant le désir de la France de promouvoir une politique d'indépendance nationale et de renforcer la coopération bilatérale.

[« Le Monde » daté 19-20 juin a publié une biographie de M. de la Pena.]

Malaisie

Le Raja Tan Sri Aznam, ambassadeur de Malaisie, s'est félicité « *des efforts faits par la France pour faire naître le dialogue entre les nations du monde et pour chercher à résoudre les problèmes par des solutions politiques et économiques plutôt que par des solutions militarisées* ».

[Né à Perak en 1928, M. Aznam a fait ses études à l'université de Canberra (Australie). Entré dans la carrière diplomatique en 1957, il a été en poste en Thaïlande, au Caire et à la direction des affaires politiques et de l'information du ministère des affaires étrangères, avant de représenter son pays aux Nations unies (1967). Haut commissaire en Inde (1969), ambassadeur au Japon (1971), il était, avant d'être nommé à Paris, ambassadeur à Moscou (1974) et également accrédité en Bulgarie, en Hongrie, en Mongolie, en Pologne et en Roumanie.]

Nigeria

L'ambassadeur du Nigeria, M. George Dove-Edwin, a déclaré : « *Nous attendons avec un vif esprit de collaboration la prochaine visite de M. de Guiringaud à Lagos. (...) Le début de ma mission coïncide avec l'élaboration de votre nouvelle politique envers l'Afrique du Sud (...) dans la ligne de la plus haute tradition française* ».

[M. Dove-Edwin est né en 1928. Après des études secondaires à Calabar, puis universitaires en Grande-Bretagne, il a été affecté en 1949 au ministère du travail. Entré dans la carrière diplomatique en 1958, il a occupé des postes en Sierra-Leone, aux Etats-Unis (1961), en Egypte (1962) et au ministère des affaires étrangères à Lagos. Ambassadeur en Inde (1966), au Japon (1968) il était, après un nouveau séjour à Lagos, ambassadeur en Suède depuis 1976.]

Libéria

A Mme Neh Dukuly-Tolbert, qui se félicitait des bonnes relations entre la France et son pays, M. Giscard d'Estaing a répondu, comme il l'avait fait à l'adresse des autres ambassadeurs, en insistant sur l'indépendance et la coopération économique et culturelle, qui « *aide à la formation des hommes* ».

[Mme Dukuly-Tolbert est une linguiste. Née en 1935 à Monrovia, elle a poursuivi ses études en Suisse puis à l'université de Madrid et à la Sorbonne. En 1975 elle a été chargée d'affaires à la mission du Liberia à l'UNESCO.]

MM. SAUVAGNARGUES ET DE LEUSSE ÉLEVÉS A LA DIGNITÉ D'AMBASSADEUR DE FRANCE

MM. Jean Sauvagnargues, ancien ministre des affaires étrangères, ambassadeur à Londres, et Bruno De Leusse, ambassadeur à Moscou, ont été élevés à la dignité d'ambassadeur de France, au cours du conseil des ministres réuni le 21 septembre.

M. DE GUIRINGAUD SE RENDRA EN VISITE OFFICIELLE AU CANADA LES 5 ET 6 OCTOBRE

M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères (qui partira le 25 septembre pour New-York, où il participera à l'Assemblée de l'ONU), se rendra en visite officielle au Canada les 5 et 6 octobre. A Ottawa, il s'entretiendra avec son collègue canadien, M. Jamieson, et avec M. Trudeau. Le 6 octobre, il se rendra au Québec avant de regagner New-York.

D'autre part, M. W.R. Bennett, premier ministre de la Colombie britannique, la province la plus occidentale du Canada, accompagné des ministres provinciaux des finances et du développement, MM. Wolff et Phillips, est arrivé jeudi 22 septembre en visite officielle à Paris, au terme d'un voyage en Europe qui l'a conduit à Londres, Bruxelles, Bonn et Genève. Ses entretiens ont un caractère principalement économique, la Colombie désirant accroître ses ventes de matières premières à l'Europe. M. Bennett rencontre notamment MM. Rossi, ministre du commerce extérieur ; Taittinger et Rufenacht, secrétaires d'Etat aux affaires étrangères et à l'industrie ; F. Ceyrac, président du C.N.P.F. et, samedi matin, M. Barre.

Rappelons que le premier ministre du Québec, M. René Levesque, viendra en visite officielle à Paris les 3 et 4 novembre.

Le désarmement sera désormais un des thèmes de la politique française

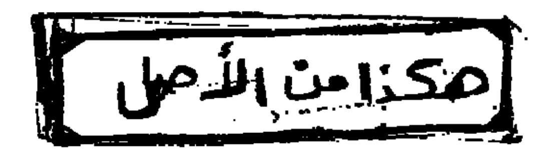
déclare M. Giscard d'Estaing

M. Giscard d'Estaing a présidé jeudi 22 septembre une réunion de travail consacrée au désarmement, à laquelle participaient notamment MM. Barre, de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, Bourges, ministre de la défense, et les généraux Méry, chef d'état-major des armées et Rhenter, secrétaire général de la défense nationale. Le communiqué déclare : « *Le président de la République a indiqué, au cours de l'année 1977, que la politique extérieure de la France serait marquée par des initiatives dans deux domaines : les problèmes liés aux dangers de prolifération nucléaire ; la contribution de la France à une politique générale de désarmement.*

» Sur le premier point : on sait que la France a défini, au cours de six conseils de politique extérieure nucléaire, sa politique ; que les dangers de la prolifération nucléaire ont fait l'objet d'entretiens personnels du président de la République avec M Brejnev et le président Carter ; enfin, que la France vient récemment de faire connaître qu'elle acceptait, sous certaines conditions, de participer au programme international d'évaluation du cycle du combustible.

» Sur le second point, la question du désarmement a, elle aussi, été évoquée lors des entretiens du président de la République avec M. Brejnev et le président Carter, et le conseil des ministres du 24 août 1977 a été, en partie, consacré à l'examen de la position française en vue des prochaines réunions internationales sur ce sujet. C'est à la définition précise de cette position qu'a été consacrée la réunion de travail du jeudi 22 septembre 1977. Le président de la République a déclaré : « La France apportera sa » contribution réfléchie à l'action » internationale de réduction des » armements. Ce sera un des » thèmes de la politique extérieure de la France dans les » mois à venir. »

● *M. Simonet*, ministre belge des affaires étrangères, est arrivé jeudi 22 septembre en visite à Belgrade en tant que président en exercice du Conseil de la Communauté européenne. — *(A.F.P.)*



Le Monde

politique

LE NOUVEL ÉCHEC

Le symbole de l'union de 1972 est devenu

Il y a plusieurs mois, lorsque M. François Mitterrand était interrogé sur la nécessité d'actualiser le programme commun, il évoquait la jarre de Pandore (1). Il craignait qu'en rouvrant les discussions sur ses objectifs l'union de la gauche ne vole en éclats. On constate aujourd'hui combien ses craintes étaient fondées. Faut-il regretter l'épisode actuel ou se féliciter, au contraire, que la crise se soit ouverte avant que la gauche n'ait eu à assumer les responsabilités de la gestion gouvernementale ?

Si les négociations engagées entre MM. Fabre, Marchais et Mitterrand sont totalement dans l'impasse, aucun des dirigeants des trois partis de gauche ne veut conclure à la rupture de l'alliance. Chacun veut espérer que les discussions vont pouvoir reprendre.

De fait, il semble que si un compromis pouvait être dégagé sur le chapitre des nationalisations les autres dossiers en suspens trouveraient une solution sans trop de difficultés. Le cas de la défense est, à ce propos, particulièrement frappant. Les négociateurs communistes affirment que le P.S. cherche à imposer l'idée d'un référendum sur le nucléaire alors que les délégués socialistes jurent leurs grands dieux qu'il n'en est rien et rappellent que M. Mitterrand, mercredi sur Antenne 2, a publiquement renoncé à maintenir sa proposition. Autant dire que le P.S. soupçonne le P.C.F. d'avoir cherché l'échec.

On peut aussi penser que les communistes, qui avaient le sentiment d'être bloqués dans une impasse, ont voulu maintenir un nombre maximum de divergences afin d'être plus à l'aise pour expliquer dans le pays et surtout dans le parti le nouvel échec des négociations.

Depuis quarante-huit heures, en effet, les négociateurs avaient une attitude ambivalente. D'une part ils manifestaient leur volonté de parvenir à un accord, d'autre part ils se préparaient à une campagne d'explication en cas d'échec.

Comment a-t-on pu en arriver là ? Le programme commun, qui était le symbole de l'union, apparaît aujourd'hui comme un piège. Ceux qui l'on signé découvrent cinq ans plus tard qu'ils ne font pas la même lecture du contrat. Pourtant, ce contrat n'a pas changé (il n'a pas eu le temps de changer). Ce sont les intentions des signataires qui ont évolué. En 1972, l'objectif essentiel était de s'unir. Cette volonté politique l'emportant sur les autres considérations et la question des nationalisations fut réglée relativement facilement, compte tenu de l'écart existant déjà entre les propositions communistes qui en voulaient beaucoup et celles des socialistes qui n'en voulaient pas, ou presque pas.

L'union s'est faite sur un programme qui n'était perçu alors que comme un constat d'alliance pour le présent et pour l'avenir. A partir de là, et en raison de l'énorme propagande faite par le P.C., le programme commun en tant que tel a connu un succès imprévu : il est devenu un des éléments-clés de la politique française. Cependant, dans ce document-symbole, c'était encore l'adjectif — commun — qui primait. Il signifiait que les socialistes et les

(1) Pandore, personnage de la mythologie grecque, a été envoyée aux hommes par Zeus comme châtiment, après que Prométhée eut dérobé le feu au ciel. Elle est en possession d'une jarre contenant tous les maux. Après avoir épousé Epiméthée, le frère de Prométhée, elle soulève le couvercle de la jarre, répandant tous les maux sur la terre.

LE FILM DE LA JOURNÉE

Les trente négociateurs se retrouvent, jeudi 22 septembre, à 10 heures, au siège du comité central du P.C.F., place du Colonel-Fabien. Ils décident de conserver la méthode de travail adoptée depuis le début de leurs rencontres « au sommet », et ils continuent donc de relire le projet de programme actualisé élaboré durant l'été par le « groupe des quinze ». Le dossier des nationalisations, sur lequel les désaccords persistent, est, en conséquence, réservé.

L'accord ne se réalise pas pour autant sur les nouveaux sujets en discussion. Communistes et socialistes ne parviennent à s'entendre ni sur l'assiette, ni sur le taux de l'impôt sur le capital et les grandes fortunes. MM. Marchais et Herzog reprochent à leurs interlocuteurs socialistes de vouloir protéger le grand capital. Un autre accrochage oppose le secrétaire général du P.C.F. à M. Pierre Mauroy lors de la discussion sur le mode de scrutin. Le maire de Lille explique que l'application de la représentation proportionnelle n'a pas de sens pour des élections cantonales, puisqu'il s'agit d'un scrutin uninominal tendant à désigner le représentant du canton à l'assemblée départementale. Il se fait rabrouer par M. Marchais.

En revanche, quelques accords sur des points mineurs interviennent. M. Crépeau, vice-président du M.R.G., fait accepter l'introduction d'un chapitre sur les problèmes de la mer, chapitre qui reste cependant à rédiger. Le P.S. approuve un texte sur la propriété privée qui avait été présenté au « groupe des quinze » par le M.R.G. et le P.C.F. et que les socialistes avaient réservé dans un premier temps. Sur les DOM-TOM, le P.S. retient le projet de texte qu'il avait élaboré afin qu'il puisse être amélioré.

Le premier incident sérieux

Le premier incident sérieux surgit avec l'examen du chapitre consacré à la défense. M. Jean Kanapa, membre du bureau politique du P.C.F., défend le rapport qu'il avait présenté le 11 mai devant le comité central de sa formation. Il explique que ses partenaires n'ont pas bien compris la position du P.C.F. et il reproche à M. Mitterrand d'avoir qualifié « d'ubuesque » son rapport lors du comité directeur du P.S. du 19 septembre. Le premier secrétaire du parti socialiste répond que le « rapport Kanapa » remet en cause la présence de la France au sein de l'alliance atlantique, et que si tel n'est pas son objectif, alors il est « ubuesque ».

M. Marchais rappelle que c'est à contrecœur que le P.C.F. a accepté la force de dissuasion nucléaire. Il reproche aux socialistes d'avoir porté des jugements sur la manière dont le parti communiste a modifié sa position sur ce sujet et leur demande de ne pas se mêler de la vie interne du P.C.F.

Evoquant l'idée d'un référendum sur le nucléaire lancée par M. Mitterrand, M. Marchais la trouve démagogique, car il n'est pas, explique-t-il, possible de répondre par oui ou par non à de tels problèmes.

M. Mitterrand rappelle qu'il ne fait pas de ce référendum la condition d'un accord et qu'il l'a dit publiquement la veille sur Antenne 2. M. Luchaire, membre de la délégation radicale de gauche, observe que les Français sont mal informés sur les questions nucléaires et propose que la gauche au pouvoir développe une campagne dans ce sens. M. Fiterman lui reproche alors de vouloir *« réintroduire par la fenêtre l'idée de référendum »*. M. Marchais juge qu'il y a, là encore, désaccord, et il fait réserver ce chapitre.

Les négociateurs terminent leur tour d'horizon général par le Proche-Orient et reconnaissent le droit à l'existence d'un Etat palestinien. Ils n'arrêtent toutefois pas le libellé de ces dispositions.

A la demande de M. Marchais, les trente délégués reviennent sur la question des nationalisations. M. Fabre envisage une nouvelle suspension des travaux pour quelques jours. Les socialistes demandent à poursuivre la séance de nuit et annoncent qu'ils ont des propositions à faire.

A 18 h. 30, les négociateurs décident de suspendre leurs travaux jusqu'à 21 h. 30. M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F., rend compte, schématiquement, aux journalistes des discussions qui se sont déroulées. Il déclare : *« Les interventions des chefs de délégations ont confirmé que nous avions raison d'être inquiets hier soir. Nous avons avancé des propositions nouvelles, effectué un important effort de conciliation et fait preuve du maximum de bonne volonté. Nos partenaires continuent d'avancer leurs propositions de départ, qui sont en retrait sur le programme commun. Nous attendons des propositions nouvelles. »*

Interrogé sur l'évolution des positions en matière de défense, M. Fiterman ajoute : *« La discussion semblait pouvoir aboutir à un accord. Au dernier moment, nous nous sommes heurtés à l'exigence d'inscrire dans le texte, sous une forme ou sous une autre, l'idée de référendum. Cette idée nous la rejetons. Il n'y a pas d'accord. »*

De son côté, M. Claude Estier, membre du secrétariat du P.S., indique :

« Nous sommes persuadés que Georges Marchais veut l'union de la gauche. Nul ne peut dire que nous ne la voulons pas. Nous n'avons pas changé nos positions, celles-ci sont fondées sur l'union de la gauche et nous espérons un résultat positif des conversations. »

Répondant aux questions des journalistes, M. Estier, qui se refuse à parler de *« rupture »*, souligne : *« Nous ne pouvons pas accepter que l'on dise que nous sommes en retrait par rapport au programme de 1972. Nous sommes partisans des nationalisations des neuf groupes inscrits dans ce programme. »*

M. FABRE : pas d'accord à n'importe quel prix

Invité, à 20 heures, du journal de TF 1, M. Robert Fabre réaffirme le désir des radicaux de gauche de parvenir à un accord, mais, ajoute-t-il, *« pas à n'importe quel prix »*. *« Si nous avons demandé, il y a huit jours, une suspension des travaux, c'est parce que nous avions immédiatement touché du doigt le problème. Il ne faut pas parler simplement de nationalisations, il faut parler du secteur privé. Le problème est celui d'un choix de société. Le parti communiste, c'est vrai, a fait quelques pas. Il n'en reste pas moins très loin de ce que nous souhaitons. Il ne s'agit pas d'étendre à l'infini les nationalisations. Nous avons accepté la nationalisation de quelques filiales qui répondent à la définition constitutionnelle et sont donc soit des services publics, soit des monopoles de fait. Il existe un autre système que la nationalisation, c'est la prise de participation.*

» En se ralliant aux propositions du P.S., le M.R.G. a fait un pas. C'est une proposition nouvelle en ce qui nous concerne. »

Evoquant le problème de la clause du programme commun qui permet aux salariés de demander la nationalisation de leur entreprise, M. Robert Fabre déclare : *« Nous avons fait un nouvel effort. Nous acceptons une nouvelle rédaction. »* Les radicaux de gauche sont disposés à admettre cette clause si le champ des nationalisations reste clairement limité aux entreprises en situation de monopole de fait ou assurant un service public.

Le président du M.R.G. ajoute qu'au cours de la négociation des progrès semblaient avoir été effectués en matière de politique étrangère et de défense. *« Nous nous sommes heurtés,* explique-t-il, *aux positions du P.C. Ce qui nous a surpris, c'est que les communistes refusent une grande information des Français et un débat sur ce thème. »*

En conclusion M. Fabre note : *« On se retrouve, c'est vrai, dans des positions assez figées. Jusqu'au dernier moment tout est possible. »*

M. MARCHAIS : il dépend de vous, François Mitterrand qu'un accord soit signé

Au même moment, dans le cadre du journal d'Antenne 2, M. Georges Marchais déclare à propos des négociations de l'après-midi : *« François Mitterrand n'a rien proposé du tout. Sa proposition est la même que celle effectuée par le P.S. dans le cadre du « groupe des quinze ». Elle aboutit à un abandon des positions qui nous étaient communes en 1972. Il ne s'agit donc pas d'une surenchère du parti communiste. Toute la discussion porte sur la défense du programme commun. Le parti socialiste renonce au programme commun sur le plan des nationalisations. Il ne veut plus les appliquer en ce qui concerne les neuf grands groupes.*

» Je suis encore plus inquiet qu'hier. Le P.S. et le M.R.G. n'ont pas répondu à notre appel. Nous sommes allés à la limite des compromis que nous pouvions faire. Le P.S. dit qu'il n'a aucune proposition nouvelle à faire. Ceux qui n'ont pas la volonté politique d'aboutir sont ceux qui ne cherchent pas de compromis. La décision du P.S. de revenir en arrière est totalement incompréhensible pour moi.

» Le problème de l'unité n'est pas nouveau. Tout a commencé il y a treize ans. J'ai été le premier interlocuteur du parti socialiste. A l'époque c'était Guy Mollet. J'ai travaillé ensuite des années avec Alain Savary.

» Tous ces efforts de plusieurs années que j'ai faits avec mon parti, avec des centaines de milliers de communistes qui ont diffusé des tracts, fait des discours, moi qui ai parcouru la France pendant les élections législatives, lors de l'élection présidentielle, quand nous avons fait de François Mitterrand le candidat unique de la gauche, vous voudriez que le secrétaire général du parti, la direction de mon parti, le parti tout entier, acceptent si facilement de remettre en cause tant d'années d'effort ?

» Il dépend de vous, François Mitterrand, qu'un accord soit signé ce soir ou demain et pour cela il vous suffit d'être fidèle à l'engagement que vous avez signé avec moi en signant le programme commun en 1972 : que soient nationalisées les filiales des neuf groupes dont nous avons convenu ensemble, que soit nationalisée cette sidérurgie où il y va de la vie d'une région, d'une centaine de milliers d'hommes. Je suis sûr que si nous débloquons la situation sur ce terrain capital, alors nous parviendrons à résoudre d'autres problèmes mais au moins que Mitterrand fasse un pas, un geste.

» Jamais, moi et mon parti, ne renoncerons à l'unité. Je suis sûr qu'elle triomphera. Nous voulons aller dans l'union à la bataille législative sur un bon programme commun. »

M. Georges Marchais indique ensuite qu'il a *« lu avec effarement »* une interview de M. Defferre, dans laquelle le maire de Marseille *« envisage froidement d'aller aux élections sans les communistes »*. Après avoir rappelé que la veille, sur la même chaîne de télévision, M. Mitterrand a lancé un appel aux militants et aux électeurs communistes *« par-delà le parti »*, le secrétaire général du P.C.F. déclare :

« Je m'adresse aux membres du P.S. et aux électeurs socialistes, et je leur demande : Reprenez et lisez le programme commun du parti socialiste, reprenez et lisez le programme commun, comparez ces deux documents à ce qu'est, aujourd'hui, l'attitude du P.S. sur le problème des nationalisations. (...) Est-ce moi qui ai changé ou François Mitterrand ?

» Nous n'avons pas, nous communistes, de stratégie de rechange. Il faut nécessairement l'union. J'espère que les dirigeants socialistes vont réfléchir. Est-ce que le P.S. a, lui, une stratégie de rechange ? C'est une question grave, mais je suis bien obligé de me la poser ce soir. Le P.S. peut faire la démonstration qu'il n'a pas de stratégie de rechange. Il suffit, pour cela, qu'il fasse un pas pour l'accord. »

M. DEFFERRE : le P.S. passerait peut-être à 40 % des voix

L'interview évoquée par le secrétaire général du P.C.F. est publiée dans *Paris-Match* daté 30 septembre. M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, maire de Marseille, déclare notamment :

« C'est vrai que les communistes effrayent beaucoup d'électeurs radicaux et même certains électeurs socialistes. Leur offensive récente, l'aspect répétitif de leurs attaques a créé, en outre, un climat désagréable qui renforce les inquiétudes et les hésitations des électeurs timorés.

» C'est vrai, à l'inverse, que les communistes se méfient de nous, socialistes. Ils nous soupçonnent de n'être au fond que des réformistes ou, comme ils disent de façon péjorative, des sociaux-démocrates. Cela explique sans doute leur volonté de nous enfermer à l'intérieur de certaines promesses et leur récente surenchère qui, bien sûr, a eu le triste effet d'accroître la méfiance réciproque.

» C'est vrai, enfin, que les radicaux de gauche ne se méfient pas seulement des communistes pour des raisons de programme mais aussi des socialistes pour des raisons électorales. Ils craignent que l'accord de candidature unique que nous avons conclu avec eux au sein de l'U.G.S.D. ne leur laisse que des miettes. »

Evoquant la possibilité d'un échec des négociations d'actualisation du programme commun, M. Defferre ajoute : *« Les partis de gauche iraient au combat avec des arguments distincts et sans accord de gouvernement. A ce jeu, l'union de la gauche serait globalement handicapée mais le parti socialiste verrait peut-être ses voix passer de 30 à 35 % ou 40 %.*

Question. — *Ne le souhaitez-vous pas ?*

M. Defferre. — *Non, car, au*

L'irréparable ?

(Suite de la première page.)

Si les radicaux de gauche se sont imposé une louable modération de langage, les communistes n'ont pas été les seuls, pendant les quatre mois d'escalade dont nous avons récemment publié la chronologie (*le Monde* du 15 septembre) à oublier que si « l'union est un combat », comme on aime à dire au P.C., elle ne doit surtout pas dégénérer en guerre de harcèlement. Compte tenu de la méfiance difficilement supportable que le P.C.F. nourrit à son égard, M. Mitterrand a-t-il été habile et bien inspiré d'évoquer, mercredi soir, à la télévision, le lointain mois de mai 1947 où Paul Ramadier s'était séparé de ses ministres communistes ?

La question fondamentale n'en reste pas moins posée ou plutôt relancée de savoir si le parti communiste est ou non désireux de reconduire l'accord qu'il avait signé le 27 juin 1972. Le comportement de ses dirigeants au cours de la journée de jeudi, que Thierry Pfister raconte et commente d'autre part, autorise les doutes les plus sérieux. N'est-il pas pour le moins étrange, par exemple, que M. Fiterman ait relancé la querelle provoquée par le projet d'un référendum sur la politique de défense alors que la veille M. Mitterrand avait clairement indiqué, devant des millions de téléspectateurs, qu'il ne faisait de cette affaire ni un préalable ni une condition *sine qua non* ?

Tout ayant été dit au cours des dernières semaines, et notamment dans ces colonnes, sur les raisons ou les arrière-pensées électorales respectives des frères ennemis de la gauche, les perspectives qui s'offrent à eux, s'ils ne parviennent pas à éviter la rupture, n'apparaissent guère souriantes.

En affirmant, depuis plusieurs semaines, que la gauche ne pouvait se permettre d'aller aux élections sans dire clairement ce qu'elle ferait en cas de victoire, et en se refusant à remettre en cause un programme qui était, depuis plus de cinq ans, celui de toutes ses composantes, le P.C.F. s'était placé sur une position forte, parce que claire et raisonnable. Il n'en est pas moins apparu, à travers divers sondages, que la responsabilité d'une rupture serait imputée à M. Marchais plus qu'à M. Mitterrand et nuirait, dans l'esprit de l'opinion publique, plus au P.C. qu'au P.S. Pourquoi se dissimuler qu'une fraction non négligeable de l'électorat de gauche, y compris de l'électorat socialiste, ne considérerait pas comme une catastrophe le retour du parti communiste dans le ghetto d'où il était parvenu à s'évader il y a une petite quinzaine d'années ? Lorsqu'il affirme, avec force, qu'il n'a pas de « stratégie de rechange », M. Marchais ne fait que dire la vérité, si ce n'est l'évidence. Le P.C.F. voudrait-il avoir une telle stratégie qu'il ne le pourrait pas. Il n'a le choix qu'entre l'union et l'isolement.

Une stratégie de rechange

Le parti socialiste, qui s'est enrichi ou alourdi, au cours des cinq dernières années, d'une clientèle très vaste, mais quelque peu composite, n'est évidemment pas dans la même posture. M. Gaston Defferre n'exclut pas, dans une interview à *Paris-Match* qui n'a pas du tout plu aux communistes, l'hypothèse de la mise en œuvre d'une stratégie de rechange. Si les partis de gauche allaient en ordre dispersé à la bataille électorale, explique-t-il, *« l'union de la gauche serait globalement handicapée, mais le parti socialiste verrait peut-être ses voix passer de 30 à 35 ou 40 % »*. D'où viendraient ces voix supplémentaires et quelle serait leur nature ? Un parti socialiste coupé du parti communiste ne serait-il pas condamné à faire tôt ou tard, ne fût-ce que pour ne pas perdre ses nouveaux électeurs, une politique sensiblement différente de celle du programme commun de gouvernement de la gauche ?

Pour l'immédiat, le P.S. se trouve dans une sorte d'impasse et l'on peut se demander ce que serait demain l'attitude de son électorat, non pas virtuel, mais actuel, s'il acceptait d'aller au-delà des concessions qu'il a faites jeudi et que ses partenaires communistes ont jugées dérisoires, voire inexistantes.

Une autre question se pose qui concerne la gauche tout entière : comment ses divers chefs de file ont-ils pu ne pas comprendre que la première de leurs obligations communes était de ne pas étaler leurs divergences sur la place publique avec le concours, fort peu innocent, de médias que l'on n'avait jamais vus aussi bien disposés à leur égard ?

Trop de mystère nuit assurément, et peut nourrir la suspicion, mais comment ne pas s'étonner de la frénésie avec laquelle les leaders de la gauche se sont précipités, jour après jour, heure après heure, depuis plus d'une semaine, vers les stations de télévision où ça les attirait ? Une heure et demie avant la reprise des négociations de jeudi, n'a-t-on pas vu MM. Marchais et Fabre tomber respectivement dans les pièges d'Antenne 2 et de TF 1 ? Les pauvres !

Evoquant le face-à-face télévisé du 15 septembre organisé dès le lendemain du premier échec du « sommet », M. Gaston Defferre livre dans son interview à *Paris-Match* une impression qui fut sûrement celle d'innombrables concitoyens du maire de Marseille : *« Quand j'ai vu l'autre soir Georges Marchais et Robert Fabre se disputer à la télévision, je n'ai pu m'empêcher de penser : « La » gauche est en train de perdre » dix mille voix par minute. »*

Ne fallait-il pas y penser plus tôt ? Que le P.C., le P.S. et le M.R.G. parviennent ou non à éviter que l'échec ne débouche sur la rupture, l'irréparable n'est-il pas consommé sur le plan électoral, à six mois du renouvellement de l'Assemblée nationale ?

RAYMOND BARRILLON.

M. ESTIER (P.S.) : nous n'avons pas l'intention de changer de programme.

M. Claude Estier, membre du secrétariat national du parti socialiste, a indiqué, vendredi 23 septembre, au micro de France-Inter : *« Nous avons été étonnés par le refus du parti communiste de créer les conditions d'une avancée dans le dialogue. Sur la défense, alors que les bases d'un accord existent, le P.C.F. a fait semblant de croire que nous voulions maintenir le référendum sur le nucléaire alors que François Mitterrand avait dit publiquement qu'il n'en fait pas la condition d'un accord. Pourquoi faire croire qu'il existe des divergences là où il n'y en a pas ? »*

M. Estier a conclu : *« Le programme commun est toujours le programme commun. Il a été actualisé et amélioré. C'est notre programme. Nous n'avons pas l'intention de changer de programme et encore moins de changer d'alliance. »*

هكذا من الأصل

LE NOUVEL ÉCHEC DU « SOMMET » DE LA GAUCHE

1972 est devenu un piège en 1977

communistes voulaient et pouvaient gouverner ensemble.

En 1977, cette perspective leur est offerte et, du coup, tout craque. C'est la notion de programme qui, désormais, va l'emporter. La nécessité d'actualiser le document de 1972 s'impose mais elle fait apparaître des divergences profondes sur la manière dont les alliés envisagent une gestion de gauche. Du programme commun, il ne reste que des ambiguïtés et chacun des partenaires tente de faire céder l'autre en imposant son interprétation, sa stratégie : Electorale pour le P.S., qui est assuré d'avoir par là une position dominante ; de contrôle de l'appareil économique pour le P.C., qui est bien armé pour cela si le champ des nationalisations est assez large.

Socialistes et communistes ont achoppé sur cette dualité d'intentions et de stratégie.

Il reste que le risque pris par le P.C. de ne pas aller au pouvoir après avoir tant œuvré pour cela et tant fait de concessions demeure, pour une part, inexplicable.

Déjà, le P.S. envisage qu'une crise interne, à la direction du parti communiste, a provoqué le raidissement constaté. Tout se passe comme si M. Marchais était obligé à l'égard de ses pairs, d'obtenir beaucoup plus qu'il n'apparaissait nécessaire il y a seulement trois mois. Face à cette situation, le P.S. va tenter de prouver sa bonne foi en se présentant sous la bannière du programme commun actualisé, qu'il considère toujours comme sien tandis que le P.C. l'accusera de l'avoir trahi.

Un programme commun qui, après avoir symbolisé l'union, incarne le divorce.

P. et A. L.

---

bout du compte, il serait plus difficile de gouverner.

Question. — *Supposons que le parti socialiste arrive effectivement en tête des élections avec 35 % des voix et que M. Giscard d'Estaing demande à M. Mitterrand d'être premier ministre. Quel serait alors le jeu des alliances, compte tenu du fait qu'il n'y aurait pa. de programme commun ?*

M. Defferre. — *Le parti socialiste, de toute façon, aura fait campagne contre les formations de l'actuelle majorité. Il serait immoral qu'il gouverne avec elles. Nous serions donc amenés à nous tourner vers les communistes en leur disant :* « Mettons-nous d'accord sur un contrat de législative. »

Question. — *Et ils acepteraient ?*

M. Defferre. — *Je l'espère.*

Les ultimes propositions du P.S.

Durant la suspension des négociations, M. François Mitterrand se concerte avec M. Gaston Defferre tandis que d'autres membres de la délégation socialiste s'appliquent à rédiger un document rassemblant les ultimes propositions du parti. Ce document est soumis aux deux autres délégations à la reprise des discusisons, à 21 h. 30, au siège du P.C.F. Ce document est le suivant :

« Le parti socialiste confirme sa volonté de mettre en œuvre les dispositions contenues dans le chapitre II de la deuxième partie du programme commun, signé en 1972, et intitulé : La démocratisation et l'extension du secteur public.

» En ce qui concerne l'industrie :

» 1) Le gouvernement procédera, dès son installation et conformément au programme commun, à la nationalisation des neuf groupes suivants : a) Dassault, Roussel-Uclaf, Rhône-Poulenc ; b) I.T.T. France, Thomson-Brandt, C.I.I.-Honeywel-Bull, Pechiney-Ugine-Kuhlmann, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, Compagnie générale d'électricité.

» En conséquence, la totalité des biens appartenant à ces neuf groupes, leurs actifs comme leurs participations dans quelque société que ce soit, seront transférés à la collectivité nationale.

» 2) Toutes les sociétés dans lesquelles un ou plusieurs de ces neuf groupes possèdent 98 % du capital au moins, deviendront des sociétés nationales. Cela représente, à notre connaissance, à la date du 1er janvier 1977, cent trente-huit sociétés industrielles et quatre-vingt-neuf sociétés à vocations diverses.

» La liste de ces sociétés sera annexée au programme commun.

» 3) La totalité des participations tant majoritaires que minoritaires détenues par les neuf groupes et qui touchent près de mille cinq cents entreprises, deviendront propriété de la collectivité nationale. Ainsi sera nationalisé, dans le strict respect du programme commun, tout ce que possèdent ces neuf groupes industriels. Les actions, détenues par des groupes ou des personnes non visés en 1972, ne sont pas concernées

» 4) Seront également nationalisées, par réintégration dans le champ d'application du programme commun, les sociétés qui, par des modifications de structure, ont voulu s'y soustraire depuis sa signature.

Il s'agit du groupe Alsthom-Atlantique et ses filiales, le Carbone Lorraine, L.M.T. et la Société des applications techniques de l'Ouest.

» 5) Par adjonction aux dispositions du programme commun de 1972, un nombre restreint d'autres filiales des neuf groupes industriels précités, représentant un élément nécessaire à la mise en œuvre de la stratégie industrielle et ayant un caractère de monopole ou de service public, seront transformées en société nationale.

» 6) En ce qui concerne la sidérurgie, le parti socialiste réaffirme sa volonté de procéder à des prises de participation majoritaires, soit par la conversion de prêts publics en actions au moyen d'augmentation de capital, soit par acquisition directe. Cette disposition vise les groupes Marine-Wendel, D.N.E.I.-Schneider, Chiers-Châtillon.

» Conformément à la déclaration préliminaire faite par François Mitterrand à la réunion « au sommet » du 14 septembre, la délégation socialiste confirme que la sidérurgie pourra faire l'objet à terme d'une appropriation sociale totale.

» 7) Dans le pétrole et l'automobile, la responsabilité particulière de la puissance publique se traduira par des prises de participation financières pouvant aller jusqu'à des participations majoritaires. Cette disposition vise : C.F.P.-Total C.F.R., Peugeot-Citroën.

» 8) Dans chaque société où l'Etat ou une collectivité publique ou une entreprise nationale contrôlera plus de 50 % du capital, les dispositions prévues pour l'extension des droits des travailleurs dans le secteur public seront applicables.

» Des lois spécifiques préciseront les conditions d'application de ces dispositions selon les différents secteurs d'activité.

» 9) L'ensemble des nationalisations industrielles et des prises de participation, appuyé par la nationalisation du crédit, représentera un puissant instrument pour la politique économique du gouvernement de la gauche. »

Au texte des propositions socialistes s'ajoute la liste des sociétés concernées. Comme la délégation du P.S. n'a pu faire dactylographier ses documents, les négociateurs perdent du temps à faire taper et tirer les listes. La délégation communiste et celle du M.R.G. consacrent ensuite une vingtaine de minutes à lire et étudier le texte. La reprise réelle des discussions ne se fait qu'à 23 heures.

M. Herzog (P.C.F.) estime que le texte du P.S. représente un certain progrès mais qu'il n'est pas très nouveau et ne correspond en tout cas pas au programme commun de 1972. M. Marchais l'interrompt pour affirmer que le P.S. n'apporte aucun élément nouveau et que le texte ne mérite pas d'être discuté. Il reproche aux délégués socialistes de trahir leurs engagements.

Les radicaux de gauche expliquent que les propositions socialistes ne sont pas acceptables par eux car elles vont au-delà du texte de 1972.

M. Mitterrand remarque la contradiction qui existe entre les appréciations communistes et radicales, et demande que l'on discute du texte en détail. M. Marchais répond qu'il n'y a rien à ajouter sur ce plan, et il se lance dans un plaidoyer vibrant en faveur de l'union de la gauche, rappelant la part qu'il a prise au succès de cette politique.

M. Fabre, qui préside la séance, demande aux chefs de délégations quelle suite ils entendent donner à ces échanges d'arguments et, d'un commun accord, ils décident de suspendre *sine die* les négociations.

La suspension des négociations

Vendredi 23 septembre, à 1 h. 20, MM. Claude Estier et Pierre Bérégovoy, membres du secrétariat du P.S., se rendent devant les journalistes rassemblés dans le premier sous-sol du bâtiment du comité central du P.C.F. M. Estier déclare que les trois délégations ayant constaté qu'il ne leur est pas possible de parvenir à un accord dans la soirée ont décidé d'interrompre leurs travaux. Il précise qu'aucun nouveau rendez-vous n'a été fixé et donne ensuite lecture du document déposé par la délégation socialiste à la reprise de la séance, à 21 h. 30. Il conclut : « *La délégation communiste n'a pas estimé pouvoir donner son accord à ces propositions.* »

M. FITERMAN : une mise en forme de dernière heure

Quelques minutes plus tard, MM. Charles Fiterman et Philippe Herzog, respectivement membres du secrétariat et du comité central du P.C.F., s'adressent aux journalistes. M. Fiterman déclare : « *Notre délégation attendait du P.S. et du M.R.G., sur le dossier des nationalisations, des propositions nouvelles susceptibles de débloquer la situation et correspondant à une application sérieuse du programme commun. Le court document qui nous a été remis n'est qu'une mise en forme de dernière heure des propositions que le P.S. fait depuis trois mois.*

» En ce qui concerne la sidérurgie, le P.S. s'en tient toujours à une prise de participation majoritaire. En ce qui concerne les neuf groupes industriels, le P.S. s'en tient à la nationalisation des sociétés-mères et des filiales à 98 %, ce qui fait que le capital privé restera installé dans la plupart des entreprises. Si on s'en tenait là, ne seraient pas nationalisés, par exemple : CIT-Alcatel, C.G.E.-Alsthom, la C.G.R., Océanic, Naphta-Chimie, l'Institut Mérieux, Comurhex...

» Cela n'a rien à voir avec une application sérieuse des dispositions définies par le programme commun en 1972. A la nationalisation réelle des neuf groupes le P.S. continue à substituer; pour l'essentiel, une prise de participation financière. Ces propositions ne peuvent constituer une base de discussion sérieuse, et moins encore une base d'accord. Le parti communiste demande à ses partenaires de réviser leur position.

» Il y a suspension des travaux. Pour ce qui nous concerne nous restons, à toute heure du jour et de la nuit, disponibles pour reprendre la discussion sur la base de propositions sérieuses. Nous ne raisonnons pas en termes d'épreuve de force. Il s'agit de savoir si les partis de gauche se doteront de l'instrument dont ils ont besoin. C'est notre seul objectif. L'accord ne peut pas conduire à une actualisation qui ne correspondrait pas aux nécessités du pays et qui, pis encore, constituerait une mise en cause de dispositions fondamentales du programme commun. »

Analysant le document du P.S., M. Philippe Herzog estime que les socialistes se sont bornés à ajouter à leurs précédentes propositions quelques dizaines de sociétés de services « *d'une importance tout à fait secondaire* ». Ces corrections découlent, explique-t-il, du fait que le P.C.F. avait, dans la négociation, fait apparaître des « *incohérences* » dans la première liste du P.S. rédigée, selon lui, « *à la hâte* ».

Les négociateurs socialistes se rendent alors rue de Bièvre et se réunissent durant une bonne heure dans le bureau de M. François Mitterrand. A leur sortie, ils s'abstiennent de toute déclaration nouvelle.

M. BEREGOVOY (P.S.) : le P.C. était décidé à ne pas examiner nos positions.

M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat du parti socialiste, a déclaré vendredi 23 septembre au micro d'Europe 1 : « *Le parti communiste, jeudi soir, était décidé à ne pas examiner nos positions.* » M. Bérégovoy, répondant à la question : « *Le P.C. a-t-il changé ?* », a affirmé : « *Le P.C. avait changé. Mais est-il maintenant en train de changer à nouveau ? Est-il en train de préférer être le plus fort au sein de la gauche plutôt que d'accepter de prendre, avec un grand parti socialiste, les responsabilités du pouvoir ? Telle est, effectivement, la question qui se pose. Et c'est au P.C. qu'il appartient d'y répondre.* »

POLITIQUE

LE NOUVEL ÉCHEC DU « SOMMET » DE LA GAUCHE

Le vrai dossier économique des nationalisations

(Suite de la première page.)

Cela ne change pourtant guère la nature économique du dossier ; les 160 firmes supplémentaires sont, en effet, dans leur grande majorité, des filiales de services, d'études, de recherche, de promotion ou de gestion immobilières, de commercialisation, de gestion de portefeuille... C'est, si l'on peut dire, l' « intendance » du patrimoine industriel à nationaliser. Une intendance qui n'est d'ailleurs pas complètement négligeable, puisque M. Herzog s'était étonné le matin même de l'absence, dans la première liste du P.S., de plusieurs de ces filiales jugées par lui importantes.

Novation plus intéressante : la nouvelle liste socialiste comprend quatre filiales industrielles totalisant quelque 10.000 *salariés*, qui ne figuraient pas dans le premier document parce que, partagés moitié moitié entre Pechiney-Ugine-Kuhlmann et Rhône-Poulenc, elles n'entraient pas dans la catégorie des filiales contrôlées à plus de 98 % ; il s'agit de Gésa, Prodelec, Progil-Electrochimie et Progil-Kuhlmann.

Trois autres concessions du parti socialiste, inscrites dans le second document, ont une portée beaucoup plus considérable :

1) Aux prises de participations *« pouvant aller jusqu'à des prises de participation majoritaires »* du programme commun initial, le P.S. ajoute Peugeot-Citroën (186 000 salariés) que le P.C. souhaitait initialement nationaliser à 100 % (il y avait renoncé dans sa dernière proposition de compromis). Comme l'Etat n'aurait actuellement qu'une participation de moins de 10 % s'il transformait en actions son prêt à cette société, l'annonce d'une possibilité de majorité publique dans le groupe (à une date non encore fixée) constitue une concession importante du P.S.

2) Le P.S. ajoute aussi au programme de 1972 (au titre des participations pouvant être majoritaires) une société sidérurgique qui n'y figurait pas : Chiers-Châtillon, holding mis en place sous l'égide de Paribas, qui emploie quatorze mille salariés : sa capacité de production est de l'ordre de 2 millions de tonnes d'acier par an et ses principales usines sont situées à Longwy, Isbergues, Blache, Neuves-Maisons.

Trois discussions

Le P.S. mentionne, en outre, au point 6 de sa déclaration la possibilité d'*« acquisition directe »* du capital de firmes sidérurgiques, ce qui semble bien viser le groupe Schneider qui, n'étant, lui, pas endetté envers l'Etat, ne pourrait faire l'objet d'une prise de participation publique par transformation de prêts en actions.

3) Enfin, le P.S. annonce, au point 5 de sa déclaration, qu'il est prêt à transformer en *« sociétés nationales... un nombre restreint de filiales »* des neuf groupes, autres que celles qui sont contrôlées à 98 %, si elles *« représentent un élément nécessaire à la mise en œuvre de la stratégie industrielle »* de la gauche. Expression qui couvre apparemment les quatre firmes que nous citions dès lundi (Thomson-C.S.F., C.I.T.-Alcatel, Pharmako, Comurhex) et les deux que le P.S. tient en réserve pour la négociation (Mérieux et la C.G.R.), soit au total plus de 100 000 salariés, mais qui peut concerner en outre d'autres entreprises si le P.C. fait la démonstration de leur *« caractère stratégique »* pour l'avenir industriel du pays.

La délégation communiste a admis, en séance, qu'il y avait dans ces propositions *« plus de cohérence »* que dans les suggestions initiales du P.S. Elle n'a pas, pour autant, entamé leur discussion détaillée, M. Herzog se contentant d'un commentaire rapide et M. Marchais déclarant, avec lui, que cela ne changeait rien d'essentiel et que le P.S. restait en deçà du programme de 1972. Pourquoi cette attitude ?

Si l'on met de côté les motifs de caractère plus politique, qui peuvent expliquer le durcissement communiste, on peut avancer trois types d'explications, qui correspondent en quelque sorte aux trois vrais débats qui se poursuivent depuis deux ans entre socialistes et communistes sur le sujet.

1) Un débat sur le seuil critique à franchir pour que la collectivité nationale contrôle le développement économique du pays, grâce à un secteur public élargi. En 1972, le parti communiste voulait nationalise vingt-cinq groupes ; le P.S. lui en a concédé neuf. En 1977, le P.C. a réclamé une rallonge substantielle (4 holdings sidérurgiques, Peugeot-Citroën, C.F.P.-Total) et la nationalisation de 1 450 filiales ; le P.S. n'a admis que ce que l'on vient de dire. Dans les 729 filiales dont le P.C. continue à réclamer la nationalisation, figurent, dit-on, des firmes qui n'ont pas du tout le caractère de filiales majoritaires des neuf groupes de 1972 : Pricel, Nobel-Bozel entre autres. Est-ce pour éviter des critiques de ses partenaires — et de l'opinion — à cet égard que le P.C. n'a encore publié aucune liste détaillée de ses propositions ?

2) Une discussion sur le rôle économique du secteur public élargi, donc sur sa gestion. Tous les partis de gauche sont bien d'accord pour faire servir les nationalisations qu'ils envisagent à une restructuration sectorielle et régionale de l'industrie française. Sans vouloir créer de monopoles publics par branche, ils entendent profiter de l'approbation des grands groupes pour remodeler, de façon plus efficace, selon eux, les secteurs textile, chimique, pharmaceutique et nucléaire français ; confier à tel ou tel groupe ainsi restructuré un rôle industriel-pilote dans telle région permettrait, à leur avis, de donner plus de dynamisme à l'industrie française dans les zones déprimées ou menacées, donc de sauvegarder l'emploi tout en produisant mieux.

Mais, pour atteindre cet objectif, faut-il que l'Etat agisse seul, ou convient-il d'y associer ceux des propriétaires des entreprises qui accepteront de faire œuvre commune avec lui, bien que devenus minoritaires dans les entreprises passées sous contrôle public ? Si l'on pense que l'Etat doit être seul, pour avoir les mains totalement libres, on choisit la voie communiste des nationalisations à 100 %.

Si l'on préfère la seconde solution, parce que juridiquement plus rapide, moins coûteuse pour les contribuables, plus conforme à l'esprit de concertation et moins traumatisante pour les cadres et l'opinion centriste, on choisit la solution socialiste (appuyée par les radicaux de gauche) ; en déclarant clairement, au besoin, qu'en aucun cas la puissance publique n'acceptera de voir ses choix entravés par des arguties juridiques ou une guérilla d'actionnaires minoritaires.

3) Le débat débouche évidemment sur celui de l'indemnisation. Résolu à voir les anciens actionnaires quitter totalement les lieux, le P.C. prévoit de les indemniser en vingt ans, par distribution d'obligations amortissables progressivement et portant intérêt de 10 % environ. Le P.S., lui, *ne retient* cette formule que pour une partie du dossier (banques et assurances, notamment) ; ailleurs, il préférerait ne pas avoir à payer des industriels qui ont mal géré leur secteur (d'où l'idée de prendre le contrôle d'entreprises par simple transformation de prêts publics en actions), ou procéder à un simple échange de titres, les actions étant remplacées par des « obligations participantes » ne donnant pas droit au pouvoir dans les entreprises, mais à une participation au bénéfice (titres négociables en Bourse, bien sûr).

L'âpreté de la discussion actuelle vient de ce que le texte — et les débats — de 1972 sur ces sujets sont restés imprécis et ambigus. Chacun des partenaires a la conviction que sa lecture du texte initial est la bonne et que l'autre triche (en en rajoutant ou en édulcorant). Les rencontres des derniers mois entre experts des trois partis auraient dû permettre de chercher, sur chacun des trois terrains, des formules de conciliation. Mais la volonté d'arriver en position de force à l'heure du « sommet » de la gauche a enclenché une dynamique contraire d'affrontement et de raidissement.

Il faut aujourd'hui renverser la vapeur. Et trouver en quelques jours des compromis que l'on s'est refusé à chercher pendant des mois. Tâche délicate, mais possible si l'on a le ferme propos d'y parvenir.

Là est bien la question fondamentale. Veut-on encore de part et d'autre le compromis ? Le P.S. ayant soumis les derniers textes, la balle est dans le camp des communistes et des radicaux de gauche. Et ce n'est pas une balle essentiellement technique.

GILBERT MATHIEU.

● *M. Eric Hintermann*, secrétaire général du parti socialiste démocrate, a déclaré, vendredi matin 23 septembre : *« Le parti socialiste et les radicaux de gauche, après avoir été très loin dans les concessions, ont eu le mérite, il faut les en féliciter, de résister à l'intransigeance du parti communiste. La politique de troisième force socialiste démocrate devient de plus en plus crédible. Notre parti en sera le promoteur en liaison avec ses partisans situés de part et d'autre de l'échiquier politique : ceux, parmi les socialistes, qui sont maintenant convaincus de l'impossibilité de gouverner avec le parti communiste et les démocrates de progrès qui ont pris conscience des difficultés de faire une véritable politique de réforme avec la droite. »*

Les réactions

M. Krasucki (C.G.T.) : les nationalisations ne peuvent exclure telle ou telle filiale

La C.G.T. a tenu une nouvelle réunion de son bureau ce vendredi 23 septembre. Auparavant, M. Henri Krasucki nous a fait la déclaration suivante :

« Je tiens à rappeler que la C.G.T. a été la seule organisation syndicale qui non seulement s'est prononcée activement en faveur d'une union de la gauche, mais qu'elle a aussi soutenu le programme commun de gouvernement. Elle l'a fait notamment parce qu'il comportait la nationalisation des groupes bancaires et des neuf grands groupes industriels. Il est évident que c'est dans leur intégralité : nous n'aurions pas soutenu un programme qui excluait telle ou telle filiale. Ce qui compte le plus dans les nationalisations, c'est de détenir les leviers économiques et de pouvoir prendre l'argent où il est. Ces moyens sont une nécessité pour la réalité économique.

» S'agissant de groupes, nous savons, nous, de quoi nous parlons. Nous savons que ce qui fait leur puissance, c'est pour une bonne part les filiales qui peuvent être des entreprises énormes. Tous les travailleurs de ces entreprises savent qui est le maître. C'est si vrai que, sur le plan syndical, nous avons des comités centraux de groupes.

» La C.G.T. n'entend pas se placer en arbitre — nous sommes d'ailleurs partie prenante — ni aiguiser les rapports entre les partenaires de la gauche. Nous ne voulons pas envenimer le débat, mais, au contraire, favoriser une conclusion dont nous ne pouvons admettre qu'elle soit négative. »

M. Maire (C.F.D.T.) : les propositions du P.S. sur les nationalisations ne justifient pas une rupture de la part du P.C.

M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., a déclaré ce vendredi matin : *« L'action syndicale, aussi puissante soit-elle, ne peut pleinement déboucher que si elle converge avec l'action unie des partis politiques représentatifs des travailleurs.*

» La C.F.D.T. ne comprendrait pas que les partis de gauche achoppent sur la question du nombre des nationalisations. La nationalisation du système bancaire, la maîtrise publique des neuf grands groupes prévue dans le programme commun de 1972 : et un statut de société nationale d'économie mixte, type S.N.C.F., pour les filiales majoritaires, représentent un ensemble qui doit permettre d'orienter différemment l'économie. Une fois cet ensemble admis, l'essentiel est de reconnaître, dès le départ, un pouvoir réel aux travailleurs dans les entreprises nationalisées, notamment la mise en place de conseils d'atelier et de service.

» C'est pourquoi la commission exécutive de la C.F.D.T. estime que les propositions du P.S. sur le nombre de nationalisations, sans rejoindre totalement les siennes, ne justifient pas une rupture de la part du P.C.

» La gauche a d'autres problèmes essentiels à mettre au centre de ses préoccupations et d'abord le plein-emploi qui suppose un autre type de développement, une réduction des inégalités par les deux extrémités, la maîtrise par les travailleurs des conditions de travail, l'utilité sociale des produits fabriqués, les conditions de vie permettant le développement des personnes et des groupes, l'extension des droits individuels et collectifs des travailleurs. »

M. SOISSON : une crise ministérielle avant la lettre.

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, a déclaré, jeudi 22 septembre, après la réunion du bureau politique de sa formation : *« Le constraste est frappant entre l'entente de la majorité et l'agitation politicienne de l'opposition. De ce côté-là, ce à quoi nous assistons est une crise ministérielle avant la lettre. Ces désaccords prouvent qu'en 1972 le programme n'était pas commun. Georges Marchais prétend qu'il a alors été dupé par les socialistes. En réalité, ce sont les Français qui ont été dupés. »*

● *M. Michel Mousel*, secrétaire national du P.S.U. : *« Le blocage des discussions sur le programme commun résulte de deux problèmes qui n'ont jamais été réglés depuis 1972 : 1) L'ambiguïté du dessein réel de ses signataires entre un replâtrage du système et la rupture avec les règles du capitalisme ; 2) La conception erronée de l'unité telle qu'elle a été pratiquée, réduite au spectacle de la réunion des états-majors. Elle a exagérément dissimulé les divergences pendant les périodes euphoriques et les a dramatisées lorsqu'on a enfin examiné les problèmes sérieux. (...)*

» La prolongation de la situation actuelle aurait deux conséquences graves : d'abord celle de jeter le désarroi parmi les travailleurs qui ont assimilé l'union de la gauche scellée en 1972 à l'unité nécessaire pour vaincre la droite. Cela ne se fera évidemment pas en recommençant comme si rien ne s'était passé, mais, après avoir constaté les points d'accord, en poursuivant le débat jusqu'à la base sur les points de désaccord. Ensuite celle d'ouvrir la voie à une solution politique à la Soares où, plutôt qu'un compromis à l'intérieur de la gauche, c'est une compromis entre une partie de la gauche et de la droite qui s'échafaudera d'autant plus que les institutions, si elles restent inchangées, s'y prêteront. Cela ne peut être évité qu'en rendant la parole à ceux qui n'ont que le droit d'assister silencieux aux diatribes, la grande masse des travailleurs. C'est d'eux que dépend le sort des questions en débat. (...)

» Pour les nationalisations, il est nécessaire d'affirmer que les travailleurs des filiales de l'ensemble des groupes nationalisés devront être consultés démocratiquement sur le statut qu'ils choisissent.

Les nouvelles propositions socialistes de nationalisations

Les filiales détenues à 98 % par les neuf groupes

● **GROUPE THOMSON-BRANDT** : 93 000 salariés en France.

1) *Filiales industrielles (16)* :

Thomson-Brandt (société)	11 500
CIAPEM	1 700
SOGEFOV	N.D.
ESSWEIN	2 000
L'Unité hermétique	1 700
STELI	1 000
Orega électromécanique	2 660
Maugelec	1 780
Compagnie caladoise de réfrigération	N.D.
SMEN	1 780
SOREM	350
Harvengt	350
Société Usine de la Marque	715
Bonnet	1 330
Hotchkiss - Brandt - SOGEME	1 000
Ateliers et Forges de Vénissieux	180
SODETEG	1 650
SOFIA	N.D.
CGRU Ultrasonic	150

2) *Filiales diverses* : services, études, bâtiment-travaux publics, sociétés immobilières, sociétés-écrans, sociétés de portefeuille, sociétés de commercialisation (19) :

COVAM, SODAM, Continental Edison, SURMELEC, SDRM, SDETEG-TAI, SODETEG M5, Etablissements Jumentier, Société industrielle de Barentin, Transit et Echanges commerciaux, COFRABAIL, SFEB, SIEG, SFGP, SOPIMEL, SEIAFT.

● **GROUPE I.T.T. FRANCE** : 19 800 personnes (tertiaire compris).

1) *Filiales industrielles* (3) :

CGCT	10 700
et sa filiale « la Signalisation	1 200
SPI - ITT	1 800

2) *Filiales diverses* (1) :

LCT (laboratoire du groupe)	700

● **GROUPE CII-HONEYWELL-BULL** : 18 000 personnes.

1) *Sociétés industrielles* :

CII - Honeywell-Bull	18 000

2) *Sociétés diverses* :

Compagnie des machines Bull (Holding)	—

● **GROUPE DASSAULT** : 20 000 personnes.

1) *Filiales industrielles* (3) :

Avions M. Dassault - Breguet-Aviation et son département filialisé	15 200
Générale de mécanique aéronautique	500
Electronique Marcel Dassault	4 000

2) *Sociétés diverses* (6) :

GIMD (S.A.R.L.-Holding du groupe) et les filiales suivantes : Immobilières Anglet-Parme, Centre technique des assurances, Coordination aéronautique, S.A. Toulouse Calanières, Société immobilière Vélizy-Toulouse.

● **GROUPE ROUSSEL-UCLAF** : 16 200 personnes, dont 12 000 en France.

1) *Filiales industrielles* (11) :

Roussel-Uclaf (société mère)	6 200
Laboratoires Roussel	300
Procida	1 300
SASM	280
Diamant	200
Cassenne	460
Sopharga	200
Lutsia	200
Proligo	150
Rilats	50
Collectorgane	250

2) *Filiales diverses* (principalement distribution) (3) :

Interpharga, Distriphar, Diotrivert (800 personnes environ).

REMARQUE. — La Société des applications techniques de l'Ouest a été vendue au cours de l'exercice 1976, elle figurera donc dans la liste des filiales réintégrées pour cause de sortie de groupes après 1972. Cette liste, dans l'état actuel des connaissances, ne peut être qu'incomplète. Elle devra être élaborée lors de la prochaine nationalisation.

● **GROUPE RHONE-POULENC** : 75 000 personnes en France.

1) *Filiales industrielles détenues à 98 %* (30) :

Rhône-Poulenc Industries	12 500
Rhône-Poulenc Textiles	18 000
Rhône-Poulenc Santé	2 000
A.E.C. et ses filiales minières de Corrèze	1 200
Salins du Sud-Est	400
Laboratoires Adr. Marne	200
Lautier Fils	250
Nicolle	400
Nobugil	N.D.
Rhodiagri	600
Pepro	1 500
Prolabo	540
Pyral	500
Rhône-Poulenc Graphic	1 500
Sté Emb. plastiques	500
SODIP	450
Laborat. SPECIA	3 500
Laborat. Therapilx	1 000
Tolochimie	N.D.
Xylochimie	N.D.
Chavance	2 000
SIFRANCE	N.D.
Plastichimie	—
Ets Roche	—
Chimique de La Courneuve	—
Pétrochimique de l'Atlantique	—
Labo - Givaudan-Lavirotte	—
SUPCA	—
S. B. Melle	—
Quisa	—

2) *Filiales diverses détenues à 98 %* (18) :

Forestière de Clamecy, Transethylène, Société des eaux potables, Société civile d'études et de P., Maprochim, S.M.T., La Cellophane (holding), Philagro (holding), Sogemaric (holding), Veilazur, Rovatex, Tenagil, Courtage et Assurance, Foncière la Halle, Immo. La Rochelle, Sopran, Sopachimie (holding), Société de dev. chim.

3) *Filiales minoritaires* détenues paritairement avec PUK et dont la consolidation donne 100 % (4) :

GESA	1 500
Prodelec	1 200
Progil Electrochimie	1 500
Progil Kuhlmann	N.D.

● **GROUPE SAINT-GOBAIN-PONT-A-MOUSSON** (S.G.P.M.) : 75 000 personnes en France.

1) *Filiales industrielles à 98 %* (13) :

Saint-Gobain Industries	13 700
Saint-Gobain Techniques nouvelles	600
Saint-Gobain Desjonquères	3 680
Saint-Gobain Emballages	4 780
Pont-à-Mousson S.A.	12 650
SOVIS	600
Peterlite	500
SE. Prod. Réfractaires	3 840
Eventube	1 680
SOCEA	7 700
C.F.C.E.	1 140
Sté Emballages Composits	—
Vertec	—

2) *Filiales industrielles assimilables à 98 %* (6) :

Air Industrie (97,9 %)	1 820
CEMTA	300
Tunzini	1 800
Wanner Isofi (93 % + obligations convertibles)	2 500
Filiales Fisal	2 500
Rueil Isolation	—

3) *Filiales diverses à 98%* (20) :

20 entreprises dont 4 holdings-écrans (Cadames, G.M.C., SOFOM, S.G.P.E.), la holding S.G.P.M., S.G. Informatique et le réseau filialisé de commercialisation de produits verriers (10 entreprises) et diverses sociétés d'études (4).

● **GROUPE PECHINEY-UGINE-KULHMANN** : 79 000 personnes en France.

1) *Filiales industrielles à 98 %* (34) :

Produits chimiques U.K. (Billault, Lambiotte, Sedagri, Resinoplast) filiales à 100 % incluses	17 860
Aluminium Pechiney	6 000
Cebal	3 840
Cefilac	1 700
Cegedur Pechiney	6 670
Forges de Crans	960
SCAL	2 520
Trefimétaux (Precicable, fils émaillés, Métayer Noël)	10 960
Cuivres et alliages	1 690
SOFREM	2 900
Ugine-Aciers (Teisset Kesseler, Alcarm Metallon, Ugine Sanduik, Fruchard)	8 200
Entreprises et carrières de l'Esterel	—
SOGEREM	500
Métallurgique de Gerzat	370
Radial, CIMEBOCUZE, STEC, UGIMAC, SATMA, Magnesium industriel, Laminoirs d'Alsace, Durferit, Fonderies et Aciéries électriques	5 000

2) *Filiales de services détenues à 98 % et plus* (20) :

Sociétés de commercialisation de l'aluminium (3), holdings et sociétés écrans (5), sociétés de services et immobilières (4) et diverses (8).

● **COMPAGNIE GENERALE D'ELECTRICITE** (C.G.E.) : 68 000 personnes en France.

1) *Filiales industrielles à 98 % et plus* (10) :

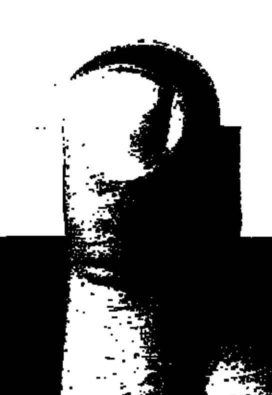
Câbles de Lyon et ses filiales : Grues de Constantine, TELCOMAF, GESNOUIN-VALITO	7 500
Joint français et sa filiale SOMIFRA	2 250
CEPEM	2 900
FAEAM	1 300
SAPAREL	u.d.
ARNOULD	u.d.

2) *Filiales B.T.P. à 98 % et plus* (3) :

EMCC	1 100
Européenne d'entreprise	1 135
Moinon	1 200

3) *Filiales de services ou divers à 98 % et plus* (5) :

— Laboratoires Marcoussis ;
— C.G.E. Commerciale ;
— C.G.E. INTEM ;
— SAMAG (holding) ;
— Electro-Assurances.



POLITIQUE

Un entretien avec M. André Bergeron

(Suite de la première page.)

Il est arrivé que nos représentants aient rencontré des difficultés de cette sorte. Ce n'est pas facile d'exprimer une opinion lorsque d'autres ont « chauffé à blanc » une assemblée, lorsqu'on procède par des votes à main levée. A l'instant du vote, c'est la passion qui l'emporte le plus souvent sur la raison.

» A notre avis, lorsqu'un problème se pose, il faut en discuter dans les syndicats, et ceux-ci, mandatés par leurs adhérents, doivent exprimer leur opinion, soit au comité d'entreprise, soit dans les organismes nouveaux qui pourraient être créés.

« La nationalisation de la sidérurgie ne résoudra pas la crise »

— Que pensez-vous de la discussion au sein de la gauche sur la quantité des entreprises à nationaliser ?

— Nous ne porterons pas de jugement sur le nombre des nationalisations qu'il faut faire. C'est la responsabilité du pouvoir politique dans le cadre de la politique économique qu'il appliquera. Nous ne prendrons pas position pour savoir s'il faut ou non nationaliser telle entreprise. Mais je répète que, contrairement à ce que disent les communistes, la nationalisation de la sidérurgie, par exemple, ne résoudra pas la crise de cette industrie car cette crise est européenne et mondiale.

— Dans la sidérurgie nationalisée, les conditions de travail ne seraient-elles pas changées ?

— Je n'en sais rien. Mais la crise proprement dite n'est pas liée aux conditions de travail. C'est un autre problème. Il est faux d'affirmer que la nationalisation de la sidérurgie va aplanir toutes les difficultés sociales.

» Je ne dis pas que les dirigeants actuels de la sidérurgie française sont bons ou mauvais. Je n'en sais rien ; ce n'est pas un problème de gestion mais de crise européenne et mondiale ; comme, malheureusement, dans bien d'autres secteurs.

— Avec la nationalisation, le reclassement des travailleurs ne se ferait-il pas dans de meilleures conditions ?

— Peut-être, on verrait à la pratique. Mais la nationalisation, encore une fois, n'effacera pas la crise. Bernard Mourgues, secrétaire des métallurgistes F.O., qui revient des congrès des métaux de l'Allemagne de l'Ouest, me dit qu'on est frappé, à l'étranger, par la valeur des accords que nous avons signés avec les maîtres de forges. Les syndicats allemands n'ont pas obtenu autant que nous.

— Les droits des électriciens ou des cheminots, dans les entreprises nationales telles qu'elles fonctionnent actuellement, vous paraissent-ils suffisants ?

— A l'heure actuelle, des représentants syndicaux siègent dans le conseil d'administration, dans des commissions mixtes à la S.N.C.F. et dans d'autres organismes similaires ailleurs. Nous ne disons pas qu'il ne faut pas accroître les pouvoirs de ces représentants.

» Mais nous redoutons les assemblées de travailleurs, plus ou moins iresponsables, aux contours mal définis, dont il est question dans les plates-formes C.G.T. et C.F.D.T. et, d'une autre manière, dans le programme commun. Les attributions du syndicat doivent être préservées et non dissoutes dans de telles assemblées.

» Nous refusons que demain les directions des entreprises nationales, les syndicats, les institutions qui existeraient, soient soumises en permanence à la pression des masses. Nous savons très bien que cette pression, on l'organise par des groupes, des cellules, communistes ou autres. Je connais l'influence très réelle de la C.G.T. et du P.C. dans les entreprises inscrites sur la liste des nationalisations...

» Pour nous, il y a d'autres voies. Prenons un exemple pratique : les conditions de travail : on peut en discuter dans des contrats de type traditionnel. Les comités d'entreprises peuvent en débattre, comme de tout autre sujet intéressant la vie des salariés ; il suffit d'en décider par la loi.

» Je le répète, nous ne sommes pas systématiquement hostiles aux projets qui concernent le prolongement des nationalisations. Mais la C.F.D.T. est allée plus loin que n'importe qui, et ses opinions ne concordent pas avec les nôtres.

— Mettrez-vous vos conceptions noir sur blanc, et quand ?

— Il faut d'abord savoir ce qui va se passer avec l'actualisation du programme commun, et attendre la liste définitive des entreprises à nationaliser pour regarder la situation dans chacune d'elles. Nous pourrions ensuite préciser nos positions lors de notre comité confédéral national, qui siégera en décembre à l'occasion du trentième anniversaire de la naissance de la C.G.T.-F.O.

» Nous exprimerons notre opinion sur les droits nouveaux, mais nous ne citerons aucun chiffre sur le SMIC, les allocations familiales, les rentes vieillesse ou la hiérarchie.

» Nous sommes profondément convaincus que, pour les salariés, ce qui compte, c'est le pouvoir d'achat. Or tous ces problèmes ne peuvent être traités que dans un contexte économique donné, à un moment donné.

» La gauche l'ayant emporté, le gouvernement (comme François Mitterrand nous l'a confirmé quand nous l'avons vu) organisera une réunion avec les syndicats où nous viendrons défendre nos positions. Mais nous savons, dès maintenant, et nous n'avons aucun mérite à le dire, que le gouvernement d'alors ne pourra pas sortir l'économie française des réalités européennes et mondiales... Nous ne voulons pas nous avancer dans des chiffres qui n'auraient pas de sens.

» J'ai moins le goût que d'autres de dire *« on va faire ça »* à tel moment ou dans de telles conditions. Je ne sais pas quelle sera la situation économique au moment où la gauche prendra le pouvoir. Elle devra alors tenir compte de certaines réalités qui ne sont peut-être pas perceptibles aujourd'hui. »

« Il y aura des lendemains aux lendemains... »

— Au sujet des salaires dans le secteu public et dans le secteur nationalisé, vous avez déclaré, avant les vacances, que l'écart allait se réduire entre les demandes des syndicats et les propositions du gouvernement. Pourtant, un seul accord a été signé jusqu'à présent à la R.A.T.P.

« Il y avait eu un premier accord, avant l'été, que F.O. avait signé en de bonnes conditions dans les tabacs et allumettes. Depuis notre meeting de la rentrée, la situation a évolué dans le bon sens.

» Mes amis de l'E.G.F. sont pratiquement décidés à signer. Aux Charbonnages et à la S.N.C.F., les difficultés sont plus grandes, bien que la marge entre les propositions de la direction et nos demandes ne soit pas énorme. Dans la fonction publique, un obstacle supplémentaire vient de la FEN qui a dit qu'elle ne signerait pas. Les syndicats ont davantage l'impression d'avoir affaire au gouvernement. Ils lui reprochent de ne pas avoir maintenu le pouvoir d'achat, puisque le rattrapage des prix se fait après coup. De plus, lors du premier relèvement des salaires, au printemps, le gouvernement a abaissé le taux d'environ 0,40 % qu'il considérait comme trop perçu au titre de l'année précédente.

» Les accords sont plus difficiles à conclure en raison des difficultés économiques présentes. Pourtant, nous y sommes attachés, non seulement pour maintenant mais encore pour demain. »

— Vaut-il mieux un accord médiocre que pas d'accord du tout ?

« Les accords qui sont signés ne sont pas médiocres. Pour les apprécier complètement, il faut les décortiquer comme mes amis l'ont fait. Ils n'ont pas signé n'importe quoi. C'est vrai que la période actuelle est plus difficile. Mais, aux mesures sur le maintien et la progression du pouvoir d'achat, il faut ajouter ce qui est obtenu pour l'amélioration de la retraite... et aussi, certaines dispositions dont on ne parle pas trop. C'est la vie.

» Je voudrais, d'autre part, ajouter ceci. Nous sommes entrés dans une période électorale. Les candidats, sans être de mauvaise foi, seront portés à promettre tout et un peu plus.

» Mais, nous ne sommes pas dans une situation ordinaire ; notre économie est liée à la situation internationale. Ceux qui vont tenir l'avant-scène en ayant le souci d'être élus devraient se dire : *« Il y aura des lendemains aux lendemains »*, et s'efforcer de ne pas décevoir. Je crois que l'opinion publique attend un tel langage. »

Propos recueillis par
JOANINE ROY.

Les députés communistes jugent M. Barre : « Le Joffre de l'économie a perdu la bataille sur tous les fronts »

Les députés communistes ont tenu, jeudi 22 septembre au Palais-Bourbon, une journée d'études au cours de laquelle ils ont examiné la situation politique et économique à la veille de la dernière session de la législature.

« *La discussion générale, les témoignages de l'ensemble de nos députés*, a rapporté M. Robert Ballanger, président du groupe, au cours d'une conférence de presse, *ont mis en lumière la dégradation des conditions d'existence des Français, leur colère contre la politique actuelle, leur œuvre d'une autre politique ainsi que la reconnaissance, par l'opinion, du rôle des communistes comme artisans efficaces d'un changement fondamental.* » Puis il a affirmé : « *Ce serait une déception immense pour les Français si la gauche arrivait au pouvoir pour gérer la crise et reprendre à son compte l'héritage déplorable de la droite. Cela ils ne l'accepteraient pas.* »

Dressant ensuite le bilan de la politique menée depuis plus d'un an par le premier ministre, M. Ballanger a relevé le « *gâchis économique considérable* » qui, à son avis, en résulte (il a particulièrement insisté sur la sidérurgie) et l'« *abandon de pans entiers de notre économie* ».

Affirmant que le plan Barre favorise la fuite des capitaux, « *qui accentue le déficit de la balance des comptes* », il a déclaré : « *La politique du premier ministre est une politique de démission nationale. (...) Le Joffre de l'économie a perdu la bataille sur tous les fronts, sauf précisément sur celui du profit. (...) Ce gâchis humain et économique ne peut aller qu'en s'accentuant avec le budget 1978. C'est en effet la continuité dans la faillite, les mêmes chiffres, les mêmes erreurs, les mêmes mensonges. (...) Ce budget n'assurera aucune reprise de l'activité économique. On a dit qu'il était sérieux et exempt de tentations électoralistes. En réalité, c'est un budget d'austérité, de chômage, d'inflation et de démagogie. (...) Les emplois créés sont au nombre de vingt-six mille. C'est ridiculement faible, compte tenu de la nécessité de lutter contre le chômage.* »

Rappelant les solutions préconisées par son parti pour sortir d'une crise « *qui n'est pas fatale* », il a insisté sur les mesures sociales et les nationalisations, ainsi que sur l'importance d'une réforme de la fiscalité, notamment celle des entreprises. M. Ballanger a annoncé que le groupe communiste allait déposer, au début de la session, une proposition de loi sur l'imposition du capital et des grosses fortunes.

Pour terminer, il a affirmé que les nationalisations des groupes industriels dominants de la sidérurgie et du secteur bancaire « *sont la condition indispensable du changement* », et précisé que « *cette nationalisation devait porter non seulement sur les groupes, mais également sur leurs filiales, car, a-t-il expliqué, ne nationaliser que les sociétés mères, laisserait des secteurs entiers aux mains de ceux qui gaspillent le potentiel économique de la France* ». — P. Fr.

RAPATRIÉS

● *M. Abderhamane Habchi, président du Rassemblement national des Français musulmans,* demande au gouvernement « *d'intervenir énergiquement auprès des autorités algériennes pour obtenir l'application effective des accords d'Evian en matière de libre circulation des personnes* ». Il affirme, notamment, que « *trois mille cinq cents Français musulmans sont encore aujourd'hui dans les prisons algériennes* ».

M. Abderhamane Habchi demande également la dissolution de l'amicale des Algériens en Europe, dont il affirme qu'elle est « *contrôlée par des officiers de la sécurité militaire algérienne* ».

هكذا من الأصل

Les députés communistes jugent M. Barre
« La Joffre de l'économie a perdu la bataille sur tous les fronts »

ez-vous
berté

…mbre à 17 h
…lot à Paris

POLITIQUE

M. PEYREFITTE A TF 1

Le candidat

On attendait Grouchy... Depuis Napoléon et Victor Hugo, chacun connaît la suite. A l'heure même où les partis de gauche cahotaient sur les chemins de l'unité, on s'attendait que le deuxième personnage du gouvernement (bientôt de l'Académie française) tirât sur eux à boulets rouges. Pensez donc ! Si le parti communiste reste, par lui, promis aux ténèbres extérieures (au gouvernement) « parce qu'il n'est pas tout à fait comme les autres ». *M. Alain Peyrefitte n'avait que séduction et sourires pour le parti socialiste appelé, avec quelle insistance ! à participer à un* « gouvernement d'union nationale » *ou* « de salut public ». *Dirigé par qui ?*

La vraie cible du ministre de la justice a paru jeudi soir 22 septembre, au cours de « *L'événement* » *sur TF 1, être ailleurs et M. Raymond Barre être son objectif. Comme si son poste était déjà vacant et qu'un discret (?) acte de candidature à la succession...*

Certes ,pour la bonne règle, les brocards ont fusé contre les partis de gauche dont les débats rappelaient « singulièrement ceux de la IVe République, une crise ministérielle à blanc ». *Au point que M. Peyrefitte s'est payé le luxe, assez facile, de s'en dire empli d'* « une certaine tristesse ». *Certes le programme commun s'est trouvé ramené à* « un cartel électoral » *qui se caractérisait par des* « activités éoliennes ». *Tout cela ne pouvait étonner.*

Mais il était moins prévu que M. Peyrefitte déchirât si fort et sans y paraître M. Raymond Barre. Avec le sourire de celui qui feint de gémir sur sa victime.

Comme s'il ne suffisait pas de dire que les socialistes seraient utiles pour que la France sorte de la crise (n'est-ce pas déjà le cas?), le premier ministre aura pris connaissance avec plaisir des prétéritions de son ministre sur le... plan Barre : « Les choses ne sont jamais comme on souhaiteraient qu'elles soient. » *Puis ces autres gracieusetés tout empreintes de commisération :* « Bien sûr, il y a le chômage », « il y a deux postes moins satisfaisants *(que le freinage des salaires),* l'emploi et les prix ». *Donc, a susurré le garde des sceaux, réussite sur les salaires, mais échec sur les prix, échec sur l'emploi, échec sur le chômage : heureusement qu'existe la solidarité gouvernementale !*

On s'en sera douté, il restait peu de place pour « causer boutique », *c'est-à-dire de la justice, malgré de courageuses questions de Roger Gicquel sur la peine de mort. Faut-il s'en étonner ? C'était ramener la justice à sa stricte place dans les préoccupations de l'Etat. Il est dommage que ce rappel* a contrario *de l'importance de la justice ait été le fait de l'homme chargé d'en défendre le rang. D'autant plus dommage que M. Peyrefitte continue de donner l'impression que son département l'intéresse. Serait-ce un mirage ?*

PHILIPPE BOUCHER.

● *Mme Valéry Giscard d'Estaing* se rendra, lundi 26 septembre en Touraine. Dans la matinée, elle inaugurera à Luynes une maison de cure médicale et de réadaptation fonctionnelle pour personnes âgées et, à Chambray-lès-Tours, l'école d'infirmières du C.H.U. de Tours. Dans l'après-midi à Tours, elle visitera la Maison de la Touraine et des quartiers sauvegardés et s'entretiendra avec les membres d'une association qui accueille à Tours les personnes isolées et les nouveaux venus.

Mercredi 28 et jeudi 29 septembre, Mme Giscard d'Estaing se rendra dans la Manche. Le 28 elle participera à des cérémonies au monument à la 2e D.B. à Saint-Martin-de-Varreville et ensuite à Sainte-Marie-du-Mont (Utah-Beach). Elle sera reçue à la préfecture de Saint-Lô, où elle passera la nuit. Le lendemain, elle visitera notamment le Mont-Saint-Michel, ainsi que, à Avranches, l'institut médico-éducatif et le service d'accueil pour les personnes âgées de l'hôpital.

Notre économie est ultradirigiste mais n'est pas dirigée

AFFIRME M. CHIRAC

« *La situation économique reste préoccupante malgré les efforts déployés par le gouvernement* », a déclaré M. Jacques Chirac, jeudi 22 septembre, au cours du déjeuner offert au maire de Paris par l'Association des journalistes économiques et financiers (AJEF). Enumérant les motifs de préoccupations, M. Chirac a notamment cité la tendance mondiale à « *l'affaiblissement d'une croissance déjà plus que modérée* », l'instabilité monétaire entretenue par la progression de 20 % par an des euromonnaies, les tensions sur les prix, l'insuffisante progression des exportations, la dégradation du marché de l'emploi et le plafonnement « *désespérant* » de la production industrielle.

Pour l'ancien premier ministre, « *aucun des grands problèmes économiques internationaux n'a trouvé de solution faute de volonté politique* ». En France, il aurait fallu lever le plus tôt possible l'hypothèque politique en avançant la date des élections. Sur le plan économique, a ajouté M. Chirac, les mesures de relance prises par le gouvernement sont encore trop modérées et une relance sectorielle s'impose, le risque que celle-ci stimule l'inflation lui paraissant faible. Après avoir fait observer que cette analyse de la situation et des remèdes à apporter ne différait, de celle du gouvernement, que sur des nuances, M. Chirac s'est refusé à commenter l'action de son successeur, dont il a voté les propositions et dont il soutiendra le projet de budget pour 1978. « *Mais*, a-t-il ajouté, *il est politiquement maladroit d'axer le jugement de l'opinion publique sur une situation économique que l'on ne maîtrise pas.* »

« *La seule chose qui soit maintenant importante*, a poursuivi M. Chirac, *est ce qui se passera après les élections. Il faut remettre en vigueur une vraie planification, car on assiste actuellement à une démission lente mais sûre du politique. Notre économie est en ce moment ultradirigiste mais n'est pas dirigée. On ne sait pas les directions qu'il faut prendre, les sacrifices qu'il faut faire.* »

M. Chirac a particulièrement insisté sur le problème de l'emploi, déclarant notamment : « *Dès 1848, la Constitution avait inscrit le droit au travail. C'est le seul domaine, en matière sociale, où nous n'ayons pas progressé. Cela s'explique aisément : le chômage reste, pour le capitalisme libéral, un élément essentiel de régulation conjoncturelle, un moyen de rééquilibrer l'économie. Or cela n'est plus supportable. (...) Quand on pense à ce que la France dépense, gaspille même, notamment en matière d'éducation nationale, il est évident qu'un pays riche comme le nôtre peut se donner les moyens d'affirmer le droit au travail. Seule une planification véritable pourrait permettre de l'atteindre.* »

« Pas d'impôt sur la fortune avant une refonte complète de la fiscalité »

Répondant ensuite aux questions qui lui étaient posées par les journalistes, M. Chirac a notamment précisé ses intentions en matière de réforme fiscale. L'ancien premier ministre a tout d'abord indiqué qu'il était favorable à un relèvement nouveau et substantiel des limites d'exonération de l'impôt sur le revenu à un niveau représentant au moins le montant du SMIC. Il a également précisé qu'il était partisan d'une véritable indexation du barème de l'impôt sur le revenu en fonction de la hausse des prix, « *au moins pour les plus basses tranches du barème* ». Pour ces raisons, le projet de budget 1978 déposé par le gouvernement auprès du Parlement « *ne nous donne pas entière satisfaction et nous proposerons des amendements* », a ajouté M. Chirac.

Pour ce qui concerne les propositions d'impôt sur le capital, M. Jacques Chirac les a qualifiées « *d'intéressantes mais de confuses, y compris celles provenant de mon propre groupe. Dire qu'il n'y a pas en France d'impôt sur le capital est une ânerie. Les plus-values — y compris la partie de la loi qui n'est pas encore appliquée — sont déjà un impôt sur le capital. Ce qu'il faut c'est faire table rase de notre fiscalité, comme on l'a fait il y a quelques années à propos d'impôts sur la dépense avec la T.V.A. Si la décision était prise de faire effectivement table rase de ce qui existe en matière fiscale, alors, oui, je serais favorable à un impôt sur la fortune des personnes physiques, mais pas avant.* » Ce qui constitue une sorte de désaveu de l'action menée ces dernières années par M. Fanton et quelques députés gaullistes pour instituer dès à présent un impôt sur la fortune (1).

Pour M. Chirac, cet impôt sur la fortune des personnes physiques ne devrait s'exercer qu'à partir d'un certain seuil de fortune, fixé approximativement à 2 millions de francs par contribuable (majorité de quelque 500 000 F par enfant à charge). Il faudrait également imaginer un système qui évite d'avoir à recenser chaque année la valeur vénale des biens, car de telles opérations « *empoisonneraient tout le monde* ». De même, a précisé l'ancien premier ministre, le taux de l'impôt sur la fortune des personnes physiques devrait être modérée, en toute hypothèse inférieur à 1 %. Enfin, cet impôt devrait être déductible de l'assiette de l'impôt sur le revenu.

HIERARCHIE DES REVENUS. — « *L'éventail actuel est tout à fait excessif, et la politique fiscale a pour objet de le réduire.* » Mais la hiérarchie des salaires, sur laquelle M. Chirac n'a cité aucun chiffre d'objectif, doit rester du domaine contractuel, le maire de Paris étant opposé à tout autre processus, qui serait « *bureaucratique et autoritaire* ».

NATIONALISATIONS. — « *Derrière les chiffres dont débattent les partis de la gauche, il y a tout autre chose : la stratégie communiste de collectivisation complète de l'économie. Je ne vois d'ailleurs pas avec quelles ressources les partis du programme commun indemniseraient les actionnaires des firmes nationalisées.* »

ACCORD MONETAIRE DE LA JAMAIQUE. — « *Nous restons plus que réservés sur cet accord. Si sa ratification parlementaire est demandée par le gouvernement, nous verrons ce que nous ferons.* »

(1) En octobre 1976, par exemple, onze députés U.D.R. avaient déposé un amendement au projet de loi de finances visant à instituer une imposition annuelle sur les fortunes supérieures à 2 millions de francs, détenues par les personnes physiques. Cet amendement éprouvé par le P.S., le P.C. et dix-sept députés U.D.R., parmi lesquels MM. Guéna et Fanton, avait été repoussé (*le Monde* du 23 octobre 1976).

TROIS « PERLES »

M. Chirac, dont le genre littéraire n'est pas précisément celui des nuances, s'est, semble-t-il, surpassé devant les journalistes économiques et financiers. Prenant probablement cette réunion avec des spécialistes pour un quelconque meeting électoral, l'ancien premier ministre a eu quelques phrases-choc, parmi lesquelles nous relevons trois « perles » :

« Je ne vois pas la différence entre la nationalisation de cent entreprises et celle de neuf cents. Cela fera simplement un peu plus de déficit. »

« Les communistes refusent toute indemnisation des actionnaires des entreprises nationalisées. Cela ressort clairement de leur chiffrage du programme commun actualisé. »

« L'indemnisation prévue par les soi-disant économistes socialistes n'est qu'une spoliation boursière. »

M. Chirac ne s'est nullement senti tenu d'argumenter ces diverses assertions.

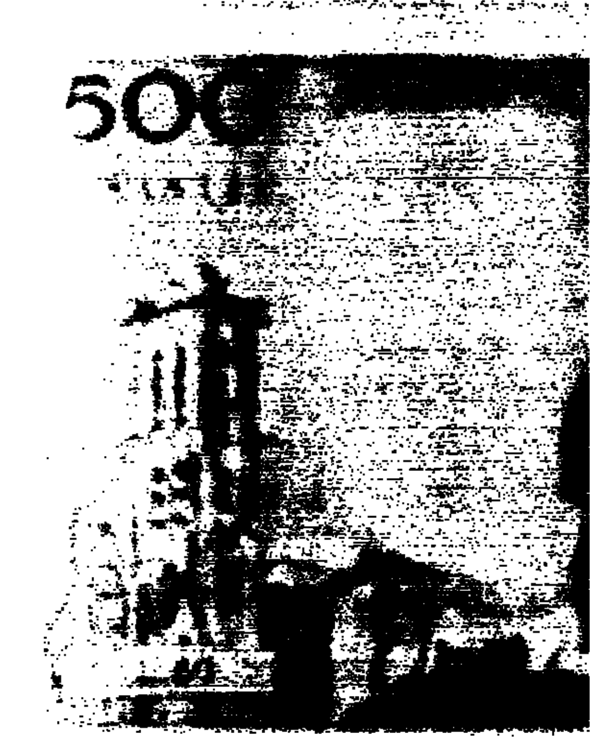
LE PRÉSIDENT DU R.P.R. VISITERA HUIT DÉPARTEMENTS PENDANT LE MOIS D'OCTOBRE

M. Jacques Chirac, président du R.P.R., commencera sa tournée des circonscriptions législatives, le 7 octobre, en se rendant dans le département des Landes. Il tiendra une réunion publique le soir, à Mont-de-Marsan.

M. Chirac visitera sept autres départements dans le courant du mois d'octobre : les 11 et 12 octobre, il sera à Grenoble (Isère), le 14 à Melun (Seine-et-Marne), le 18 à Mazamet (Tarn), les 19 et 20 à Metz (Moselle), le 25 à Avignon (Vaucluse), le 26 à Digne (Alpes-de-Haute-Provence), et le 27 à Gap (Hautes-Alpes).

M. Chirac participera, le 23 octobre, à la maison de la Mutualité à Paris, à la kermesse organisée par la fédération R.P.R. de Paris.

● *M. Raymond Barre* a reçu jeudi 22 septembre, à l'hôtel Matignon, M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, avec lequel il s'est entretenu de l'ordre du jour de la prochaine session parlementaire. Le député des Hauts-de-Seine a assuré le chef du gouvernement de l'appui de son groupe et a précisé qu'il s'était notamment entretenu avec le premier ministre du projet de loi d'indemnisation des rapatriés et des grandes lignes du projet de budget pour 1978. « *Sur tout cela nous nous sommes mis d'accord* », a-t-il indiqué.





OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

POLITIQUE

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Pour la première fois la majorité des sièges sera pourvue à la représentation proportionnelle

Dans vingt-huit départements métropolitains, quelque quarante et un mille sept cent cinquante « grands électeurs » (députés, conseillers généraux, délégués des conseils municipaux) élisent dimanche 25 septembre, cent sept sénateurs. Dans dix-neuf de ces départements, qui constituent la série C (du Bas-Rhin aux Yvelines, par ordre alphabétique), l'élection se fera au scrutin majoritaire à deux tours — premier tour, le matin au siège de la préfecture ; second tour, l'après-midi. Dans les neuf autres, où le nombre de sièges est de cinq ou plus (1), c'est le régime de la représentation proportionnelle qui sera appliqué. Le scrutin aura lieu de 9 heures à 15 heures.

Le même jour, six sièges seront pourvus outre-mer : cinq dans les départements de la Guadeloupe, de la Martinique et de Saint-Pierre-et-Miquelon, un pour la nouvelle collectivité territoriale de Mayotte. Cent treize sénateurs, au total, seront donc élus ou réélus le 25 septembre prochain. On peut y ajouter les deux représentants des Français de l'étranger, MM. Paul d'Ornano (ind.) et Frédéric Wirth (ind.), qui ont été désignés le 26 juin dernier par un corps électoral spécifique et dont l'élection devra être ratifiée par le Sénat le 3 octobre, jour de la rentrée parlementaire.

Sur cent quinze sièges, quarante-neuf appartiennent à la région parisienne, et cinquante-huit, soit plus de la moitié, seront pourvus à la représentation proportionnelle. Pour le renouvellement de la série A, en 1971, la représentation proportionnelle ne s'était appliquée qu'à 5,8 % des sièges, et pour la série B, en 1974, à 17,8 %.

Aucun département de la série renouvelable dimanche ne change de régime électoral, en raison de l'augmentation du nombre de sièges. En effet, les deux seuls départements qui passent de moins de cinq sénateurs à plus de cinq appartiennent à la région parisienne (Essonne et Yvelines) et étaient déjà placés en 1968 sous le régime de la représentation proportionnelle.

On notera aussi que ce scrutin, qui concerne douze sièges de plus qu'en 1968, est le premier d'une série d'élections triennales qui doivent porter l'effectif des sénateurs de 283 à 316 en 1983. Après l'élection de dimanche, cet effectif sera de 295 sénateurs.

La poussée de la gauche

L'intérêt politique de la consultation réside dans le fait qu'elle enregistrera la poussée de gauche qui s'est manifestée aux élections cantonales de 1976 et aux municipales de mars dernier. (Le collège des grands électeurs est composé de près de 42 000 délégués des conseils municipaux, de 1 006 conseillers généraux et de 171 députés.) Pour la seule région parisienne, une dizaine de sièges au moins peuvent être gagnés par la gauche et, semble-t-il, vingt à vingt-cinq pour l'ensemble des départements « renouvelés ».

Les 94 sénateurs métropolitains sortants se répartissent ainsi (le 95e siège est vacant depuis la mort d'Ernest Reptin (R.I., Somme), le 15 décembre 1976) : 14 P.C., 12 P.S., 11 gauche démocratique, 24 union centriste, 11 R.P.R., 15 républicains indépendants, 2 ind. ex-« paysans » et 5 non-inscrits. Près de la moitié d'entre eux, 44 sénateurs, ne se représentent pas : 7 P.C., 5 P.S., 6 gauche dém., 8 union centr., 6 R.P.R., 8 R.I., 2 ind., 1 div. maj., 1 non-inscrit.

Sont sur les rangs deux anciens ministres de la Ve République qui n'ont plus de mandat parlementaire, M. Jean Lecanuet, président du C.D.S. (Seine-Maritime) et Philippe Malaud, P.R. (Saône-et-Loire).

Quatre membres du gouvernement de M. Raymond Barre se présentent également. Il s'agit de M. Christian Poncelet, ancien député U.D.R. (Vosges), de deux anciens sénateurs, MM. Monory, centriste C.D.S. (Vienne), Pierre-Christian Taittinger, R.P.R. (Paris), et de M. Jean-Pierre Fourcade (Hauts-de-Seine), qui n'a jamais été parlementaire.

Dix-sept députés en cours de mandat briguent un siège sénatorial : MM. d'Aillières, P.R. (Sarthe) ; Bettencourt, ancien ministre, P.R. (Seine-Maritime) ; Chamant, ancien ministre, P.R. (Yonne) ; Chaumont, R.P.R. (Sarthe) ; Darnis, R.P.R. (Vendée) ; Dronne, réformateur (Sarthe) ; Duffaut, P.S. (Vaucluse) ; Gaudin, P.S. (Var) ; Graziani, R.P.R. (Hauts-de-Seine) ; Larue, P.S. (Seine-Maritime) ; Lejeune, ancien ministre, président du groupe des réformateurs (Somme) ; Longequeue, P.S. (Haute-Vienne) ; de La Malène, ancien ministre, R.P.R. (Paris); Nungesser, ancien ministre, R.P.R. (Val-de-Marne) ; Pianta, P.R. (Haute-Savoie) ; Spénale, P.S. (Tarn) et Voilquin, P.R. (Vosges).

Ces candidatures témoignent, bien sûr, de l'intérêt porté à la stabilité du mandat sénatorial, dont la durée est de neuf ans, mais elles prouvent surtout l'importance de l'enjeu et le rôle essentiel que la Haute-Assemblée pourrait tenir si la gauche l'emportait en mars 1978.

ALAIN GUICHARD.

(1) Le Val-d'Oise, qui n'a que quatre sénateurs, fait exception à la règle. La représentation proportionnelle y est appliquée, comme elle l'était en Seine-et-Oise avant l'éclatement de ce département. (Loi du 12 juillet 1966.)

RHONE : la gauche compte bien bénéficier de ses succès aux municipales

De notre correspondant régional

Lyon. — Parce que la population du département s'est accrue depuis 1968 d'un peu plus de cent mille habitants, les deux mille trois cent quarante-trois délégués sénatoriaux du Rhône éliront dimanche sept sénateurs au lieu de cinq. Trois des sortants se représentent : MM. Francisque Collomb, non-inscrit, maire de Lyon, président de la communauté urbaine, élu en 1968, et Pierre Vallon, union centriste, conseiller municipal de Lyon, proclamé sénateur le 27 août 1974 à la mort de Léon Chambarétaud (qui figurent sur la même liste) et Joseph Voyan, rattaché à la gauche démocratique, maire de Longes, et président de l'association des maires du Rhône.

En choisissant d'occuper le septième rang de la liste conduite par M. Alfred Gerin, maire d'Ampuis, réélu en mars 1976 conseiller général de Condrieu avec l'étiquette C.D.P., M. Voyant ne cherche toutefois qu'à manifester un soutien actif à cette liste et n'ambitionne pas de conserver un siège qu'il occupe depuis 1946. Il en va de même des deux sénateurs qui ne se représentent pas. Ainsi, M. Auguste Pinton, radical de gauche, refuse, après trente et un ans au palais du Luxembourg, de « *passer un jour pour un vieillard cacochyme accroché à son mandat* » et apporte son soutien à la liste présentée par le P.S. et le M.R.G. Quant à M. Claudius Delorme (indépendant) élu en 1948, il voit dans une santé délicate un motif pour ne pas, à soixante-neuf ans, s'engager pour neuf nouvelles années. « *De plus*, précise-t-il, *en formant une liste, j'aurais accentué, en raison de la tendance politique que je représente (1), la division des voix de la majorité et risqué, compte tenu de la représentation proportionnelle, de provoquer des résultats inattendus* » au profit de la gauche.

Aussi a-t-il condamné la décision de son ex-colistier, M. Voyant, de former une deuxième liste à côté de celle qui porte officiellement les espoirs de la majorité, et adressé, le 21 septembre, une lettre à M. Francisque Collomb, pour lui exprimer son « *appui total* ».

La situation s'étant modifiée depuis 1968, les centristes se réclamaient alors de l'opposition et avaient affronté la liste de MM. Chambarétaud et Collomb, le maire de Lyon aurait souhaité entraîner derrière lui les représentants de toutes les tendances de la majorité gouvernementale. Il y parvient presque puisque derrière M. Vallon, qui représente le C.D.S., la troisième place est occupée par le secrétaire fédéral du parti républicain, M. Serge Mathieu, maire de Corcelles-en-Beaujolais, député de la dixième circonscription du Rhône de juillet 1974 à octobre 1976 (2) et la quatrième par un gaulliste très proche du R.P.R., M. René Trégouet, maire et conseiller général de Saint-Laurent-de-Chamousset. Les trois dernières places sont détenues par des maires ruraux ou de la couronne lyonnaise, de tendance modérée.

Ainsi, après avoir prêché l'apolitisme pour succéder au champion de cette formule, M. Louis Pradel, à la mairie de Lyon, M. Collomb se présente à la tête d'une liste fortement politisée, bien qu'elle se réclame de l'« Union pour la défense et le développement des collectivités locales ». Il s'en explique à la « une » de son journal électoral : « *Chacun sait que les formations politiques de l'opposition — communistes et socialistes — ont annoncé qu'en cas de victoire aux élections législatives de mars 1978, elles réduiraient les pouvoirs du président de la République et du premier ministre, au profit des formations politiques gouvernementales. Ce serait un véritable démantèlement de la Constitution, avec toutes ses conséquences. Dans ce cas, qui détiendrait les clés de la situation ? Le Sénat. Que notre Haute Assemblée soit composée d'hommes irrésolus, faibles, cédant à la pression — qui serait sans nul doute organisée — et c'en serait fait des institutions de la République. Qu'au contraire soient élus des responsables disposés naturellement à participer aux grands débats publics, mais déterminés à ne pas céder sur ce qui est fondamental, et notre pays pourrait éviter les plus dangereuses aventures.* »

Lèse-majesté

Face à cet enjeu, la décision de M. Alfred Gerin de conduire une liste concurrente apparaît, aux yeux de M. Collomb et de ses amis, comme une sorte de crime de lèse-majesté. « *Jusqu'au 15 juillet, la place de M. Gerin — la cinquième — a été réservée sur la liste de M. Collomb* », précise un des collaborateurs de ce dernier. Malgré deux tête-à-tête d'une heure et demie avec le maire de Lyon, M. Gerin est resté sur sa position. « *Nous avons voulu protester contre la prédominance accordée dans les autres listes aux représentants des communes urbaines* », explique M. Gerin, qui regrette également que M. Collomb ait constitué sa liste « *sans consulter les sénateurs sortants, opposés comme lui au programme commun* ».

La sienne, intitulée Gestion, Indépendance, Démocratie, ne regroupe que des « ruraux » excluant tout représentant de l'agglomération lyonnaise « *dont pourtant*, dit-il, *plusieurs nous soutiennent mais n'ont pu le manifester publiquement, sous peine de représailles* ». Etrange rassemblement néanmoins puisque M. Gerin a été candidat aux législatives de 1973 sous l'étiquette Centre Démocratie et Progrès, alors qu'à la même époque le docteur Vinson et M. Vinay, autres candidats de cette liste, faisaient campagne sous les couleurs de l'union de la gauche.

Le docteur Vinson, maire de Tarare, explique son « revirement » par l'attitude de ses anciens alliés, qui lui ont opposé, aux dernières municipales, une liste d'union de la gauche. « *A ma main tendue*, observe-t-il, *on a répondu par un coup de pied aux fesses.* » Il prône donc aujourd'hui la recherche d'une troisième voie. « *Nous ne sommes ni de droite ni de gauche*, explique-t-il, *mais au service des collectivités locales pour inverser le courant de la centralisation.* » Au-delà d'un siège de sénateur aléatoire, vise-t-il déjà les législatives ? Il s'en défend, réservant sa décision sur ce point.

Des calculs, que font et refont les spécialistes, il ressort que trois sièges devraient revenir à la liste du sénateur Collomb. Le quatrième reviendrait à M. Trégouet, quatrième de la liste Collomb, ou à M. Gerin.

Alors que ces querelles rendent moroses les candidats de la majorité, la gauche, elle, peut aborder ce scrutin avec le sourire. Elle a, en effet, toutes les chances de conserver le siège qu'elle détient et, en plus, d'obtenir les deux qui ont été créés. Certes, elle n'a pas constitué de liste unique. Elle n'a, d'ailleurs, pas cherché à le faire. Le chef de file de la liste communiste, M. Camille Vallin, conseiller général depuis 1945, maire de Givors depuis 1953, vice-président national de l'Association des maires de France, le regrette. « *Nous étions prêts à accepter une liste commune et l'on aurait pu, au moins, étudier cette proposition* », explique-t-il. Ses propos ne sont, cependant, pas trop vifs à l'égard de ses partenaires, puisque l'ancien sénateur du Rhône, battu en 1968 en raison du changement de la loi électorale, retrouvera très probablement sa place à la Haute Assemblée. L'entrée des communistes, dans le cadre de l'union de la gauche, dans de nombreuses municipalités du département, se traduit, en effet, par un doublement, par rapport à 1968, du nombre de leurs délégués sénatoriaux.

Au cours de sa campagne, M. Vallin dénonce le rapport Guichard et l'insuffisance des finances communales, la « désertification » de l'ouest lyonnais et le développement tentaculaire de la communauté urbaine. Ce sont des thèmes identiques que soulèvent, aux quatre coins du département, les deux principaux leaders de la liste P.S.-M.R.G., MM. Franck Serusclat, maire de Saint-Fons depuis 1965, et Jean Mercier, avocat, conseiller municipal de Lyon depuis 1977, tous deux déjà candidats en 1968. L'influence grandissante du P.S. lui a permis de revendiquer la tête de liste. Quant au M.R.G., qui détenait le seul siège de sénateur de gauche dans le département, il a ainsi obtenu de n'être pas relégué, dans la liste, à une place symbolique.

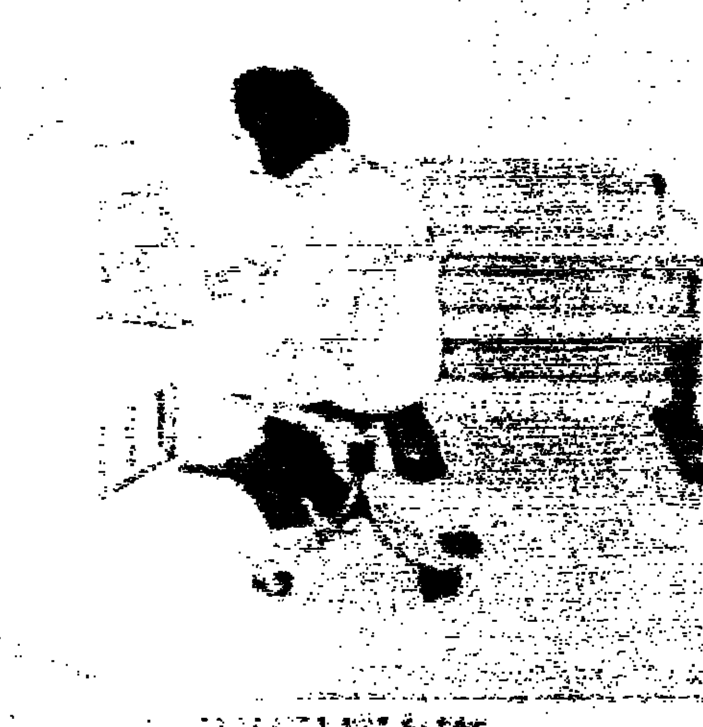
BERNARD ELIE.

(1) M. Claudius Delorme avait été élu sur une liste Union centriste soutenue par le Centre national des indépendants. Il siégeait au Sénat dans le groupe des républicains indépendants d'action sociale, dont il est l'un des fondateurs.

(2) Suppléant de M. Gérard Ducray, alors secrétaire d'Etat au tourisme, M. Mathieu a donné sa démission afin de lui permettre de retrouver son siège de député. L'élection partielle ainsi provoquée devait toutefois être remportée par M. André Poutissou (P.S.).

● PRECISION. — M. Pierre Bobée, conseiller général, maire d'Yvetot, nous indique qu'il est membre du Mouvement des radicaux de gauche. Il nous précise que, avec l'accord verbal du président de la fédération départementale du M.R.G., il accepte de figurer sur la liste conduite par M. Tony Larue (P.S.), en vue des élections sénatoriales (*le Monde* du 22 septembre), il n lui a pas été demandé par la suite de retirer sa candidature.

VOICI L
LA RE
EST PLUS C



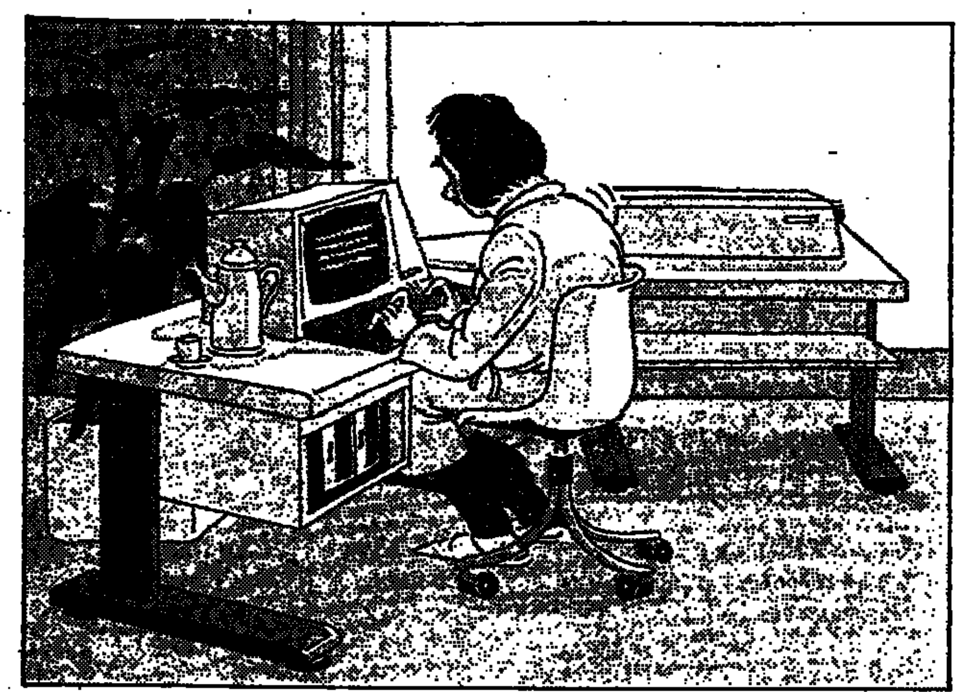


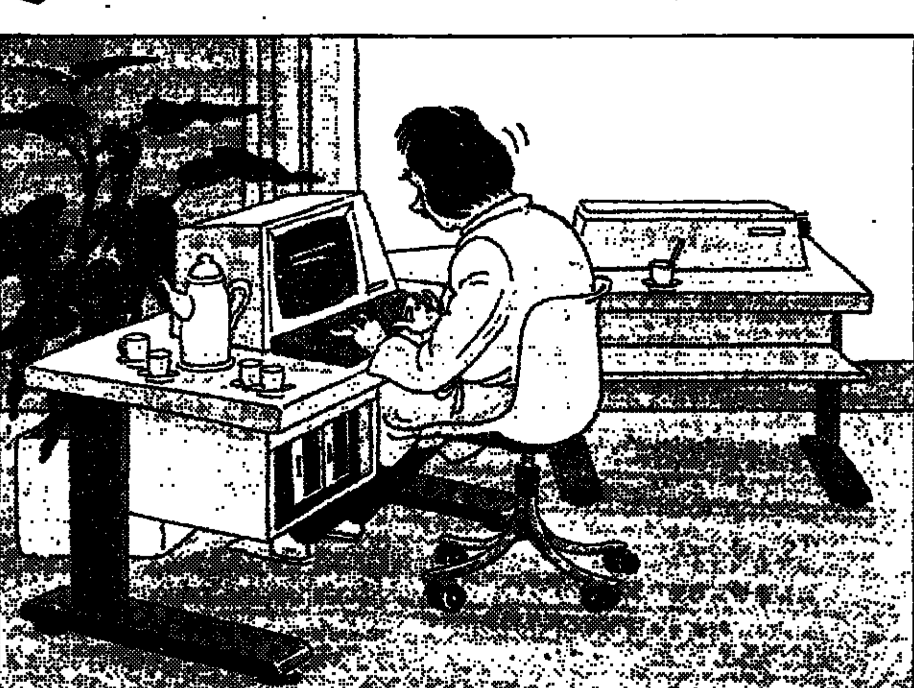


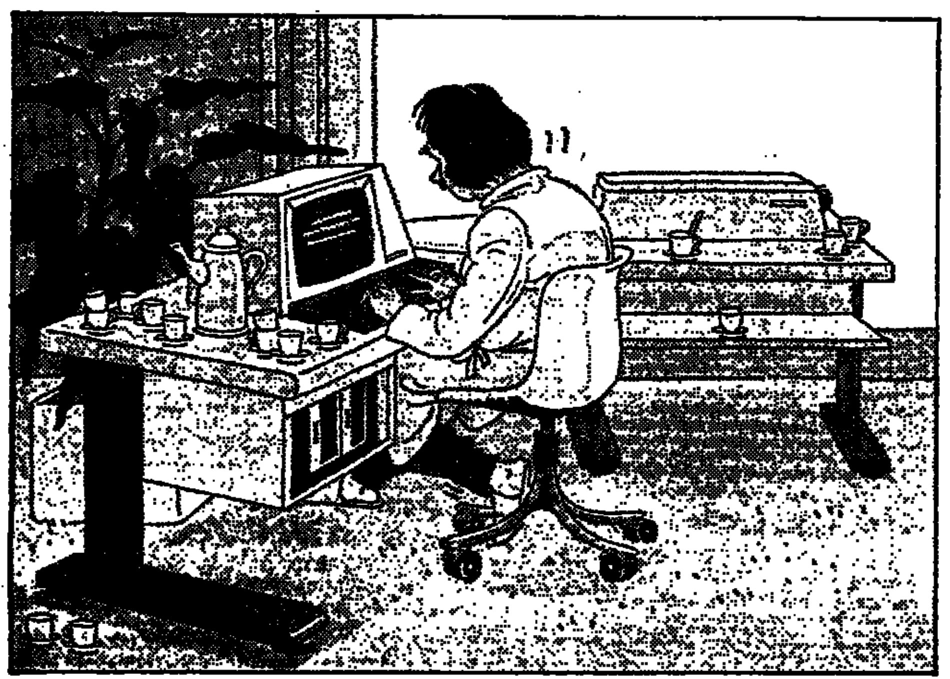
SMO SFR SAM



VOICI LA SMO WPI LA RÉDACTION N'EST PLUS CE QU'ELLE ÉTAIT.


1. SMO WP 1 visualise les textes sur écran.


2. L'écran de la SMO WP 1 sert de brouillon.


3. La SMO WP 1 possède une mémoire sélective.


4. La SMO WP 1 édite à raison de 540 mots minute.

1. SMO WP 1 visualise les textes sur écran.
La SMO WP 1 est équipée d'un clavier. Au fur et à mesure que l'on frappe, le texte se visualise sur l'écran.

2. L'écran de la SMO WP 1 sert de brouillon.
Avec la SMO WP 1, quand on fait des fautes, plus besoin de taper et retaper. On peut ajouter une phrase, la retirer, remplacer un signe par un autre, une phrase entière par une autre. Chaque élément corrigé reprend automatiquement sa place au sein du texte. Gain de temps et économie appréciable : les textes ne sont édités que lorsque vous estimez qu'ils peuvent l'être.

3. La SMO WP 1 possède une mémoire sélective.
Tout texte tapé peut être archivé dans la mémoire de l'appareil. Cette mémoire se compose de plusieurs disques capables de stocker 100 pages de texte chacun.
Tout ce que la machine a tapé peut réapparaître instantanément à l'écran, en fonction des critères de votre choix. Par exemple, si vous avez un fichier, vous pouvez le faire réapparaître en fonction de plusieurs critères à la fois (âge, sexe, ville...). En cas de lettre standard, vous pouvez éditer la lettre type en y injectant à chaque fois les variables qui vous intéressent (adresse, nom, sexe, etc.).
Vous pouvez mettre à jour votre fichier à tout moment en le faisant réapparaître, en le corrigeant à l'écran et en le reclassant dans la mémoire. Et tout cela sans place perdue en armoires, sans risque de perte.

4. La SMO WP 1 édite à raison de 540 mots minute.
Elle édite tous vos textes automatiquement (soit sur feuilles d'ordinateurs en continu, soit sur papier ordinaire en feuille à feuille). Simultanément vous pouvez créer un nouveau texte sur l'écran. Là encore, le gain de temps est appréciable.



SMO SFR*SAM
Premier groupe français de matériel de gestion et de communication.

DEPLAS-HOMSY-DELAFOSSE

*Photocopieurs Smith-Corona Marchant

Correction de textes, rapports financiers, budgets, correspondance programmée, assemblage de textes, lettre répétitive, mise à jour de fichier, etc. Il n'est pratiquement pas de domaine ou la SMO WP 1 n'apporte de progrès dans la rapidité, le classement, l'économie de temps et de papier.
Dernier point important pour l'avenir : la SMO WP 1 possède une réserve de mémoire qui la rend capable d'absorber de nouvelles applications susceptibles de répondre à vos besoins futurs.

SMO WPI. MACHINE A MEMOIRE POUR LE TRAITEMENT DES TEXTES.

Ne laissez pas votre entreprise prendre du retard dans le domaine du matériel de bureau. Découpez ce bon.

Monsieur ____________
Société ____________
Fonction ____________
Adresse ____________
Tél. : ____________
Désirerait en savoir plus sur la SMO WPI.

Renvoyez ce bon à : Division SMO
2 et 4 avenue de l'Europe. B.P. 93 - 78140 Vélizy. Tél. 946.96.38

Retraites pour les SALARIÉS FRANÇAIS EXPATRIÉS

POLITIQUE

POINT DE VUE

Les sénateurs de Paris sont-ils déjà élus ?

par J.-L. VIGIER (*)

TRES peu de Parisiens savent comment leurs sénateurs seront élus.

Les sénateurs sont élus au deuxième degré, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas élus au suffrage universel.

L'ensemble du collège électoral parisien comprend :

— les délégués de droit : 31 députés de Paris et 109 conseillers de Paris ;

— des délégués supplémentaires.

L'article L 285 des dispositions du code électoral relatives à l'élection des sénateurs dans les départements de la métropole précise :

« Dans les communes de plus de 30 000 habitants, les conseillers municipaux élisent des délégués supplémentaires à raison de 1 pour 1 000 habitants en sus de 30 000.

Le recensement de *référence* est *le dernier, c'est-à-dire, celui de 1975.* La population de Paris était alors de 2 292 204 habitants.

Le calcul des délégués supplémentaires s'effectue donc de la façon suivante :

2 292 204 — 30 000 = 2 262 024.

dont on retient le nombre de milliers, soit : 2 262.

Le nombre total des grands électeurs serait de :

31 + 109 + 2 262,

mais il convient d'en retrancher 3, car Bernard Lafay (décédé), Mme Missoffe et Jacques Dominati (nommés secrétaires d'Etat), n'ont pas été remplacés.

Le collège électoral est ainsi ramené à :

28 + 109 + 2 262 = 2 399.

Depuis le dimanche 11 septembre, nous connaissons la répartition des délégués, tout à fait conforme aux prévisions.

Trois listes se trouvent en présence pour le scrutin de dimanche prochain 25 septembre.

● *Composition du collège électoral pour chacune des trois listes :*

MAJORITE :

	R.P.R.		R.I.		CENTRISTES
— Députés	18	+	2	+	1
— Conseillers	55	+	7	+	7
— Délégués suppl. désignés :					
— Par le R.P.R.	1 141				
— Par les R.I.			145		
— Par les centristes					145
soit 1 521 électeurs.	1 214	+	154	+	153

COMMUNISTE :

	Electeurs
— Députés	7
— Conseillers	22
— Délégués	455
	486

GAUCHE NON COMMUNISTE (comprenant les radicaux de gauche, le parti socialiste et les gaullistes de gauche — Debezies —), le même calcul aboutit à :

— Radicaux de gauche	45
— Parti socialiste	325
— Gaullistes de gauche	22
	392

Ainsi, les listes des candidats de la majorité disposent de 1 521 voix ; celles du parti communiste de 486 et celles de la gauche non communiste de 392. Soit 2 399 voix au total.

Il convient de calculer d'abord le nombre des sénateurs élus au quotient sur chaque liste.

Ce quotient, dit quotient électoral, est celui du nombre total des électeurs par le nombre de sièges à pourvoir :

2 399 : 12 = 199,91,

ou en arrondissant sans aucun risque d'inexactitude = 200.

La liste majorité aura donc 1 521 : 200 = 7 sièges ; la liste communiste 486 : 200 = 2 sièges ; la liste G.N. communiste 392 : 200 = 1 siège.

Deux sièges sont donc à répartir au reste, la règle à appliquer étant celle de la plus forte moyenne et non celle du plus fort reste.

Règle de la plus forte moyenne. — Il s'agit de répartir le onzième et le douzième siège.

Contrairement à la règle du plus fort reste, qui exige la totalité du quotient électoral pour tous les sièges obtenus au quotient, la règle de la plus forte moyenne exige seulement, pour chaque siège, un nombre de voix inférieur au quotient électoral.

Cette moyenne est obtenue en divisant le nombre de voix par le total des sièges de chaque liste.

Pour savoir si les listes ont droit à 1 siège de plus, après la répartition des sièges obtenus au quotient, il faut donc diviser le nombre de voix obtenues par chacune d'elles par le nombre de sièges obtenus au quotient + 1 siège pour le premier à obtenir au reste, + 2 pour le second, etc. Contrairement à la règle du plus fort reste, il est possible pour une liste d'en obtenir plusieurs.

— Pour 1 521 voix, la liste majorité a obtenu 7 sièges. Il convient donc de diviser par 8 soit :

1 521 : 8 = 190,1.

— Pour 486 voix, la liste communiste a obtenu 2 sièges. Il convient donc de diviser par 3, soit :

486 : 3 = 162.

Pour 392 voix, la liste gauche non communiste a obtenu 1 siège. Il convient donc de diviser par 2, soit :

392 : 2 = 196.

La liste gauche non communiste obtient le onzième siège.

● *Attribution du douzième siège :*

Pour la liste de la majorité et la liste communiste qui n'ont pas obtenu le onzième siège, la moyenne est inchangée.

Pour la liste gauche non communiste, elle devient 392 : 2+1=130,6.

La liste de la majorité obtient le douzième siège.

⁂

Si la gauche n'avait fait qu'une seule liste, elle n'aurait pas obtenu un cinquième siège. Sa moyenne, pour le douzième siège, aurait été de 175,60, celle de la majorité étant de 190,1.

Dans l'état actuel des candidatures, pour que la majorité perde un siège au profit de la liste communiste, il faudrait que soixante-deux électeurs de la majorité votent pour cette dernière liste. Cette hypothèse n'est évidemment pas à retenir.

Enfin, il faudrait un déplacement de quarante et une voix des électeurs de la gauche non communiste (socialistes, radicaux de gauche, gaullistes de gauche) pour que la liste communiste enlève le deuxième siège à la gauche non communiste. Cette hypothèse est peu vraisemblable, car elle résulterait d'une manœuvre qui ne pourrait passer inaperçue.

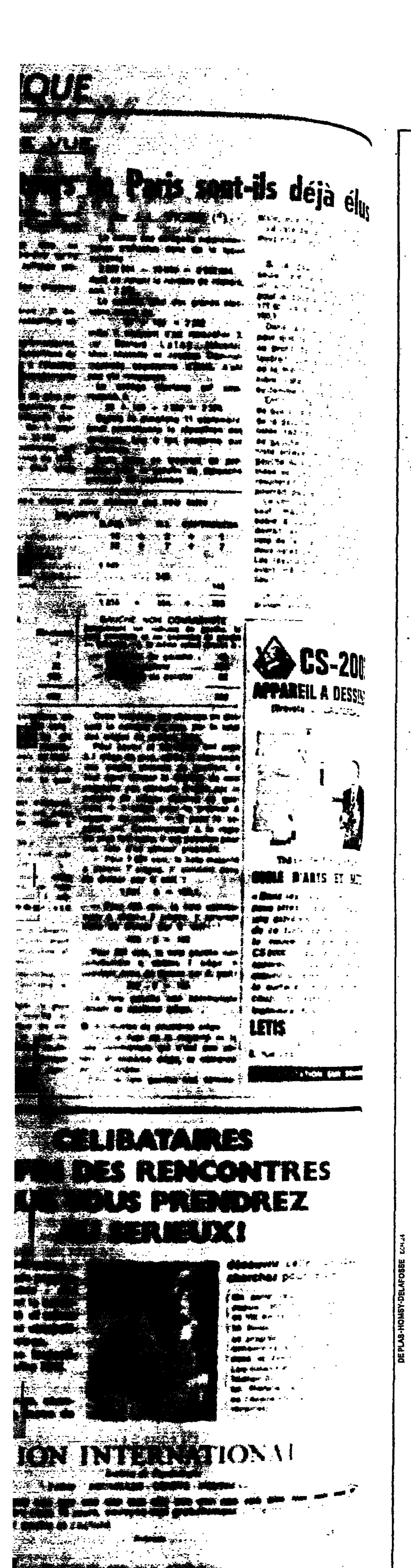
La conclusion est donc la suivante : sauf machination interne, improbable à cause de l'ampleur qu'elle devrait avoir pour être efficace, la liste de la *majorité aura 8 élus ; les deux listes de gauche, deux chacune.* Les résultats sont donc déjà connus avant même que le scrutin ait eu lieu !

(*) Sénateur de Paris (appar. au groupe R.P.R.).

SYSTEM
TO JT CE QUE V
OULU SAVOI
ET QU'ON A JA



SMO SFR SAM



SYSTÈME SMO 8000. TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR VOS STOCKS ET QU'ON A JAMAIS PU VOUS DIRE.



Sitôt la commande passée, le système SMO 8000 ajuste automatiquement vos stocks.

La grande différence entre le système de gestion de stocks SMO 8000 et les systèmes actuels, c'est que le SMO 8000 agit à l'instant même de la commande. Et non pas 5 minutes, 3 jours ou 6 jours après. Ainsi, si 2 minutes après une première commande, il en survient une 2e, la 2e sera traitée sur un stock exact et quoi qu'il arrive, le client sera toujours fixé sur sa livraison. Cette information ultra-rapide est transmise soit par écran, soit peut être disponible sous forme d'état.

Ainsi tout le monde dans l'entreprise peut être au courant. Le système SMO 8000 se compose d'une console, d'un écran, d'un clavier, d'une imprimante et d'une mémoire. Le tout ne prend pas de place, peut être placé n'importe où (atelier, magasin, bureau, comptoir...) et manipulé par n'importe qui (il n'y a même pas besoin de codification). Il peut travailler en autonome ou en version terminale reliée à un gros ordinateur.

Le système SMO 8000 fait du diagnostic en profondeur de vos stocks.

Quand on sait que les stocks peuvent coûter en immobilisation jusqu'à 25 % de leur valeur, il faut exiger d'en savoir le plus possible sur ses stocks.

Pour réduire ses coûts, il faut agir sur le stock outil, les surstocks et les stocks morts. C'est ce que fait le système SMO 8000.

Il permet d'avoir :
– des états de stocks triés par familles, fournisseurs, calendrier de contrôle, etc., ce qui donne un inventaire permanent;
– des états sélectifs des articles ayant atteint le stock d'alerte, avec comparaison automatique stock/point de commande, ce qui permet un déclenchement automatique des approvisionnements et la surveillance des ruptures;
– des états statistiques de ventes, triés par familles, ce qui permet la prévision des approvisionnements et l'orientation des ventes;
– des états valorisés des stocks par familles, par fournisseurs, ce qui permet un contrôle financier permanent;
– des états des coûts d'achat des ventes, ce qui permet de calculer les marges brutes par familles.

Le système SMO 8000 permet à tout moment de prendre une décision en toute connaissance de cause.

Petit, le système SMO 8000 n'en a pas moins de grandes capacités. Brillant gestionnaire, il peut aussi remplir de multiples autres tâches à la demande.

SYSTÈME SMO 8000.



SMO SFR*SAM

Premier groupe français de matériel de gestion et de communication.

DE PLAS-HOMSY-DELAFOSSE

* Photocopieurs Smith-Corona Marchant

Ne laissez pas votre entreprise prendre du retard dans le domaine du matériel de bureau. Découpez ce bon.

Monsieur ____

Société ____

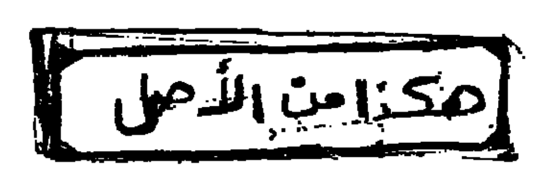
Fonction ____

Adresse ____

____ Tél. : ____

Désirerait en savoir plus sur le système SMO 8000.

Renvoyez ce bon à : Division SMO
2 et 4 avenue de l'Europe. B.P. 93 - 78140 Vélizy. Tél. 946.96.38



OUTRE-MER

En Guyane

Les socialistes demandent un nouveau statut pour leur département

Le parti socialiste a accueilli, jeudi 22 septembre, M. André Lecante, président de l'union des maires de Guyane et membre du comité directeur du parti socialite guyanais (dont le secrétaire général est M. Léopold Héder, sénateur). M. Lecante a dénoncé la gravité de la situation économique dans son département et notamment l'échec du plan de développement (dit plan « vert ») annoncé en 1975 par M. Olivier Stirn, secrétaire d'État aux DOM-TOM.

Il a aussi élevé une protestation solennelle contre le projet, en cours de réalisation d'installation de familles hmongs à l'intérieur du département. Il a déclaré à se sujet : « *Négligeant avec mépris les besoins de la population guyanaise, le gouvernement concède d'importantes terres agricoles et des prêts non négligeables à des étrangers, alors que des Guyanais peinent sur de petites surfaces sans soutien financier. La propagande en faveur du développement de l'immigration reprend sournoisement dans le secteur secondaire, alors que le chômage grandit, que le SMIC est largement en-dessous des besoins et que la jeunesse n'a pour ressource que l'exil.* »

Le représentant du parti socialiste guyanais a souligné la nécessité « *d'un système politique et administratif nouveau* ». Il a précisé : « *Il faut connaître la personnalité guyanaise, il faut que cette personnalité s'exerce par la maîtrise du développement harmonieux de notre société. Il faut rejeter l'idôlatrie de la départementalisation et, pendant qu'il en est encore temps, engager le dialogue avec les véritables représentants du peuple guyanais, comme l'autorise la Constitution française* ».

M. André Lecante a répondu : « *Nous ne demandons pas l'indépendance immédiate, nous demandons un nouveau statut que certains nomment autonomie, autonomie interne ou autonomie de gestion. Mais avant toute chose et parce que nous sommes de fervents démocrates, nous demandons l'élaboration d'un nouveau statut par une assemblée guyanaise élue dans cet objectif.*

» *Le programme commun de la gauche permet d'assurer la mise en place de ces nouvelles structures désormais réclamées par la très grande majorité du peuple guyanais.* »

En Nouvelle-Calédonie

MESURES D'EXPULSION CONTRE DEUX ENSEIGNANTS

Les mesures d'expulsion prises par le haut commissaire à l'encontre de M. Lucien Gau, inspecteur départemental de l'éducation nationale, qui a refusé une précédente mesure de mutation à l'intérieur du territoire et de M. Manuel Julbe, de nationalité espagnole, professeur dans un établissement d'enseignement privé, provoquent une certaine émotion chez les enseignants et les parents d'élèves. M. Gau, qui exerçait dans la sixième circonscription de l'enseignement primaire (un secteur de Nouméa et les îles Loyauté), a, dans un premier temps, été muté d'office dans la deuxième circonscription (Nouméa) pour des raisons tenant, selon l'administration, à la réorganisation du service.

M. Gau et l'intersyndicale de l'enseignement public affirment qu'aucun changement n'était envisagé pour la sixième circonscription et dénoncent « *le caractère arbitraire* » de la mutation d'office. L'intéressé affirme qu'il a toujours respecté l'obligation de réserve politique. On lui aurait reproché, oralement, ses bons rapports avec les jeunes instituteurs mélanésiens, engagés dans le combat politique, ainsi que d'avoir manifesté sa sympathie au PALIKA (Parti de libération kanaque, indépendantiste), avec lequel il affirme n'avoir aucun rapport particulier. L'annonce de sa mutation avait provoqué une grève scolaire à Ouvéa (Loyauté) et des pétitions en faveur du maintien à son poste de M. Gau.

Si des reproches du même ordre sont faits à M. Julbe, qui ne cache pas ses idées de gauche, il semble que ses opinions n'aient qu'un rapport lointain avec l'arrêté d'expulsion qui le frappe. Selon l'Intersyndicale de l'enseignement public, le motif de la décision du haut commissaire est couvert par le « secret militaire », alors qu'il est officiellement reconnu que M. Julbe ne s'est, en aucune façon, rendu coupable d'espionnage. Les relations de M. Julbe avec la fille d'un officier supérieur de la Marine nationale paraissent être à l'origine de cette affaire.

Par deux fois déjà, en 1976, le haut commissaire avait usé, à l'encontre d'enseignants, MM. Levi et Eliès, de pouvoirs discrétionnaires datant de l'époque coloniale et qui auraient, pour le moins, mérité de tomber en désuétude.

DÉFENSE

ÉVALUÉ A 170 MILLIONS DE FRANCS

Le projet de budget du SDECE pour 1978 est en hausse de 17 %

Le projet de budget pour 1978 du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) est en hausse d'un peu moins de 17 % par rapport aux dépenses de 1977, ce qui représente sensiblement l'augmentation moyenne du projet de budget pour 1978 du ministère de la défense — administration de contrôle des services de renseignements français — mais un fort accroissement par rapport à l'ensemble des dépenses publiques, limitées à 13 %.

Au total, le budget du SDECE devrait s'élever, l'année prochaine, à 170,7 millions de francs de crédits de paiement (au lieu de 147 millions en 1977) et à 36 millions de francs en autorisations de programme (au lieu de 33,8 millions). Mais ces évaluations, soumises à l'approbation des parlementaires, ne traduisent pas le budget réel des services français, puisqu'il est admis que le SDECE dispose, en réalité, de l'équivalent de deux à trois budgets annuels supplémentaires pour des opérations non reconnues officiellement.

Certes, comme tous les budgets de l'Etat, celui du SDECE est soumis à des contrôles financiers plus ou moins tâtillons *a posteriori*. Pourtant, les gouvernements ont toujours observé une politique identique, qui consiste à prévoir d'assurer le fonctionnement et la continuité des services de renseignements en toutes hypothèses et, en particulier, dans la clandestinité si, d'aventure, de telles éventualités devaient se produire sur le territoire national et hors de France.

En 1978, le budget de fonctionnement du SDECE devait totaliser 129,7 millions de francs en crédits de paiement, soit une augmentation de 11 % environ par rapport aux mêmes dépenses de 1977.

Mille huit cents agents environ

Les traitements des personnels — plus de 100 millions de francs — représentent la grande part de ce budget de fonctionnement, non compris le versement des charges sociales pour les personnels civils et l'attribution, depuis le début de l'année en cours, d'une indemnité spéciale, majorée, pour « *travail intensif de nuit* ».

Les effectifs du SDECE ne sont pas publiés, mais on les évalue généralement à mille huit cents agents, civils et militaires, dont une centaine de contractuels. Moins d'une vingtaine de postes — des titulaires civils — seront créés en 1978, principalement dans les services techniques et dans le gardiennage des installations jugées « sensibles ». A la suite de son inspection, il y a plusieurs mois, de l'une des stations stratégiques du SDECE, M. Jean-Pierre Cressard, député R.P.R. d'Ille-et-Vilaine et rapporteur du budget militaire à la commission des finances de l'Assemblée nationale, avait déploré l'insuffisance du dispositif de protection et obtenu la création d'un corps de surveillants.

En revanche, le budget d'équipement du SDECE (soit 41 millions de francs en crédits de paiement et 38 millions en autorisations de programme) devrait être en augmentation de plus d'un tiers en 1978.

Il semble que les services français se sont lancés — grâce à l'informatique — dans la modernisation de leurs moyens radio-électriques de renseignements et celle de leurs équipements de transmissions. C'est le cas, principalement, pour la station de contrôle de Domme (Dordogne), qui recevra près de la moitié des crédits de paiement prévus pour l'équipement. Les spécialistes y achèveront l'installation — pour 4 millions de francs — d'une seconde antenne d'interception des communications. C'est aussi le cas des centres des Alluets-Feucherolles (Yvelines) et de Velaine (Meurthe-et-Moselle) dont les installations électriques seront rénovées.

Ces divers aménagements ont, de toute évidence, pour objet de permettre au SDECE comme le font la plupart des services étrangers, d'améliorer ses moyens de traitement de l'informatique et de renforcer son dispositif d'interception des liaisons gouvernementales par satellites.

LES 27 ET 28 SEPTEMBRE

Des avions de sept pays alliés simuleront des attaques « tous azimuts » du territoire français

Six pays membres de l'OTAN — dont les Etats-Unis — et l'Espagne fourniront des avions de combat qui simuleront des attaques aériennes du territoire français à l'occasion de l'exercice annuel de défense aérienne de l'armée de l'air française, les 27 et 28 septembre.

L'exercice Datex, que dirigera le général de division aérienne Grouiller, commandant la défense aérienne, doit réunir, au total, huit cent soixante-dix avions de combat qui feront deux mille quatre cents sorties en deux jours au-dessus du territoire national. Deux cents avions de la défense aérienne et de la marine nationale seront chargés d'intercepter, à haute et à basse altitude, à vitesse supersonique ou subsonique, de jour comme de nuit, des forces offensives composées d'avions français et d'appareils britanniques, belges, néerlandais, ouest-allemands, américains, italiens et espagnols. Ces raids simuleront des attaques « tous azimuts » destinées à saturer la défense aérienne et à tester les transmissions.

Pour la première fois depuis qu'une telle coopération entre la France et ses alliés est pratiquée, les Etats-Unis — qui utiliseront des avions de leur XVII[e] armée aérienne en République fédérale d'Allemagne et des appareils de leur VI[e] flotte en Méditerranée — mettront en œuvre des F-15, c'est-à-dire le dernier modèle de leur puissant biréacteur de supériorité aérienne.

Lors de cette manœuvre, l'armée de l'air française a, toutefois, interdit les vols supersoniques de nuit et des évolutions à vitesse supersonique, le jour, au-dessous de 12 000 mètres. On estime généralement que 60 % des vols se feront à haute altitude et que 40 % auront lieu à basse altitude (200 mètres environ). Au total, ces raids français représenteront de deux mille trois cents à deux mille quatre cents heures de vol. Ces sorties sont attendues, en grande majorité, pour la journée du 28 septembre.

En 1975, l'exercice Datex avait duré trois jours et occasionné mille six cent soixante sorties et, l'année dernière, deux mille vingt-six sorties en trois jours également. En 1977, la durée de l'exercice a été réduite, mais l'activité aérienne sera plus intense du fait, en particulier, de la participation d'un nombre accru d'avions alliés.

RELIGION

En Hongrie

Un conflit oppose un groupe de pasteurs méthodistes aux pouvoirs publics

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Un conflit qui couvait depuis des mois vient d'éclater au grand jour au sein de l'Eglise méthodiste de Hongrie. La querelle oppose à leur hiérarchie et aux autorités du pays, un groupe de douze pasteurs de cette confession qui regroupe deux mille cinq cents à trois mille membres.

Trois pasteurs, MM. Ilona Vadaszi, Gabor Ivanyi et Gabor Draskoczy sont actuellement sous le coup d'une inculpation pour « abus du droit de réunion ». Ils risquent une peine minimale de deux ans de prison. Le 28 août dernier, accompagnés de quelques fidèles, ils s'étaient rassemblés dans la rue et avaient prié devant leur lieu de culte habituel, fermé quelques heures plus tôt par la police.

Les origines de cette affaire remonteraient à 1973, lorsque M. Frigyes Hecker succédant à son père, M. Adam Hecker, fut nommé superintendant de l'Eglise méthodiste hongroise. Les conditions dans lesquelles se fit cette passation de pouvoirs entraîna les critiques de cinq prédicateurs. Ceux-ci reprochèrent à la hiérarchie d'avoir accepté l'introduction dans les statuts de l'Eglise d'un amendement prévoyant qu'à l'avenir l'assemblée générale annuelle ne serait pas en droit de se réunir sans l'accord de l'office des cultes.

Les cinq rebelles furent démis de leurs fonctions pastorales, mais ils passèrent outre à cette décision, ce qui leur valu, en 1975, d'être condamnés à cinq mois de prison avec sursis pour « abus du droit de réunion » et « falsification de documents officiels » (ils avaient rétabli sur leurs papiers d'identité la mention « prêtre », rayée par les autorités).

En décembre de l'année dernière l'affaire connaît un nouveau développement : les cinq pasteurs contestataires auxquels se joignent sept autres prédicateurs, rédigent une déclaration adressée aux « gens de bonne volonté ». Ils proclament notamment : « *En restant attachés à notre droit civique et humain de poursuivre une vie religieuse collective, nous sommes convaincus d'agir en conformité avec notre loyauté envers l'Etat.* »

Ce texte, qui n'est pas rendu public sur le moment dans l'espoir d'un arrangement, avec la hiérarchie et les autorités, a été envoyé à la mi-août par les douze contestataires à plusieurs journaux hongrois et à diverses personnalités, en particulier à M. Janos Kadar, premier secrétaire du parti socialiste ouvrier. Cette démarche a entraîné un durcissement : entre le 17 et le 22 août, la police a fait évacuer les lieux de prière jusque-là utilisés par les « rebelles », à Szeget, Nyiregyhaza et Budapest. Cette affaire tranche avec la politique actuelle de normalisation des relations avec les Eglises, suivie par le parti et le gouvernement hongrois. La récente visite de M. Kadar au Vatican et la tournée très réussie du prédicateur baptiste, Billy Graham, en Hongrie, au début de ce mois, ont été, ces derniers temps, les signes les plus spectaculaires de cette volonté d'ouverture.

MANUEL LUCBERT.

● *Le rituel de consécration des Eglises* a été simplifié. La durée de cette cérémonie a été ramenée de quatre à deux heures. Les oraisons d'exorcisme ont notamment été supprimées.

SPORTS

TENNIS

LA COUPE PORÉE

L'atmosphère intime des tournois d'autrefois

Les Parisiens sont bizarres : ils se ruent pour une simple partie de critérium à Roland-Garros et ils boudent la coupe Porée que disputent les ténors de Forest-Hills ou bien la Coupe Davis dans le cadre fleuri du Racing Club de France à la Croix-Catelan, très facile d'accès dans le bois de Boulogne. Pourtant la coupe Porée recrée d'une manière aimable l'atmosphère plus intime des tournois d'autrefois et son central improvisé, flanqué de tribunes pour trois mille personnes, est situé exactement au lieu où se jouaient après la première guerre les finales du championnat de France et où se produisaient Suzanne Lenglen, Gobert, Decugis, auxquels nous servions, alors « minimes », de ramasseurs de balles. C'est l'occasion de rencontrer les champions au hasard des pelouses et, au besoin, de bavarder familièrement avec eux sans qu'ils paraissent avoir avalé leur raquette.

En fait de raquette, c'est encore le fameux cadre à double cordage qui faisait, jeudi 22 septembre, les frais de la conversation entre court et jardin. Sur le terrain, reconnaissons que la raquette miracle qui permet grâce au *lift* de renvoyer toutes les balles avec une force décuplée, et dont le son... monocorde est à lui seul exaspérant, fait des ravages. Goven, son champion en titre, ne fit qu'une bouchée, grâce à elle, de l'espoir Bedel, tandis que Roger Vasselin, possesseur de la même arme, laissait sur place son adversaire éberlué, l'Espagnol Soler. La démonstration inverse était administrée en revanche par Patrick Proisy, tenant de la raquette conventionnelle et vainqueur en trois sets de l'Australien Dick Crealy, vainqueur facile de Dominguez au tour précédent.

Quant à Vilas, qui dispute chacun de ses matches sans laisser tomber un point, son avant-bras bourré de *lift* lui suffit si bien pour balayer tous ses adversaires qu'il pourrait aussi bien jouer à main nue. Très jolie partie en début d'après-midi entre François Jauffret et l'Espagnol José Higueras. Ce fut celui-ci qua gagna, mais d'extrême justesse, après plus de trois heures d'une lutte au cours de laquelle Jauffret avait réussi à annuler deux balles de match contre lui, à mi-parcours. Encore une performance plus qu'estimable pour notre joueur doyen.

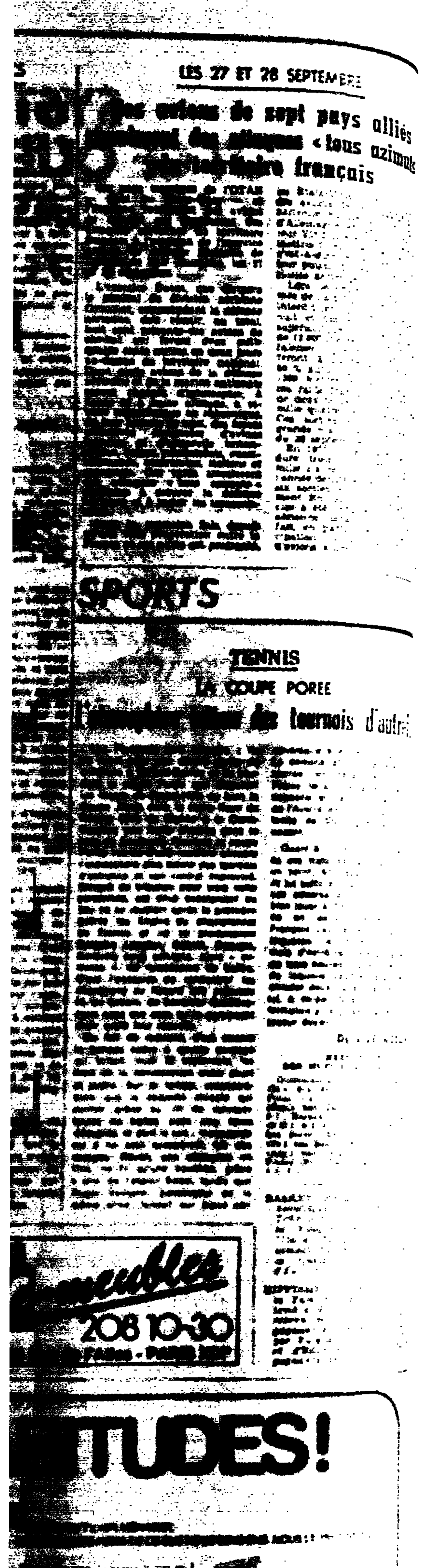
OLIVIER MERLIN.

RESULTATS DES HUITIEMES DE FINALE

Gildemeister (Chili) bat Zugarelli (It.), 6-2, 6-3 ; Bertolucci (It.) bat Filiol (Chili), 4-6, 6-2, 6-4 ; Higueras (Esp.) bat Jauffret (Fr.), 6-3, 6-7, 9-7 ; Barazzutti (It.) bat Richardson (E.U.), 6-3, 6-4 ; Roger-Vasselin (Fr.) bat Soler (Esp.), 6-2, 6-1 ; Goven (Fr.) bat Bedel (Fr.), 6-1, 6-2 ; Vilas (Arg.) bat Velasco (Col.), 6-3, 6-0 ; Proisy (Fr.), bat Crealy (Austr.), 6-2, 4-6, 6-0.

BASKET-BALL. — *L'Union Soviétique, vainqueur de la Tchécoslovaquie (91 à 76), et la Yougoslavie qui a battu l'Italie (88 à 69), disputeront, samedi 24 septembre à Liège, la finale des championnats d'Europe.*

HIPPISME. — *Le Handicap de la Tamise, disputé le 22 septembre à Maisons-Laffitte, et retenu pour les paris couplés gagnant et tiercé, a été gagné par* Fulgus, *suivi de* Glorieuse *et* d'Edictus. *La combinaison gagnante est 1-6-17.*



Le Monde du tourisme et des loisirs

VINGT-TROIS PAYS D'EUROPE DÉCIDENT DE SÉDUIRE LES ÉTATS-UNIS

Ne plus les « prendre pour des Américains »...

Les touristes américains sont de retour. Mais il ne faut plus les « prendre pour des Américains »...

A partir du 17 novembre 1977, la Commission européenne de tourisme (CET), qui groupe les organismes touristiques officiels de vingt-trois pays (1), lancera aux Etats-Unis une campagne de promotion des vacances en Europe. Une liste des actions a été arrêtée, le 19 septembre, à Paris, au cours de la réunion du comité de marketing de la CET : des « bourses du tourisme » réservées aux professionnels se tiendront dans douze villes de l'ouest, du centre et du sud des Etats-Unis, ainsi qu'à New-York, Boston et Chicago ; le grand public sera sensibilisé par des messages publicitaires imaginés autour de trois thèmes : « *L'Europe, foyer de culture* » ; « *L'Europe, moins chère qu'on ne le croit* » ; « *Adressez-vous à un professionnel pour visiter l'Europe* ». 550 000 dollars (2,75 millions de francs) seront dépensés pour populariser ces thèmes qui ont été élaborés à partir d'une enquête sur l'attitude des Américains à l'égard du tourisme en Europe (2).

En effet, l'inflation mondiale, les fluctuations du dollar, la montée du chômage, la crise pétrolière et l'escalade des tarifs aériens ont profondément bouleversé le marché américain des voyages à destination de l'Europe. Le trafic dans le sens Etats-Unis - Europe a diminué de 16 % en 1974 et de 3 % en 1975. La situation s'est retournée en 1976 avec une hausse de 12 %. L'année 1977 se présente sous d'excellents auspices grâce au rétablissement de l'économie américaine et aux lancements de tarifs de transport promotionnels.

Après quatre ans de crise, la commission européenne du tourisme a éprouvé le besoin d'actualiser l'enquête réalisée, en collaboration avec le magazine *Time*, en 1973, auprès d'un échantillon de deux mille Américains afin de connaître leurs motivations, leurs appréhensions et leurs critères pour choisir une destination européenne. Le nouveau sondage a porté sur un millier de personnes, dont la moitié avaient voyagé en Europe au cours des trois dernières années.

Les motifs de séjour n'ont pas sensiblement changé. Les Américains continuent de rechercher sur le Vieux Continent un enrichissement culturel. En 1977 comme en 1973, ils souhaitent « la confrontation avec un mode de vie différent et la fréquentation de paysages et de monuments chargés d'histoire ». Le soleil, la bonne chère et les achats sont relégués au dernier rang de leurs préoccupations. Les Américains qui ont déjà visité un pays d'Europe insistent plus que les autres sur le pouvoir d'attraction d'une société différente de la leur, et moins sur la détente procurée par le voyage.

Curieux, aisé et économe

Les critères de choix du pays visité, eux non plus, n'ont pas été bouleversés. Les visiteurs d'outre-Atlantique sont séduits par des villes « intéressantes », des sites historiques et des paysages. Toutefois, la crise économique les a rendus plus attentifs à leurs dépenses, et le choix de la destination est plus souvent orienté qu'autrefois par le désir d'en « avoir pour son argent ».

Mais il existe aussi chez les Américains des réticences à se rendre en Europe. La moitié des personnes interrogées appréhendent d'abord le coût trop élevé du voyage, et notamment celui du transport aérien. Cette attitude explique que la proportion des touristes américains en Europe disposant d'un revenu égal ou supérieur à 25 000 dollars se soit accrue au cours des trois dernières années.

Enfin la commission européenne du tourisme constate que le marché américain est plus séduit par les tarifs des compagnies de vol à la demande (système *one stop charter* ou *advance booking charter*) que par les tarifs économiques proposés sur les lignes aériennes régulières (tarif excursion de vingt-deux-quarante-cinq jours ou *advance purchase excursion*).

Cultivé et curieux, aisé mais économe, le voyageur d'outre-Atlantique apparaît comme un hôte exigeant. Aux pays de la vieille Europe de lui offrir leurs trésors sous une forme nouvelle et à des prix compétitifs.

AL. F.

(1) Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République fédérale d'Allemagne, Suède, Suisse, Turquie, Yougoslavie.

(2) La CET lancera aussi, en 1978, un programme de promotion de l'Europe auprès des Japonais (coût : 60 000 dollars) et une étude sur le marché touristique canadien (50 000 dollars).

LES ILLUSIONS DE L'ÉTALEMENT

Septembre a oublié le Quercy

Le Lot est, en septembre, en mal de visiteurs. C'est dommage. Pour tout le monde.

« *SAVEZ-VOUS combien le département totalise en sentiers et chemins non goudronnés ?* » M. Jean de Chalain, délégué départemental au tourisme du Lot, venait de mettre la voiture cap au causse, sur l'une de ces voies — royalement rustiques — qui font fi du bitume, lui préférant l'art de s'insinuer entre les buissons et les bois, de flirter, le temps d'un virage, avec les ruisseaux, de caresser les vignes et les épis et de passer toujours par les plus surprenants points de vue... Et quand chacun eut donné sa langue au chat, il livra la réponse, avec un rien de fierté dans l'œil et dans la voix : « *Douze mille kilomètres ! Dont six cent soixante de sentiers de grande randonnée, à peu près autant de pistes équestres, le tout dûment balisé, entretenu et, croyez-moi, fort goûté des touristes...* »

Comment aurait-on pu ne pas le croire, douter un seul instant des succès que, très naturellement (et le mot, ici, prend un sens particulièrement fort), le Quercy se taille chaque été ? Pas seulement à cause de ses paysages, de ses vieilles pierres, de ses rivières vives où le poisson se plaît encore, de ses *menus de fête — celles de* sainte Truffe et de saint Foie d'Oie quotidiennement célébrées, — de son hospitalité traditionnelle et de sa bonhomie ; mais plutôt en raison d'une habileté qui tient du prodige à conjuguer tout cela ensemble et à la fois, à faire du pays un véritable « art de vivre » à la française, sans un hiatus. Les étrangers, d'ailleurs, ne s'y sont pas trompés, qui inscrivent les trois lettres de Lot à l'or fin sur leur carnet de vacances.

« *Partez au printemps ou à l'automne, vous avez tout à y gagner : les avantages sont indéniables et le plaisir de vraies vacances vous est assuré* »... La brochure du secrétariat d'Etat au tourisme, *Vacances en France*, disait vrai. Et les sages, ceux qui ont bouclé leur sac début septembre, quand les mal-bronzés d'un août désastreux reprenaient le chemin du bureau, n'auront rien à regretter.

Hélas ! Et c'est bien là que le bât blesse, ils sont encore bien peu nombreux. M. Bonneval, promoteur de l'un des plus remarquables terrains de camping-caravaning de France, l'ensemble de la Paille-Basse (90 hectares classés quatre étoiles), près de Souillac, ne dissimule pas son amertume : « *Regardez, avec ce ciel, avec ce soleil de septembre, si coloré, si tendre : six ou sept clients en tout et pour tout ! En août, on a fonctionné à bureaux fermés, mais en juillet on pouvait trouver de la place. Moi, je vais mettre la clef sous le paillasson jusqu'à l'année prochaine. L'étalement ? Laissez-moi rire ! Et si je vous disais que le plus clair des gens de juin et de septembre sont des étrangers ?* »

Même son de cloche à Marcilhac-sur-Célé. Mme Lagarrigue, notre aubergiste soupire en posant sur la table ses jambons de pays, ses terrines, ses confits, ses « cabicous » (les délicieux petits chèvres du causse de Gramat) : « *En arrière-saison, on aurait tellement mieux le temps de s'occuper de chaque client ! C'est dommage...* »

Eh oui, c'est dommage ! Mais comment convaincre, comment persuader ? Comment faire comprendre que, passé la grande folie d'août, un département comme celui-ci tient encore grands ouverts, comme au plus fort de l'été (serait-il pluvieux !), la soixantaine de terrains de camping (quelque neuf mille places au total), les trois cents gîtes ruraux (plus de mille cinq cents lits), les *treize ou quatorze* cents meublés à louer, la douzaine de gîtes d'étape à la ferme, les quatre mille chambres d'hôtels de toutes catégories, en un mot tout son « appareil » touristique.

« Pas par les sentiments »

Comment leur dire que Roc-Amadour, Pech-Merle, Cougnac, L'Hospitalet, Lacave, Presque, Bellevue, Roland, montrent mieux leurs secrètes entrailles et leurs abysses à des groupes de cinq ou six visiteurs qu'à des hordes pressées par des guides au bord de la dépression ? Ou qu'on voit mieux l'Isaïe qui semble danser, les sept péchés capitaux du fameux trumeau et la légende du moine Théophile lorsqu'on est seul dans l'abbatiale de Souillac et que les caméras se sont enfin tues ?

« *On ne prend pas les touristes par les sentiments*, disait dans un soupir navré M. de Chalain. *Seul espoir, les toucher au porte-monnaie ! Dès qu'on parle gros sous, les oreilles se font attentives. « Tarifs préférentiels », « conditions avantageuses », « prix spéciaux », voilà des arguments qui ont leurs chances de peser dans la balance ! Mais, paradoxalement, il faudrait se garder de se vanter d'offrir aux gens, sinon la solitude, du moins la vraie tranquillité...* » En mettant sur pied, cette année encore, l'opération « Nord-Sud » de l'an dernier, doublée d'une autre intitulée « Est-Ouest », le secrétariat d'Etat au tourisme visait juste. A la hauteur du portefeuille : « *Moins cher et sans cohue, mai, juin et septembre.* »

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(*Lire la suite page 22.*)

Automne en Allemagne

LES relations entre la République fédérale et ses voisins ont été affectées, au cours de l'été, par une série d'événements politiques importants. Si les déclarations anti-allemandes de certaines autorités françaises après les violences de la manifestation antinucléaire de Creys-Malville (Isère) n'ont pas été jugées trop sévèrement par l'opinion publique d'outre-Rhin, en revanche, celle-ci a été choquée par les réflexions qu'ont fait naître dans la presse française ce qui, selon certains, pouvait apparaître comme le renouveau d'un sentiment néonazi. L'enlèvement de M. Hanns-Martin Schleyer, le « patron des patrons » allemands, devait encore alourdir le climat. Quels ont été les effets de cette conjoncture politique sur les échanges touristiques entre la République fédérale et la France ?

« Nous ne constatons aucune retombée sur la fréquentation des Français en Allemagne. Bien au contraire », *indique M. Wilhelm-H. Braun, directeur de l'office allemand du tourisme à Paris.*

En 1976, 963 millions de deutschemarks (2 milliards de francs) avaient été dépensés outre-Rhin par nos concitoyens. En R.F.A., la France se place au cinquième rang des pays fournisseurs de devises touristiques derrière les Pays-Bas, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Benelux (les trois régions les plus fréquentées sont la Forêt noire, la Haute-Bavière et la vallée du Rhin). Cette année l'office allemand du tourisme a enregistré 13,2 % de demandes de renseignements supplémentaires au cours du premier semestre 1977. Les vingt-cinq agences de voyage qui proposent des forfaits à l'occasion des fêtes de la bière, ouvertes le 17 septembre, enregistrent un net accroissement de la clientèle. Plus de quatre cents Français ont choisi, cet été, de passer des vacances dans une ferme allemande. Une seule personne âgée s'est inquiétée auprès de l'office allemand de savoir si... elle ne risquait pas sa vie en se rendant à Cologne !

La clientèle d'outre-Rhin en France

Avec 6,5 millions de séjours et 2 milliards de deutschemarks (plus de 4 milliards de nos francs) de dépenses en France au cours de l'année 1976, les touristes allemands occupent une place importante dans les recettes touristiques nationales. Et les premiers bilans de la saison estivale prouvent qu'ils n'ont pas boudé l'Hexagone.

« La clientèle allemande évolue, *note M. Horst Holthoff, conseiller auprès de l'ambassade de la République fédérale d'Allemagne à Paris.* Elle est plus aisée et plus cultivée qu'autrefois. Elle redécouvre une France qui offre à des prix très raisonnables ses richesses culturelles. »

Nulle part en France ne se sont manifestées des réactions anti-allemandes. Une délégation conduite par M. von Bauvais, directeur général chargé du tourisme au ministère de l'économie de la R.F.A., a rencontré un excellent accueil de la part des élus venus de tous les horizons politiques au cours d'un voyage d'étude en Languedoc-Roussillon du 5 au 9 septembre.

« Le développement du tourisme allemand en France connaît un essor prometteur, *conclut M. Holthoff.* Il devrait permettre une meilleure compréhension entre nos deux peuples, car nous avons intérêt à ce que les images qu'ils se renvoient mutuellement correspondent l'une à l'autre. C'est pourquoi nous souhaitons que la France vante mieux encore ses paysages et son accueil auprès de la clientèle d'outre-Rhin. Nous pouvons faire beaucoup mieux que 2 milliards de deutschemarks de dépenses touristiques. »

ALAIN FAUJAS.



Des bicyclettes sur l'Ourcq

Le vélo qui passe

On pourra bientôt descendre ou remonter le canal de l'Ourcq. A bicyclette.

AU printemps 1978, une nouvelle piste cyclable s'ouvrira sous les roues des pédaleurs de l'Ile-de-France : 8 kilomètres de voies seront en effet mis en service le long du canal de l'Ourcq (Seine-Saint-Denis) entre Pavillons-sous-Bois et Tremblay-lès-Gonesse.

Le canal de l'Ourcq est l'un des bras banlieusard du canal Saint-Martin qui sort de Paris entre les portes de Pantin et de La Villette. Il traverse le (futur) parc qui sera aménagé sur le terrain des abattoirs de la Villette et poursuit son chemin à travers la Seine-Saint-Denis jusqu'à Meaux (Seine-et-Marne). Ouvert à la navigation entre Paris et Pavillons-sous-Bois, il n'est plus utilisé au-delà.

Au début des années 70, les techniciens de la direction départementale (D.D.E.) de Seine-Saint-Denis eurent l'idée d'aménager des itinéraires de promenades pédestres et des pistes cyclables sur les berges du canal. Il fallut d'abord convaincre la Ville de Paris, propriétaire du canal et de ses berges. Ce fut chose faite le 18 mars 1977, date à laquelle une convention fut signée entre la préfecture de la Seine-Saint-Denis et la capitale. Aux termes de cette convention, la Ville de Paris conserve la propriété des terrains, le département, quant à lui, est autorisé à y construire des pistes cyclables et des itinéraires de promenade, il prend en outre à sa charge l'entretien des berges.

La passerelle

Une première tranche du projet fut aussitôt mise en chantier.

Les techniciens de la D.D.E. n'ont pas retenu la proposition du mouvement de défense de la bicyclette, qui se serait contenté d'utiliser le chemin de halage. En effet, les berges du canal ne seront pas seulement aménagées pour les cyclistes, mais aussi pour les piétons et les pêcheurs. Les deux-roues des uns, les landaus et les cannes à pêche des autres risquaient de ne pas toujours faire bon ménage. Aussi a-t-il été décidé de réserver le chemin de halage aux promeneurs et de construire une piste cyclable de 2,50 mètres de large sur les remblais de la berge sud du canal.

Les 4 premiers kilomètres de la voie traverseront une zone urbanisée : les villes d'Aulnay-sous-Bois et de Sevran. La piste cyclable sera construite sur un remblai entre deux rangées d'arbres. Quatre passerelles (en bois) permettant aux promeneurs de passer d'une berge à l'autre et, enfin, un certain nombre de rues qui mènent aux berges seront aménagées en voies piétonnes.

Dans la traversée de Sevran, le canal longe une large voie : le boulevard de la République qui sera désormais aménagé en voie piétonne. Une partie seulement de la chaussée, qui sera entièrement refaite, sera réservée aux cyclistes.

Le canal débouche ensuite dans l'ancienne poudrerie de Sevran progressivement aménagée en parc et livré aux promeneurs. Il est prévu de construire une passerelle qui permettrait le passage de la piste sur la berge nord, dans cette zone, puis son retour sur la berge sud à Tremblay-lès-Gonesse. Il faudra pour cela attendre la seconde tranche des travaux et des crédits. La piste s'arrêterait enfin à Villepinte, limite du département.

Coût de l'opération : 5,6 millions de francs. Le ministère de l'environnement finance 10 % du projet, la région d'Ile-de-France a pris en charge 75 % du reliquat, le département complétera cette somme. Un projet de prolongement en Seine-et-Marne devrait être proposé au conseil régional à l'occasion de son prochain budget. Mais les techniciens de la D.D.E. ne cachent pas qu'ils ont un autre projet, plus difficile à réaliser : la création d'une piste cyclable ouverte cette fois aux motocyclistes, entre la porte de Pantin et Pavillons-sous-Bois.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

TOURISME
HOTELS RECOMMANDES

Mer

ILE DE JERSEY
(Iles Anglo-Normandes)

L'automne et l'hiver sont des périodes tout à fait favorables pour profiter pleinement de cette belle et toute petite île (20 km sur 10 km) au climat d'une grande douceur (Gulf Stream). Les 75 000 habitants de ce curieux petit Etat indépendant — situé à 20 km des côtes françaises mais rattaché à la Couronne d'Angleterre — seront heureux de vous faire partager leur joie de vivre. Les petites pensions voisinent avec les hôtels confortables et les palaces de très grand luxe (dîner dansant habillé).

Vous apprécierez le calme, la nature, la mer, la campagne, mais aussi les multiples distractions, les pubs... et, dans la capitale Saint-Hélier, un shopping détaxé à faire rêver.

A 70 minutes de Paris-Orly Sud. (B.I.A. Réservations Tél : 686-80-80). Jersey vous attend dès demain. C'est la bonne idée pour un long week-end.

Pour documentation en couleurs, écrivez, en timbrant à 1,40 F, à Office National du Tourisme, Service France LM 1, Jersey (Iles Anglo-Normandes).

Paris

INVALIDES

HOTEL DE LONDRES ** N.N 1, rue Augereau (Champ-de-Mars, près Terminal Invalides). Compl. refait neuf. Toutes ch. av. bains ou douche et w.-c., calme et tranquillité. 705-35-40

Angleterre

KENSINGTON LONDON

Une situation exceptionnelle près du Metro South Kensington. F 70 breakfast, taxe inclus. CROMWELL HOTEL Cromwell Place. London. SW7 2LA Dir. E. Thom - 01-589-8288

Suisse

AROSA (Grisons)

HOTEL VALSANA. 1re catégorie. Une semaine forfaitaire de tennis dès 420 FS. Piscine couverte. Télex 74232

Allemagne

FRANKFURT

PARKHOTEL 1re classe, centre, près gare centrale « Wiesenhüttenplatz 28 ». Tél. 1949/611/230571 TX 04-12808

Tourisme

L'Oisans et les randonneurs

PORTES CLOSES DANS LES REFUGES

CET été on s'est bousculé, pressé, pour trouver une place la nuit dans un refuge de montagne. Il y en a cent trente en France, répartis dans les Pyrénées et les Alpes. La grande majorité sont gérés par le Club alpin français. Une soixantaine seulement sont gardés ; les autres, sommairement aménagés, sont ouverts librement aux alpinistes.

C'est évidemment sur les voies les plus fréquentées qu'on rencontre les refuges les plus « spacieux », les « refuges-hôtels » ; « *des immeubles de rapport, objet de statistiques triomphantes dans les publications du CAF* », comme dit un alpiniste. Il est vrai qu'on s'y bouscule. Par beau temps, deux cent cinquante personnes en moyenne couchent chaque soir au refuge du Goûter (étape obligatoire pour ceux qui entreprennent l'ascension du mont Blanc). L'ensemble ne dispose pourtant que de cent « paillasses ». Même problème dans l'Oisans, où le refuge des Ecrins reçoit souvent trois cents personnes par nuit, pour cent trente couchettes. Les dortoirs sont pris d'assaut, on dort sous une table, dans la cuisine, dans les couloirs. En 1976, le CAF a mis en place à titre expérimental un système de réservation dans les refuges de certains massifs. Il semble aujourd'hui fonctionner efficacement, mais n'a pas empêché cet été, dès que le beau temps s'installait en montagne, la « surpopulation des refuges ».

D'un côté les gardiens se lamentent, déplorent cet « *entassement excessif* », de l'autre les alpinistes dénoncent l'attitude de certains gardiens « *plus commerçants que montagnards* », les tarifs « *à la tête du client* » ; un autre, de retour d'une course dans le massif du Mont-Blanc, s'indigne : « *Les gardiens se comportent comme des marchands de frites le long des routes, qui remisent leur camionnette, une fois la grosse clientèle des aoûtiens rentrée chez elle.* »

Alors qu'il fait très beau en montagne depuis le début du mois de septembre, que la plupart des itinéraires n'ont jamais été en aussi bonne condition, tous les refuges du massif du Mont-Blanc sont fermés depuis le 18 septembre ! Dans l'Oisans, sur la trentaine de refuges que compte le massif, seul le glacier Blanc est encore gardé pendant les week-ends du mois de septembre. Les alpinistes français et étrangers, encore nombreux à cette époque dans cette région, sont étonnés de trouver presque partout porte close.

L'été seulement

Selon les renseignements donnés par le Centre information montagne et sentiers (CIMES), à Grenoble, dans la Vanoise seuls les refuges du col de la Vanoise à Pralognan, de l'Arpont, du Plan du Lac, de l'Orgère et du Fond d'Aussois en Maurienne, seront gardés jusqu'à la fin du mois.

Les Alpes du Sud semblent mieux servies : le refuge des Drayères dans la Vallée Etroite et les deux refuges du Queyras sont encore gardés, ainsi que ceux de l'Ubaye.

Dans les Alpes-Maritimes, tous les refuges gardés le seront jusqu'au 15 octobre, « *sauf grosses chutes de neige* », précise le Club alpin français à Nice. « *Paradoxalement, ce sont dans les régions les moins fréquentées par les alpinistes que les refuges assurent leur rôle de service public* », déclare l'un des responsables du CIMES. Il faut enfin noter que les gîtes d'étape, situés dans des villages, gérés par les montagnards du pays qui y habitent, sont naturellement ouverts et gardés toute l'année.

L'ouverture pendant quelques semaines seulement des grands refuges pose sans aucun doute la question de l'aménagement coûteux de ces installations d'altitude. Plus de 2 millions de francs ont été nécessaires pour la construction du Carro en Haute-Maurienne, ouvert cette année et financé à 80 % par des fonds publics. Il en est de même du Centre alpin de la Bérarde, dont le coût s'est élevé à 3 millions de francs et qui restera fermé jusqu'à l'été prochain. Il devait être l'un des centres d'animation de la haute vallée du Vénéon et de la Bérarde. Il n'a assuré ce rôle que pendant les deux mois d'été.

La chaîne du Mont-Blanc et le massif des Ecrins possèdent actuellement des installations parmi les plus modernes des montagnes européennes. Certains se demandent cependant s'il ne serait pas préférable aujourd'hui de privilégier le petit refuge ou le chalet d'alpage aménagé plutôt que le « refuge-hôtel » avec douche, c'est-à-dire, en définitive, redonner au refuge sa vocation d'abri.

« *Ne vaudrait-il pas mieux aménager — sans confondre rustique et « mal foutu » — de petites unités de refuge de vingt à trente places maximum, non pas gardées mais surveillées, et faire porter tous les efforts et les crédits d'aménagement vers les villages où l'on trouvera l'accueil des montagnards ?* » se demande M. François Gros, directeur de la Grande Traversée des Alpes.

CLAUDE FRANCILLON.

MAISONS D'AUVERGNE

L'ENGOUEMENT des citadins pour les fermettes à restaurer et les maisons de campagne a au moins une retombée favorable. Il oblige les architectes, les entrepreneurs, les artisans du bâtiment à s'intéresser enfin à l'extraordinaire patrimoine que constitue notre parc immobilier rural. D'où la parution de nombreux ouvrages consacrés aux maisons de pays. Celui-ci, premier d'une collection lancée par le Centre d'études et d'éditions régionales (1), s'attache, en 65 pages et 118 croquis, à décrypter les mystères de « La maison rurale en Auvergne ».

L'auteur, M. Jean-Pierre Marty, connaît dans leur moindre recoin les dix-huit terroirs différents qui composent le département du Puy-de-Dôme.

Il est impossible de comprendre une demeure ancienne et par conséquent de la rénover avec intelligence sans se référer à l'histoire, à la géologie, aux sources et aux vents dominants, aux spéculations agricoles d'antan, bref à la vie de ceux qui, pendant des siècles, l'ont habité.

Jean-Pierre Marty nous convie à ces retrouvailles. Acheter une maison de campagne, ce n'est pas seulement s'offrir un peu de chlorophylle ou se lancer dans le « *do it yourself* » de la rénovation, c'est aussi, et surtout, plonger ses racines dans un terroir.

M. A.-Ru.

(1) CREER. 63340 Nonette. *La Maison rurale en Auvergne*, prix 39,50 F.

Le Quercy oublié

(Suite de la page 21.)

Si le « moins cher » était habile, le « sans cohue » est, à la limite, une argumentation malheureuse, susceptible de faire hésiter les champions du coude-à-coude et du tente-à-tente, qui fuient les lieux déserts et se jettent dans la chaude mêlée des plus redoutables promiscuités, que ce soit à table, sur la plage, au camping, et même à la pêche, où il est désormais d'usage de faire brailler son transistor.

Avec un budget plus que modeste (744 000 F en 1977, dont 428 000 F réservés à l'aménagement, le reste, soit 316 000 F, devant être utilisé à la propagande touristique du département), le comité départemental du Lot multiplie ses efforts. D'une étude réalisée par ses soins voici quatre ans, on a tiré bien des enseignements, notamment sur les goûts de la clientèle. On a appris aussi que 49 % des personnes interrogées à l'époque ont répondu par « oui » à la question « *Pensez-vous séjourner ici hors saison ?* ».

Mais que, à cette autre question : « *Quand prenez-vous vos vacances d'été ?* », 34 % ont déclaré choisir la première quinzaine de juillet, 34 % la première quinzaine d'août, 36 % la seconde quinzaine de juillet, 36 % encore la deuxième moitié d'août. Avant le 1er juillet ? 6 % seulement. Et après le 1er septembre ? Rien que 10 %. Des chiffres qui en disent long sur nos funestes habitudes...

S'il est encore un peu tôt pour établir un bilan précis de l'étalement 1977, tout laisse cependant supposer que ce ne sera pas — pas encore — un millésime qui fera date, d'autant que le ciel n'a rien fait pour faciliter les choses. Quoi qu'il en soit, reste à savoir si, dans l'avenir, les Français se décideront enfin à aller voir la France en bourgeons et la France couleur d'automne, que des voisins plus astucieux qu'eux ont depuis longtemps découvertes ?

Les voitures rencontrées durant le dernier week-end au détour des causses, devant les auberges, au long du Lot, de la Dordogne et du Célé, arboraient plus volontier un « B », un « D » ou un « NL » sur leur arrière-train que les numéros de nos départements. C'est bien dommage...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

★ Comité départemental de tourisme du Lot, tél. (15) 65-35-07-09.

Clin d'œil

LE GÊNEUR

AUTREFOIS les hôtels étaient faits pour les voyageurs, les vrais... « *ceux-là seuls qui partent pour partir ; cœurs légers semblables aux ballons* », comme dit Baudelaire. Qu'ils se soient mis en route pour affaires de cœur ou d'argent, pour raisons familiales ou sans raison, pour le plaisir ou par nécessité, les nomades d'occasion ou d'habitudes justifiaient la fonction sociale et économique de l'hôtel.

A l'enseigne des *Trois Canards* ou du *Relais Royal*, pourvus ou non d'étoiles tombées des guides, ces établissements se voulaient substitut provisoire des foyers, jalons des errances bourgeoises, nids discrets des amours sans matricule, ports d'attache pour vacanciers au mois ou colporteurs à la nuit. Bref, l'hôtel avait pour chacun une apparence de « chez soi » de confection.

De nos jours, les choses ont bien changé. Les hôteliers n'attendent plus les clients au seuil de leur maison. Ils vont en morte saison les recruter dans les grandes villes, dans les capitales étrangères, les centres industriels, les cités où fleurissent les grandes entreprises ou les associations. On en voit qui, de Grenoble ou de Bordeaux, s'en vont jusqu'en Amérique, jusqu'au Japon, leurs tarifs préférentiels sous le bras, pour assurer au mieux le remplissage de leurs établissements. On se dispute les séminaires, on s'arrache les colloques, on se rue sur les « tables rondes ». Parfois les municipalités des villes dites « de congrès » s'en mêlent pour peu qu'elles disposent d'un palais capable d'héberger quelques centaines de stomatologistes ou quelques milliers d'agents d'assurances.

La compétition est sévère, les prix serrés. Vichy est-il moins cher que Nice ou Arcachon, plus ouvert que Royan ? Les organisateurs de rencontres régionales, nationales ou internationales le savent bien. A confort et tarifs égaux, ils préféreront bien sûr Cannes à Maubeuge, et Concarneau à Saint-Etienne, mais on peut être certain que la moderne propension sociologique à la palabre qui affecte même les sourds-muets, lesquels tiennent congrès comme tout le monde, laissera d'une saison l'autre peu de bons hôtels sans congressistes.

Peu à peu, ces conventions et autres rassemblements deviennent la nouvelle justification de l'hôtellerie, influencent son architecture, ses structures et même le recrutement du personnel. On ne trouve pas d'hôtel neuf qui ne possède ses salles de commissions avec système de traduction simultanée, ses salles pour réunions plénières, ses salles de conseil « à plat ou en gradins », son auditorium avec appareil de projection, son point de rencontres, ses halls d'exposition, son foyer, son service de presse, son service de reprographie, son télex, son pool de secrétaires bilingues et ses boutiques à cadeaux pour séminaristes sans imagination.

Qu'un dilettante qui estime, comme Kipling, qu'on ne voyage bien que seul, obtienne une des chambres miraculeusement libre d'un hôtel à congrès et il comprendra ce qu'est la solitude dans la foule. Il est vraisemblable qu'il devra porter lui-même son bagage, le personnel étant, au moment des arrivées et des départs de groupes, mobilisé pour compter, décompter, recompter les valises alignées dans le hall, et le reste du temps trop heureux de se reposer.

***

Il est probable qu'à l'heure des repas le maître d'hôtel verra d'un assez mauvais œil qu'un quidam, seul à sa table, exige soudain la brouillade aux truffes prévue par la carte, alors qu'on a deux cent cinquante hors-d'œuvre variés à servir aux congressistes, et que le chef n'entend pas cuire un pintadeau aux pruneaux quand cent vingt-cinq coquelets courent le risque de devenir charbon parce que le toast du président d'honneur se prolonge.

De la même façon, demander Paris à la standardiste quand elle a sur ses tablettes une demi-douzaine d'appels pour Toronto et deux P.C.V. pour Sydney, paraîtra une incongruité, voire une impolitesse manifeste à l'égard de nos hôtes étrangers. Quant au petit déjeuner, mieux vaudra le prendre au buffet de la gare si l'on tient à ne pas rater son train.

Isolé, oublié (sauf pour la note, car l'individuel paie plein tarif), facilement considéré comme un gêneur, le voyageur, le vrai, n'aura qu'une solution pour obtenir confort et considération : se joindre au congrès ou au groupe ou à la convention, en parfait pique-assiette, après avoir dérobé un badge et s'être documenté sur le sujet de la rencontre. Il devra prendre soin, toutefois, d'éviter de se retrouver seul à parler la langue de Voltaire et d'Antoine Blondin, dans une assemblée qui n'entendrait que le norvégien ou le japonais.

MAURICE DENUZIÈRE.

● *Septembre ou le rendez-vous de Senlis.* — Pour la quatrième fois, Senlis (Oise) se mettra, les samedi 24 et dimanche 25 septembre, à l'heure de son grand rendez-vous annuel. Avec tous ceux qui veulent découvrir la petite ville d'art sans automobiles, voir enfin les demeures privées ouvrir leurs portes sur des trésors cachés, admirer une exposition de sculpture gothique, assister à l'inauguration de l'auditorium Cziffra ou au concert que donnera, le 21, l'Orchestre philharmonique de Lyon...

Une innovation cette année : le rendez-vous des jeunes, où ils pourront tâter de l'initiation au théâtre, à la télévision, aux marionnettes, etc.

★ Syndicat d'initiative, tél. : 453-06-40.

● *Bellême, capitale mycologique.* — Depuis plus de vingt ans, Bellême, joli bourg du Perche, organise des rencontres mycologiques que connaissent désormais tous ceux qu'intéressent les champignons. Exposition, excursions, conférences seront au programme des 24, 25 et 26 septembre.

★ Mairie de Bellême (Orne) : tél. : (15) 33-33-02-21.

● *Les bonnes truites de Bernay.* — Le samedi 1er octobre, un grand concours culinaire rassemblera à Bernay (Eure), qui ne compte plus ses truites, trois catégories de cordons-bleus : les charcutiers-traiteurs, les restaurateurs et les ménagères. Objet de la compétition, réaliser le meilleur pâté de truites. Le 9 octobre, une épreuve moins raffinée permettra de proclamer le « *plus gros mangeur de truites de l'année* »...

★ Inscriptions au concours du pâté : M. A. Lefebvre, 6, rue du Général-de-Gaulle, 27300 Bernay.

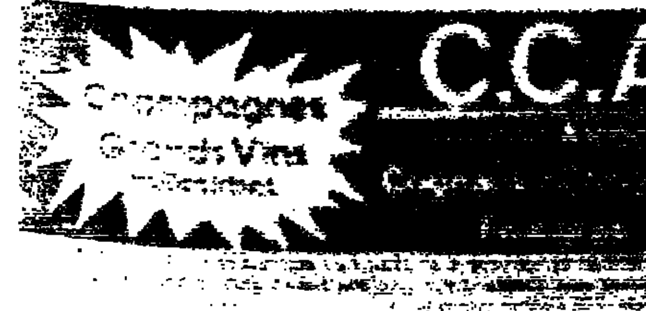


Photo-cinéma

Monter en souplesse

CES dernières années, les fabricants de matériel de cinéma ont entrepris de réduire les difficultés de montage qui résultent, en super-8, des 18 images séparant sur la pellicule une image du son qui lui appartient (décalage qui, rappelons-le, est indispensable pour transformer le déplacement saccadé de la pellicule au niveau de la griffe d'entraînement en défilement constant sur la tête magnétique). Si l'on ne prend aucune précaution particulière, ce décalage interdit notamment d'intervertir les plans d'un film ou de les raccourcir, car chaque coup de ciseaux sur une image coupe le son appartenant à une autre image située dix-huit perforations en avant.

En l'espace d'un an, une vingtaine d'appareils permettant des montages faciles ont été conçus. Les tout derniers (Beaulieu double piste, Eumig Sonomatic 824, Noris Norisound 322, Sankyo Sound 800 F) viennent de voir le jour ou sont annoncés. La plupart d'entre eux seront présentés au prochain Salon de la photo et du cinéma de Paris (5-13 novembre).

Ces appareils n'ont pas tous les mêmes possibilités. Ils peuvent être classés en quatre groupes.

● *Modèles deux pistes :* Ils utilisent, outre la piste principale (côté non perforé de la pellicule), la piste de compensation située le long des perforations. Le son enregistré à la prise de vues au moyen d'une caméra se trouvant sur la piste principale, on utilise la piste de compensation pour les compléments de son ou les trucages sonores. Parmi ces projecteurs, mentionnons le Bauer T 520 Duoplay, l'Eumig Sonomatic 824, le Heurtier Duovox, le Norisound 322, le Silma Delta 7 et le Beaulieu super-8 (qui ne sera disponible qu'en fin d'année).

● *Modèles stéréophoniques :* Ils offrent exactement les mêmes possibilités que les projecteurs précédents, permettant en outre le son stéréophonique. Ce sont les Bauer T 600 Stéréo, Braun Visacustic 1000 Stéréo, Elmo GS 1200 Stéréo, Heurtier Stéréovox, Sankyo Sound 800 F.

● *Modèles double bande :* En plus des pistes du film, ils utilisent une ou deux pistes sur un magnétophone, en synchronisme total avec la bande sonore sur la pellicule. Tel est le cas des Braun Visacustic 1000 Stéréo et Noris Norimat Studio 2000.

● *Modèles monopistes* effectuant des trucages automatiques seulement sur la piste principale (Agfa Sonector LS).

A une image près

Sur ces appareils, quelles modifications un amateur peut-il apporter à la bande originale enregistrée sur la piste du film ? Avec l'Agfa Sonector LS, tout d'abord, le recours à quatre têtes pour explorer la bande magnétique, effacer et enregistrer le son, et une automatisation poussée de la réalisation de trucages sonores, permettent d'obtenir sans risque d'erreur : l'effacement d'un son médiocre ou inutile, même sur quelques millimètres de piste ; le remplacement de ce son par un nouvel enregistrement ; l'enregistrement automatique de musique ou de bruits dans les blancs sonores (silences) de la bande originale ; l'atténuation de l'intensité du son d'origine en même temps que s'y inscrit, en surimpression, de la parole ou de la musique ; l'enregistrement d'un fond sonore (musique, bruits) sur la bande originale dont l'intensité n'est pas modifiée.

La plupart de ces opérations sont préalablement programmées sur le projecteur, afin que l'opérateur soit certain qu'elles seront réalisées correctement. Après quoi, l'appareil exécute le programme automatiquement. Une fausse manœuvre fatale à la bande d'origine est donc exclue. Toutefois, le système a ses limites : absence de dosage de l'intensité sonore des surimpressions et absence de fondus sonores simples et enchaînés. De ce point de vue, les appareils utilisant deux pistes ont plus de possibilités.

Les compléments de son (commentaire ou musique par exemple) sont enregistrés sur la tête de compensation en écoutant le son d'origine de la piste principale. Lorsque la position des enregistrements de la piste secondaire par rapport au son original est correcte, que l'intensité sonore est satisfaisante, les deux enregistrements sont écoutés en mixage. On obtient ainsi une bande sonore complète sans toucher au son original. Il est également possible de transférer d'une piste sur l'autre le son ainsi enregistré afin d'obtenir définitivement une seule bande sonore. Le film peut alors être projeté sur n'importe quel appareil magnétique monopiste.

Lors des opérations d'enregistrement de la piste secondaire, des fondus et fondus enchaînés peuvent être ménagés. Les appareils les plus sophistiqués permettent la programmation préalable de ces trucages afin qu'ils soient ensuite exécutés automatiquement.

Les appareils double piste apparaissent ainsi d'une grande souplesse d'utilisation. Jusqu'ici, toutefois, nous ne sommes pas encore en présence d'un montage véritable puisque les mauvais plans n'ont pas été éliminés, que la longueur et l'ordre des autres plans n'ont pas été modifiés. Pour franchir ce nouveau pas et obtenir facilement un montage complet de l'image et du son, il faut soit disposer d'un projecteur double bande comme le Braun Visacustic, soit d'un projecteur à une ou deux pistes et d'une visionneuse sonore.

Un top sonore

Le système Braun Visacustic permet le transfert du son du film sur magnétophone. Les deux bandes restent alors synchrones mais le décalage de dix-huit images est supprimé. A chaque perforation du film correspond simplement un top sonore sur la bande magnétique. Le montage image et son devient possible puisque, en supprimant un nombre déterminé d'images, le synchronisme est maintenu si l'on supprime la longueur correspondante de bande magnétique contenant le même nombre de tops. Après ce montage, le projecteur peut à nouveau transférer le son de la bande sur la piste du film, sans perte du synchronisme et en rétablissant automatiquement le décalage de dix-huit images entre le son et l'image.

Avec les autres projecteurs, il faut employer une visionneuse sonore. Si celle-ci n'assure que la lecture (modèles les plus courants actuellement), elle est utilisée pour le repérage de l'image et du son, repérage nécessaire pour pouvoir couper la pellicule et procéder à un montage. Le décalage image et son n'est pas un obstacle à cette façon de procéder. Pour les plans utilisés entièrement, il suffit d'avoir prévu, à la prise de vues, une seconde de silence avant chaque enregistrement pour qu'au montage on puisse couper sur la dernière image d'une scène sans couper le son correspondant à un autre plan. Lorsqu'un plan n'est pas utilisé entièrement, un son inutile d'une seconde (dix-huit images) subsiste à la fin de chaque plan image. Il peut être effacé sur le projecteur. Après avoir achevé le montage, il reste encore possible de compléter ou modifier la bande sonore sur ce projecteur dans les conditions que nous avons déjà indiquées.

Si, outre la lecture, la visionneuse permet l'enregistrement avec surimpressions sonores (deux modèles actuellement : Goko RM 3 et Erno E 703), elle peut être employée à la place du projecteur pour modifier la bande sonore. Elle autorise plus facilement que lui certains trucages comme les fondus sonores, l'effacement des sons inutiles sur dix-huit images ou des sons parasites ne couvrant qu'une ou deux images. Dans ces derniers cas, en effet, la piste peut être guidée manuellement sur la tête d'effacement pour n'éliminer que les quelques millimètres de piste sonore inutile.

ROGER BELLONE.

Plaisirs de la table

QUESTIONS SUR LE MILLÉSIME 77

LE millésime 77 ? Il ne sera point glorieux, sans doute. Mais, n'en déplaise à certains, il est encore trop tôt pour en juger sereinement, puisque les vendanges n'auront pas lieu avant la mi-octobre, et il convient de se méfier des jeux du hasard où des doléances intéressées. Combien d'« années du siècle » annoncées à grand fracas et qui n'ont plus fait parler d'elles ?

Tous les vignerons ne sont pas passimistes. A Vignelaure, M. Brunet m'écrivait (le 2 septembre) : « *Pour le moment — je parle seulement de la région où je me trouve, — tout va bien. Nous aurons une récolte que l'on peut chiffrer ici à 40 hectolitres à l'hectare. Le cabernet sauvignon est splendide, le grenache est beau malgré un peu de coulure, du côté de la syrah tout va bien...* » Mais, de reste, le grenache n'est-il pas décevant, dont les grains très serrés, où l'air ne circule pas, favorisent la pourriture grise, nullement noble celle-là ?

La récolte ne sera pas ce qu'elle devrait être à Saint-Pourçain-sur-Sioule, mais y passant fin août je n'ai trouvé désespérés ni les vignerons ni M. Maurice Bacquier, qui dirige la cave coopérative (dont la petite boutique de dégustation et de vente à emporter fait l'été des affaires d'or). C'est aussi que ce vin, autrefois si renommé puis quelque peu malmené, est en train de retrouver ses qualités. Le blanc vient du cépage tressalier (qui n'est autre que le sacy de l'Yonne) agrémenté de sauvignon, de chardonnay, d'aligoté. Le rouge, pour avoir droit à l'appellation, doit comporter 30 % de pinot au moins et 80 % de gamay. La tendance est désormais à inclure plus encore du premier. Le rosé... n'en parlons pas ; on sait que je considère le rosé comme un bâtard, et je ne suis pas le seul puisque la coopérative qui, il y a vingt ans, produisait celui-ci en numéro un avec, dans l'ordre, le blanc en second, le rouge en troisième, en est, à présent, au rouge en premier ; le rosé, second, est menacé par le blanc. La coopérative de Saint-Pourçain a sorti, en 1976, quelques 10.000 hectos de ce V.D.Q.S.

Mon article « *La planche à étiquette* » *(le Monde* du 27 août) m'a valu deux lettres. M. Pierre Chancel, maire de Châtillon-en-Diois, en termes sympathiques, reconnaît que cette année l'INAO a été plus clémente que le ciel pour « *la petite dizaine de propriétaires-viticulteurs irréductibles qui n'ont pas voulu rejoindre la cohorte citadine, soignant amoureusement leurs gamays, leurs pinots, leurs aligotés pour ne pas voir mourir* « *pour de bon* » *ce village qu'ils aiment* ».

L'autre lettre est signée du président du Syndicat des producteurs de Bandol. M. Peyraut me prie de préciser que ses vins, comme ceux de Bellet, ont été classés A.O.C. en 1941 (ceux de Cassis l'étaient depuis 1935). « *Il ne faut pas les confondre*, estime-t-il, *avec des vins d'appellation Côtes de Provence.* » Parbleu ! C'est exactement, moins les dates, ce que j'avais écrit en ces termes : « *On a créé des sous-délimitations officielles, les unes A.D.C., les autres V.D.Q.S.* » Car, quoi qu'en dise M. Peyraut, dans l'esprit du grand public, Bandol, Bellet, Cassis, ne sont qu'une variété des vins de Provence. Sans doute, le terroir géologique particulier, soigneusement délimité, à l'encépagement typique et contrôlé font de ces vins des vins supérieurs aux côtes-de-provence ordinaires. Mais si le public avait tendance à les confondre, alors que les uns sont A.O.C. et les autres V.D.Q.S., que sera-ce lorsqu'ils seront tous A.O.C. ?

La chaptalisation

En tout cas, tous les vignerons ne sont pas pessimistes. Ou larmoyant par intérêt. Ou réclamant la chaptalisation à outrance. M. Herail, producteur du domaine de Saint-Crescent (dans l'Aude), en un rapport que m'adresse le groupe Vignes et Vergers (7, boulevard Victor, téléphone : 532-35-85, à Paris), stigmatise ainsi qu'il convient la pratique déplorable du sucrage. Parce que le sucre a pour unique effet d'apporter de l'alcool et de donner un caractère normal à des vins déficients, d'où tromperie. Parce que ce sucre transforme le vin en dilution alcoolique, aux néfastes effets pour la santé. Parce qu'enfin il est responsable des excédents du marché français (dont la résorption coûte aux contribuables). Curieusement, les associations de défense du consommateur ne protestent pas contre cette chaptalisation. On estime que le vignoble français utilise, pour ce crime qu'est la chaptalisation, quelque 250 000 tonnes de sucre annuelles, ce qui représente, en alcool, l'équivalent de 13 millions d'hectolitres de vin.

Les travaux des chercheurs de l'Institut national de la recherche agronomique, d'après Vignes et Vergers, ont démontré qu'il existe une différence fondamentale entre l'action physiologique du vin et celle des dilutions alcooliques. Un individu consommant 1 litre de vin chaptalisé à 2° (dose légale) absorbe, en plus de *ce vin, 20 centimètres cubes* d'alcool de sucrerie, c'est-à-dire l'équivalent de 44 centimètres cubes d'alcool à 50 degrés. Comme s'il buvait deux verres de fine ou de marc par jour.

La chaptalisation, on ne le répétera jamais assez, c'est l'encouragement officiel à l'alcoolisme.

LA REYNIÈRE.

Vente chez Christie's

LES « CANONS » DE WATERLOO

Ce fut une « grande année » que 1789 : à Paris on rédigeait la Déclaration des droits de l'homme, à Madère, on vendangeait. Chacun à sa manière travaillait pour l'avenir. Une bouteille de ce millésime dont le contenu a vieilli en fût jusqu'en 1900 fera partie d'une vente exceptionnelle de Christie's, jeudi 29 septembre, à Londres. A côté des madères, parmi lesquels on compte sept bouteilles de Boal 1815, une bonne année encore, selon les Anglais, qui la baptisent « millésime Waterloo », il y aura aussi de très vieux portos, et surtout un ensemble étonnant de vins de Bordeaux des plus grandes années des dix-neuvième et vingtième siècles. La plus remarquable bouteille, mais non, sans doute la meilleure, sera un château Lafite 1806, année « de la Quatrième Symphonie de Beethoven et de la mort de Fragonard », indique Christie's.

Voilà qui doit donner du bouquet à cette survivante d'une génération maintenant plus que décimée ! D'après le catalogue, il n'y aurait plus dans le monde, aux mains d'un particulier, qu'une autre bouteille de ce cru, vendue 14 200 dollars, l'an dernier. Les prix, on le voit, ne sont pas égalitaires, mais nos juristes de 1789 pensaient plus à l'égalité des droits qu'à celle des pouvoirs d'achat... Il faudra donc payer de 35 à 300 livres pour boire des madères antérieurs à 1900, de 75 à 200 livres des cognacs de 1811.

Mais ne regrettons rien et admirons ce médecin anglais auquel on doit la plupart des madères de la vente, qui mourut à quatre-vingt-dix-huit ans, pas assez vieux pour juger le moment venu de les boire ! Ainsi plante-t-on des chênes... A ceux qui n'ont pas ce courage, conseillons donc des bouteilles vides des dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècles ou, plutôt, l'arme même du crime, le tire-bouchon, de plus en plus recherché par les collectionneurs.

JEAN-MARIE GUILLAUME.

Modes du temps

Chauffage d'automne

Faites l'appoint

AVANT la mise en route du chauffage central, un appoint de chaleur est nécessaire, en cette saison, pour réchauffer l'atmosphère de la maison, au réveil et en soirée. Les radiateurs électriques se prêtent bien à ce type de chauffage saisonnier ; transportables d'une pièce à l'autre, ils serviront aussi à renforcer un chauffage continu au cœur de l'hiver.

● LES RADIATEURS DITS « LUMINEUX » (car leurs résistances rougissent) chauffent par rayonnement, comme un projecteur. Les petits « paraboliques » procurent une sensation de chaleur immédiate, mais leur faisceau très concentré peut, à la longue, causer une gêne. Ils sont maintenant en forme de bûche, d'une puissance de 1 000 watts, et coûtent entre 80 et 120 F (Calor : Philips ; Thermor). Les radiateurs soufflants associent au rayonnement un brassage de l'air qui diffuse mieux la chaleur dans la pièce ; leur ventilateur est parfois un peu bruyant. Ces radiateurs soufflants ont la forme d'un parallélépipède, posé soit horizontalement (Cadillac ; Sunbeam), soit verticalement (Calor ; Thermor). Leurs prix vont de 200 à 300 F pour une puissance de 2 000 watts. Un nouveau radiateur soufflant, à résistance obscure (ne rougissant pas), a une forme trapézoïdale et une esthétique moderne (Calor, 2 000 watts, 190 F).

● LES RADIATEURS A CIRCULATION D'HUILE s'échauffent assez lentement et conviennent à un chauffage d'appoint continu. A recommander pour une chambre d'enfants, car les risques de brûlures sont éliminés. Ces radiateurs ressemblent à ceux de chauffage central, mais ils sont montés sur roulettes ; la gamme des puissances s'échelonne de 1 200 à 3 000 watts et celle des prix de 440 à 830 F (Calor ; Faure ; Philips). Moins encombrants, d'autres radiateurs à circulation d'huile sont des panneaux à façade plane rehaussée de « cheminée » encastrée ; ils sont montés sur pieds ou à fixation murale (Arthur-Martin ; Sunbeam). Tous ces radiateurs sont dotés d'un thermostat.

● DES CONVECTEURS électriques, conçus pour le chauffage d'appoint, sont mobiles et montés sur pieds. En 2 000 watts, ils coûtent entre 300 et 400 F. La convection de la chaleur se fait soit verticalement, au sommet de l'appareil (« Antibes » Airélec ; « Miami » Calor), soit horizontalement, en haut de la façade (Cadillac ; Noirot ; Philips ; Thermor).

Pour la salle d'eau

L'électricité et l'eau ne font pas bon ménage, et l'installation d'un radiateur, dans une salle de bains, est soumise à une réglementation précise pour éviter tout danger.

Un radiateur électrique doit être placé hors du « volume de protection », défini par une norme de l'Union technique de l'électricité (UTE). Ce volume est délimité par : les plans verticaux situés à un mètre du bord de la baignoire (ou du receveur de douche), le sol et un plan horizontal situé à 2,25 mètres au-dessus du fond de la baignoire ou du receveur de douche. Une distance d'un mètre au moins doit être laissée entre le sommet du pommeau de douche en extension et un radiateur mural. En dehors donc de ce volume de protection, on peut installer deux types de chauffage. Soit à infra-rouge, par un tube à quartz monté sur support mural. de 1 000 à 1 500 watts, qui coûte entre 165 et 270 F (Calor ; Noirot ; Philips). Soit par un radiateur soufflant mural protégé par une carrosserie, d'une puissance de 2 000 watts, avec thermostat : de 370 à 420 F (Airélec ; Arthur-Martin ; Noirot ; Philips).

Des convecteurs étanches, à double isolement (dits de « classe II »), peuvent s'installer dans le volume de protection. Mais ils doivent être mis hors du « volume enveloppe » situé à l'aplomb des bords extérieurs de la baignoire. Ces convecteurs muraux ont des puissances allant de 500 à 1 000 watts et sont dotés d'un thermostat (Airélec ; Arthur-Martin ; Calor ; Noirot ; Philips). Ces radiateurs, qui valent entre 350 et 550 F selon leur puissance, sont destinés au chauffage permanent de la salle de bains.

JANY AUJAME.

TROUVAILLES

Maison

Graffiti en chambre

Un nouveau revêtement en vinyl va permettre aux enfants d'écrire à loisir sur le mur de leur chambre. On peut, en effet, y tracer à la craie — et même au stylo-feutre — tous les dessins et lettres que l'on veut et les effacer avec un chiffon humide ou une brosse et du savon.

Ce revêtement souple se pose en encollant le mur avec une colle vinylique. D'une largeur de 1,30 m on peut en faire un « tableau noir », en l'encadrant de baguettes, ou en tapisser tout un pan de mur. Il existe dans une dizaine de coloris (du vert tendre au vert forêt, bleu turquoise ou bleu nuit, beige sable, rouge grenat, etc), ce qui permet d'harmoniser ce revêtement à écrire au papier peint ou à la peinture de la chambre. Comme la plupart des produits vinyliques, il dégage, à l'état neuf, une légère odeur qui se dissipe rapidement en aérant la pièce.

★ « Anotab », 118 F le m2. Anorel, 254-256, rue Marcadet, 75018 Paris.

Sus aux capricornes !

La seule solution, pour traiter efficacement une charpente menacée par ces insectes voraces du bois appelés capricornes des maisons, est d'injecter un liquide spécial au cœur du bois puis de le pulvériser, en surface, pour interdire les pontes intérieures. Ces traitements, assez onéreux, sont pratiqués par des entreprises spécialisées.

L'une d'entre elles a eu l'idée de proposer aux particuliers la possibilité de réaliser eux-mêmes ce travail. Ils peuvent acquérir une mallette contenant le matériel de traitement (pistolet exerçant 100 kilos de pression par cm2, buses à injection et pulvérisation, chevilles spéciales, etc.), le matériel de protection (combinaison, masque, gants, lunettes), et 20 litres de produit, convenant au traitement de la charpente d'un pavillon de surface moyenne. L'ensemble est vendu 1 700 francs, ce qui représente une économie d'environ 80 % sur un traitement effectué par des spécialistes.

... Mais ce « faites-le vous-même » n'est pas à la portée de tout le monde ! Si le matériel de protection est suffisant, la manipulation de ce produit hautement toxique n'est pas sans danger. Et il faut être un bricoleur très soigneux, et très patient, pour pratiquer les multiples trous qui permettront d'introduire dans la charpente les chevilles à injection : une tous les 35 cm, enfoncée aux deux tiers de l'épaisseur des pièces de bois. Il faut ensuite injecter le produit dans chaque cheville puis faire une pulvérisation sur toute la surface de la charpente. En revanche, l'économie réalisée est substantielle, surtout si le matériel de base est utilisé par plusieurs propriétaires de charpentes infestées de capricornes.

★ « Xylinjector », Ets S.I.A.M., 34, Champs-Elysées, 75008 Paris.

Un canapé sous le bras

La Redoute, l'un des leaders de la vente par correspondance, prend un virage en ouvrant un magasin de meubles et accessoires dans la banlieue parisienne. Cette Maison de La Redoute représente une formule nouvelle de distribution : tout y est vendu en libre-service, du canapé à la petite cuillère, et tout est à emporter. Ce qui permet de proposer des prix très intéressants.

Présentés dans l'ambiance décorative de pièces réelles (soixante-douze chambres, salons, séjours...), les meubles ont des étiquettes dont la couleur diffère selon leur mode de stockage ; ceux qui sont entièrement démontables sont à prendre, par le client lui-même, dans des casiers numérotés. Les plus encombrants sont remis à la sortie et emportés soit sur le toit de l'auto, soit dans une camionnette louée sur place, ou encore livrés à domicile moyennant un supplément.

Tous les accessoires pour la table et la cuisine sont disposés sur des étals reproduisant un marché en plein air. Au rayon décoration, les tissus sont vendus au mètre (coupés sur place par une préparatrice) et comportent un grand choix de cotonnades imprimées, de 17 F à 30 F le mètre ; un stand est dévolu aux tissus et toiles cirées finlandaises de Mariméko, vendus ici 55 F le mètre. Les papiers peints sont mitoyens, ce qui permet une facile harmonisation. Les luminaires (suspensions, lampes de table et lampadaires) sont de formes simples mais modernes et de prix très intéressants.

★ La Maison de La Redoute, carrefour Belle-Epine, Thiais. Du lundi au jeudi, de 13 heures à 20 heures ; le vendredi jusqu'à 22 heures ; le samedi, de 9 heures à 20 heures. Fermé le dimanche.

Tweed et velours

SOUPLE...

(Croquis de MARCQ.)

RENOMA : veste sport en tweed et pantalon en velours côtelé, en camaïeu de marron ou de vert, portés avec une chemise prince-de-galles, un gros chandail de laine naturelle et une écharpe. 830 F (du 38 au 48), 215 F et 250 F. 19, avenue Matignon, 129 bis, rue de la Pompe ; Bordeaux, Harvard Square, 18, cours Clemenceau ; Lyon, Week-End Style, 63, rue du Président-Herriot.

TRAVAIL AU CORPS

VOUS avez envie de maigrir, mais l'idée de commencer — encore — un régime, de compter les calories du triste steak-épinards à la table familiale, vous rebute. Peut-être la méthode « Weight Watchers » (1) (contrôle du poids) vous permettra-t-elle de gommer vos excédents, sans que cela devienne une obsession.

C'est pour mieux faire connaître cette association d'origine américaine, implantée dans toute l'Europe et en France depuis quatre ans, que le Bazar de l'Hôtel-de-Ville a installé, au rayon culinaire du troisième étage, un stand d'information dans le cadre d'une grande campagne sur l'amaigrissement et la la nutrition.

De quoi s'agit-il ? La méthode « Weight Watchers » lutte contre l'obésité un peu comme « Alcooliques anonymes », par l'exemple. Ainsi les animatrices auprès de qui vous pourrez vous documenter sont-elles toutes d'anciennes adhérentes qui ont perdu les 10, 20, voire 50 kilos d'excédent de poids par une rééducation alimentaire mise au point par des diététiciens et des nutritionnistes de réputation internationale. Vous maigrirez en douceur, à raison de 3 à 4 kilos par mois, puis vous suivrez un cours de réadaptation alimentaire qui, comme à ces animatrices, vous donnera cette stabilité et cet équilibre de maintien, sans exclure les plaisirs d'une gourmandise... mesurée.

« Weight Watchers » compte actuellement trois mille cinq cents adhérents, dont 10 % d'hommes en cours de rééducation, qui se réunissent toutes les semaines pour échanger leur point de vue sur les difficultés d'atteindre cette perte de kilos superflus. Et cet effort de groupe, cette émulation et ces plats bien conçus et savoureux, vous feront maigrir, tout en vous sortant de l'isolement qui, en soi, peut se révéler une cause d'excès alimentaires. La participation aux frais se monte à 20 F par semaine et 30 F d'inscription et de documentation.

« L'objet de soins constants », disait le manuel du fantassin : les pieds. « Dévor-Odor » est une fine semelle de latex imprégnée de charbon de bois activé, mise au point par Combe International, un laboratoire pharmaceutique américain. Ce charbon de bois filtre les odeurs et aère à la fois le pied et la chaussure ou la botte et prévient donc l'échauffement.

Très astucieusement présenté, « Dévor-Odor » n'existe qu'en une seule taille (46 masculin) avec le schéma imprimé des découpes à suivre, selon les pointures désirées (jusqu'à 36). La durée d'efficacité est de trois mois. En vente dans les grands magasins, en grandes et en moyennes surfaces, ainsi que chez certains chausseurs à 11, 50 F environ.

NATHALIE MONT-SERVAN.

(1) Siège social : 18, avenue Parmentier, 75011 Paris. Vingt centres à travers la France.

HABITER AU GRAND-PALAIS

Jusqu'au 9 octobre, la Société des artistes décorateurs (SAD) présente au Grand Palais son exposition biennale. Sur le thème « Habiter c'est vivre », ce 49e Salon (qui s'est ouvert le jeudi 15 septembre) propose des solutions concrètes pour améliorer le cadre de vie.

C'est en grandeur réelle que sont implantées, sous la verrière du Grand Palais, diverses maisons insolites pour un habitat de loisirs : la « hutte écologique » de Michel Rouaud et Gérard Sammut, la maison à géométrie variable de Cauly et Marty, la maison sous-marine de Jacques Rougerie. La « maison de famille », conçue par l'Abaque, Berthet-Godet et J.-P. Khalifa, apporte des propositions nouvelles à l'éternel objet de désir qu'est la maison individuelle.

Le mobilier contemporain est présenté, cette année, sous l'angle original de l'équipement de logements H.L.M. Cinq équipes de concepteurs (architectes et créateurs de mobiliers) et cinq industriels du meuble ont mis au point des aménagements mobiliers complets s'adaptant aux diverses catégories d'H.L.M. La réaction du public déterminera le succès de leur coopération. Les parents peuvent laisser leurs enfants à l'atelier de création, ouvert à leur intention, le temps de visiter ce salon qui apparaît comme une utile plate-forme de rencontre entre concepteurs, industriels et utilisateurs. — J. A.

★ Au Grand Palais, tous les jours, de 11 h. à 22 h., le dimanche de 10 h. à 20 h. Entrée : 10 F.

● MISE EN BOUTEILLES. — Pour compléter les indications sur la mise en bouteilles de vin reçu chez soi, en tonneau (*le Monde* du 17 septembre 1977), nous signalons à ceux qui manquent de temps, ou de patience, qu'un spécialiste peut s'en charger à leur place. M. Morel, tonnelier à Neuilly, effectue, à domicile, cette opération, comprenant le lavage des bouteilles, le tirage du vin, le bouchage, le rangement dans les casiers et le séchage et le bouchage du fût vide. Pour une demi-pièce de vin, soit 110 litres (représentant cent cinquante bouteilles environ), il faut compter 200 francs. Ce tonnelier s'occupe également d'aménagement de cave, et il propose, dans sa boutique, des casiers, accessoires divers, bouchons, capsules et aussi des petits fûts de chêne destinés au vieillissement des alcools.

★ M. Morel, tonnelier, 13 bis, rue de Chartres, 92200 Neuilly.

SPORTS SUR GRANDE SURFACE

DERNIER-NE des magasins de sports, Mi-Temps regroupe, sur 900 mètres carrés au centre commercial Gaîté (80, avenue du Maine, ou 13, rue du Commandant-Mouchotte, Paris-14e) tous les équipements en libre-service.

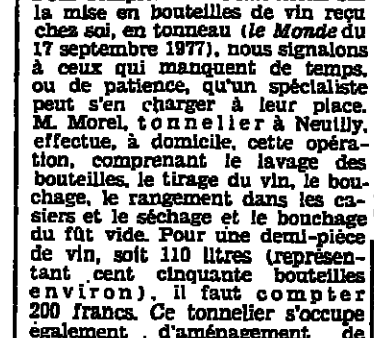
L'idée est d'Yves Portrat, ancien pilier de mêlée, skieur et tennisman, qui, à trente-deux ans, cumule une expérience de publicitaire et de gestionnaire de grandes surfaces, et se lance maintenant dans le consumérisme des sports et des loisirs.

Il a choisi comme créneau celui de l'amateur moyen, citadin au bureau pendant la semaine, à la recherche de détente en plein air durant les week-ends et les vacances. Il s'attache donc aux équipements abordables, et ce aussi bien pour le ski, la randonnée, l'équitation, le football, le patinage artistique et le hockey, le tir à l'arc, le golf, le tennis, le volley-ball, le cyclisme, que naturellement, le skate. En tout, vingt-quatre activités

Chaque rayon regroupe les produits de marques différentes, sur un fond de photos ou de posters de championnats de chaque sport proposé, ce qui évitera à ses clients de se faire vendre, comme dans certaines boutiques de luxe, des chaussures ou des équipements totalement inadaptés à l'activité choisie.

Enfin, pour la « troisième mi-temps », Yves Portrat a pensé aux longues soirées d'hiver et aux jours de pluie, en alignant toutes sortes de jeux de société, et en proposant les rayons d'une librairie sportive.

Les vêtements exposés suivent les tendances de loisirs, quand ils ne sont pas spécialisés, avec de bonnes gammes de tricots, des masses de cabans, des jupes-culottes, des jeans et d'innombrables accessoires pour toute la famille. — N. M.-S.







Hippisme

Courses en réhabilitation

KAMICIA, *Carwhite*, *Jazeiro*, *Canadian Bound* émergent de l'actualité hippique, laquelle commence à retenir son souffle à la veille de l'Arc de triomphe.

Excellente l'automne passé, où elle avait remporté le Critérium des pouliches, *Kamicia* n'avait, cette année, causé que des déceptions. On lui avait accordé une première réhabilitation lorsque, au début du mois, elle avait gagné le prix de la Nanette.

« *Je retrouve ma pouliche de l'an dernier*, nous avait dit, au soir de cette victoire, son entraîneur, Jean Laumain. *Depuis le début de l'année, quand on l'emmenait sur un hippodrome, elle était nerveuse, inquiète. Pour la première fois, ce matin, elle est revenue à Longchamp de gaieté de cœur. C'est une pouliche de l'automne. Vous allez voir : elle va progresser... jusqu'à l'Arc de triomphe.* »

Le chemin de l'escalade comportait, dimanche passé, le prix Vermeille. *Kamicia* a brillamment gravi le pas. D'abord maintenue *assez loin dans le peloton* par un Alain Badel qui, lui, a déjà un pied sur le plus haut échelon de sa profession (n'est-ce pas François Mathet qui, confirmant les rumeurs dont nous nous étions faits l'écho à Deauville, lui a proposé un contrat), elle en a jailli en grande pouliche pour arbitrer le combat — quelque peu étriqué au regard de son envolée — que se livraient, depuis le début de la ligne droite, *Busaca*, *Royal Hive*, *Patia* et d'autres. A noter la mauvaise course de *Trillion*, grande favorite, qui, montée peut-être précipitamment, a eu à mi-ligne droite un mouvement d'humeur inquiétant, ne justifiant pas, cependant, celui de son entraîneur à l'égard de son jockey, quelques minutes plus tard. A noter également, en sens opposé, l'excellente fin de parcours de *Fabuleux Jane*.

L'Arc de triomphe a souvent viré au féminin au cours des dernières années, notamment avec *San San*, *Allez France* et *Ivanjica*. *Kamicia* et *Fabuleux Jane* ne sont pas indignes de suivre la voie.

Un nouveau candidat va être *Carwhite*, vainqueur, dimanche, du prix du prince d'Orange. Sa victoire n'a pas été rehaussée par le lot sur lequel elle a été acquise, ni par l'intervalle d'une tête (sur *Gairloch*) qu'a affiché le juge à l'arrivée. Mais, dans l'Arc de triomphe, la forme du moment compte autant que la qualité vraie, et la sienne est maintenant démontrée.

Jazeiro avait été véritablement « massacré » dans sa dernière course, par son jockey, qui l'avait d'abord maintenu trop loin et avait viré trop au large dans le dernier tournant, pour se rapprocher trop vite. C'était, décidément, dimanche, la journée des réhabilitations. Le jockey a, cette fois, montré une course parfaite, et *Jazeiro* a gagné avec autorité, devant un *Pyjama Hunt* qui, il est vrai, lui rendait 3 kilos ! Voilà deux poulains qui, dans les semaines à venir, pourraient arbitrer à leur profit la situation confuse existant chez les « deux ans ».

Canadian Bound ne peut plus prétendre à un tel rôle. On attendait ses débuts, lundi à Evry, avec un intérêt quelque peu ironique : l'ironie avec laquelle on peut considérer un milliardaire s'enflammant pour une toquade ruineuse. *Canadian Bound* est le poulain le plus cher du monde : il a été payé, l'an passé, à Keeneland (Kentucky), avant d'avoir fait ses premiers pas sur une piste, 1,5 million de dollars (7,5 millions de francs) par un petit groupe de propriétaires américains associés pour la circonstance. « *Aucun poulain ne vaut 200 000 dollars* », écrivait récemment — et fort justement — notre confrère Raymond Verger. Aucun, en tout cas, n'en vaut 1,5 million. *Canadian Bound* a été battu — de peu, il est vrai — par *Capitaine West*, dont la dernière performance était une place de septième à Clairefontaine, et qui, lui, avait été payé l'an passé, en France... 38 000 F. Plus souvent glorieuse dans le dictionnaire des expressions reçues, l'incertitude du turf peut aussi être juteuse.

A Marseille, on sait mettre les certitudes du bon côté. Une fois encore vient de s'y dérouler une course manifestement suspecte. Après le triplet prix de Nîmes, le 10 septembre, on s'apercevait que, curieusement, 40 000 F de jeux avaient été établis sur des combinaisons analogues de sept chevaux, incluant, bien sûr, ceux qui avaient pris les trois premières places. Les tickets avaient, certes, été déposés à de nombreux guichets, mais — on allait de curiosité en *curiosité — ils avaient été* libellés par deux écritures seulement et provenaient pour la plupart des mêmes carnets.

Le P.M.U. décidait de ne les payer que sur justification d'identité. Dès lors, moins d'un quart étaient présentés. L'enquête, dit-on, continue. Mais depuis qu'elle continue — car, d'évidence, on se trouve devant le même scénario *que dans le prix d'Entressens, le* 21 février 1971 — et qu'elle n'aboutit pas, il serait temps qu'une équipe de la brigade centrale des jeux allât planter sa tente au parc Borély.

Les galéjades les plus courtes...

LOUIS DÉNIEL.

Philatélie

N° 1503

GABON : « Traversée de l'Atlantique nord ».

L'administration des postes gabonaises a également consacré un timbre « poste aérienne » à Charles Lindberg, le titrant « New-Yorok-Paris - 1927 ». Il est regrettable que la valeur faciale soit très élevée.



500 F. C.F.A., polychrome.

Imprimé en taille-douce, par l'Atelier du timbre de France, d'après le dessin et la gravure de Jacques Gauthier.

BUREAUX TEMPORAIRES

⊙ 14000 Caen, du 16 au 26 septembre. — Foire de Caen. — Cachet petit format.

⊙ 8000 Amiens (musée de Picardie), les 1er et 2 octobre. — Journée de la philatélie.

⊙ 75007 Paris (hall du ministère des P.T.T., 20, avenue de Ségur), le 3 octobre. — Dix-neuvième congrès et vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'Union internationale des organismes touristiques et culturels des P.T.T.

⊙ 31000 Toulouse (salle des conférences, 5, rue Camichel), du 6 au 8 octobre. — Exposition organisée par les postiers philatélistes.

⊙ 93350 Le Bourget, du 6 au 16 octobre. — Salon international *de la caravane et de la résidence* mobile.

⊙ 59175 Templemars (salle des fêtes), les 8 et 9 octobre. — Exposition philatélique.

⊙ 93110 Rosny-sous-Bois (hôtel de ville), les 8 et 9 octobre. — Journées philatéliques UPU.

⊙ 91540 Mennecy, les 8 et 9 octobre. — Exposition à l'occasion du dixième anniversaire de la société philatélique locale.

FRANCE : « L'abbaye des Prémontrés ».

La dernière valeur de la « série touristique », de six timbres pour cette année, sera dédiée à l'abbaye des Prémontrés, à Pont-à-Mousson. Vente générale le 3 octobre.



1,25 F, bleu hirondelle, bistre-rouge et brun Van Dyck.

Gravé par Pierre Béquet d'après une maquette de Marcel Deviers.

Imprimé en taille douce dans les Ateliers du timbre de France.

La mise en vente anticipée aura lieu :

— Les 1er et 2 octobre, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert au centre culturel de l'ancienne abbaye des Prémontrés, à Pont-à-Mousson. Oblitération « premier jour ».

— Le 1er octobre, de 8 h. à 12 h., au bureau de Pont-à-Mousson principal. Boîtes aux lettres spéciale pour l'oblitération du « premier jour ».

● *A MONTLUÇON, à la chambre de commerce, les 8 et 9 octobre, exposition « Art et Philatélie ».*

● *A LYON, les 8 et 9 octobre, dans les locaux de l'hôtel de ville, place des Terreaux, à l'occasion de la mise en vente anticipée du timbre « Edouard Herriot », une exposition sera organisée.*

● *A GONESSE, au Centre culturel municipal, parc d'Orgemont, les 22 et 23 octobre, l'Amicale philatélique et marcophile locale organise sa seconde exposition.*

● *A PARIS, 34, boulevard de Vaugirard (au rez-de-chaussée), se tient, jusqu'au 2 octobre, une exposition des œuvres de P. Trémois, auteur du timbre de 3 F, récemment émis.*

ADALBERT VITALYOS.

Jeux

échecs N° 728

A PORTÉE DE MAIN

(Tournoi international de Montillo, 1977)

Blancs : M. STEAN
Noirs : R. CALVO
Début catalan.

1. ç4	Cf6	23. é4	Tç7
2. Cf3	é6	24. Df3 (r)	Td7
3. g3	d5	25. Fé3	f5 ! (s)
4. Fg2	Fé7	26. d5 (t)	é×d5 !
5. d4	0-0	27. é×f5 (u)	d4
6. 0-0	d×ç4 (a)	28. Fd2	Ff6
7. Dç2 (b)	a6! (c)	29. Fb4	Da8 !
8. D×ç4 (d)	b5 (é)	30. Db3	Tf-f7
9. Dç2	Fb7	31. a4	d3 !
10. Ff4 (f)	Cç6 (g)	32. Ta2	Dé4 ! (v)
11. Cç3 (h)	Cb4 (i)	33. a×b5	a×b5
12. Dç1	Tç8 (j)	34. Fç5	Cé5 !
13. a3	Cb-d5	35. D×b5	Cf3+
14. b4 (k)	C×ç3 ! (l)	36. Rh1	Dg4 (w)
15. D×ç3	Cd5	37. Ta8+ !	Fd8 (x)
16. Dd2	Cb6 ! (m)	38. T×d3	Dh3 (y)
17. Tf-d1 (n)	Fé4 !	39. T×d8+	T×d8 (z)
18. Cé1	Cç4	40. T×d8+	Rg7
19. Dç3	F×g2	41. Ff8+ !	T×f8 (aa)
20. C×g2	g5 ! (o)	42. Db7+	abandon (ab)
21. Fç1 (p)	ç5! (q)		
22. b×ç5	T×ç5		

NOTES

a) Après 6..., Cb-d7 les Noirs transforment complètement le début catalan ; par exemple, 7. Cb-d2, ç6 ; 8. Dç2, b6 ; 9. é4, Fb7 ; 10. b3, Tç8 ; 11. Tf-d1, Dç7 ; 12. Fb2, Tf-d8 ; 13. Ta-ç1, Db8 ; 14. Db1, a5 ; 15. Cé5, Da8 ; 16. a3, d×é4 ; 17. C×é4, ç5 ! avec un jeu égal (Benko-Pachman, Budapest, 1948). Le coup du texte force les Blancs à perdre du temps pour récupérer le pion ç4.

b) 7. Cé5 est peu joué mais semble également fort : 7..., ç5 ; 8. d×ç5, F×ç5 ; 9. Cç3, Cb-d7 ; 10. C×ç4 avec un léger avantage aux Blancs et si 8..., Dç7 ; 9. C×ç4, F×ç5 ; 10. Cç3 ! F×f2+ ; 11. T×f2, D×ç4 ; 12. T×f6 !, g×f6 ; 13. Fh6, Cç6 ; 14. é3, Td8 ; 15. Dh5 avec une attaque décisive (Ivkov-Robatsch, Vinkovci, 1968). Après 7. Cb-d2 les Noirs peuvent tenter de conserver le pion par 7..., b5 ; 8. a4, ç6 alors que la sortie de la D exclut cette idée ; 7. Dç2, b5 ? ; 8. a4, ç6 ; 9. a×b5, ç×b5 ; 10. Cg5 !

c) Meilleur que 7.., Cb-d7 ; 8. Cb-d2, Cb6 ; 9. C×ç4, C×ç4 ; 10. D×ç4, Tb8 ; 11. Ff4, Cd5 ; 12. Fd2, Fd7 ; 13. Cé5, Fé8 ; 14. Ta—ç1, ç6 ; 15. Tf—d1 ! (Botwinnik - Cvetkov, Moscou, 1947) et que 7..., ç5 ; 8. d×ç5, F×ç5 ; 9. D×ç4, Dç7 ; 10. Fé3 ou encore 7..., ç5 ; 8. d×ç5, Dç7 ; 9. Ca3, D×ç5 ; 10. Fé3, Dh5 ; 11. C×ç4.

d) 8. a4 est possible : 8..., Cç6 : 9. D×ç4, Dd5 ; 10. Cb-d2.

é) Développant l'aile - D avec gain de temps.

f) Une autre idée est 10. Td1 suivie de 11. a4. Un coup subtil est 10. Fd2 interdisant 10..., Cb-d7 à cause de 11. Fa5 ! mais autorisant de grandes complications après 10..., Cç6 ; 11. Cç3, C×d4 ; 12. C×d4, F×g2 ; 13. C×é6, Dç8 ; 14. C×f8, Dh3 ; 15. Fg5, F×f1 ; 16. T×f1, T×f8 ; 17. F×f6, F×f6 ; 18. Cé4, Dé6 ; 19. b3, Fé7. Maintenant la position est à peu près égalisée.

g) Sur 10..., Cd5 les Blancs répondent au mieux comme Smyslov l'a démontré, 11. Cç3 ! sans craindre 11..., C×f4 ; 12. g×f4, Cd7 ; 13. Tf-d1 ou 13. Cé4. La suite usuelle est 10..., Fd6 ; 11. Cb-d2, Cb-d7 ; 12. Cb3, Fé4 ! ; 13. Dç1, Tç8 ! ; 14. a4 (Smyslov-Gligoric, Varsovie, 1947). La sortie du C-D, qui semble obstruer le pion ç7, est une idée surprenante du grand maître Olafsson, jouée lors du « match du siècle » de 1970 contre Smyslov.

h) La partie Smyslov-Olafsson se poursuivit ainsi : 11. Td1, Cb4 ; 12. Dç1 (et non 12. D×ç7 ?, D×ç7 ; 13. F×ç7, Cç2 ; 14. Cé1, C×a1 ; 15. F×b7, Ta7). Dç8 ; 13. Fg5, Cb-d5 ; 14. Cb-d2, h6 ; 15. F×f6, C×f6 ; 16. Cb3, Fd6 ; 17. Cç5 avec avantage aux Blancs.

i) Refusant l'aventure 11..., C×d4 ; 12. C×d4, F×g2 ; 13. C×é6.

j) Préparant la poussée thématique ç7-ç5.

k) Il semble bien désormais que le pion ç7 restera arriéré.

l) Dégageant la diagonale a8-h1.

m) Une manœuvre intéressante de récupération des cases blanches ç4 et é4.

n) Et non 17. Cé5, F×g2 ; 18. R×g2, Dd5+ ; 19. Rg1, f6 ; 20. Cf3, Cç4 suivi de 21..., é5.

o) Avec un grand sens de la position, les Noirs s'emparent de l'initaitive et exploitent la situation de la D ennemie.

p) Si 21. Fd2, Ff6 ! ; 22. é3 (22. Fé1, ç5), ç5 !

q) Se débarrassant au moment opportun du pion arriéré, les Noirs profitent du clouage de la Td1 (si 22. d×ç5 ?, D×d1+) et ouvrent la colonne ç à la Tç8 en ayant résolu tous les problèmes de l'ouverture avec succès.

r) Parant 24..., C×a3.

s) *Supérieur à 25..., C×a3 qui per*mettrait aux Blancs de pêcher en eau trouble par 26. F×g5, F×g5 ; 27. T×a3, T×d4 ; 28. T×d4, D×d4 ; 29. T×a6 ou par 26. d5, ce coup positionnel place les Blancs devant de réels problèmes : si 26. é×f5, é×f5 ; 27. Dç6, Td6 ou 27. Td3, Cé5 ! ou 27. d5, Cé5. En outre, subsiste la menace 26..., Da8 !

t) Sacrifiant un pion pour obtenir du contre-jeu par 26..., f×é4 ; 27. D×é4, é×d5 ; 28. Dé6+, Tf7 ; 29. Fd4 suivi de Cé3-f5.

u) Après 27. é×d5, les Noirs conservent leur supériorité par 27..., Cé5.

v) Grâce à leur parfaite stratégie, contrôlant les cases centrales noires et blanches, forts de leur pion passé et de leurs pièces bien postées, les Noirs ont la victoire à portée de main.

w) Rien n'est plus difficile que de gagner une partie gagnante. Alors que 36..., D×f5 laissait aux Noirs le résultat de leurs magnifiques efforts, le coup du texte les met au bord du mat et anéantit toute une conception harmonieuse.

x) Si 37..., Rg7 ; 38. Ff8+, T×f8 ; 39. D×d7+, Tf7 ; 40. D×d3.

y) Ou 38..., D×f5 ; 39. T×d8+ ou 38..., T×d3 ; 39. D×d3.

z) Si 39..., Rg7 ; 40. Ff8+, Rf6 (40..., T×f8 ; 41. Td8×d7+ et 42. T×f3) ; 41. Td3-d6+, T×d6 ; 42. T×d6 mat.

aa) Si 41..., Rg8 ; 42. Fh6 mat et si 41... Rf6 ; 42. Td6 mat.

ab) Si 42..., Rg8 ; 43. T×f8+, R×f8 ; 44. D×f3 et si 42..., Rh6 ; 43. Td6+, Rh5 ; 44. D×f3+. Triste fin.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 727
M. ZINAR
« 64 », 1977.

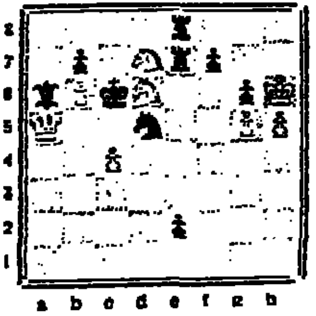
Blancs : Rg4, Pa5, ç5, g3.
Noirs : Rf1, Pa7, ç7, ç6, ç4.
1. Rf3 !, Ré1 ! ; 2. Ré3 !, Rd1 ; 3. Rd4 !, Rd2 ! ; 4. R×ç4, Ré3 ; 5. a6 !, Rf3 ; 6. Rd4, R×g3 ; 7. Ré5 !, Rf3 ; 8. Ré6, Ré4 ; 9. Rd7, Rd5 ; 10. Rç8 !! et les Blancs gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

ETUDE

H. Bolton

(1973)



BLANCS (8) : Rh6, Da5, Cd7 et d6, Pb6,ç4, g5, h5.

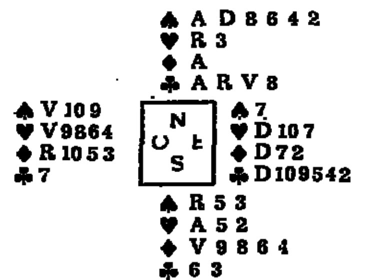
NOIRS (9) : Rç6, Té8 et é7, Fa6, Cd5, Pb7, é2, f7 et g6.

Les Blancs jouent et font mat en dix coups.

bridge N° 725

PRÉCAUTIONS SPECTACULAIRES

Cette donne, jouée au Festival de l'Algarve en 1969, est l'illustration d'un coup technique classique (le lob) et d'un brillant jeu de sécurité.



Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
—	1 ♣	passe	1 ♠
passe	2 ♠	passe	3 ♠
passe	4 ♣	passe	4 ♥
passe	5 ♦	passe	5 ♠
passe	6 ♠	passe	passe...

(Système de trèfle bleu avec ouverture d'un trèfle fort.)

Ouest ayant entamé le 7 de trèfle, *comment Garozzo, en Sud, a-t-il gagné* le PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

COURRIER DES LECTEURS :

Barrage à Guaruja (n° 708) : « *Après l'as de carreau*, écrit P. B..., *le déclarant doit faire ce que Mme... Dugâteau saura faire : couper le second carreau pour s'ouvrir une double coupe... Il faudrait donc rectifier votre récit.* » Non, car le champion du monde Hamman, qui a fort bien joué ce coup, ne serait pas d'accord !

Réponse :

Le contrat semble sur table si le déclarant peut couper un trèfle, mais l'entame doit faire craindre un mauvais partage dans cette couleur, et il faut essayer de se protéger à la fois contre un singleton à trèfle en Ouest et une répartition 3-1 des atouts.

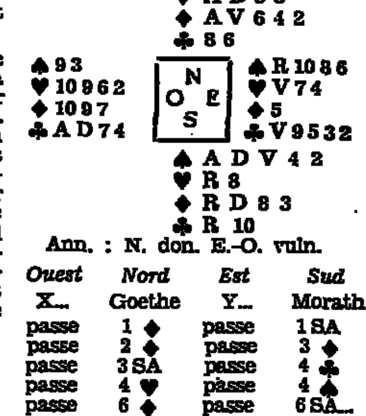
Après avoir pris l'entame avec le roi de trèfle, Garozzo a tiré la dame de pique, puis l'as de cœur *pour rejouer trèfle de sa main*. Ouest refusa de couper (sinon Garozzo aurait donné deux coups d'atout et coupé le dernier trèfle). Alors Garozzo, après avoir fait l'as de trèfle, *coupa un trèfle avec le roi de pique !* Ensuite, il monta au mort avec l'as de carreau pour couper le dernier trèfle avec son dernier atout. Ouest surcoupa, mais il ne put faire d'autre levée...

Un bel exemple de sécurité.

Le championnat d'Europe d'Elseneur

A Elseneur, au Danemark, l'équipe suédoise, composée de Flodqvist, Sundelin, Goethe, Morath, Brunzelle et Lindqvist, a remporté le titre européen en prenant la tête du championnat dès le troisième jour et en battant notamment par 19 à 1 les Italiens qui ont terminé seconds devant les Israéliens, les Norvégiens et les Danois... Les Français (Jaïs-Pilon, Stoppa-Roudinesco et Desrousseaux-de Sainte-Marie), après un début désastreux, ont fini huitièmes devant quatorze autres pays...

Les six joueurs de l'équipe suédoise ont été aussi brillants dans les annonces que dans le jeu de la carte. En voici une illustration au cours du match contre les Espagnols.



Ann. : N. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
X...	Goethe	Y...	Morath
passe	1 ♦	passe	1 SA
passe	2 ♦	passe	3 ♦
passe	3 SA	passe	4 ♣
passe	4 ♥	passe	4 ♠
passe	6 ♦	passe	6 SA...

Ouest ayant entamé le 2 de cœur, *comment Morath, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères :

L'ouverture de « 1 ♦ », dans le système carotte des Suédois, était naturelle, mais la réponse de « 1 SA » était artificielle et forcing. Le soutien ensuite à « 3 ♦ » était... forcing de chelem, tandis que la redemande de « 3 SA » indiquait une ouverture minimum. Les autres annonces étaient des cue bids jusqu'à la déclaration finale de « 6 SA ».

Pourquoi le chelem *à Sans atout*, plutôt qu'à carreau ? Parce que, sur le cue bid à « 4 ♣ », Ouest (qui n'avait rien dit jusque-là) avait demandé à Nord des explications. Morath en déduisit que Ouest devait avoir l'as de trèfle ou même as dame et qu'il fallait jouer le chelem de la main de Sud pour que l'entame vienne d'Ouest ! Un bel exemple de ce que l'on appelle la « présence à la table ».

A l'autre table, les enchères avaient été plus simples (1 ♦ - 2 ♠ - 3 ♦ - 4 SA - 5 ♥ - 6 ♦) et Sud n'avait eu aucune raison, avec ses levées de coupe, de jouer le chelem à Sans Atout. Est avait entamé trèfle et le chelem avait immédiatement chuté...

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 50

LA GUERRE DES NERFS

(Championnat des Pays-Bas 1977)
Blancs : Van Tilborg.
Noirs : Clerc.
Ouverture Barteling.
Réponse par ouverture française.

1. 33—28 (a)	17—21 (b)	18. 25×23	17—21 !! (j)
2. 39—33	21—26	19. 26×6	12—18
3. 44—39	18—23 (c)	20. 23×12	7×47
4. 50—44	11—17	21. 32—27 (k)	8—12
5. 31—27	17—21 (d)	22. 40—34 (l)	20—24
6. 37—31	26×37	23. 37—31 ! (m)	12—18
7. 42×31	21—26	24. 42—37	18—22 ! (n)
8. 47—42	26×37	25. 28×17 (o)	24—29
9. 42×31	6—11 (e)	26. 34×23 (p)	19×28
10. 41—37	11—17	27. 33×22	47×24
11. 27—22 (f)	7—11	28. 31—26 (q)	13—18
12. 48—42 (g)	2—7	29. 22×13	24×41
13. 46—41	20—24	Abandon.	
14. 31—26	15—20		
15. 34—30	23—29 ! (h)		
16. 30—25	10—15		
17. 36—31 (i)	24—30		

NOTES

a) Ouverture Barteling, en vogue dans les premières années de notre siècle et adoptée encore parfois à un haut niveau de la compétition. Dans les conceptions modernes, l'efficacité de cette ouverture est contestée (la manière de conduire la partie évolue regulièrement), car on a maintes fois constaté qu'elle retarde ou ne permet pas le développement de l'aile gauche.

b) Ouverture française, en grande vogue de 1910 à 1914. Facilite le développement de l'aile gauche avec la possibilité de parvenir parfois à gêner l'adversaire dans la sortie des pions de l'arrière-garde de son aile gauche.

c) Les noirs ferment le jeu, puisqu'ils ont l'avantage (très minime) du trait : ils ne peuvent pas, en principe, se trouver dans la position d'infériorité qui se présente lorsque l'adversaire a encore une ou plusieurs pièces à jouer sur l'arrière-garde, alors que le camp que l'on conduit est entièrement engagé. Celui qui est ainsi en position d'infériorité doit en général pionner en avant pour poursuivre sa progression, mais avec le risque d'exposer un pion placé en première ligne.

Un jeu très ouvert et beaucoup moins difficile dont la phase initiale eût été réalisable par (19—23) 28×19 (14×23) 32—28 (23×32) 37×28 (26×37) 41×32.

d) Enchaînement classique par le « trèfle » : formation groupant les pions noirs à 16, 21 et 26.

e) La stratégie des noirs peut consister, comme dans cette partie, à maintenir sans relâche la pression sur l'aile gauche adverse.

f) Variante du « pion Kerkhof », dont un exemple a été donné dans la chronique numéro 42 avec la partie Rigterink-Ivans. (*Le Monde* du 28 mai 1977.)

g) Puisque la case 47 est dégarnie, le maintien d'un pion à 48 (le « pion savant ») ne se justifierait plus.

h) Pion symétrique au « pion Kerkhof », mais qui n'a pas, pour les noirs, la signification de « pion cimetière ». Ce coup très dynamique interdit l'attaque 39—34 ?? car après suivrait (19—23) 30×19 (13×24) 28×30 (17×48), etc.

i) 40—34 était sans doute meilleur. Le coup du texte livre un coup de dame, mais le G.M.I. suisse Kuyken estime, lui, que dans cette partie il n'y avait rien de meilleur.

j) Si (12—18?) 23×21 (16×47), avec la suite avantageuse 32—18 (13×22) 28×6.

k) En principe, la dame à la valeur de trois pions. Avec un pion de plus, la stratégie des blancs doit tendre à capturer la dame avec un sacrifice de deux pions pour supprimer cette menace tout en conservant l'égalité numérique.

l) Meilleur était sans doute 27—21 ! (16×27) 28—23 (19×28) 33×31 puis 37—32 ! 40—34 et 42—37 ! prise de la dame et égalité numérique.

m) Menace de gain par 33—29 (24×22) 27×7 (1×12) 42—37 (47×40) 45×34+.

n) Ecarte les menaces de prise de la dame avec égalité numérique du fait du maintien du crochet formé par les pions à 34, 25 et 45.

o) Forcé, car si 27×18 ? (13×22) 28×17 24—29, etc. N+.

p) Forcé également, car si 33×24?? (47×20) +.

q) Une gaffe qui, à ce niveau de la compétition, ne peut s'expliquer que par la guerre des nerfs imposée par les noirs depuis le début et surtout à partir du coup de dame.

Solution de la fin de partie publiée dans la chronique n° 49 : 12-8 ! (36-41 A) 8-3 (41-47) 46-41 !! (47×9) 3×14 (37×46) 14-5 !+

A) (37-42) 8-3 (42-48 a) [menace d'obtenir la nulle par (36-41)] 3-26 ! (48-43...) 46-41 (36×47) 26-3, etc. +

a) (42-47) 24-19 etc. +, car les Blancs parviendront à damer quatre fois puis *à capturer la dame noire tout en empêchant les Noirs de damer une seconde fois.*

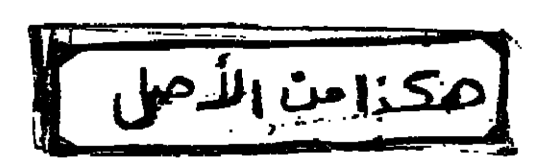
● *Pour disposer de divers éléments d'étude* (traités, périodiques, clubs), les lecteurs peuvent s'adresser directement à Jean Chaze, « la Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas. A l'appui de chaque réponse sont transmis deux opuscules permettant de franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance des règles et de la signification des chiffres et des signes conventionnels).

A. Dumont

(1923)

Les blancs jouent et gagnent.
(Solution dans la prochaine chronique)

JEAN CHAZE.



CARNET

Mariages

— M. et Mme Gilbert Lessing, M. et Mme Paul Colin, sont heureux de vous faire part du mariage de leurs enfants

Agnès et François

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale en l'église Saint-Ideuc de Saint-Malo le 10 septembre.

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Mlle Isabelle Derreumaux,
fille de M. Antoine Derreumaux et de Mme, née Colette Hugues,
avec M. Frédéric Gueury,
fils de M. Jean Gueury et de Mme, née Françoise Meunier.

La cérémonie nuptiale aura lieu le vendredi 30 septembre 1977, à 16 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Passy, 88, rue de l'Assomption, 75016 Paris.

19, boulevard de Beauséjour, 75016 Paris.
Villa Blanca, 76550 Pourville.

Décès

— Mme Georges Appia,
Claude et Francis Hodern et leurs enfants,
Catherine et Carlos Garcia et leurs enfants,
Florence et Daniel Appia et leurs enfants,
Brigitte Appia
Véronique et Jean-Pierre Appia-Perdreau et leurs enfants.
Ses frères, sœur, parents en amis ont la douleur de faire part du décès du

pasteur Georges APPIA

survenu brutalement le 20 septembre 1977.

Un service de louange et d'adoration sera célébré le lundi 3 octobre, à 14 h. 30, en l'église réformée du Saint-Esprit, 5, rue Roquépine, Paris, 8e.

« Soit que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes au Seigneur. » (Romains 14, v. 8.)

Ni fleurs, ni couronnes. Les personnes qui désirent faire un don peuvent l'adresser à la CIMADE (C.C.P. 40 88 87 Paris) ou à S.O.S. Amitié (C.C.P. 48 63 62).

Cet avis tient lieu de faire-part.
34, rue des Cordelières, Paris, 75013.
(« Le Monde » du 23 septembre.

— M. et Mme Georges Cogeval,
M. et Mme Louis-Marie Lagoutte,
M. et Mme Robert Cogeval,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis COGEVAL

survenu le 21 septembre 1977, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de la Sainte-Trinité, à Paris (9e), le lundi 26 septembre 1977, à 16 heures.

10, cité Condorcet, 75009 Paris.
16 bis, rue Jeanne-d'Arc, 78100, Saint-Germain-en-Laye.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 10 septembre 1977, dans sa quatre-vingt-quinzième année, de

Mme Francisque FAUVERTAIX.

De la part des familles Fauvertaix et Valla.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Nous apprenons le décès du

contre-amiral Robert LEVERT,

dont les obsèques auront lieu le samedi 24 septembre 1977, à 10 h 30, en l'église Saint-Paul de Toulon (Var).

[Né le 24 janvier 1906 à Calais et ancien ingénieur des Arts et Métiers, Robert Levert a notamment servi, pendant la seconde guerre mondiale, comme ingénieur mécanicien à bord des sous-marins « Turquoise », « Souffleur » et « Fresnel ». Il a appartenu, de 1947 à 1948, à la délégation navale à la mission militaire aux affaires allemandes. Après plusieurs postes à Brest et à Toulon, il a commandé de 1958 à 1961 l'Ecole des apprentis mécanicien de la flotte.]

— Mme Roger Loubry et sa famille ont la douleur de faire part du décès de

Roger LOUBRY,
président de la SODETRAF,
vice-président d'Air Afrique,
ancien directeur général
de la compagnie aérienne U.T.A.,
officier de la Légion d'honneur,

survenu subitement le jeudi 8 septembre 1977 à Athènes.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Une cérémonie religieuse à sa mémoire sera célébrée le mercredi 28 septembre, à 11 heures, en l'église de la Madeleine à Paris.

(« Le Monde » daté 11-12 septembre.

— Le président, le conseil d'administration,
La direction, le personnel de la compagnie aérienne U.T.A.,
Tous ses amis et collaborateurs,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Roger LOUBRY,
ancien directeur général de l'U.T.A.,
président de la SODETRAF,
vice-président d'Air Afrique,
officier de la Légion d'honneur,

survenu subitement le jeudi 8 septembre 1977 à Athènes.

Une cérémonie religieuse à sa mémoire sera célébrée le mercredi 28 septembre, à 11 heures, en l'église de la Madeleine à Paris.

— M. Jean-Claude Martin, son époux,
MM. Olivier, Philippe et Thierry Martin, ses fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean-Claude MARTIN
née Marie-Agnès Courtois

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 24 septembre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou (92, rue Saint-Dominique), sa paroisse, où l'on se réunira.

25, avenue Bosquet, 75007.
27, avenue Rapp, 75007.
26, rue de Picpus, 75012.

— On nous prie d'annoncer la mort de

Mme MICHAU,
née Anne-Marie Jallenques de Labeau,

survenue le 21 septembre.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 23 septembre.

De la part de ses enfants :
M. et Mme Bernard Michau,
Mlle Solange Michau,
Mme Nicole Michau,
Et de ses six petits-enfants.
130, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.
Priez pour elle.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du* « *Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Mme Jean Ribo, son épouse,
Mlle Marie-Françoise Ribo, sa fille,
M. et Mme Maurice Ribo, ses parents,
Mme Pierre-Marie Le Cam, sa belle-mère,
M. et Mme Maurice Ribo et leurs enfants,
M. et Mme Marcel Ribo et leurs enfants,
Le docteur et Mme René Rollin et leurs enfants,
M. et Mme Louis Le Cam et leurs enfants,
M. et Mme Jean Le Cam, ses frères, sœur, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean RIBO,
conseiller des affaires étrangères,
chef de service
des affaires consulaires
au ministère des affaires étrangères,
ancien ambassadeur de France
auprès de la République du Gabon,
ancien élève de l'Ecole nationale
de la France d'outre-mer,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier
de l'ordre national du Mérite,

survenu subitement le 11 septembre 1977 dans sa cinquante-troisième année.

Les obsèques, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, à Capestang (Hérault), ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

Et prie d'assister à la messe de Requiem qui sera célébrée en l'église Saint-Honoré-d'Eylau (66 bis, avenue Raymond-Poincaré, 75016 Paris), le jeudi 29 septembre, à 9 heures précises.

80, rue Lauriston, 75116 Paris.

— L'Association des anciens élèves de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer a le regret de faire part du décès de

M. Jean RIBO,
conseiller des affaires étrangères,
chef de service
des affaires consulaires
au ministère des affaires étrangères,
ancien ambassadeur de France
auprès de la République du Gabon,
ancien élève de l'Ecole nationale
de la France d'outre-mer,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu subitement le 11 septembre 1977, dans sa cinquante-troisième année.

Les obsèques, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, à Capestang (Hérault), ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

Et prie d'assister à la messe de Requiem qui sera célébré en l'église Saint-Honoré-d'Eylau (66 bis, avenue Raymond-Poincaré, 75016 Paris), le jeudi 29 septembre, à 9 heures précises.

27, rue Oudinot, 75007 Paris.
(« Le Monde » du 13 septembre.)

— M. et Mme Alfred Schnell et leurs enfants ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre SCHNELL,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien combattant de la Résistance,

survenu le 20 septembre 1977.

Le service religieux sera célébré au temple du Foyer-de-l'Ame, 7 bis, rue du Pasteur-Wagner, 75011 Paris, le mardi 27 septembre, à 16 heures.

Remerciements

— Dans l'impossibilité de répondre individuellement, M. Georges Moreno, M. et Mme Jacques Yacobi, ainsi que toute la famille, profondément touchés de la sympathie qui leur a été témoignée lors du décès de

Mme veuve Léon MORENO,
née Esther Naar,

expriment leur sincère gratitude à tous ceux qui se sont associés à leur deuil.

— Mme Hubert de la Brosse et ses enfants, très touchés par toutes les marques de sympathie que leur ont témoigné famille et amis, les prient de trouver ici l'expression de leurs vifs remerciements.

140, rue Saint-Charles, 75016 Paris.

— Mme Clément Hania,
Ses enfants et toute la famille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur lors du décès de

M. Clément HANIA.

La drache des huit jours et du mois aura lieu le samedi 24 septembre à partir de 11 heures, à l'oratoire tunisien, 17, rue Saint-Georges, 75009 Paris.

Communications diverses

— Une fête de soutien à l'Atelier populaire de mécanique aura lieu le vendredi 23 septembre, à 20 h. 30, et le samedi 24, à 17 h. 30, 28, rue Dunois, 75013 Paris. Tél. : 584-72-00.

Visites et conférences

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 2, rue du Dragon, Mlle Lemarchand : « La rue du Dragon et ses abords ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Puchal : « Hôtel de Sully ».

15 h., parvis de l'église Saint-Germain-des-Prés : « Autour de Saint-Sulpice » (l'Art pour tous).

15 h. 15, 46, rue du Bac : « De l'hôtel de Jacques-Samuel Bernard à la demeure de Chateaubriand » (Mme Barbier).

15 h., 4, place du Palais-Bourbon : « Le palais Bourbon, aujourd'hui Assemblée nationale ».

16 h., 4, place du Palais-Bourbon : « L'hôtel de Lassay, demeure du président de l'Assemblée nationale »

15 h., métro Saint-Sulpice : « Chez Gertrude Stein » (Connaissance de Paris).

15 h., 19, place Vendôme : « Les hôtels d'Evreux et de Castanier » (Histoire et archéologie).

15 h., face au théâtre du Gymnase : « Maisons historiques des faubourgs Poissonnière et Saint-Denis » (Paris inconnu).

15 h., métro Cardinal-Lemoine, côté rue des Boulangers : « Rites secrets du culte de sainte Geneviève » (Templia).

CONFERENCES. — 13 h., 15 h. 30 et 18 h., 12, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (Centre de méditation transcendantale).







هكذا من الأصل

LE SICOB

XXVIII° SALON INTERNATIONAL DE L'INFORMATIQUE, DE LA COMMUNICATION ET DE L'ORGANISATION DE BUREAU

Fécondité et croissance de la recherche française

par ANDRÉ DANZIN (*)

EVALUER la recherche en informatique est difficile car, pour la plupart des sujets de haut niveau, la spécificité du langage restreint la communication à un *petit noyau de spécialistes. En dépit* de leurs insuffisances, le jugement des pairs et la mesure des retombées économiques permettent d'asseoir une opinion.

Le jugement des pairs acquiert une grande validité lorsqu'il est fondé sur la compétition internationale. En août dernier s'est tenu à Toronto le congrès organisé par l'IFIP (International Federation for Information Processing). Cette grande manifestation mondiale de la recherche en informatique constitue, en quelque sorte, ses Olympiades : elle a lieu tous les trois ans. Devant plusieurs milliers d'experts, Ouest et Est présentent leurs progrès. L'admission comme conférencier procède d'une élimination qui ne se fait pas de cadeaux : cent soixante-quatre communications sont retenues à partir de plusieurs centaines de papiers présentés. Dans la mesure où ils font acte de candidature, les instruments *de recherche de tous les pays* sont mis au concours. A Toronto, confirmant leurs résultats de Stockholm 1974, nos chercheurs ont remporté la médaille d'argent avec 17 % des conférences, derrière les Etats-Unis (25 %), mais à bonne distance de la Grande-Bretagne (10 %), du Canada, du Japon, de l'U.R.S.S. et de l'Allemagne, et nous étions présents dans les huit grands thèmes qui couvraient tout le spectre de la recherche depuis les fondements théoriques jusqu'aux applications aux grands problèmes sociaux.

⁂

La mode, cette année, était aux microprocesseurs, à la conception assistée et à l'informatique répartie où nos représentants jouaient le premier rôle. L'équipe française présentait, en effet, une sélection P.T.T.-IRIA unie dans une démonstration *ambitieuse des possibilités des prototypes* de réseaux à partage de ressources Cyclades et de transmission Transpac. Visiteurs et presse nord-américaine ont apporté un succès remarqué à cette grande première européenne - à base française. La qualité des services immédiatement disponibles était mise en évidence par l'accès à diverses banques de données françaises dans des domaines variés tels que la chimie, la *métallurgie, le médical*, les normes, la *documentation scientifique*.

La notoriété de notre recherche à l'étranger, dont Toronto vient d'être une éclatante confirmation, rassure sur la qualité de ses orientations et de ses résultats. Un constat aussi satisfaisant peut-il être porté sur l'impact industriel et commercial et, aussi, socio-économique de nos efforts ? La question n'est pas exempte de passions et les instruments de mesure sont discutables.

Si l'on considère l'humus intellectuel, l'accumulation des connaissances et la compétence des spécialistes, dont la formation est l'une des missions de la recherche, nous sommes assurés de sa bonne qualité. *Sinon, comment expliquer le* développement préférentiel, dans notre pays, des filiales des grandes multinationales d'informatique et leurs ambitions, souvent reconnues *par leurs maisons mères*, de participer à l'effort d'innovation ? Comment justifier *le pari Cii-Honeywell-Bull* qui ne peut être gagné que si l'apport scientifique et technique français équilibre ou dépasse l'apport américain ? Comment expliquer le cortège des sociétés de service *françaises, petites, grandes et moyennes* qui occupent en Europe la première place ? D'où viendraient les succès à l'exportation, y compris aux Etats-Unis, de certaines entreprises de la péri-informatique ?

En revanche, si l'on considère avec quelle efficacité et quelle rapidité les résultats de la recherche sont valorisés par les entreprises françaises, le bilan est plus inégal; les problèmes propres aux utilisa*teurs ou ceux qui concernent l'im*pact des nouvelles technologies sur la vie sociale sont malaisément pris en compte par nos laboratoires et nos services d'études. Ces difficultés ne nous sont pas propres ; elles sont communes à tous les pays européens.

Ce constat, raisonnablement optimiste, de la situation de la recherche française et de la capacité innovatrice de l'industrie, s'explique par *l'efficacité des systèmes de catalyse*, de coordination et de décentralisation mis en place. Quant aux acteurs, ce sont les chercheurs et les ingénieurs français qui trouvent dans l'informatique un champ d'activité particulièrement adapté à leurs dons naturels et à leurs traditions intellectuelles.

⁂

Il ne faudrait, toutefois, pas perdre de vue les handicaps d'échelle. Pour la recherche-développement en informatique, la part de la France dans l'effort mondial est voisine de 4 % ; c'est moins que notre contribution au chiffre d'affaires global de la profession (environ 7 % si l'on prend en compte les filiales étrangères installées sur le territoire). Comme le *prévoit* le VII° Plan, au titre des programmes d'actions prioritaires, il sera donc nécessaire d'accroître la *dimension des moyens, notamment en* matière de valorisation des résultats, en même temps que sera poursuivi l'affinement qualitatif.

Au cours des trois dernières années, les structures de la recherche publique ont été réétudiées et renforcées ; elles sont heureusement distribuées sur des bases régionales; l'industrie achève sa restructuration et se trouve disponible pour un nouveau bond en avant ; en dépit de *la crise actuelle, le marché reste* demandeur. Toutes les conditions sont donc réunies pour une croissance efficace et utile.

(*) Directeur de l'IRIA, Institut de recherche d'informatique et d'automatique.

LE TRAITEMENT DE TEXTES

Une technologie mal accueillie

LE traitement de texte, qui inclut tous les matériels automatisant les travaux dactylographiques, bénéficie d'une technologie avancée, empruntée le plus souvent à l'électronique et à l'informatique. Mais le contraste est grand entre les performances des matériels proposés par les constructeurs et le manque d'intérêt des responsables d'entreprise et des utilisatrices potentielles, secrétaires et dactylos.

L'introduction de ces machines se fait au coup par coup, alors que leur rentabilisation exigerait une refonte des structures de travail. Et c'est là, semble-t-il, que le bât blesse...

Pourtant, les fabricants estiment que 1978 devrait être, en France, une année d'éveil, une année charnière. La clientèle semble plus réceptive, les milieux professionnels s'intéressant à ces questions par le biais de journées, de séminaires — il s'en tiendra un à Londres en novembre prochain ; la convention informatique a abordé le traitement de textes dans le cadre d'une journée consacrée à la « bureautique », le 20 septembre — et plusieurs nouveaux constructeurs entrent sur un marché potentiel important, puisqu'il y a encore très peu de machines installées.

Les pouvoirs publics, ayant constaté l'écrasante présence étrangère dans ce secteur économique, et ne voulant pas que la France en reste absente, ont décidé d'accorder aux industriels nationaux intéressés, après étude de leur dossier, une aide financière. Cette aide peut être attribuée soit dans le cadre des contrats de croissance de la péri-informatique, soit dans le cadre d'actions sectorielles. Mais il n'est pas question d'un « plan bureautique ». Les pouvoirs publics partent du principe que bien des éléments du traitement de textes existent déjà en informatique (imprimantes, écrans, supports magnétiques, semi-conducteurs) et en constituent les « briques ». Aussi, sont-ils disposés à aider, mais sans qu'il y ait de marché préférentiel, « les industriels de la petite informatique qui pensent avoir en main la majorité des briques, même si elles ne sont pas à cent pour cent françaises ». Des firmes françaises présentent déjà des matériels au prochain SICOB. En 1978, il devrait y en avoir d'autres... Mais les fabricants français arriveront-ils à s'emparer d'une part significative du marché du traitement de textes français ou européen, face à une quarantaine de concurrents, dont quelques géants ?

(Lire pages 28 et 29.)

Le «bureau du futur» n'est pas pour demain

« PERSONNE ne sait vraiment à quoi ressemblera le bureau du futur, comment il fonctionnera, quels *équipements il utilisera, comment ces équipements* seront associés les uns aux autres... » David McKinney, vice-président d'IBM, ajoutait en septembre 1976 : « Notre responsabilité déborde largement la simple fourniture d'outils et de techniques. Elle implique que nous comprenions les gens dans leur environnement... ».

Cette révélation montre combien il est aujourd'hui difficile d'imaginer les véritables besoins des effectifs du secteur tertiaire, qui représentent dans la plupart des pays industrialisés quelque 50 % de la population active.

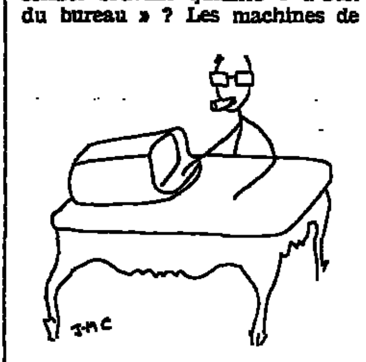
Pourtant, les nations qui disposent d'un réseau téléphonique efficace, et dont les entreprises s'appuient sur des parcs de machines de bureau *les plus perfectionnées*, sont aussi celles dont l'économie est la plus prospère. La corrélation est évidente, même si l'on ne sait pas très bien si ce sont un bon réseau téléphonique et de bonnes machines de gestion qui amènent la prospérité, ou le contraire... Un fait est certain : le quart de siècle écoulé a vu croître, souvent spectaculairement, des parcs de machines de toute nature. Cette expansion a accompagné les phénomènes de concentration et de croissance de l'économie, qui ont donné naissance à un nombre important de très grandes unités administratives et à de vastes réseaux, stimulant du même coup un développement sans précédent *de l'activité tertiaire en général et de la* communication.

Ainsi, de même que la maîtrise de l'énergie (et des moteurs) fut la grande affaire du dix-neuvième siècle, la communication serait l'une de celles de notre fin de siècle et introduirait dans ses processus des machines de plus en plus perfectionnées aboutissant à une mécanisation totale de la production, de la multiplication, du transport (ou circulation), puis enfin du stockage des messages écrits.

I. — L'innovation refusée

par RÉMY GENTON (*)

L'EFFICACITE économique impliquant une bonne gestion de la production administrative peut-elle heureusement s'associer à des aspirations qualitatives individuelles en même temps qu'à une recherche de déparcellisation d'un bon nombre de tâches subalternes exécutées quotidiennement dans toutes les unités administratives par un personnel souvent qualifié « d'O.S. du bureau » ? Les machines de



demain seront-elles contraignantes comme le furent les outils de l'informatique d'hier qui ont dû surmonter des résistances et modifier bien des modes opératoires archaïques, ou bien séduisantes et libératrices comme peut-être l'imaginait, en 1975, George Pake, dirigeant du Centre de recherche Xerox de Palo-Alto (Californie), qui déclarait : « Ce que nous sommes en train de faire va changer le bureau de la même façon que l'avion à réaction a révolutionné le voyage, et que la télévision a modifié la vie de famille »

Pour l'immédiat, l'on peut encore *réfléchir tranquillement* aux machines qui seront vraiment nécessaires à un nouveau profil de conditions de travail auquel l'on souhaiterait se référer. Mais celui-ci reste à expliciter, sinon à définir.

Du côté des « futurologues », on dispute sur le terme de l'avènement du « bureau du futur ». Selon la proximité de la date « retenue », un micro-climat de surchauffe intellectuel s'observe autant chez les responsables de la « Recherche et développement » que chez certains porte-parole spécialisés dans la transmission de l'information. Les mirages technologiques sont souvent séduisants et permettent d'élaborer des prospectives sauvages où ne sont guère prises en compte que d'idéales configurations de machines et de rationalisantes évolutions des organisations. Pour notre part, nous restons volontiers réservés quant aux dates.

En effet, le processus de mécanisation n'est guère avancé dans les bureaux. Malgré le grand nombre des outils : il y a deux millions de machines à écrire dans les entreprises françaises, quelques centaines de milliers de photocopieurs, etc. Il s'agit d'outils d'écriture, simples prolongements de la main, d'outils monofonction, par opposition à ce que serait véritablement la machine multifonctions de demain, c'est-à-dire remplissant simultanément ou en chaine plusieurs tâches ; par exemple : photocopier, réduire, assembler, relier ; ou bien encore : écrire, transmettre, stocker, restituer.

Cette différence nous semble essentielle, car de l'outil individuel en grand nombre, comme le téléphone ou l'outil d'écriture, doit être distinguée la « machine-système » qui, parce qu'elle est apte à assumer de multiples tâches administratives, est susceptible de modifier de nombreuses habitudes de travail et les schémas organisationnels traditionnels.

L'outil individuel sophistiqué, réduisant les tâches médiocres, dévoreuses de temps, d'argent et d'énergie (par exemple chercher un dossier introuvable dans une armoire pleine à craquer), aurait bien des aspects sympathiques, parce que libérateurs. A l'encontre de cet outil de commodité, la machine-système, autour de *laquelle la collectivité* administrative organiserait sa journée de bureau, pourrait poser le problème de l'« aliénation douce » des agents restant en place.

D'une certaine manière, en opposant à l'outil flexible, mais à usage individuel, le principe de la machine-système à l'usage collectif, l'on est renvoyé à faire valoir des idées relatives à la recherche de la productivité du travail *administratif, et l'on sait ce que* cette notion de productivité véhicule d'idéologie, d'inquiétude et de malaise dans l'histoire économique.

Peut-on concevoir l'organisation des tâches administratives avec la production pour seul objectif, transposant ainsi au bureau l'esprit de l'organisation scientifique du travail qui règne dans l'univers industriel ? Aujourd'hui, beaucoup n'osent trancher ni même se poser la question, comme s'il était incongru de se préoccuper d'organiser l'activité de quelques millions de « cols blancs ».

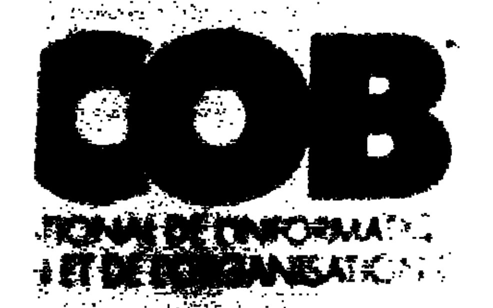
Renonçant à véritablement s'interroger, les directions générales, sans se détourner totalement de ces problèmes, entretiennent des habitudes de travail et des modèles organisationnels vétustes qui se sont imposés à la façon d'une histoire naturelle. *Ainsi, curieusement, alors que* les investissements sont volontiers élevés pour les machines qui règnent dans les usines, ceux concernant le bureau restent négligeables.

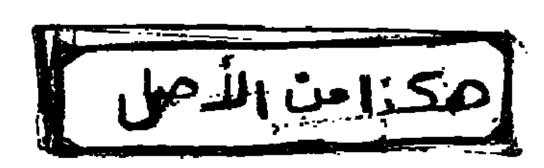
Faut-il penser que la machine de bureau (improductive en termes de plus-value), parce qu'elle altérait une partie du profit généré par la « machine d'usine » (concourant, elle, à la plus-value), susciterait la défiance des managers ?

(Lire la suite page 30.)

(*) Directeur d'un institut spécialisé dans l'étude des matériels de bureau et d'informatique.







L'informatique et les P.M.E.

APRES avoir été presque exclusivement au service des entreprises grandes puis moyennes, sauf par le recours au travail à façon, l'informatique, grâce à ses progrès technologiques et à l'abaissement de ses coûts, est désormais accessible, sous une forme ou sous une autre, à la plupart des entreprises, qu'elle qu'en soit la taille. C'est ainsi qu'à l'intérieur d'un accroissement du parc français d'ordinateurs passé de deux mille à vingt mille machines en dix ans, la part des « très petits » ordinateurs est passée de cent à neuf mille machines. Le marché qui s'est ainsi ouvert à l'industrie informatique est donc considérable. Les constructeurs ne s'y sont pas trompés puisque, par exemple, C.I.I.-Honeywell-Bull, qui n'avait pas repris, lors de la fusion « historique », l'activité mini-ordinateurs de la C.I.I., se refuse à être cantonné dans la « grande » informatique. De même I.B.M., après avoir longtemps misé sur la centralisation autour de machines moyennes et grosses, s'est finalement lancé à tout-va dans la bataille, au point de créer spécialement une division autonome « grande diffusion ».

Des précautions à prendre

De la même façon, les pouvoirs publics français ont mis sur pied un « plan péri-informatique » dont un large volet est destiné à soutenir l'industrie nationale des petits ordinateurs, dont le représentant le plus significatif est Logabax, qui a su passer brillamment de la machine à facturer à l'ordinateur le plus complet. Enfin, les banques et quelques groupes industriels se sont installés sur une part significative de ce marché par l'intermédiaire de leurs filiales de services en informatique capables soit de traiter à façon les travaux des P.M.E., soit de les aider à choisir et à installer leur propre ordinateur.

Cette « démocratisation » en cours est une réelle révolution économique qui participera largement à la réalisation de la prédiction qu'un jour l'industrie de l'informatique ravira le premier rang mondial de celle de l'automobile.

Il est également réconfortant de constater que, en raison d'investissements et donc de taille critique considérablement plus faible dans ces secteurs, les fabricants français de mini-ordinateurs ou les sociétés françaises de services en informatique peuvent prétendre à des ambitions qu'il a fallu abandonner pour la France en ce qui concerne les ordinateurs moyens et gros. Mais examinons également comment se présente la situation du côté des utilisateurs.

Aujourd'hui, non seulement l'accès complet à l'informatique est économiquement possible aux P.M.E., mais le fait d'avoir été obligées d'attendre, loin d'avoir été un handicap, car leur taille et leur souplesse structurelle s'accommodaient assez bien d'un système administratif relativement simple et peu mécanisé, leur est doublement favorable : les principaux plâtres ont été essuyés par d'autres et elles peuvent directement bénéficier des mêmes techniques que les plus grandes. Cela est particulièrement important dans le cas des solutions dites « transactionnelles » réalisables désormais sur bon nombre de petits ordinateurs ou par utilisation de services extérieurs de télégestion. En effet, lorsqu'on sait combien le côté artificiel des traitements purement séquentiels et périodiques des débuts avait perturbé les organisations, on conçoit combien la possibilité d'enregistrer et de traiter les transactions au fur et à mesure de leur apparition peut faciliter dans les P.M.E. l'introduction de l'informatique en leur permettant de conserver l'esprit de leur organisation. Toutefois, ces aspects favorables ne doivent pas laisser croire que l'introduction de l'informatique dans les P.M.E. est devenue une opération triviale ; un certain nombre de précautions doivent être prises par la P.M.E. candidate à l'informatisation.

Quelles tâches ?

Le premier problème à résoudre est la détermination des tâches que l'on confiera à l'informatique. La décision concernant l'automatisation des tâches administratives classiques est généralement aisée. Mais l'informatique n'est pas faite simplement pour établir des bulletins de paie ou des factures. Or, pour les travaux dits de gestion destinés à améliorer les prévisions, à accroître la productivité, à préparer les décisions, les choix des applications, et surtout la conception de leurs solutions, sont beaucoup plus délicats et nécessitent des études soigneuses. Et ces études sont indispensables, car c'est dans ce domaine que l'ordinateur trouve sa finalité, permettant seul d'employer des solutions évoluées dépassant les possibilités du traitement manuel.

Le « sur mesure »

La diversité des modes d'accès à l'informatique est aussi un problème pour les P.M.E., qui se trouve ainsi confrontées à un choix qui n'est pas toujours facile. En restant forcément très schématique, on peut distinguer trois grandes catégories, elles-mêmes largement subdivisées, de solutions : l'installation d'un petit ordinateur, soit employé de façon centralisée, soit accessible en temps réel grâce à des terminaux installés aux postes de travail ; la sous-traitance, soit en mode classique, soit en télé-informatique, c'est-à-dire avec des terminaux permettant le temps réel ; enfin, une combinaison de ces deux approches conduisant à répartir les traitements entre la P.M.E. équipée de mini ou micro-ordinateurs pouvant aussi jouer le rôle de terminaux intelligents et la société de services pour les travaux dont le volume ou la complexité dépasse les possibilités des moyens propres.

Cette dernière possibilité, à savoir la coexistence d'une pluralité de méthodes pour l'accomplissement d'une même fonction dans une même entreprise, n'a rien d'exceptionnel : n'en est-il pas ainsi, par exemple, pour les transports où une société peut posséder ses propres véhicules et utiliser simultanément des sous-traitants pour certaines livraisons ? Quoi qu'il en soit, si les choix relatifs aux applications et aux moyens restent délicats, les P.M.E. peuvent recourir à l'aide de conseils extérieurs spécialisés, qui les orienteront et les assisteront dans leurs premiers pas informatiques.

Mais les P.M.E. auront, en tout état de cause, à assumer les problèmes financiers. Si les coûts des matériels ont considérablement baissé, il n'en est pas de même, bien au contraire, des frais de personnel, donc des dépenses de logiciel (programmes). Dans ces conditions, le « sur mesure » n'est pas à la portée de toutes les P.M.E., et c'est pourquoi sont aujourd'hui disponibles, soit auprès des constructeurs, soit auprès de certaines sociétés de services, des programmes standards plus économiques et adaptés, soit aux fonctions de l'entreprise (paie, comptabilité...), soit, mieux encore, à l'ensemble des problèmes d'une profession (concessionnaires automobiles, cliniques, gérants d'immeubles, négociants...), et disponibles, selon les cas, soit en traitement à façon, soit pour un ordinateur donné.

Outre leur prix, l'intérêt de telles solutions préprogrammées réside dans le fait qu'elles ont été étudiées, testées et améliorées avec l'aide de professionnels compétents et qu'elles sont porteuses de méthodes fiables et bien adaptées à la profession concernée. Cela représente un investissement qu'une entreprise « isolée » ne peut en général supporter seule, à supposer qu'elle ait les hommes pour le faire. En contre-partie, leur adoption peut nécessiter des changements de méthode de travail, mais serait-il nécessaire de s'embarrasser d'un système informatique si on était, *a priori*, hostile à toute modification ?

Sous ces réserves, les P.M.E. ont, aujourd'hui, accès, elles aussi, aux possibilités majeures de l'informatique, notamment grâce au mini et micro-ordinateurs et au temps réel. Un bouleversement complet des moyens et des solutions actuels n'est pas prévisible à court terme, et les prix, tout en continuant à baisser, prendront une allure asymptotique. Dans cet environnement relativement stable, le moment est venu pour les P.M.E. de maîtriser à leur tour le phénomène informatique car, plus que jamais, la qualité de leur gestion sera l'un des deux ou trois moyens (notamment avec la créativité sur les produits) de creuser le fossé entre l'entreprise performante et l'entreprise moyenne. Mais le principal goulet d'étranglement reste celui des hommes, et il est nécessaire que les dirigeants de P.M.E. fassent l'effort indispensable de formation interne, car le marché du travail est encore insuffisamment fourni en hommes ayant la pratique concrète de la gestion des P.M.E. alliée à un bagage informatique minimum.

GÉRARD BAUVIN.

(*) Président de Sligos, société de conseil en informatique.

LE TRAITEMENT

LE MARCHÉ :

LE principe de l'automatisation des tâches dactylographiques n'est pas nouveau. Dès les années 40, des machines à écrire permettaient la frappe automatique de textes enregistrés sur des bandes ou des cartes perforées. En 1964 I.B.M. présentait la première machine à écrire pouvant stocker des textes sur un support magnétique, et, depuis, plusieurs innovations ont eu lieu, bénéficiant surtout des techniques électroniques. Mais, alors que ces machines sont connues et utilisées aux Etats-Unis et en République fédérale d'Allemagne, elles le sont très peu dans notre pays, où d'ailleurs, pour la moitié du parc, les machines à écrire sont encore mécaniques, modèles qui, du reste, sont en voie de disparition outre-Atlantique. En Europe, au contraire, les ventes annuelles de machines électriques viennent seulement de dépasser celles des machines mécaniques.

Dans l'industrie, les calculs de rentabilité ont été effectués et sont appliqués depuis longtemps. Dans le « bureau », si l'on excepte l'informatique, on continue, en France, d'y travailler comme à la fin du siècle dernier, sans grand souci apparent des coûts et des rendements. Dans le budget d'un poste de dactylo, une part de 5 % est consacrée à la machine, 95 % au salaire. En informatique, l'investissement en matériel représente 35 % du budget ; dans le traitement de texte, ce pourcentage est de 3 %. Si quelques grandes sociétés « *ont le vent de l'organisation en poupe* », elles ne se sont pas laissé envahir par les machines à écrire automatiques.

Des évaluations en provenance des Etats-Unis indiquent que, de 1950 à 1970, la productivité ouvrière s'est améliorée de 83 % et la production administrative de seulement 4 %. Or dans ce pays, le secteur tertiaire occupe déjà actuellement 60 % de la population active (50 % en France).

Quelques prix

EN bas de gamme, le prix des machines de traitement de texte eest environ de 30 000 francs. La « Mémosphère » d'I.B.M. coûte 29 990 francs. Des matériels plus rudimentaires, d'un prix de 10 à 13 000 francs, devraient apparaître en 1978. Une machine de milieu de gamme, comme la TES 501 d'Olivetti, coûte 61 000 francs. En leasing, elle est louée 1 564 francs par mois sur cinq ans. La valeur résiduelle est de 6 % du prix d'achat. L'I.B.M. 8.55 CM, dont les livraisons sont prévues pour janvier 1978, est vendue au prix de 68 865 francs. La location mensuelle pour vingt-quatre mois est de 1 936 francs. Le dispositif de communication de cette machine, qui lui permet d'être reliée par téléphone à d'autres matériels I.B.M., coûte 21 445 F et est loué 542 francs par mois pendant deux ans. A cela, il faut ajouter le prix d'un modem.

Quand on arrive aux systèmes les plus puissants, on atteint et on dépasse même les 200 000 F. Le système d'écriture I.B.M. 6/450, qui comprend le système d'impression à projection d'encre 46/40, et une unité de cartes magnétiques, est vendu 191 100 F, et loué 4 805 francs par mois pendant deux ans. Le système I.B.M. 6/430, sans l'imprimante 46/40, est vendu 96 600 francs et loué 2 490 francs par mois. Un I.B.M. 32 de configuration moyenne, doté des dispositifs de génération automatique de textes (GAT), représente 7 680 F de location mensuelle et est vendu 231 691 francs. Une même configuration de l'I.B.M. 32 GAT munie d'un lecteur-enregistreur de cartes magnétiques 5321 est louée 9 065 francs par mois, et vendue 318 560 francs. Dans les deux cas il faut compter en plus 860 francs de location pour le produit-programme. La plupart des constructeurs vendent ou louent leurs machines par mois ou suivant un plan de location de deux ans. Mais tous ne proposent pas la location-vente.



TRAITEMENT DE TEXTES

LE MARCHÉ : UN AVENIR PROMETTEUR ?

[L']augmentation de la population du [s]ecteur tertiaire, qui devrait s'accen[tu]er dans les prochaines années — [e]n France, par exemple, on constate [q]ue, sur cinq emplois créés, quatre le [s]ont dans le secteur tertiaire, — [a]ssociée à un faible, sinon inexistant, [s]ouci de productivité, a conduit à une [h]ausse des frais administratifs. Ceux-[ci] sont passés, au cours de ces vingt [d]ernières années, de 20 à 30 %, des [fr]ais généraux à 40 à 50 %. Et, si rien [n]'est fait pour contrecarrer ce mou[v]ement, il est à craindre que ces [fr]ais n'augmentent encore. On a [a]insi calculé que le coût d'une page [d]actylographiée avait doublé en un [a]n et demi.

Une part de l'« écriture » adminis[tr]ative a été reprise par l'informa[ti]que, une part plus petite par la [p]hotocopie et les préimprimés. [R]estent donc les travaux dactylo[g]raphiques qui exigent une « bonne [p]résentation » : lettres, rapports, actes [j]uridiques et notariés... On peut se [d]emander, d'ailleurs, si cette écriture [d]e « prestige », survivance de l'écri[tu]re calligraphiée des bureaucrates [d]'antan, est bien indispensable au [f]onctionnement des entreprises [a]ctuelles. L'économie pâtirait-elle [v]raiment de lettres et de documents [m]oins « léchés » ? Pour le moment, [c]'est sur leur réalisation qu'on peut [g]agner du temps en introduisant des [m]achines automatiques. Des chiffres [v]ariables, évaluant ce gain, sont [f]ournis par les fabricants. Certains [e]stiment que le coût d'une page [d]actylographiée sur une machine [é]lectrique est de 45,28 francs. Ce [c]oût tombe à 29,85 francs avec une [m]achine à écrire automatique. Ces [é]valuations sont effectuées en tenant [c]ompte du salaire de la secrétaire ou [d]e la dactylo, des charges sociales, de [l']amortissement de la machine, de [s]on entretien, des fournitures, du [l]oyer des locaux. En six heures de [t]ravail, théoriquement, à plein ren[d]ement, et sans être dérangée, une [p]ersonne peut taper 1 500 lignes par [j]our. Cela est rarement réalisable en [r]aison des interruptions, du temps [p]ris pour corriger les fautes de [f]rappe (la moyenne des erreurs par [p]age est de 4,2) ou pour modifier un [t]exte. Aussi la moyenne journalière [e]st-elle, en fait, de 350 lignes par [j]our, soit 10 à 12 pages. Une machine automatique utilisée uniquement en frappe automatique compose 6 000 lignes par jour (soit 30 pages par heure). S'il y a des changements à effectuer dans un texte, la moyenne est de 2 700 lignes, soit 90 pages par jour. Ces chiffres correspondent à une journée de travail de six heures. Rappelons, pour mémoire, qu'une dactylo ou une secrétaire frappe 3 caractères à la seconde sur une machine électrique, une machine automatique atteignant 15 à 30 caractères par seconde suivant le système d'impression utilisé.

Les blocages psychologiques

Les professionnels ne sont pas toujours d'accord sur l'évolution future du marché du « traitement de texte ». Des chiffres très différents sont donnés. Les uns estiment, par exemple, que le marché français bouge, mais bougera peu, car les blocages économiques, sociaux et psychologiques sont encore trop importants. (En France, il s'est vendu 1 600 machines automatiques en 1976 : chiffre assez voisin de celui de 1975. Ce qui porte le parc français, à fin 1976, à environ [9] 000 unités.) Les constructeurs considèrent que, après une certaine obscurité, on assiste actuellement, et surtout depuis six mois, à un éveil du consommateur, et que 1978 devrait être une année charnière pour le traitement de texte. Étant donné qu'il n'y a pour l'instant qu'une assez faible pénétration de ces machines en Europe, excepté en Allemagne fédérale, leur marché potentiel est important. Mais il est difficile de prédire quand le mouvement de l'automatisation des bureaux s'accélérera : dans les années 1980, 1990 ? Les techniques sont là, performantes à souhait, mais les responsables d'entreprises et les utilisatrices les boudent. En outre, le coût des machines est considéré comme élevé (voir encadré 1).

Malgré tous les obstacles constatés jusqu'ici à la pénétration du traitement de texte, une étude de Frost et Sullivan sur l'évolution du marché de ce matériel en Europe (1) prévoit pour la prochaine décennie une forte augmentation des livraisons des machines automatiques, d'abord pour les machines dites « autonomes », jusqu'en 1983-1984, ensuite pour les machines dotées d'un écran de visualisation. Un accroissement est prévu également pour des machines à logique partagée (matériels dotés d'un écran et reliés à un petit ordinateur central) et pour le traitement de texte effectué en temps partagé ou utilisant la banque de données d'un gros ordinateur.

Les machines « autonomes »

Les machines « autonomes » sont schématiquement des machines à écrire auxquelles on a adjoint une logique et une mémoire magnétique. Elles constituent à l'heure actuelle pratiquement l'intégralité du parc européen : Frost et Sullivan en recensent 35 400 en 1975, dont 57 % sont installées en République fédérale d'Allemagne, 13 % en Grande-Bretagne et 9 % en France. Les livraisons européennes devraient connaître un plafond en valeur en 1983 (198 millions de dollars pour 33 700 unités) et en nombre en 1984 (35 075 unités d'une valeur de 196 millions de dollars), la baisse en valeur correspondant à la baisse des prix des matériels. Elles diminueraient en 1985 devant une concurrence plus vive des machines à écran. Ces dernières, apparues en 1976 en Europe, verraient leurs livraisons passer de 385 unités en 1977 à 10 300 en 1982, puis à 30 150 en 1985. De 1976 à 1985, les livraisons totales représenteraient, pour les machines autonomes, 236 000 unités d'une valeur de 1,5 milliard de dollars et, pour les machines à écran, 90 000 unités d'une valeur de 900 millions de dollars, l'ensemble totalisant 2,4 milliards de dollars.

La domination d'I.B.M.

Les machines à logique partagée verront le nombre de leurs livraisons passer de 75 unités en 1977 (5,25 millions de dollars) à 725 unités en 1985 (49 millions de dollars). Enfin, les revenus provenant des services en temps partagé passeront de 0,58 million de dollars en 1977 à 7,75 millions en 1985.

Une quarantaine de firmes sont présentes sur le marché européen (environ autant sur le marché français). I.B.M. est en tête bien que sa domination européenne dans le domaine des machines à écrire électriques et automatiques soit moindre qu'aux États-Unis. Parmi ses concurrents, on peut citer des firmes allemandes (Olympia, Scribona, Kalle Infotec [groupe Hoecht], Diehl), italienne (Olivetti), suédoise (Facit-Addo), américaines (Redactron, racheté par Burroughs en 1976, Digital Equipment Corporation, Vydec, Wang, Rank Xerox)... Rank Xerox a fait irruption sur le marché du traitement de texte en 1976 en présentant une machine équipée d'un système d'impression, « la Marguerite », plus rapide que ceux existants. Et Frost et Sullivan considèrent qu'I.B.M. et Xerox tiendront probablement 70 % du marché mondial du traitement de texte dans la prochaine décennie, car ce sont les deux seules compagnies capables, en raison de leur puissance financière, et de leur impact sur le marché, de promouvoir certains concepts et produits nouveaux et de les introduire en grande quantité. Dominant l'informatique et le traitement de texte, I.B.M. a pris pied sur le marché des satellites de télécommunications en prenant une participation de 42,5 % dans le capital du consortium S.B.S. (Satellite Business Systems). Or S.B.S. vient de recevoir l'autorisation de réaliser aux États-Unis un réseau de satellites de télécommunications intérieures qui transmettra en 1981 des images, des données, des liaisons téléphoniques et, pourquoi pas, des textes...

CHRISTIANE GALUS.

(1) Word Processing in Europe. Frost and Sullivan Inc., décembre 1976.

Des systèmes d'impression originaux

LES derniers mois ont vu la présentation, en France, de matériels de traitement de textes plus complexes et plus « informatisés », les fabricants essayant néanmoins de rendre leur maniement plus simple. On assiste à une « course à la technologie » et à la puissance. Nombreux sont les matériels dotés d'écrans de visualisation, de disques souples, d'imprimantes rapides, de mémoires à circuits intégrés. L'interpénétration avec l'informatique est devenue réalité puisque certains matériels jouent le rôle de terminaux quand ils sont reliés à un ordinateur, et un ordinateur IBM 32 a même été « adapté » à la gestion de textes.

Les principaux éléments des matériels de traitement de textes ont été empruntés à l'informatique et à l'électronique. Mais les imprimantes ont fait l'objet d'innovations propres au texte.

Les systèmes d'impression sont de deux types : avec impact et sans impact. Dans les premiers, un caractère de métal frappe un ruban encré : ils équipent les machines à écrire. Les seconds, beaucoup plus rapides, équipent les ordinateurs, mais la qualité d'impression est moins bonne.

Le système d'impression avec impact le plus rapide actuellement est celui que Rank Xerox a appelé la « Marguerite », et qu'il a introduit dans notre pays l'année dernière. La « Marguerite » étant un nom déposé, d'autres qualificatifs lui sont attribués : imprimante à pétales, à rosace... Sa vitesse, en frappe automatique, atteint 30 caractères/seconde, soit deux fois celle de l'imprimante à boule d'IBM. Ces deux procédés d'impression sont maintenant disponibles chez plusieurs constructeurs. La vitesse maximale atteinte par l'imprimante à boule est de 17,5 caractères/seconde sur une machine Olympia SGE 75.

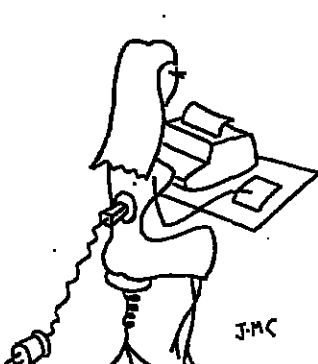
Le système d'impression à pétales a été initialement mis au point par deux sociétés américaines, Diablo et Qume. La première a été rachetée, en 1972, par Rank Xerox, à Itel. La seconde propose des matériels atteignant 30, 45, 55 caractères/seconde. Une firme japonaise, Ricoh, avec une technique identique, atteint 55 caractères/seconde.

Dans le domaine de l'impression sans impact, l'imprimante IBM-46/40, à projection d'encre, représente une petite révolution.

Le principe de la 46/40 est le suivant : de l'encre arrive dans un générateur de gouttelettes, et passe dans un injecteur où l'on fait vibrer l'encre à une fréquence ultra-sonique ; 100 000 gouttelettes en sortent à la seconde, environ, d'une taille identique, et chargées électriquement. Les gouttelettes sont ensuite dirigées dans un champ électrostatique formé par deux plaques déflectrices, d'un voltage élevé et fixe. Les gouttelettes, contrôlées individuellement, sont déviées verticalement dans le champ, suivant la hauteur désirée, et participent à la formation d'un caractère donné. L'impression se fait par le balayage vertical de haut en bas, et de gauche à droite, d'une matrice de caractères.

Les images de caractères sont stockées sous forme binaire dans un générateur de caractères, qui, en fonction d'un signal donné, sélectionne l'un d'eux. Ce dernier, toujours sous forme binaire, engendre à son tour les signaux qui permettront de dévier les gouttelettes d'encre de la manière désirée. Quand on désire faire figurer sur une page des « blancs », un mécanisme laisse les gouttelettes sans charge électrique. Ces dernières, non déviées, ne participent pas à l'impression et retournent au réservoir d'encre.

Cette imprimante, pratiquement silencieuse, donne une impression de belle qualité, et atteint la vitesse de 77 à 92 caractères/seconde suivant le type de caractère choisi. L'appareil a en mémoire quarante-quatre alphabets différents et neuf types d'écriture. Il imprime automatiquement et en continu des textes enregistrés préalablement sur des cartes magnétiques de machines à écrire automatiques IBM. Une carte de commande contient les instructions nécessaires à la présentation du texte. La logique de la machine est contenue dans une mémoire ROM (Read only Memory) mémoire morte où l'information est stockée de façon définitive ; la bouteille d'encre alimentant la machine a une capacité d'impression de quatre millions de caractères. La 46/40 peut communiquer par ligne téléphonique à une machine identique, ou être reliée à un ordinateur.



Le traitement de texte a bénéficié de technologies de pointe et de nombreuses innovations, mais on n'a pas encore réussi à établir un lien direct entre une machine à dicter et une machine à écrire automatique. Ces dernières impriment automatiquement un texte codé en bits et enregistré dans une mémoire. Il serait bien pratique que les mêmes machines puissent « lire » également des bandes magnétiques ayant enregistré un texte dicté, c'est-à-dire la parole. Ce n'est pas possible techniquement à l'heure actuelle. Bien que les supports magnétiques soient identiques, le principe d'enregistrement est différent : pour la parole, il est analogique ; pour l'écriture, il est numérique. Le transfert de l'un à l'autre n'est pas réalisable. On cherche depuis longtemps à « parler » à la machine, ou à l'ordinateur. Il n'y a pas, pour l'instant, de succès significatifs.

C. G.

Les machines à dicter

LES machines à dicter prennent peu en Europe. En 1975, sur 108 millions de dollars de ventes d'appareils, 32 % (35 millions de dollars) étaient redevables à la République fédérale allemande, 19 % (21 millions de dollars) à la Grande-Bretagne et 10 % (11 millions de dollars) à la France. On estime qu'en Europe 65 % des textes sont écrits à la main par leur auteur, 20 % sont dictés à des sténographes et environ 15 % à une machine à dicter. Aussi la progression des livraisons dans la prochaine décennie n'est-elle pas aussi importante que pour le traitement de texte : il y a eu 103 millions de dollars de livraisons en 1976 et il y en aurait 173 millions en 1985, soit une augmentation de 75 % en valeur.

On prévoit une croissance du marché pour les matériels situés aux deux extrémités de la gamme : les enregistreurs de poche et les systèmes centralisés de grande capacité qui, au moyen de microphones et de lignes téléphoniques, alimentent les pools traditionnels et les centres de traitement de texte. Un système comme le « Visualiser » de Lanier (États-Unis), permet d'effectuer une gestion de textes dictés. Équipé d'un microprocesseur, d'un procédé d'affichage et d'une imprimante, il stocke des informations concernant chaque dictée : le numéro de la cassette et de l'enregistrement, l'heure, le jour et la durée de la dictée, l'identité de l'auteur, le niveau de priorité. Sur l'écran apparaît un état du travail de retranscription en totalité, ou effectué par une personne en particulier. Le « Visualiser » peut être relié à 799 lignes téléphoniques au maximum. Des machines de ce type devraient être associées dans l'avenir aux communications et au traitement de texte.



Quand les programmeurs s'amusent...

L'INFORMATIQUE a été longtemps une aventure. Aujourd'hui, c'est un métier. Des centaines de milliers de personnes le pratiquent en France quotidiennement. Ces hommes, ces femmes, ne sont pas différents des autres. Mais le contact avec l'ordinateur et la programmation leur donne une tournure d'esprit originale, qui apparaît dans bien des circonstances. L'humour est un moyen de la révéler. Certaines histoires, certains faits, feront rire l'informaticien, mais laisseront les autres de glace. Par ailleurs, le public non averti rira de certaines attitudes qu'il jugera anormales chez l'informaticien.

Un véritable argot

L'informatique a, comme toute *profession*, un vocabulaire spécifique. Il est très fréquemment d'origine anglo-saxonne, et est le plus souvent utilisé tel quel. Ces mots sont officiels, mais ils prêtent parfois à *rire* car ce sont généralement des mots anglais normaux détournés de leur sens ordinaire.

BUG en anglais signifie une punaise (insecte), mais pour l'informaticien, c'est une erreur : on cherche les BUGS dans les programmes.

Une case de tri est un PIGEON HOLE (un trou de pigeon). Transférer d'une mémoire auxiliaire dans une mémoire centrale, et vice versa, se dira TO PING-PONG. L'ensemble des opérations de gestion interne ne faisant pas partie du traitement est le HOUSE KEEPING (le ménage). Le GRANDFATHER CYCLE (le cycle de grand-père) est la période de conservation portant sur trois générations de fichiers. MUNDANE (mondain) est un adjectif qui signifie banal (une application « mondaine » est une application banale).

L'emploi de ces mots officiels dans leur acception informatique fournit parfois des phrases étonnantes : « *La mémoire virtuelle est transparente pour l'utilisateur.* »

A côté de ces vocables jargonnants, mais acceptés, on trouve aussi un véritable argot (l'informagot selon certains) qui est, lui, spécifiquement français. Quelquefois, il vient de la langue verte courante. L'informaticien parlera des BRÊMES pour les cartes (perforées). L'ordinateur sera la BÉCANE, ou encore la BOUZINE. Mettre l'ordinateur en panne ce sera « PLANTER LA BÉCANE ». Les piles de disques seront les « GAMELLES » (en raison de leur forme). Le codeur sera le « PISSEUR DE LIGNES » (de programme). Un écran de visualisation une « VISU ». Un programme que l'on n'arrive pas à mettre au point est « VÉROLÉ ».

Les claviers d'informatique comportent des lettres et des chiffres. Mais en plus on y trouve un certain nombre de signes conventionnels auxquels le langage courant donne des noms imagés : le DOMINO, le FAGOT, la PERLUETTE, l'AROBASE, l'AMPERSANDE, ou mieux encore, l'OREILLER FATIGUÉ.

D'une manière générale, l'informaticien a un grand respect pour le matériel. Il ne lui donne pas de surnom et continue de l'appeler par son sigle officiel, même et surtout s'il comporte des chiffres (qui ne lui font pas peur). Il y a quelques exceptions : une imprimante dénommée la « LESSIVEUSE » ou encore la « TRIEUSE LOUIS XV » (en raison de la forme de ses pieds).

L'humour interne à l'informatique se manifeste surtout au niveau de la programmation. Le programmeur ou l'analyste doit en effet donner un certain nombre de noms, d'abord au programme lui-même, ensuite à des emplacements de mémoire, des instructions particulières, etc. Il s'en donne à cœur joie. Le programme s'appellera SUPREME, PLACIDE, ou plus prosaïquement COCO. Des « astuces » du même genre interviennent à l'intérieur même du programme (et relèvent donc de la « private joke », la plaisanterie privée). En appelant HELL, un emplacement de mémoire, le programmeur se donnera le plaisir d'écrire GO TO/HELL (va au diable), en combinant HELL à l'instruction classique GO/TO. Pour dénommer des labels, le programmeur pourra choisir OTERO, FERRONNIERE, ELABETE...

Pour information seulement...

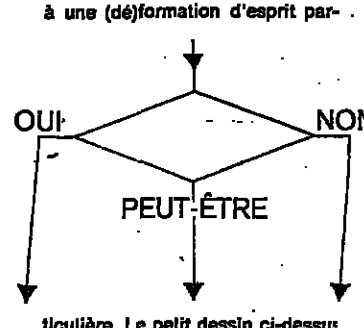
Le processus peut être plus compliqué, et le programmeur peut s'arranger pour le faire apparaître dans le texte.

IF EMPLOY = PROGRAMMER GO TO AUGMENT (en cas d'emploi = le programmeur est augmenté).

Toutes ces plaisanteries sont gratuites (comme doit l'être toute véritable plaisanterie). Mais parfois l'astuce est plus intéressée. Certains mauvais plaisants s'ingénient à introduire dans l'ordinateur des programmes qui vont le mettre en panne. S'il est vraiment très doué, cet informaticien sera d'ailleurs bientôt engagé par les constructeurs. Il leur servira à mettre au point des systèmes difficiles à « faire tomber en quenouille ». Quelquefois, l'astuce relève de l'escroquerie. Tel le programmeur qui faisait virer à son compte les restes des arrondis de pourcentage des sommes traitées par sa banque. Ou celui qui, dans le programme de paye de son entreprise, avait mis une instruction qui commandait la destruction du programme si par malheur son nom ne figurait plus parmi la liste des bénéficiaires.

Les péripéties industrielles qui ont accompagné le développement de l'informatique ont été le sujet de nombreuses plaisanteries. La série d'ordinateurs Iris de la CII (qui a bénéficié des largesses du plan-calcul) était la « pupille de la nation ». Et combien de fois n'a-t-on pas envisagé de coincer la Bull. Quant à IBM (International Business Machines), ce signe signifie pour certains International Brotherhood of Magicians (confrérie internationale des magiciens) ou encore It's Better Manually (c'est mieux à la main). L'ordinateur fou du film de Stanley Kubrick, *2001 Odyssée de l'espace*, est appelé HAL. Or HAL se transforme en IBM si l'on remplace chacune des lettres par la suivante dans l'alphabet.

Cet exemple est typique de la plaisanterie qui fera rire un informaticien, mais qui risque de laisser les autres indifférents. La rigueur logique, l'habitude de consulter des listes, conduisent à une (dé)formation d'esprit particulière. Le petit dessin ci-dessus représente une partie d'un schéma d'algorithme. Il réjouira tout informaticien qui sait que sa logique est binaire (oui ou non) et qu'il n'existe pas de « peut-être » dans son monde. Le titre d'un ouvrage difficile sur les problèmes de programmation *la Pornographie en A.P.L.* par Abrams, la présence de L'Air Liquide à côté d'Air Inter et d'Air France dans une liste de compagnies d'aviation fera sourire.



L'informaticien pourra exercer (volontairement ou non) son humour dans la vie courante. Certains informaticiens s'étaient passé une recette pour ne pas payer les procès-verbaux de la police à l'époque où la carte perforée était fournie directement au contrevenant. Il suffisait de percer un trou bien placé dans la carte : l'ordinateur ne savait plus la lire.

... et pour non-information

Cette forme d'esprit permet à l'informaticien de rire de l'absence de logique de certains formulaires. On trouve sur un document de la Sécurité sociale les deux lignes suivantes, à la suite : « *Renseignements sur le malade.*

» *S'agit-il d'un accident ?* » Pour l'informaticien, il n'y a pas de doute. Il faut répondre *oui* si le malade n'a pas été un enfant voulu par ses parents, *non* s'il a été désiré.

Cette déformation de l'esprit de l'informaticien peut se tourner contre lui. Tel ce jeune programmeur qui envoyait des lettres d'amour à sa fiancée en barrant les O (en programmation, pour distinguer 0 (zéro) de la lettre O, cette dernière lettre est toujours barrée). Ou cet autre qui ayant compris qu'il fallait se souvenir des cartes qui avaient été jouées dans une partie avait décidé de les « garder en mémoire » (expression typiquement informatique).

D'une manière générale, l'informaticien rira plus qu'un autre des plaisanteries qui font intervenir des éléments de logique absurde. Lewis Carrol, Raymond Queneau, les travaux de l'OULIPO (Ouvroir de littérature potentielle), feront ses délices. Comme des syllogismes classiques tels que : « *Tout ce qui est rare est cher. Un cheval bon marché est rare. Donc un cheval bon marché est cher.* » Ou encore : « *L'homme descend du singe, le singe descend de l'arbre, donc l'homme descend de l'arbre.* »

L'informatique est aussi un sujet de plaisanterie pour le non-informaticien. Il y a le programmeur qui a trouvé sa femme grâce à l'ordinateur et qui cherche un programme pour l'aider à divorcer.

Il y a le borgne qui ne croit qu'à moitié à la lecture optique.

L'informaticien qui, pour montrer sa supériorité sur la machine, la débranche et lui dit : « *Sans moi, tu n'es qu'un zéro... compris ?* »

L'ordinateur qui répond à une interrogation d'un client : « *Faites ce calcul vous-même, je suis en congé payé jusqu'au 31 août. Electroniquement vôtre* », signé « *le Cerveau.* »

Le P.-D.G. qui flirte avec sa secrétaire et qui lui déclare : « *Dites-moi la vérité, Mademoiselle : ne vous êtes-vous jamais demandé pourquoi on ne vous a pas remplacée par un ordinateur ?* »

A l'inverse, le directeur du centre informatique qui injurie son ordinateur et qui lui dit : « *Et n'oublie pas que je peux te remplacer par des employés.* »

JEAN-LOUIS LAVALLARD.

LE « BUREAU DU FUTUR »

(Suite de la page 36.)

Aujourd'hui, il semble bien que les outils d'écriture vétustes (encore très souvent mécaniques) fassent l'affaire ; et ceci le plus longtemps possible... A vrai dire, l'approche globale procède le plus souvent d'une myopie organisationnelle entretenue depuis le dix-neuvième siècle, et, dans les faits, le registre sur lequel s'opèrent les choix (ou l'absence de choix) en matière d'organisation est celui de l'indifférence, l'on persiste le plus souvent à propager les idées reçues dans ce domaine : c'est-à-dire que les us et coutumes se voient consolidés.

Des choix sociologiques

Tout concourt à ce qu'il en soit ainsi : l'indifférence de la plupart des responsables, qui confondent les principes de rangement (sûrement suffisants lorsque l'on « gère » chez soi son armoire à linge) avec ceux de classement, indispensables à la bonne gestion de milliers de dossiers quotidiennement alimentés de faits nouveaux fixés par écrit, l'absence de réflexion du personnel administratif, qui, répondant à l'indifférence des responsables, répète inlassablement ce qu'on lui a appris (ou qu'on ne lui a pas appris : l'important est que le travail se fasse, peu importe si les moyens sont bons), la faible imagination des constructeurs de mobilier et d'outils de bureau, qui offrent trop souvent des « matériels-sans-philosophie-organisationnelle », et dont la créativité s'est souvent bornée à repeindre en blanc ce qui était gris hier... Non, malgré quelques apparences, « l'esprit de lustrine » n'a généralement pas quitté l'univers administratif.

Ces faits d'aujourd'hui gouvernent et ordonnent ceux attendus demain. Or, les faits n'incitent pas à concevoir un moyen terme profondément différent de ce que chacun peut observer à l'heure actuelle. Le faible intérêt que l'on porte aux outils dits sophistiqués (télécopieurs, machines à écrire à mémoire, etc.) montre bien qu'il n'y a pas de véritables intentions de laisser pénétrer tous azimuts ces machines. Mais l'attitude de défiance à leur égard n'est sûrement pas le fruit d'une volonté délibérée et réfléchie de filtrer les outils. Elle résulte plutôt d'une absence de schéma organisationnel qui intégrerait tout normalement l'« amical auxiliaire » de l'homme ; en l'absence d'une attitude volontariste visant à apprécier justement les besoins, les choses se font au hasard dans trop de grandes unités tertiairisées, où l'on voit ainsi fonctionner des outils d'aujourd'hui au service d'organisations imaginées au dix-neuvième siècle. Les tâches qui y sont accomplies, autant par les uns que par les autres, ne sont pas toujours enthousiasmantes. Et, n'était l'occasion de rencontrer ses collègues dans les couloirs du bureau, se précipiterait-on autant pour faire des copies ? De même, qu'y a-t-il d'agréable à dactylographier inlassablement quelques textes mineurs, qui, parce que plusieurs fois modifiés par leur auteur hésitant, entraînent l'obligation de plusieurs versions pour aboutir à un document peut-être inutile ou qui ne sera pas lu !

Ainsi, à ne pas s'intéresser à l'organisation, on entretient la pénibilité ou le caractère fastidieux de certaines tâches. Qu'importe alors que quelques centaines de milliers de femmes, « greffiers » modernes du tertiaire, soient contraintes à l'accomplissement de tâches peu gratifiantes... Qu'importe alors que les huissiers parcourent inlassablement des kilomètres de couloirs sans horizon pour assurer le transport du courrier interne...

L'indifférence des responsables

Papier laborieusement noirci, transporté dans de multiples directions, au pas du garçon d'étage ou par des voies postales bien encombrées et lentes, papier précisément stocké, symbole de toute l'« activité » des bureaux, tel est ce que chacun peut enregistrer quotidiennement. Où est la modernité dans cet univers aux conceptions de l'ordre du médiéval ?

Où est la thérapeutique, s'il en faut une ? De nouvelles races de machines, de nouvelles générations de moyens pourront-elles être introduites dans les bureaux des années 80 ? Lesquelles, pour faire quoi, dans quel dessein, et quelles en seraient les conséquences imaginables ? Voilà, nous semble-t-il, de bonnes questions. Elles ne concernent pas seulement quelques spécialistes attentifs, quelques technocrates avisés, quelques constructeurs qui réfléchissent. Elles nous concernent tous : les choix qui seront faits devront être sociologiquement pertinents.

En attendant, l'univers du tertiaire se déplace avec ses pesanteurs sociologiques et ses croyances en direction des années 80. Immature face aux évolutions technologiques qui l'environnent, il porte parfois sur le monde des outils du bureau un regard ludique d'enfant émerveillé, mais le plus souvent vague à ses occupations, les yeux munis d'œillères lui bornant anachroniquement son chemin.

RÉMY GENTON.

Prochain article :

DES MACHINES ALIBIS

هكذا من الأصل

naux

musent...

BUREAU DU FUT

هكذا من الأصل

La calculatrice de poche : la fin du boom ?

Il y a cinq ans, en 1972, les calculatrices de poche étaient pratiquement inconnues. Une firme américaine, Hewlett-Packard, constructeur d'ordinateurs et d'instruments de mesures électroniques, mit sur le marché la première calculatrice scientifique : la HP-35, ainsi nommée parce qu'elle possédait trente-cinq touches. Du jour au lendemain, la règle à calcul, accessoire indispensable de générations d'ingénieurs, plongeait dans le passé. Le succès était immédiat, les ventes allaient dépasser toutes les prévisions, ainsi que... la chute des prix.

Aujourd'hui, les modèles se comptent par centaines, les ventes annuelles par millions. En haut de gamme, on trouve des calculatrices *aux possibilités de programmation* étendues, véritables ordinateurs personnels. Chacun peut ainsi tenir en main un outil bien plus puissant que les monstrueuses machines que connurent, entre 1950 et 1955, les pionniers de l'informatique. A l'autre extrémité de la gamme, la calculatrice « 4 opérations » coûte moins de 100 F ; elle se vend presque en vrac dans les hypermarchés, dans les grands magasins, ou même dans des bureaux de tabac, entre les montres et les briquets. Aux Etats-Unis, un ménage sur deux en possède une, et un ménage sur cinq dans notre pays.

Les fabricants ne savent plus quel gadget inventer pour singulariser leur produit. Il y a la calculatrice pour monsieur, la calculatrice-poudrier pour madame, la montre-calculatrice pour tous — bien que sa taille la destine plutôt à des poignets vigoureux. Pour les enfants, on trouve de nombreuses calculatrices-jeux ; les plus élémentaires se contentent de ne pas donner le résultat d'une opération et d'indiquer par un signal lumineux si la réponse que propose l'enfant est bonne.

Beaucoup d'appelés peu d'élus

D'autres sont plus sophistiquées, *certaines jouent même aux échecs* — atrocement mal. Il y a la calculatrice pour aveugle, avec touches gravées en braille et réponse sonore. Et le plus *stupéfiant* : la calculatrice qui se trompe, et s'en vante. Il est vrai qu'un seul calcul est erroné, que nul ne fera jamais tant son résultat est évident, et que l'acceptation de cette erreur, au dire du vendeur, diminuait le prix de 40 %.

Il est à remarquer d'ailleurs, et les vendeurs ne s'en vantent pas, que toute calculatrice se trompe dans certains calculs, de même que tout ordinateur, si puissant soit-il. La raison en est le nombre limité de chiffres que l'on peut manipuler. En écriture décimale, un tiers s'écrit 0,3333... avec en principe une *infinité* de chiffres. Comme il faut bien s'arrêter quelque part, il s'introduit une erreur d'arrondi, et l'accumulation de ces *erreurs dans un calcul* un peu long conduit parfois à des résultats complètement faux. Avec les bonnes calculatrices, *cela ne se produit que si l'on fait* des calculs très complexes, accessibles seulement à des utilisateurs que leur formation scientifique *avertit des conséquences possibles* de l'erreur d'arrondi. Mais les modèles les plus simples ont réservé des surprises à quelques commerçants qui virent apparaître des centimes superflus dans un résultat dont le bon sens disait qu'il était un « chiffre rond ».

Si les modèles se comptent par centaines, les constructeurs sont plusieurs dizaines à se disputer le marché, et à y laisser des plumes pour nombre d'entre eux. Des petites *entreprises*, nombreuses il y a trois ans à « attaquer » ce marché prometteur, beaucoup ont disparu, et souvent en *catastrophe. Et quelques puissantes* sociétés américaines d'électronique ont aussi dû baisser les bras.

Un développement trop rapide

C'est le développement trop rapide du marché qui est la cause de ces déboires. Décupler la production d'un modèle diminue son coût d'environ 30 %. Toute erreur de prévision est donc mortelle. Et un petit constructeur, que sa faible assise financière empêche d'investir au rythme de développement des ventes, est bientôt incapable de suivre la baisse des prix. A titre d'exemple, la SR-51 de Texas Instruments était vendue 1 350 francs au printemps 1975. Son prix actuel est de 395 F.

On observe cependant une relative stabilisation des prix, au moins un net *ralentissement de* leur dégringolade. Cela traduit entre autres une certaine saturation du marché. Il faut pourtant nuancer ce jugement.

TYPE DE CALCULATRICE	VENTES EUROPEENNES (en millions d'unités)			PRIX MOYEN (en dollars)		
	1976	1977	Variation	1976	1977	Variation
4 OPERATIONS	20	16,7	— 17 %	10,3	9,5	— 8 %
PROFESSIONNELLE .	2,8	3,5	- 25 %	28	18	—36 %
PROGRAMMABLE ...	*0,3*	*0,65*	*-117 %*	*117*	*77*	—34 %
IMPRIMANTE	1,6	1,9	19 %	83	72	—13 %

Le tableau ci-contre répartit les calculatrices de poche en quatre classes et compare le marché européen en 1976 et des prévisions pour 1977. La plus importante est évidemment celle des machines « 4 opérations », L'expression ne doit pas être prise au sens strict : il est fréquent que ces calculatrices aient quelques fonctions supplémentaires : changement de signe, pourcentage et racine carrée sont les plus usuelles.

La comparaison des ventes européennes pour 1976 et 1977 — le marché européen est en gros le quart du marché mondial — montre nettement une saturation. Les ventes ont diminué de 17 % d'une année sur l'autre, la baisse des prix n'est que de 8 %. C'est dans cette classe qu'on a vu apparaître les calculatrices-gadgets ; malgré un succès certain, elles n'ont pu enrayer la baisse des ventes. Et, de plus en plus, les acheteurs réclament des modèles plus puissants.

Ils se tournent donc vers la seconde classe, celle des machines « professionnelles », à vocation scientifique, statistique, financière.... Outre les opérations élémentaires, elles disposent d'un jeu de fonctions préprogrammées. Ce sont les fonctions classiques de l'analyse mathématique et de la trigonométrie pour les unes, des opérations statistiques comme le calcul d'un écart-type ou d'une droite de régression pour d'autres calculatrices, pour d'autres encore ou pour les mêmes, des calculs d'intérêts composés et d'annuités de remboursement. Il y a aussi des calculatrices spécialisées dans les conversions d'unités, surtout demandées dans les pays anglo-saxons où le système métrique n'est pas d'usage courant. L'imagination des fabricants peut se donner libre cours, et ne s'en prive pas. Le marché, sans connaître encore les taux de croissance foudroyants des années précédentes, est encore en progrès soutenu.

Une « cible » vaste »

Les calculatrices programmables sont le prolongement naturel des précédentes. Plutôt que d'augmenter le nombre des fonctions préprogrammées, ce qui finirait par imposer un clavier trop vaste malgré les astuces qui permettent de donner à chaque touche un double ou triple rôle, il valait mieux donner à l'utilisateur la possibilité de construire de petits programmes adaptés à ses besoins. Du petit programme, on est bientôt passé au programme moins petit ; la dernière création de Texas Instruments, la TI-59 à modules enfichables, permet à l'utilisateur de composer un programme de près de mille instructions, renforcé par une bibliothèque de quelque vingt sous-programmes d'intérêt général, bibliothèque qu'il peut changer en changeant le module. Il y a des micro-ordinateurs qui ne font pas mieux.

Les mémoires à semi-conducteurs s'effacent dès qu'on coupe leur alimentation en électricité. Comme il serait absurde d'effa*cer sans en garder* trace un programme de plusieurs centaines d'instructions, quand on éteint la calculatrice, celle-ci dispose en *général* d'un organe d'écriture sur carte magnétique. L'utilisateur sauvegarde ainsi son programme pour des travaux ultérieurs. Récemment, sont apparues des calculatrices à mémoire permanente, qui rendent inutile, au *moins* pour de petits programmes d'usage fréquent, cette transcription sur carte magnétique.

Presque inexistantes en 1975 — il s'en était à peine vendu deux cent mille, — ces machines ont connu, malgré leur coût élevé, un succès remarquable. De trois millions l'an passé, les ventes européennes montent cette année à plus de six millions, et l'on ne prévoit guère de ralentissement de cette expansion. La « cible » visée est vaste : universitaires, étudiants en fin d'études, chercheurs, ingénieurs de bureaux d'études ; les prix sont tombés à un niveau raisonnable, surtout si l'on prend en compte les économies de temps d'ordinateur qu'induisent fréquemment les calculatrices programmables. Il n'est pas étonnant que les constructeurs aient actuellement quelque difficulté à faire face à la demande.

Garder une trace écrite

Dernières venues, les calculatrices imprimantes, au format de poche. Au début, il s'agissait de formats « double-poche », et des publicités les montraient tenant dans une main... grande ouverte. Elles ont maintenant trouvé une taille plus normale. Ces machines, qui permettent de garder une trace écrite des calculs faits, ce qui est souvent indispensable en comptabilité, les commerçants forains en sont particulièrement demandeurs : la machine, en effet, fonctionne sur piles.

La croissance du marché de ces calculatrices est moins rapide que pour les deux catégories précédentes, et la baisse des prix plus faible. Il faut dire qu'elles sont proposées à une clientèle déjà bien équipée de machines comptables dont le seul inconvénient était d'être bien plus lourdes. Au contraire, les calculatrices professionnelles sont apparues sur un marché vide. D'autre part, elles sont munies d'une imprimante, organe mécanique pour lequel les économies d'échelle sont bien inférieures à ce qu'elles sont en mécanique pour lequel les économies d'échelle sont bien inférieures à ce qu'elles sont en électronique.

Le *boom* des calculatrices de poche *est-il fini* ? Visiblement, non. Seuls les modèles simples sont en décrue. Pour tous les autres types, la croissance reste soutenue, et la *saturation* du marché semble encore lointaine.

MAURICE ARVONNY.

MÉDECINE

AU CONGRÈS DE CHIRURGIE

Les examens préopératoires en accusation

L'Association française de chirurgie a réuni, du 19 au 22 septembre 1977, son soixante-dix-neuvième congrès à la nouvelle faculté de médecine de Paris. Cette réunion, qui est commune de nombreuses sociétés chirurgicales, attire un nombre croissant d'étrangers francophones. Elle aura groupé, cette année, huit cents participants, sous la présidence du professeur Verhaeghe (Lille).

Cette manifestation est devenue l'événement chirurgical annuel, avec de nombreuses communications, présentation de films et de matériel, « tables rondes », qui viennent compléter les rapports composant le bilan « officiel » des expériences dans un domaine particulier. Cette année, les thèmes retenus étaient les polyposes intestinales et les artériopathies des membres inférieurs. A cette dernière présentation participait le chirurgien cardio-vasculaire américain Denton Cooley, connu pour être le premier à avoir tenté l'utilisation d'une pompe cardiaque implantée en 1971.

A côté des thèmes strictement scientifiques ou techniques, certains sujets d'intérêt plus général ont été abordés, témoignant de préoccupations nouvelles pour les chirurgiens : il y a quelques années, l'affaire Albertine Sarrazin, morte au cours d'une intervention chirurgicale anodine, avait sensibilisé le public aux risques de la chirurgie et de l'anesthésie. Parmi les charges retenues contre les médecins responsables, l'insuffisance du bilan préopératoire avait été soulignée. C'est en partie pour se prémunir contre des risques d'inculpation en cas d'accident, et aussi grâce au développement des techniques automatisées, que les bilans préopératoires sont entrés dans la routine, et que la liste des tests, qui paraissent nécessaire avant une opération, s'allonge sans cesse. Les conséquences économiques de cette pratique sont maintenant préoccupantes, d'autant plus que l'on ne sait pas encore bien évaluer l'intérêt préventif de ces bilans.

Cet important thème de réflexion était l'objet d'une « table ronde » groupant des chirurgiens, des anesthésistes et des biologistes, et à laquelle participait le professeur J.-C. Sournia, médecin-chef à la Caisse nationale d'assurance-maladie. Le caractère excessif de la consommation de tests n a été contesté par personne. Il se traduit, en particulier, par des écarts de coûts allant de 1 à 6 pour la même maladie, au même stade de gravité. Mais, surtout, à l'incidence strictement budgétaire, s'ajoute celle de la qualité des soins, car cette multiplication d'examens est la source d'une fausse sécurité, due en particulier à l'illusion d'une « normalité », qui reste impossible à affirmer.

Tous les participants ont insisté sur le caractère inadmissible des prescriptions de tests à des fins de protection de la responsabilité des médecins, lorsque ces examens n'apportent pas de renseignements supplémentaires indiscutables. *C'est par exemple le cas* de l'électrocardiogramme, de la radiographie pulmonaire, et de certains tests d'exploration de la coagulation sanguine qui figurent parmi les examens de consommation quasi systématique.

Ces examens, a affirmé le docteur F. Gouin (Marseille), sont la plupart du temps inutiles, et pourraient être avantageusement remplacés par un simple interrogatoire du sujet, et par quelques épreuves *cliniques* et un *nombre* très réduit d'examens de laboratoire. Cet avis a été partagé par la totalité des participants à la « table ronde ». Le professeur Sournia a annoncé à cette occasion le lancement en collaboration avec l'Institut national de la santé et de la recherche médicale d'études concernant le « rendement » des examens de laboratoire, qui permettront au médecin de concilier en toute conscience des *objectifs* de qualité avec des impératifs d'économie.

Dr J.-F. L.

ÉDUCATION

Le conseil régional de Bretagne financera la construction d'un collège privé

De notre correspondant

Saint-Malo. — Le conseil régional de Bretagne a décidé, mercredi 21 septembre, la participation de l'Etablissement public régional (E.P.R.) au financement de la construction de deux collèges d'enseignement public et d'un collège privé. Les élus de l'Union de la gauche (qui ne représentent qu'un quart des conseillers régionaux) ont refusé de s'associer à cette décision. Ils estiment, en effet, qu'une aide de l'E.P.R. pour la construction de collèges d'enseignement public constitue un « transfert de charges » de l'Etat à la région.

Le Comité économique et social de Bretagne avait donné le 12 septembre un avis défavorable au financement régional des établissements scolaires (*le Monde* du 15 septembre).

La décision de financer un collège privé a provoqué de vifs débats au sein de l'assemblée régionale. M. Yves Dollo, adjoint au maire de Saint-Brieuc et porte-parole des socialistes au conseil régional, s'en est pris notamment à la manière dont M. Guy Guermeur, député du Finistère (R.P.R.) et président de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, avait proposé aux conseillers régionaux de financer un collège privé. *« On aurait dit l'opération d'un commando lancé à l'assaut de consciences inquiètes. Puis le texte a été voté à la sauvette. C'était un véritable hold-up dans l'obscurité d'une fin de session. »*

Quatre collèges d'enseignement public et un collège privé devaient être initialement financés par l'E.P.R. Après l'avis de la commission des finances, les conseillers régionaux ont décidé de ne financer que deux collèges d'enseignement public, mais ils ont maintenu le financement du collège privé à Auray (Morbihan), pour lequel la participation de l'E.P.R. sera de 5 625 000 francs.

« Pourquoi accepter de restreindre les crédits alloués à l'enseignement public et maintenir le financement du collège privé ? a poursuivi M. Dollo. *Il est clair que vous voulez ainsi ranimer la guerre scolaire à des fins politiques. »*

Pour ajouter à la confusion, M. Michel Naël, élu maire d'Auray en mars 1977, est inspecteur départemental de l'enseignement privé et agricole du Morbihan et représentait jusqu'en avril 1977 l'enseignement privé au sein du Comité économique et social.

● *Israël* vient de donner son accord définitif à l'envoi en novembre prochain d'une mission de l'UNESCO chargée d'étudier la situation de l'éducation et de *la culture dans les territoires arabes* occupés, a annoncé le 22 septembre M. M'Bow, directeur général de l'UNESCO

D'autre part, M. Sean McBride, prix Nobel de la paix et ancien haut-commissaire des Nations unies pour la Namibie, va diriger un groupe de travail international de seize membres chargé d'étudier la complexité des problèmes de communication dans le monde. Ce groupe devra remettre un rapport préliminaire à la conférence générale de 1978 et un rapport complet en 1979

● *Stages d'anglais pour les enseignants.* — L'institut d'anglais Charles-V (université Paris-VII) organise, à partir du 18 octobre, et durant toute l'année scolaire, des stages de recyclage pour les enseignants d'anglais du second degré. Ces stages portent sur la grammaire anglaise et la linguistique (énonciation, discours).

★ Renseignements et inscriptions : le mercredi de 14 h. à 17 h., Direl, institut Charles-V, 10, rue Charles-V, 75004 Paris. Tél. : 887-94-20.

La conférence des présidents d'université porte à sa tête M. Paul Leroy

M. Paul Leroy a été élu, jeudi 22 septembre, premier vice-président de la conférence des présidents d'université par 69 voix sur 72. Il y a eu 3 abstentions.

En procédant au renouvellement de sa commission permanente, la conférence des présidents d'université a montré un double souci d'alternance. En premier lieu, parce qu'à un Parisien succède un universitaire de province : M. Paul Leroy, président de Grenoble-II (sciences sociales), remplace en effet M. Jean Dry, président de Paris-VI (Pierre-et-Marie-Curie), à la tête de cette assemblée. Mme Hélène Ahrweiler (Paris-I) et M. René Dabard (Rennes-I) ont été élus deuxièmes vice-présidents (1). Ce changement, conforme aux statuts de la conférence, permettra d'atténuer l'influence grandissante des établissements parisiens sur l'échiquier universitaire.

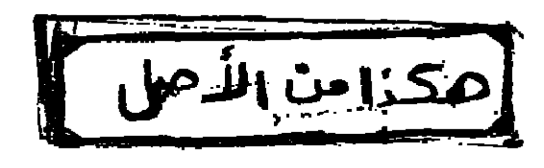
Les présidents ont également opté pour une alternance politique. Membre du SGEN-C.F.D.T., M. Paul Leroy est considéré comme un homme de gauche, alors que son prédécesseur passe pour être favorable à la majorité. L'an dernier, le secrétariat d'Etat aux universités avait soutenu la candidature de ce dernier.

Pour surprenant qu'il puisse apparaître, le soutien des présidents « conservateurs » à M. Leroy est logique. Ceux-ci auraient fait obstacle à la candidature d'un membre du SNE-Sup ou du parti communiste. Il apparaît également qu'après s'être aventurés, lors des grèves de 1976, sur un terrain plus directement politique, les présidents cherchent désormais à renforcer leur cohésion professionnelle. En élisant M. Leroy, ils ont davantage tenu compte de son prestige universitaire et de sa réputation de défenseur inconditionnel de l'enseignement supérieur. Ils ont également été sensibles au fait que depuis qu'il a accepté des responsabilités universitaires, M. Leroy a toujours refusé, par principe, les mandats politiques.

La conférence a, d'autre part, élu les présidents de ses six commissions : pédagogie et formation permanente (M. Claude Mesliand, Aix-Marseille-I) ; moyens (M. Yves Le Corre, Paris-VII) ; recherche (M. Jean Dry, Paris-VI) ; vie sociale (M. Jacques Latrille, Bordeaux-II) ; relations extérieures (M. Michel Guillou, Paris-XII) ; règlement (M. François Borella, Nancy-II).

[M. Paul Leroy est né en 1934 à Boulogne-sur-Mer. Il a fait ses études au lycée d'Amiens, puis à la faculté de droit de Grenoble, où il a été recruté comme assistant en 1959. Il a passé une thèse de droit constitutionnel en 1963 sur *l'« organisation constitutionnelle et les crises »*, et l'agrégation de droit public et sciences politiques en 1966. Il a été directeur de l'U.E.R. de droit à l'université des sciences sociales de Grenoble de 1968 à 1971, premier vice-président de cette université de 1971 à février 1974. Depuis cette date il est président de Grenoble-II.]

(1) Le secrétaire d'Etat aux universités est, de droit, président de la conférence des présidents d'université.



RÉGIONS

TÉMOIGNAGE

Un industriel aux champs

Plusieurs dizaines de chefs d'entreprise décidés à créer des petites unités industrielles, dans le Massif Central, ont participé, les 20 et 21 septembre, à Vassivières, au Salon national de la création d'entreprise. M. Jackie Sossi, trente-neuf ans, était parmi eux et ouvrira, le 1er mai 1978, à Mainsat, une petite commune de huit cent cinquante habitants, dans la Creuse, un atelier d'outillage et de mécanique générale, employant dans un premier temps quinze personnes.

Il nous raconte son aventure :

« Comment a germé votre idée de créer une entreprise dans la Creuse ?

— Je n'ai qu'un diplôme, le B.E.P.C. J'ai d'abord travaillé comme petit ouvrier dans la mécanique générale à Reims, puis, après plusieurs périodes d'apprentissage, je suis devenu quelque peu spécialiste de l'oxy-découpage. A vingt-deux ans, j'étais moniteur dans cette discipline. Mais vite, je change d'orientation et entre comme magasinier chez Berliet. Puis je fonde à *mon* compte une entreprise artisanale de serrurerie, à Reims. Un beau jour, par chance, je décroche un gros marché. Il faut alors que j'achète une machine, sur mes économies. Autodidacte et croyant d'abord aux vertus de l'apprentissage sur le tas, je me remets à étudier dans un secteur nouveau : les installations de chauffage central. Mais, peu à peu, ayant toujours tout voulu faire seul, je me rends compte que lorsqu'il faut passer du stade artisanal au stade la petite industrie, la valeur de l'encadrement technique, commercial, comptable, est essentielle. Je veux en tirer les conséquences dans mon affaire et prendre des collaborateurs. Malheureusement une grave maladie m'oblige à passer les pouvoirs à un gérant qui coulera l'entreprise. C'est en clinique, en janvier 1974, que j'apprends le dépôt de bilan de mon affaire. En deux ans, je parviendrai à la remettre sur pied, épongeant toutes les dettes. Ma première décision, c'est alors de m'entourer de collaborateurs solides.

« Pour me « refaire une santé », je cherche à aller vivre dans le Massif Central, loin de mon usine, qui tourne bien à nouveau. C'est ainsi que je trouve, près de Mainsat, une maison à vendre. Mais je ne peux me résigner à vivre loin de mon usine. D'ailleurs, un arrêté du préfet de la Marne m'oblige à fermer mon atelier situé dans la banlieue de Reims car il est proche d'une école et les machines font trop de bruit. Voilà comment j'ai décidé de transférer mon usine champenoise dans la Creuse.

— Pourquoi le Massif Central et pourquoi Mainsat ?

— D'abord parce que ma maison c'est ici désormais. Et puis les avantages financiers offerts aux industriels qui choisissent le Massif Central sont très importants. La commune m'apporte le terrain et construira le bâtiment. Je paierai un loyer qui couvrira les annuités d'emprunt de la commune. Mon objectif : ouvrir le 1er mai prochain, d'abord avec quinze personnes, dont une dizaine au moins recrutées dans la région. Nous espérons employer trente personnes dans trois ans.

« La commune va probablement voter une exonération de patente pour au moins trois ans. Nous toucherons aussi des aides à la formation professionnelle. Quant à l'aide spéciale rurale, elle représente 25 000 francs par emploi du premier au dixième, 20 000 jusqu'au vingtième et 15 000 francs jusqu'au trentième.

— Mais le Massif Central, c'est une région éloignée de tout, peu industrialisée, sans autoroute ?

— Le fait de ne pas avoir beaucoup de main-d'œuvre qualifiée sur place n'est pas un obstacle. Je préfère former moi-même ma main-d'œuvre en lui expliquant notre propre organisation du travail selon nos propres critères de « codification de rentabilité » appliqués à chaque pièce.

« D'autre part, au cœur de la France, le Massif Central est très bien placé puisqu'on peut, par définition, s'approvisionner et expédier dans les quatre coins de la France.

— La population locale doit être ravie ?

— Il est certain que l'intégration d'un Rémois dans un village creusois demandera un peu de temps. Il y aura aussi des jalousies, surtout chez certains artisans. Mais, dans la balance, les avantages l'emportent. Ma femme va ouvrir un commerce en créant un emploi. Mes enfants et moi-même militons dans les associations diverses du village. L'usine versera 100 000 francs environ chaque mois en salaires. Je proposerai aux salariés de devenir actionnaires dans le capital de la société anonyme. Et, pour que les intérêts de la commune et les miens soient indissociables, mon entreprise sera amenée à cautionner l'emprunt de 750 000 francs que la commune lancera pour construire mon usine. »

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Alsace

UN RAPPORT DE LA DIRECTION DES IMPOTS

Les gravières sous la mainmise des sociétés allemandes

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — « Rien pour le fisc, rien pour l'emploi, rien pour la technologie. » C'est sous ce titre que *le Nouvel Alsacien* vient de publier un dossier sur les gravières alsaciennes. Un dossier établi sur la foi d'un rapport de la direction régionale des impôts au préfet de région « *Les Allemands font des trous de gruyère en Alsace pour ne pas en faire chez eux. Ils exploitent le gravier alsacien à bas prix pour conserver intactes leurs réserves. Plus tard, ils exporteront leur gravier en Alsace à prix élevé. En définitive, ils pratiquent en Alsace la politique des pays développés à l'époque coloniale. L'emprise des sociétés allemandes sur le sol alsacien est péniblement ressentie par une population qui se rend compte que, finalement, s' « ils » n'ont pas eu l'Alsace et la Lorraine, actuellement « ils » s'en servent allègrement* », commente M. R. Heisel, directeur régional des impôts à Strasbourg, dans une lettre qui accompagne le rapport.

Quelque cinq cents cratères laissés à l'abandon

M. Adrien Zeller, député (non inscrit) et maire de Saverne, a demandé, le 22 septembre, une réunion d'urgence du conseil régional sur ce sujet et la création d'une taxe parafiscale de 3 F par tonne de gravier vendu. Le produit de cette taxe permettrait de financer un plan d'aménagement des gravières.

Sous l'appellation « gravières » sont évoquées les quelque cinq cents cratères profonds d'une dizaine de mètres et laissés à l'abandon, comme les quelque cinq mille étangs de pêche disséminés le long du Rhin et jusqu'à 15 kilomètres à l'intérieur des terres. L'Alsace ne compte cependant que quatre-vingt-neuf ballastières en cours d'exploitation industrielle. Elles produisent 28,5 millions de tonnes de graviers par an, dont près des deux tiers sont exportés notamment en République fédérale d'Allemagne. A ce jour, les graviers alsaciens déjà partis constitueraient la masse formidable de 50 millions de mètres cubes. Peu de chose, à vrai dire, en face des 200 milliards de mètres cubes auxquels on estime l'ensemble du gisement. Celui-ci s'étend sur 160 kilomètres de long et 15 kilomètres de large, un peu plus du tiers de la superficie de l'Alsace.

Malgré une législation datant de 1970 qui interdit l'ouverture de gravières sauvages, personne ne maîtrise l'exploitation du gisement, ni techniquement ni économiquement. Car les firmes allemandes qui assurent la presque totalité de l'extraction ont pu acquérir les terrains avant la mise en place de la législation. Ces terrains « couvrent » leurs besoins pour dix à quinze ans. Le rapport établi par la direction régionale des impôts fait apparaître que « *à défaut d'une politique d'ensemble des gravières tendant à imposer un prix maximum des matériaux, l'Alsace sera amenée à brader sa substance au mieux à son prix de revient et souvent en dessous, sans le moindre profit pour le Trésor public français et l'économie régionale ou nationale* ».

D'après ce rapport, le prix des matériaux paraît résulter d'une entente préalable entre les sociétés d'extraction, ou plus encore de la pression exercée sur le marché par les plus grosses d'entre elles, qui obligent les autres à s'aligner. Il n'existe plus de véritable concurrence

L'aide des contribuables...

Pour s'assurer le monopole d'extraction, ces grandes sociétés pratiquent le *dumping*, c'est-à-dire qu'elles fixent les prix à un seuil si bas qu'il est pratiquement impossible à des entreprises moyennes, et notamment françaises, d'assurer la rentabilité de leur exploitation. Les entreprises qui pratiquent cette stratégie économique sont, au mieux, en équilibre ; généralement, en déficit. Elles ne payent pas d'impôts sur les bénéfices. Comme elles travaillent à l'exportation elles ne sont pas soumises aux taxes sur le chiffre d'affaires. En outre, elles ont bénéficié très largement de divers encouragements à l'investissement concédés par le Trésor français : amortissements accélérés, aides fiscales à l'investissement, subventions.

Ces groupes étrangers s'équipent et se renforcent donc au détriment de la France, exploitant à bas prix une des rares matières premières de notre sol avec l'aide des contribuables français. Enfin les rentrées en devises, que l'on serait en droit d'attendre de l'exportation massive des graviers, sont pratiquement annulées par l'acquisition ou la location d'un matériel, étranger pour l'essentiel ; la réparation et l'entretien de ce matériel sont effectués souvent par des équipes d'outre-Rhin qui, généralement, oublient de payer la T.V.A.

Parmi les moins chers de France et d'Europe

Un schéma directeur des gravières est à l'étude. Il prévoit la concentration des exploitations sur quelques sites bien limités qui épargneront les forêts et les terres agricoles. De plus, les exportations seraient bloquées à leur stade actuel. Mais ces propositions oublient les lois du marché. Le gravier alsacien reste parmi les moins chers de France et d'Europe : 7 F la tonne hors taxes, contre 15 F dans la région parisienne et 10 F dans la région Rhônes-Alpes. Ces propositions ne paraissent pas non plus compatibles avec l'ouverture du canal Rhin-Rhône, dont les prévisions de trafic tablent pour les deux tiers sur les sables et graviers. Enfin, la limitation de l'exploitation compromettra-t-elle l'équilibre financier du port autonome de Strasbourg, dont les exportations de graviers représentent près des deux tiers du trafic ?

JEAN-CLAUDE PHILIPP.

Bretagne

Promesses d'achat ...et de bombes

(De notre correspondant.)

Quimper. — Au mois de juillet dernier, le pavillon témoin et le bureau de réception de la résidence de Penfoul à Bénodet (Finistère) avaient été endommagés lors d'un attentat revendiqué par le F.L.B. Ce mouvement entendait ainsi protester contre la construction d'une résidence touristique par un promoteur parisien. Plusieurs lettres de menaces, quatre à ce jour, viennent d'être reçues par des visiteurs de cette résidence qui avaient laissé leur adresse au bureau. Ronéotypée et frappée du sigle « F.L.B. - Bureau politique », la lettre est ainsi libellée :

« Madame, monsieur. Nous avons été informés par notre service de renseignements de votre intention d'investir dans le lotissement de Penfoul à Bénodet. Après la première intervention de nos commandos début juillet, nous réaffirmons notre totale opposition à ce projet et notre détermination à mettre un terme aux agissements des marchands de béton sur les côtes bretonnes. Nous sommes décidés à utiliser les moyens dont nous disposons pour empêcher la mainmise des pouvoirs financiers français sur le territoire national breton. Cette mainmise est en totale opposition avec les intérêts légitimes de notre peuple. Nous souhaitons que cette mise en garde suffise à vous dissuader d'effectuer cette opération. Dans le cas contraire, nos artificiers sauront utiliser des méthodes plus radicales qui vous ôteront définitivement l'envie de spéculer. Le territoire breton appartient à son peuple et non aux promoteurs. »



Rhône-Alpes

UN CONSTAT D'ÉCHEC

Trois villes sans trait d'union

De notre correspondant régional

Lyon. — « *La région Rhône-Alpes n'existe pas.* » C'est sur cette constatation que le périodique lyonnais *Résonance* ouvre dans son dernier numéro (1) un dossier sur le thème de la régionalisation. « *Le jacobinisme parisien (...) n'avait accepté d'accorder que peu de pouvoirs aux gens des régions. Mais les provinciaux auraient pu se saisir de ce peu de chose pour y faire passer un grand souffle et prendre à leur tour l'initiative. Force est bien, après les premières années d'expérience des institutions régionales, de constater que le souffle est absent, les initiatives rares et que (presque) tout reste encore à faire pour que chacune des vingt et une régions françaises existe véritablement* », écrit en préambule M. Régie Neyret, rédacteur en chef.

Le point d'application concret choisi pour ce dossier est la collaboration entre les trois capitales de la région formant la « *métropole tripolaire* » : « *Lyon, bourgeoise, conservatrice et libérale ; Grenoble, intellectuelle et novatrice ; Saint-Etienne industrieuse et populaire (...). Nos hommes politiques n'ont pas compris que si leurs différences étaient mises en commun, si leurs initiatives étaient appuyées par une opinion publique régionale prompte à réagir face à Paris, ils se mettraient à exister collectivement alors qu'ils sont aujourd'hui seulement des pions que le pouvoir central manipule à sa guise.* »

Qu'en pensent les maires des trois grandes villes concernées, MM. Hubert Dubedout, député socialiste et maire de Grenoble, Francisque Collomb, sénateur non inscrit et maire de Lyon, et Joseph Sanguedolce, maire communiste de Saint-Etienne ? Tous trois reconnaissent qu'ils n'ont que très peu l'occasion de se rencontrer en dehors du conseil régional et du conseil d'administration de la société d'économie mixte Icare, entreprise informatique au service de la gestion communale de sept villes importantes de la région. « *Avant Icare, je n'avais pas eu de rencontre avec MM. Durafour et Pradel* » (2), reconnaît M. Dubedout. « *En dehors d'une ou deux expositions, les échanges culturels ont été à peu près nuls. Le maire de Lyon s'y déclare favorable, mais quand je parle tractations au niveau de la région, c'est bien sûr uniquement avec les villes importantes, Grenoble, Saint-Etienne, Villeurbanne, mais pas Annecy par exemple, où la mentalité est trop différente de celle de Lyon. On ne peut échanger qu'avec ceux qui possèdent, autrement ce serait toujours à sens unique, à la charge des contribuables lyonnais.* »

Les étiquettes politiques sont-elles un obstacle à la concertation ? « *Elles ne posent pas de problèmes*, croit pouvoir répondre M. Collomb, *dans la mesure où notre concertation concerne des problèmes de gestion dans lesquels les choix politiques ne rentrent pas en ligne de compte.* » Ce n'est pas l'avis de M. Dubedout qui estime qu' « *à partir d'un certain niveau politique, la concertation n'est plus possible et on ne peut prendre de résolution commune. Il est évident que si Lyon et Saint-Etienne avaient des maires socialistes les échanges entre leurs maires et moi seraient beaucoup plus fréquents, profonds et profitables* ».

Quant à M. Sanguedolce, il partage *une position assez semblable*, tout en renversant les facteurs, regrettant que Lyon et Grenoble n'agissent pas dans le même sens que lui. « *Je suis prêt*, conclut-il, *à participer à des échanges d'expériences susceptibles de favoriser une gestion communale servant efficacement les intérêts de la population laborieuse de nos trois grandes cités.* » — B. E.

(1) *Résonance*, 11, rue d'Algérie, 69001 Lyon. Bimensuel n° 160.

(2) M. Durafour a perdu la mairie de Saint-Etienne en mars dernier et M. Pradel est décédé le 27 novembre 1976.

AÉRONAUTIQUE

Concorde pourra-t-il continuer à atterrir à Washington ?

Concorde pourra-t-il ou non continuer à atterrir à Washington ? L'autorisation lui avait été donnée de se poser sur l'aéroport de Dulles le 24 mai 1976 pour une période d'essai de seize mois. Le président Carter devait, ce vendredi en fin d'après-midi, annoncer la décision qu'il a prise à ce propos. Le secrétaire aux transports, M. Brock Adams, lui a proposé plusieurs solutions. De nombreux observateurs estiment que le président pourrait donner au supersonique franco-britannique l'autorisation d'utiliser de façon permanente l'aéroport de Washington, ainsi qu'une douzaine d'autres aéroports américains, à condition que les autorités locales ne s'y opposent pas.

Cette dernière restriction est importante, car si l'administration fédérale a les mains libres à Washington, où l'aéroport lui appartient, elle ne peut, pour les autres villes, que faire des recommandations aux autorités locales. Si, parmi les villes citées, certaines, comme Dallas, ont toujours souhaité accueillir Concorde, d'autres, comme Boston ou San-Francisco, ont déjà annoncé qu'elles le refuseraient quoi qu'il arrive.

Cette nécessité de respecter l'autonomie des autorités locales explique d'ailleurs la situation où se trouve Concorde à New-York. Les autorités portuaires responsables de l'aéroport Kennedy refusent toujours, on le sait, d'autoriser l'atterrissage du supersonique. Cela malgré les autorisations données à l'époque par le secrétaire aux transports et les condamnations prononcées récemment par la cour d'appel de New-York.

Sur place, la polémique continue entre partisans et adversaires du supersonique. L'office général de la comptabilité, une agence du Congrès, a publié le 22 septembre le rapport où elle dénonce le bruit causé par l'appareil. Le même jour le *Washington Post* estime, dans un éditorial, que le président Carter devrait autoriser Concorde à atterrir aux Etats-Unis.

L'AVION D'AFFAIRES FALCON-50 A TRAVERSÉ L'ATLANTIQUE-NORD

Le prototype de l'avion d'affaires triréacteur Mystère Falcon-50 a effectué le jeudi 22 septembre sa première traversée de l'Atlantique-Nord. Le prototype a couvert la distance Londres-New-York, soit 5 800 kilomètres, en sept heures et *quarante-huit minutes*, à la moyenne de 800 kilomètres à l'heure, transportant quatre pilotes et ingénieurs et 500 kilos d'instruments spéciaux d'essai et d'enregistrement.

Le Mystère Falcon-50, présenté pour la première fois au Salon de l'aéronautique du Bourget en juin dernier, sera mis en service au début de 1979. C'est un triréacteur d'affaires dont le rayon d'action, avec huit passagers à bord, atteint 6 300 kilomètres. Il complètera la série des Mystère Falcon-20 et 10, dont six cent huit exemplaires ont déjà été commandés. C'est le premier avion au monde lancé en série avec une aile de type « *super-critique* », qui lui assure — par un découpage spécial de la voilure — un gain de plus de 10 % sur la consommation de carburant et un rayon d'action sensiblement accru.

LA SOCIÉTÉ BELGE FAIREY EST MENACÉE DE FAILLITE

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Les mésaventures de l'avion F-16, acheté par la force aérienne belge, continuent et le « marché du siècle » est maintenant considéré par la presse belge comme une mauvaise affaire. Après la décision du Marché commun (*le Monde* des 16 et 21 septembre) de ne pas exempter de la taxation les pièces de rechange de l'avion américain — ce qui entraînera une augmentation du prix de revient de 10 %, soit 390 millions de francs français — la société aéronautique Fairey, installée à Charleroi, est en difficulté.

La société Fairey, qui est une filiale de l'entreprise britannique du même nom, est responsable de l'assemblage de la cellule du F-16. Elle possède deux divisions en Belgique, l'une civile, l'autre militaire.

Le groupe irlandais Short Brothers a proposé *le rachat de la* division civile de Fairey pour l'équivalent de 130 millions de franc français. Si l'opération ne se réalise pas, la société sera mise en faillite, ce qui entraînerait la disparition de mille six cents emplois.

PIERRE DE VOS.

[De son côté, le Danemark compte soutenir l'action des gouvernements belge et néerlandais, qui s'opposent à l'intention de la commission de la C.E.E. d'imposer des droits de douane sur les chasseurs américains F-16 commandés par les trois pays, et dont certaines pièces seront importées des Etats-Unis. Toutefois, le ministre danois de la défense a souligné que les mesures envisagées par la C.E.E. n'ont pas surpris son gouvernement, qui avait déjà prévu des droits de douane dans le prix d'achat des cinquante-huit appareils commandés par le Danemark.]

Faits et projets

BASSE-NORMANDIE

● *Flamanville : l'enquête publique est close.* — L'enquête parcellaire recensant les propriétés qui devront être achetées à l'amiable ou par expropriation sur le site de la centrale de Flamanville (Manche) s'est achevée vendredi 23 septembre. Sur les 69 hectares concernés, 25 appartiennent à des propriétaires qui refusent de vendre à E.D.F. et qui ont constitué un groupement foncier agricole. La déclaration d'utilité publique du projet devrait suivre de peu la clôture de l'enquête.

CENTRE

● *L'autoroute de Sologne.* — M. J.-P. Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoir, a déclaré à une délégation de parlementaires qu'il avait décidé de proposer au gouvernement d'approuver les deux décrets d'utilité publique concernant la construction des sections Orléans-Vierzon et Vierzon-Bourges de l'autoroute A-76 qui devraient être terminées en 1980 et prolongées jusqu'à Clermont-Ferrand en 1988.

Les décrets d'utilité publique paraîtront dans les prochains jours au *Journal officiel*. Le ministre, déclare-t-on au ministère, considère en effet comme indiespensable l'intérêt de cette autoroute contestée par les écologistes et les propriétaires, et dont le Conseil d'Etat a jugé, le 9 juillet dernier, qu'elle n'était pas nécessaire.

CORSE

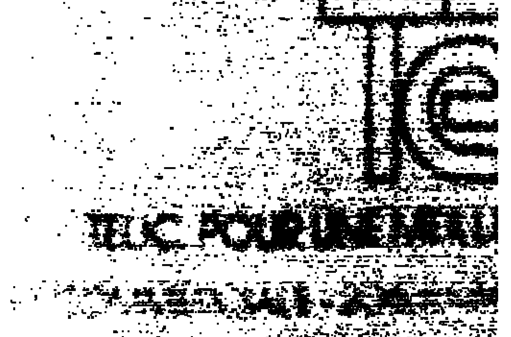
● *Une déclaration d'Edmond Simeoni.* — M. Edmond Simeoni, le leader autonomiste, estime que le récent attentat contre la villa du procureur général à Bastia a servi de prétexte à une « vague de répression ». Il déclare notamment : « *Malgré l'échec cinglant des manifestations du 9 septembre dernier, organisées à l'instigation des chefs de clan et de l'administration préfectorale, le pouvoir s'achemine vers une voie sans issue, en multipliant les perquisitions abusives, les contrôles nocturnes douteux et les provocations de ses polices parallèles.* »

ILE-DE-FRANCE

● *Les transports en commun et la région.* — Le projet de loi relatif aux transports en commun dans l'Ile-de-France, qui vient d'être adopté en conseil des ministres est accueilli « *avec satisfaction* » par le président du conseil régional, M. Michel Giraud. « *Il traduit*, estime ce dernier, *la volonté du gouvernement d'instituer une concertation étroite avec les élus régionaux.* » La période transitoire, prévue par le projet, pour la définition des pouvoirs du conseil régional « *devra déboucher sur le plein exercice par la région des pouvoirs que lui donne la loi* », ajoute M. Giraud.

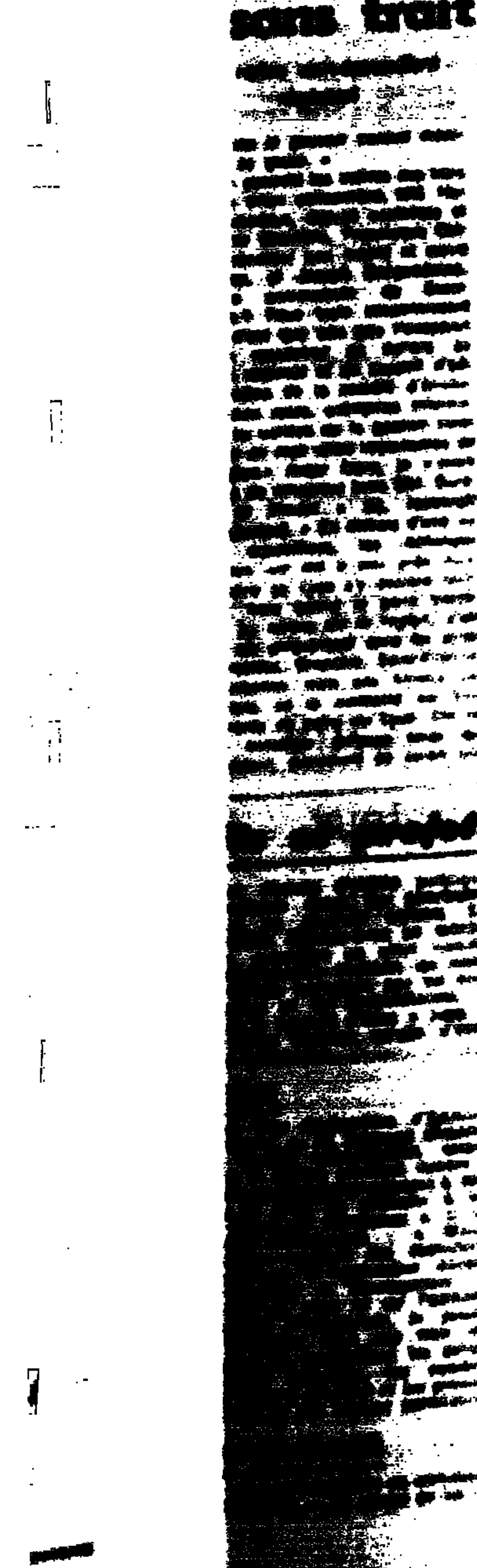
LANGUEDOC-ROUSSILLON

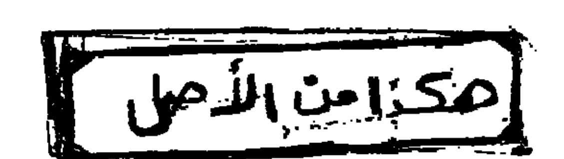
● *Un plan de sauvetage le 30 septembre.* — Au cours de la session du comité économique et social du Languedoc-Roussillon, que préside M. Philippe Lamour, le préfet de région, M. Maurice Lambert, a annoncé que les parlementaires des cinq départements de la région rencontreraient le 30 septembre à Paris, M. François Essig, délégué à l'aménagement du territoire pour élaborer une série de mesures économiques en faveur du Languedoc-Roussillon. — *(Corresp.)*





[هكذا من الأصل]




مكبرة من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 23 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

19 h. 5, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « Azaïs », de G. Beer et L. Verneuil, mise en scène J. Le Poulain, avec J. Le Poulain, J.-P. Darras, M. Boudet.

Félix, professeur de piano, a trop de chance dans l'existence.

22 h. 50, Magazine : Football.

23 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h., Fenêtre sur... Vingt-deux numéros pour une impasse (deuxième partie) ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Souvenirs : La joie de vivre (Elvire Popesco) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : La chasse aux hommes ; 21 h. 30, Littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Des regards drôles et ironiques sur l'Histoire).

Avec MM. R. Pividal (Pays sages), A. Boudard (Combattants du petit bonheur), R. Lévy (Schwarzenmurtz ou l'esprit du parti), P. Bourgeade (l'Armoire), J. Schmitt (les Copains d'abord), ainsi que P. de Commines (sous réserve), à propos de les 180 jours de Mitterrand).

22 h. 40, Journal.

22 h. 50, FILM (Ciné-club) : L'ATALANTE, de J. Vigo (1934), avec M. Simon, D. Parlo, J. Daste, L. Lefèvre, R. Diligent, F. Clar, G. Margaritis (N. rediffusion) :

Un marinier épouse une jeune paysanne, mais malgré sa tendresse elle s'ennuie à bord de sa péniche et fait une fugue.

Le film de ciné-club par excellence. Vigo, cinéaste « maudit » et mort à vingt-neuf ans, a transformé une histoire a priori banale en poème d'amour fou et de liberté. Michel Simon est sensationnel.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : Les arpenteurs du ciel (prod. FR 3-Bordeaux) ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, Magazine vendredi : Ailleurs (Chili 1977, par Cl. Smadja et A. Gazut) :

Un reportage « en creux » sur les résultats actuels de quatre années de « désintoxication intellectuelle ».

21 h. 30, Série documentaire : Les grands fleuves, reflets de l'histoire (première partie : la Volga), réal. G. Barsky ;

22 h. 25, Journal.

FRANCE - CULTURE

20 h., Vulturne ou Léon-Paul Fargue et nous, avec H. Thomas : textes lus par M. Bouquet, J. Negroni, J. Topart, P. Mazzotti, B. Farabet. Réalisat. C. Roland-Manuel ; 21 h. 45, Musique de chambre : M. Phillipot, P. Hasquenoph, D. Milhaud ; 22 h. 30, Entretiens avec... François Mauriac, par J. Amrouche (rediffusion) ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 20, Le coin des collectionneurs : « Concerto no 1 » (Brahms), par l'Orchestre philharmonique de Vienne, direction K. Boehm, avec W. Backhaus, piano ; 21 h., Cycle d'échanges franco-allemands... En direct du concours international de Munich 1977 : deuxième concert final des lauréats (programme déterminé en fonction des résultats du concours) ; 23 h. 15, Jazz ; 0 h. 5, Feuilleton musical ; 0 h. 10 à 2 h., « les Enfants du désert », par R. Koering.



SAMEDI 24 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h., Philatélie club ; 12 h. 30, Midi première ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les musiciens du soir ; 14 h. 10, Restez donc avec nous... à 14 h. 15, Téléfilm : « L'homme qui valait 3 milliards » ; 15 h. 15, Série : Les secrets de la mer Rouge (rediffusion) ; 15 h. 55, Série : Les compagnons d'Eleusis (rediffusion) ; 17 h. 5, Série : Amicalement vôtre (rediffusion) ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Serge Reggiani) ; 21 h. 35, Série : Le riche et le pauvre ; 22 h. 20, Titre courant ; 22 h. 30, A bout portant : Daniel Prévost.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Hebdo chansons, hebdo musiques ; 14 h. 10, Les jeux du stade, prés. J. Lanzi ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h. 5, Jeu : La course autour du monde ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Souvenirs : La joie de vivre (Elvire Popesco) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Les héritiers (première partie : La fête au village), de F. Pluot, réal. R. Pigaut, avec J.-Cl. Dauphin, B. Rouan, M. Robin.

L'héritage comme catalyseur des tensions familiales et sociales. Premier épisode : Pendant la dernière guerre mondiale.

22 h. 5, Magazine : Voir ; 22 h. 50, Variétés : Drôle de baraque.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Magazine de la mer : Thalassa.

20 h. 30, Téléfilm : Mon ami Charlie, d'après D. Westheimer, réal. L. Johnson. Avec P. Duke, A. Freeman, F. Rainey.

Rencontre, sur la côte est des Etats-Unis, d'une jeune mère célibataire et d'un avocat noir qui a commis un meurtre.

22 h., Journal.

FRANCE - CULTURE

20 h., Théâtre ouvert : « la Gangrène », de D. Lemahieu. Avec J. Brac, F. Chodat, P. Dios. Réalisation J.-P. Colas (rediffusion) ; 21 h. 55, Ad lib., avec M. de Breteuil ; 2 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue mi-raisin, divertissement de B. Jérôme.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 30, Présentation du concert ; 21 h., En direct des semaines musicales de Berlin 1977, l'Orchestre philharmonique de Vienne, direction C. Abbado. Avec Kiri Te Kanawa, soprano : « Quatre derniers lieder » (R. Strauss) ; « Symphonie no 4 en sol majeur » (Mahler) ; 23 h., Vieilles cires : Pablo Casals joue les concertos d'Elgar et de Schumann ; 0 h. 5, Feuilleton musical ; 0 h. 10.

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Concert : « Don Juan », de R. Strauss ; « Six pièces pour orchestre op. 6 », d'A. Webern, par l'Orchestre national de France, dir. M. Le Roux ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Vive le cirque ! ; 16 h. 45, Sports première.

17 h. 40, FILM : MONSIEUR GREGOIRE S'EVADE, de J. Daniel Norman (1946), avec B. Blier, J. Berry, A. Clariond, Y. Lebon, E. Ruis. (N.).

Un employé d'assurances bien tranquille est pris pour un voleur de bijoux et entraîné dans une extravagante aventure.

19 h. 25, Les animaux du monde ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : DERNIER DOMICILE CONNU, de J. Giovanni (1969), avec L. Ventura, M. Jobert, M. Constantin, J. Sobleski, B. Saury, Ph. March. (Rediffusion.)

Un inspecteur de police et son assistante recherchent le témoin d'un meurtre à partir de sa dernière adresse. Deux tueurs sont sur la même piste pour supprimer le témoin.

Suspense bien conduit et étude psychologique. D'après un roman américain de série noire habilement adapté.

22 h. 15, Elections sénatoriales (résultats commentés).

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h., Journal ; 13 h. 25, En direct de l'Empire : La lorgnette ; 14 h. 20, Ces messieurs nous disent ; 15 h. 55, Série : Sur la piste des Cheyennes ; 16 h. 40, Trois petits tours ; 17 h. 25, Les Muppets ; 18 h. 10, Contre ut ; 19 h., Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Musique and Music ; 21 h. 40, Feuilleton : Bouquet de ronces ; 22 h. 30, Les chemins de la musique : Friederich Gulda.

Un pianiste qui pratique simultanément jazz et classique, pour abandonner la scène sans coup férir, en 1975, en plein tournage de cette émission.

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

16 h. 55, Reprise : Les grands fleuves, reflets de l'histoire : la Volga (déjà diffusé le 23 septembre à 21 h. 30) ; 17 h. 50, Espace musical : Ravel et Debussy, par J.-M. Damian ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Hexagonal : Carnets de médecins (première partie) ; 20 h. 5, Les animaux chez eux.

20 h. 30, L'homme en question : Pierre Bellemare ; 21 h. 30, Ciné court : Images de Peter Foldes, réal. R. Ikhlef.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit) : LA COMTESSE AUX PIEDS NUS, de J.-L. Mankiewicz (1954), avec A. Gardner, H. Bogart, Ed. O'Brien, M. Goring, V. Cortese, R. Brazzi. (V.o. sous-titrée Rediffusion.)

Une danseuse de cabaret espagnole devient une grande vedette d'Hollywood mais ne parvient pas à trouver le bonheur.

Le portrait — magnifique — d'une femme qui se détruit elle-même par insatisfaction. Une construction par retours en arrière crée une atmosphère pirandellienne. Le plus grand, le plus beau rôle d'Ava Gardner.

22 h. 20, Journal.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Disques rares : O. Schoeck ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « les Fausses Confidences », de Marivaux. Avec B. Dhéran, S. Eine, M. Tristani. Mise en scène M. Etcheverry. Réalisation J. Reynier ; 16 h., Festival d'Avignon 1977 : concert ; 17 h. 30, Rencontre avec... M. Bertrand Boulin ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie avec Dominique Grandmont ; 20 h. 40, Les opéras français : « Maximilien », de D. Milhaud, livret de Hoffmann. Adapt. A. Lunel. Avec J. Doucet, J. Albin-Brumaire, D. Scharby, par les Chœurs et l'Orchestre de la R.T.F., direction M. Rosenthal ; 23 h., Black and blue.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade ; 8 h., Cantate BWV 8, de J.-S. Bach ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Semaines musicales de Berlin 1977... Orchestre philharmonique de Berlin, direction H. Von Karajan : Thaerichen, Stravinski ; 1 h. 35, Opéra bouffon : « les Joyeuses Commères de Windsor », d'O. Nicolai ;

13 h. 35, Premier jour « J » de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques ; 17 h., En direct de l'Automne de Varsovie 1977. Récital de piano Maurizio Pollini : Schoenberg, Webern, Stockhausen ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, En direct de l'Automne de Varsovie 1977, l'Orchestre de la philharmonique nationale de Varsovie, direction A. Markowski : « Poème sonore » (Stachowski) ; « Symphonie no 3 » (Gorecki), avec S. Woytowicz, soprano ; 22 h. 30, Musique de chambre ; 0 h. 5, Feuilleton musical ; 0 h. 10, Les gens du livre.

LA REDEVANCE TV SERAIT AUGMENTÉE ET LA TAXE RADIO SUPPRIMÉE

● Au titre du projet de loi de finances pour 1978, le taux de la redevance télévision sera porté, si le Parlement en est d'accord, à 176 F (+ 14 F) pour les postes en noir et blanc et à 264 F (+ 21 F) pour les postes couleur. Compte tenu de l'accroissement attendu du parc des récepteurs couleur, le montant des droits issus de la redevance à répartir entre les sociétés devrait s'établir en 1978 à 2 665,4 millions de francs, au lieu de 2 367,8 millions en 1977, ce qui représente une augmentation de 12,5 %.

La redevance radio serait supprimée. Cette taxe (30 F) acquittée par moins de 2 millions d'auditeurs, rapporte environ 5 millions de francs.

LA DIRECTION DE FR3 SUPPRIME L'ENQUÊTE « L'HOMME ET L'ORDINATEUR »

● Carole Sandrel, auteur de l'enquête *l'Homme et l'ordinateur*, qui devait être projetée ce vendredi 23 septembre sur FR 3, a protesté jeudi 22 septembre contre le remplacement de cette émission par un reportage sur le Chili (*le Monde* du 22 septembre). La direction de la chaîne a estimé que l'*« émission n'était pas prête à être diffusée dans son état actuel »*. Selon Carole Sandrel, il s'agit d'un *« acte déclaré de censure »*, M. Maurice Cazeneuve, directeur de FR 3 et coproducteur de l'émission, ayant jugé celle-ci *« scandaleuse, partielle et partiale »*.

Carole Sandrel affirme, d'autre part, qu'une bobine son et image d'une interview de M. André Diligent, ancien sénateur, sur le vol du fichier de l'O.R.T.F. en 1972, a été confisquée par l'un des producteurs.

Le service de presse de FR 3 confirme le jugement porté par M. Maurice Cazeneuve sur l'émission et déclare tout ignorer de l'incident concernant l'interview de M. Diligent.

NOUVELLE ÉMISSION SUR LA QUALITÉ DE LA VIE A ANTENE 2

● La direction de l'information d'Antenne 2 se donne pour objet, depuis le mercredi 21 septembre, de contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie avec une nouvelle émission diffusée de 18 h. 40 à 18 h. 50, du lundi au vendredi. « C'est la vie », présenté par Noël Mamère, réalisée par Agnès Delarue, avec la participation de tous les services de la rédaction, se consacre à la vie pratique, à la défense du citoyen et du consommateur. Chaque semaine, une campagne sera lancée, en liaison avec le courrier des téléspectateurs.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 23 SEPTEMBRE

— *MM. J. Dominati*, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, J. Roseau, délégué à l'information du mouvement « Recourt », et *Me J. Trape*, président du Front national des rapatriés, participeront au débat, au cours de l'émission de J.-P. Defrin, à 19 heures, sur Radio-Monte-Carlo.

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

— *Mgr Marty*, archevêque de Paris, *Mgr Poupard*, recteur de l'Institut catholique, *M. J. Guitton*, écrivain, *Mgr Calmois*, *Mgr Jacqueline*, le *Père Moreau*, de Radio-Vatican, et *Me Montigny* participeront, à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire du pape *Paul VI*, au journal Inter-midi, en direct du Vatican, à 12 heures, sur France-Inter.

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

— *R. Andrieu*, rédacteur en chef de *l'Humanité*, *P. Charpy*, directeur de *la Lettre de la nation*, *G. Claisse*, chef du service politique du *Matin*, *F. Coustaux*, rédacteur en chef de *la Dépêche du Midi* et *C. Vincent*, directeur du service politique de *France-Soir* seront les invités d'Inter-Presse pour débattre des problèmes de la gauche, à 12 heures, sur France-Inter.

— *M. G. Marchais*, secrétaire général du parti communiste, est l'invité du Club de la presse sur Europe 1, à 19 heures.

— Les élections sénatoriales seront commentées à 12 h. 30 sur France-Inter, à 20 heures sur Antenne 2, en direct du Sénat, et à 23 h. 15 sur TF 1.

ARTS ET SPECTACLES

Musique

Un nouvel Opéra de Paris

(Suite de la première page.)

En effet, la création d'un poste de secrétaire général, chargé des affaires techniques, administratives et financières, nommé par le ministère correspond-elle à la séparation des pouvoirs recommandée par le rapport Bloch-Lainé ? (« le Monde » du 29 juillet). Tout dépendra sans doute de l'action du titulaire, M. Jean-Pierre Leclerc, qui restera placé sous l'autorité de l'administrateur, comme l'était en fait sinon en droit le directeur des services administratifs de la R.T.L.N. Il paraît cependant prématuré de voir dans cette mesure le triomphe des « administratifs » sur les « artistiques ». Sans doute faudra-t-il attendre la nomination du successeur de M. Liebermann pour en constater les effets.

Le seul point sûr, c'est que la réforme se fait aux dépens de M. Louis Erlo, administrateur de l'Opéra-Studio, organisme qui est purement et simplement intégré à l'Opéra. Après lui avoir refusé les moyens de remplir sa tâche, on nie son existence. Le procédé paraît pour le moins inélégant à l'égard d'un des grands artisans de la rénovation de l'art lyrique en France. Le problème de l'enseignement du chant et de la formation des artistes lyriques reste entier. D'autre part, la récupération de la salle Favart par l'Opéra de Paris est une satisfaction pour M. Liebermann qui la réclamait depuis longtemps. Que fera-t-il de cette salle de neuf cents places, qui coûte cher, et ne paraît guère adaptée à un théâtre lyrique moderne ?

Le remplacement du titre « Réunion des théâtres lyriques nationaux » par celui d'« Opéra de Paris », s'il n'implique pas que l'Etat se décharge de sa responsabilité, pourrait bien indiquer cependant une orientation vers un partage avec la Ville de Paris. Celle-ci, qui intervient depuis deux ans pour 10 millions dans le budget, semble s'intéresser particulièrement à l'Opéra depuis la nomination de M. Landowski par M. Chirac comme directeur des affaires culturelles à la mairie. Cette participation ne pourrait être que bénéfique si, comme on le croit, la Ville de Paris a l'intention de réaliser enfin l'Opéra de trois mille places qui, seul, pourrait, avec le palais Garnier, répondre à une demande en progression constante.

JACQUES LONCHAMPT.

LES PRINCIPALES DISPOSITIONS DE LA RÉFORME

M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, a présenté jeudi 22 septembre au cours d'une conférence de presse la nouvelle organisation de l'Opéra. Il a estimé que l'organisation actuelle, caractérisée par la coexistence au sein de la Réunion des théâtres lyriques nationaux de deux organismes différents et inégaux, l'Opéra et l'Opéra Studio, *« favorisait l'incertitude et l'équivoque dans la gestion administrative »*.

La réforme est fondée, selon le ministre, *« sur la recherche de la simplicité et de l'efficacité »*. Les principales dispositions sont les suivantes :

« Unité de l'établissement, c'est-à-dire suppression de la dualité Théâtre national de l'Opéra et Opéra-Studio. La La R.T.L.N., désormais établissement unique, s'appellera Opéra de Paris. L'Opéra-Studio et son personnel sera intégré dans les structures de l'Opéra.

» Cet établissement sera géré par un administrateur unique qui rendra compte de sa gestion au conseil d'administration dans les conditions normales pour un établissement public.

» L'administrateur nommé par décret a la responsabilité de la programmation et des choix artistiques. Il engage le personnel artistique, administratif et technique. Il prépare et exécute les décisions du conseil d'administration, notamment le budget.

» Il est créé un poste de secrétaire général placé sous l'autorité de l'administrateur. Nommé par le ministre de la culture, il est chargé de l'administration de l'établissement. Il assure la direction de l'ensemble des services techniques, administratifs et financiers. Il reçoit délégation des pouvoirs de l'administrateur pour négocier et conclure des contrats, passer les marchés et les commandes.

» Le conseil d'administration, qui sera élargi par la nomination de trois nouveaux membres, dont un représentant supplémentaire du personnel, vote le budget et arrête les grandes orientations de la politique de l'établissement. Il peut être appelé à intervenir en cas de divergence entre l'administration et le secrétaire général sur les problèmes administratifs et financiers.

» Un décret en Conseil d'Etat viendra mettre en place prochainement ces nouvelles dispositions.

» Un cahier des charges liera l'établissement public à l'Etat. Il précisera les moyens et les objectifs particuliers et concrets assignés à l'établissement et à son administrateur. Il précisera notamment les objectifs en matière de production, en matière de diffusion (prix des places, retransmission TV, tournées), en matière de création (nombre de créations lyriques et chorégraphiques), en matière de formation, que ce soit lyrique ou chorégraphique.

» Ce cahier des charges sera établi dans une seconde étape en même temps que sera choisi le futur administrateur qui succédera à M. Rolf Liebermann, en juillet 1980. »

M. JACQUES DARMON SUCCÈDE A JEAN SALUSSE

M. d'Ornano a annoncé la nomination de M. Jacques Darmon, inspecteur des finances, au poste de président du conseil d'administration, en remplacement de Jean Salusse, qui s'est donné la mort le 23 juillet dernier, et celle de M. Jean-Pierre Leclerc, maître des requêtes au Conseil d'Etat, au poste de secrétaire général.

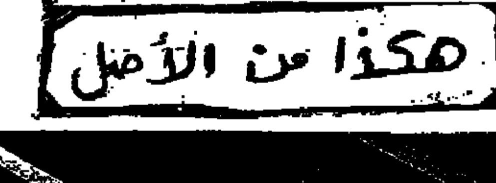
[Né le 12 août 1940 à Alger, M. Jacques Darmon est ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale d'administration. Nommé inspecteur des finances en 1966 il a fait partie, de 1969 à 1973, du cabinet de M. Michel Debré, ministre d'Etat chargé de la défense nationale, d'abord comme conseiller technique, puis comme adjoint au directeur du cabinet. Chargé de mission à la DATAR de 1973 à 1974, il a dirigé, de 1974 à 1977, le cabinet de M. Michel d'Ornano, alors ministre de l'industrie et de la recherche. Il a suivi M. d'Ornano au ministère de la culture et de l'environnement où il occupait depuis mai dernier le poste de chargé de mission auprès du ministre.]

[Né le 9 mars 1936 à Paris, M. Jean-Pierre Leclerc, licencié en droit, est ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. De 1966 à 1968 il a été conseiller technique au cabinet de Christian Fouchet, ministre de l'éducation nationale, puis à celui d'Edouard Michelet, ministre d'Etat chargé de la fonction publique. Nommé maître des requêtes au Conseil d'Etat en 1968, il est ensuite conseiller technique au cabinet de M. Maurice Doublet préfet de Paris, puis préfet de la région parisienne. Secrétaire général de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne de 1970 à 1976, il a dirigé de septembre à décembre 1976 le cabinet de Mme Françoise Giroud avant d'être réintégré au Conseil d'Etat.]

■ Les auditions pour le recrutement à l'Ensemble intercontemporain auront lieu à la salle Pleyel, les vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 novembre, et seront présidées par Pierre Boulez. La clôture des inscriptions est fixée au 11 octobre. (Renseignements : 15, rue de Bruxelles, 75009 Paris, tél. 285-71-91.)

MERCREDI





Cinéma

« LA MENACE », d'Alain Corneau

Retour à un cinéma de mouvement et de comportement, proche d'un certain cinéma américain, proche également de celui que pratiquèrent chez nous un Clouzot et un Melville. Pas d'épanchement personnel, pas de discours, pas de message, mais une histoire solidement charpentée, susceptible de captiver le plus large public, et derrière laquelle se profile un thème de réflexion : telle est la doctrine d'Alain Corneau. Doctrine qui a pour corollaire la reconstitution du couple scénariste-réalisateur, alliance féconde, trop souvent méprisée par nos jeunes cinéastes. C'est ainsi que, pour construire le scénario de *la Menace*, Corneau a fait appel à l'imagination et à l'expérience de Daniel Boulanger, avec qui il avait déjà écrit le sujet de son précédent film, *Police Python 357*.

On retrouve d'ailleurs dans la Menace les mêmes ambiguïtés, les mêmes faux-semblants, les mêmes quiproquos tragiques que dans *Police Python 357*. Mais compliqués à l'extrême. Un meurtre qui n'est pas un meurtre, une innocente suspectée par erreur, un homme qui s'acharne à passer pour coupable, une mort simulée que la fatalité transforme en une mort bien réelle (et atroce) : voilà ce qu'inventent les auteurs pour nourrir leur récit. C'est beaucoup. Peut-être est-ce un peu trop.

Simplifions. L'homme (Yves Montand) s'appelle Henri Savin. Parce qu'il veut épouser Julie, il cherche à rompre avec Dominique, sa maîtresse. Celle-ci, qui est la propriétaire de l'entreprise de camionnage dont Savin est le gérant, refuse la séparation. Un jour, sur un terre-plein dominant la Gironde, une scène très violente éclate entre les deux rivales. Injures, coups de poing et coups de griffes. Le visage ensanglanté, Julie prend la fuite. Après son départ, Dominique se suicide en se jetant dans le fleuve.

Aux yeux de la police, l'assassinat ne fait aucun doute. Et Julie que tout accuse est arrêtée. C'est alors qu'intervient Savin et que, faussant l'enquête, il détourne sur lui les soupçons d'un inspecteur particulièrement venimeux.

Corneau et Boulanger aiment ces jeux de miroirs qui obligent un individu à endosser une personnalité qui n'est pas la sienne. Ils les aiment tant qu'il leur arrive parfois de les truquer. Déjà dans *Police Python* l'intrigue reposait sur un enchevêtrement de coïncidences assez invraisemblables. Dans *la Menace*, le hasard devient nécessité, et l'on ne peut s'empêcher de penser que Julie et Savin se seraient mieux tirés d'affaire s'ils n'avaient pas menti à la police. Mais alors, bien sûr, il n'y aurait pas eu de film. Pas ce film-là, en tout cas, un peu lent à démarrer, mais dont la progression dramatique est si minutieusement réglée qu'il nous tient en haleine et que, sous l'effet d'un rebondissement inattendu, il éclate hors des limites de l'imbroglio policier.

Ce sont, en effet, les événements de la dernière partie qui donnent au récit sa véritable dimension. Nous ne sommes plus en France, mais au Canada où Savin a cherché refuge. Son idée fixe est maintenant de retrouver Julie et l'enfant qu'elle a eu de lui. Pour cela il échafaude un plan machiavélique dont il sera finalement victime. Pris à son propre piège, une fois encore confondu avec celui qu'il n'est pas. Pourchassé, encerclé, écrasé, au terme d'un rodéo fantastique, par une meute de poids lourds.

Film sur l'identité, sur le dédoublement de soi auquel semble être condamné le héros ? Film dont la moralité pourrait être qu'on ne manipule jamais impunément son destin ? Ces idées transparaissent, sans être jamais très claires. *La Menace*, répétons-le, est avant tout film d'action. Une sorte de thriller (voire de western) à la française. Alors que dans *Police Python* Corneau faisait *une place importante à la peinture* d'un milieu social (la bourgeoisie de province), il s'en tient ici pour l'essentiel à la mécanique du récit. C'est donc sur la mise en scène qu'il convient de juger le film. Mise en scène d'une sûreté, d'une précision exemplaires. Spectaculaire, sans esbroufe, efficace sans racolage. Toujours parfaitement accordée au décor, toujours parfaitement rythmée. Bref, un « mouvement d'horlogerie » dont le mouvement tourne parfois à vide, mais qui révèle un horloger d'une surprenante habileté.

Yves Montand, Carole Laure (Julie), Marie Dubois (Dominique), sont très bien dans leurs rôles. Une mention particulière à Jean-François Balmer qui réussit à rendre attachant le personnage pourtant conventionnel du policier.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir « les films nouveaux ».

« YVES MONTAND » d'Alain Rémond

Un homme qui refuse les étiquettes

Le grand garçon d'origine italienne qui, en 1944, chantait à l'A.B.C. en pantalon et chemise à col ouvert, comme un « prolo », l'acteur débutant qui, en 1946, hérita, dans les Portes de la nuit, *de Prévert et Carné, d'un rôle écrit pour Gabin, et s'en tira plutôt mal que bien, est devenu, en trente ans, un artiste de music-hall de classe internationale et une grande vedette de cinéma qui a même passé par Hollywood. De la jeunesse à la maturité d'Yves Montand, le chemin fut long, accidenté, d'autant que le chanteur, l'acteur était aussi un homme engagé politiquement à gauche, concerné par tous les problèmes politiques de son époque, et qu'il a vécu et assumé, sans jamais se dérober, pas mal de contradictions.*

D'une certaine manière, Simone Signoret, sa compagne, avait déjà raconté Montand dans son livre si intelligent, si chaud, si vibrant de passion et de sincérité : La nostalgie n'est plus ce qu'elle était. *Montand ne s'est pas mis à écrire à son tour. Mais les éditions Henri Veyrier, dans leur nouvelle collection consacrée aux acteurs français, l'ont choisi pour leur deuxième album. Juste après Jean Gabin, ce qui est un signe de popularité.*

Alain Rémond, critique de cinéma à Télérama, *est l'auteur de ce livre dont la typographie, la mise en pages et l'illustration sont particulièrement soignées. Le beau portrait de Montand, en couverture, invite à feuilleter. On feuillette, on voit des photographies (il y en a trois cents) qui n'ont pas traîné partout, et cela donne envie, tout de suite, d'avoir l'album à soi, pour le lire et le regarder tout à son aise.*

Alain Rémond a eu avec Yves Montand une série d'entretiens. Cela lui a permis de rédiger une première partie biographique, « Le temps de Montand », tout à fait passionnante. On y trouve la vérité sur la vie et l'évolution de celui qui refuse les étiquettes, qui s'explique à cœur et à visage ouverts. « Mon engagement dans le cinéma essaie d'être celui d'un homme qui vit au vingtième siècle, dans une société donnée. Mais je ne pourrais pas ne tourner que des films politiques : ce serait aller à l'encontre de notre rôle de comédien, qui est de tout essayer, même si on se trompe. »

De ces entretiens, Alain Rémond s'est également servi pour animer des commentaires personnels de l'acteur les fiches de ses films (génériques, résumés des scénarios, opinions critiques). C'est une méthode qui ne marcherait pas forcément avec tous les comédiens. Ici, elle donne des résultats très intéressants. Surtout lorsque Montand parle de films comme les Sorcières de Salem *et* l'Aveu.

A suivre cette carrière cinématographique dans sa chronologie, on s'aperçoit que Montand — dont le premier grand rôle fut celui du camionneur dans le Salaire de la peur, *de Clouzot — a tenté des expériences diverses comme s'il ne voulait pas être cantonné dans un type, comme s'il résistait à une mythologie du cinéma pour rester un être vivant, pour ne pas être empêtré dans des clichés romanesques. On s'aperçoit aussi qu'il a pris son épaisseur, sa densité, au tournant de la quarantaine, à partir de* Compartiment tueurs, *de Costa-Gavras. Avec celui-ci, avec Alain Resnais, Claude Sautet et Alain Corneau, Montand a trouvé non pas les emplois qui convenaient à son âge, mais les perspectives sociales — et politiques — dans lesquelles il pouvait être un personnage de notre temps* « si proche de nous, de nos désillusions, de nos rêves et de nos espoirs », *comme l'écrit Alain Rémond.*

JACQUES SICLIER.

★ Editions Veyrier : broché, 65 F ; relié, 78 F.

Théâtre

« Pas d'orchidées pour Miss Blandish », par Robert Hossein

Il y a décidément un « cas Hossein ».

Un public très nombreux, un public populaire, aime Robert Hossein et lui est fidèle. L'attachement de ce public a permis à Robert Hossein de faire venir dans un théâtre, à Reims, depuis plusieurs années, quantité de personnes qui n'allaient pas au cinéma.

Ce phénomène un peu rare n'a pas échappé aux agents du ministère, qui paraissent songer à confier un jour à Robert Hossein le gouvernail d'un grand vaisseau de la capitale aux appareillages difficiles — ce qui n'empêcherait pas Hossein de courir les départements, puisqu'il ne tient pas en place.

Et le « cas Hossein » tient à ceci : Hossein prouve, par son action, que le grand public populaire a l'esprit plus exigeant, les sens plus fins et le cœur plus *haut placé qu'un certain public* bourgeois amateur de caleçonnades.

Le théâtre d'Hossein, en effet, est très éloigné des variétés parisiennes. Sa nouvelle pièce, son adaptation du roman de Chase, *Pas d'orchidées pour Miss Blandish*, le prouve une fois de plus.

De cette « Série noire » célèbre, qui raconte l'enlèvement d'une jeune fille par des gangsters malades, Hossein écarte la violence bête, *la libido aveugle*, la *drogue* criminelle facile.

Ce qui le retient, ce n'est pas l'histoire policière, c'est le souvenir que nous avons pu en garder, et c'est aussi, plus profondément, ce versant clair de nos consciences qui nous oriente parfois vers les démêlés sombres.

Les personnages de *Miss Blandish*, étudiés par Hossein, se déplacent un peu comme des êtres aquatiques. On songe à des hommes-poissons dans un liquide amniotique, ce à quoi peut-être Hossein n'a pas pensé, mais c'est cela qu'il a senti. Les criminels le touchent tant qu'ils n'ont pas tué, même surtout quand par *malheur (malheur au sens* dostoïevskien) l'assassinat a eu lieu. A voir cette pièce d'Hossein, on se dit que si les jurés d'assises, au lieu d'écouter les experts psychiatres, suivaient une analyse scénique des choses orchestrée par Robert Hossein, ils comprendraient mieux ce qui s'est passé, parce que Hossein leur ferait toucher du doigt les hasards, les aimantations, les légitimes défenses contre des violences qui remontent souvent plus loin qu'on ne croit.

⁂

Il n'y a pas de théorie ni même d'intellect à proprement parler dans le théâtre d'Hossein. Il agit les yeux fermés, comme les guérisseurs, les voyants, il a la pénétration instinctive et globale, il ne crie pas, il ne brutalise pas, il en vient en douceur aux affaires sérieuses, à l'enfance, aux liens parentaux, à l'amour, dont Planchon disait dans une interview récente qu'aujourd'hui nous l'avons perdu, sali, et qu'il faut aller le chercher dans Shakespeare, mais chez Hossein il est là, force inusable, pierre de touche, capable du meilleur et du pire.

Et c'est tout cela que le public *populaire estime chez Robert Hossein*, cette sagesse pratique, cette douceur d'exploration, ce respect des secrets d'autrui, cette écoute attentative des courants du tréfonds, ce toucher presque endormi des motivations essentielles.

L'on s'attache d'autant plus à Hossein que dans cette recherche des images vitales il est lui-même partie prenante. Il ne donne pas le sentiment d'un pilote qui indiquerait la manœuvre *de haut, de loin. Il a le jeu* sincèrement inquiet, incertain, d'un bonhomme du bâtiment qui met la main à la pâte. Il n'est pas cabot pour un sou. Il est là, sur scène, plutôt empêché. Il attend souvent. Il ne veut pas casser les fils qui pourraient mener quelque part.

⁂

Théâtre retenu, scrupuleux, peu causant. Théâtre un peu maquisard, nocturne. Autant d'éléments sans éclat qui ne rebutent pas le grand public, parce qu'il sent que cette pénombre est nécessaire, qu'Hossein a raison de le faire progresser sans bruit.

Voilà. Hossein ne travaille pas avec le gratin agrégé. Il a demandé la traduction à Frédéric Dard. Le rôle essentiel de la mère des gangsters est tenu par Jean-Marie Proslier, avec force et amertume — ce Proslier à qui un autre dirigeant du théâtre populaire, Jean Vilar, avait confié un beau rôle dans *Loin de Rueil*, d'après Queneau. Candice Patou, Sophie Deschamps, Clément Harrari, Mario David, tous les acteurs, sont sobres et justes, excellents. Robert Hossein joue un peu comme dans son si beau film *le Vampire de Düsseldorf*, il exprime l'effarement et l'« absence » du criminel.

Le prix des places est un peu élevé pour le public populaire (1) et les spectateurs jeunes qui sont d'habitude les premiers à venir aux spectacles d'Hossein.

Des pièces présentées jusqu'ici en ce début de saison, il est facile de prévoir que deux vont être soutenues par le bouche-à-oreille, et avoir longue vie : *Miss Blandish*, d'Hossein, et *le Bateau pour Lipaïa*, d'Alexei Arbouzov : deux pièces envoûtantes et de haute qualité. C'est l'un des mérites du théâtre : il trouve un terrain d'entente avec la meilleure part des gens.

MICHEL COURNOT.

(1) 15 F, 35 F, 45 F et 60 F ; étudiants : 20 F.

★ Porte-Saint-Martin, 21 heures.

« LA BELLE VIE » au Lucernaire

Le bruit hésitant d'une machine à écrire sur laquelle « l'auteur » tape directement son texte (une pièce de théâtre) sert de prologue, puis de transition entre les trois actes (les chapitres) du roman photo brésilien de Carlos Queiroz Telles, mis en scène par Jean-Paul Cisife, dans une adaptation française de Jacques Thiérot. Le personnage unique s'appellera Marly. Attendre la fin pour apprendre qu'elle se mariera avec l'inspecteur de police qui est peut-être responsable de la mort de son père, donc de sa mère.

La voix de l'auteur, enregistrée sur une bande sonore — et aussi musicale — précise qu'il fallait bien trouver, faire une fin, mais que celle-ci n'est pas la meilleure. Conclusion : Marly ne se réjouit pas forcément d'avoir mis l'honorabilité avant l'honneur et laissé *derrière la belle vie, celle d'une* fille de joie arrivée à Sao Paulo avec, dans sa poche, un diplôme usurpé d'institutrice, le souvenir de sa province.

Claire Deluca est seule sur scène, vêtue de rouge, avec une jupe un peu niaise, puis un short sur des collants noirs. Toujours un sac à la main. Elle restitue avec une louable fidélité la banalité des considérations parfois cruelles de ces gens sans histoire, *ballottés par les circonstances et* qui doivent se faire une raison. C'est la vie. Pas drôle, la vie.

M.-L. B.

Danse

« IPI-TOMBI »

Comédie musicale zoulou

Ipi-Tombi *ne remplit pas la salle et c'est dommage. Cette comédie musicale, qui raconte, en une suite de tableaux naïfs et rythmés, l'histoire d'un Zoulou venu vivre à la ville est pleine de saveur. La ville c'est Johannesburg, cité de l'or et des Blancs. Le jeune Noir y est embauché dans une équipe d'éboueurs. Puis il connaît la vie dure de la mine et retourne, sans illusion, dans sa réserve.*

Si l'agencement du spectacle fait d'abord penser à Broadway, il apparaît vite que les chants et danses traditionnels zoulous ne se laissent pas facilement récupérer par le show à l'américaine. La troupe, au contraire, l'absorbe, le digère et le transforme en une comédie haute en couleur, naturelle, mettant en valeur les caractères spécifiques de ce peuple : coutumes tribales, dialectes, mœurs des travailleurs de Johannesburg, avec les gangs des collecteurs et l'obsession des hommes pour le beau sexe. Ils interrogent : « Ipi-Tombi ? » *(où sont les femmes ?) Elles sont partout ; elles chantent avec des voix râpeuses, elles provoquent, ondulent frénétiquement du bassin et entraînent leur partenaire dans une irrésistible poursuite.*

C'est gai, vivant ; les fameux guerriers zoulous, enrubannés de plumes d'autruche, ne font plus peur aujourd'hui. Mais il faut savoir écouter ce que disent les tambours.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre des Champs-Elysées, jusqu'au 24 septembre.

Culture

MORT DE L'ÉCRIVAIN HERBERT LE PORRIER

On apprend la mort survenue à Paris, le 22 septembre, de Herbert Le Porrier, écrivain et médecin, décédé à l'âge de soixante-quatre ans des suites d'une longue maladie.

[Né à Paris le 30 mars 1913, Herbert Le Porrier disparaît peu avant la publication aux Editions du Seuil de son dernier manuscrit intitulé *le Luthier de Crémone*. Ce sera donc là le dernier livre d'un auteur qui sut toucher à des genres multiples, le plus souvent avec bonheur et parfois avec succès.

Après des études secondaires et universitaires achevées par un doctorat de médecine, Herbert Le Porrier avait été tenté très tôt par la littérature sans pour autant abandonner l'exercice de sa profession, et même à l'occasion écrire aussi sur elle.

En 1945, il publiait son premier roman, *la Mue*, suivi, en 1946, de sa première pièce, *Et pourtant elle tourne*, jouée au Théâtre La Bruyère. C'est encore le romancier et l'auteur dramatique qui apparaissent à tour de rôle ou même simultanément dans les années suivantes : *Entraves* (1946), *la Fille Béguin*, comédie jouée à Genève en 1951, *le Cercle de craie*, deux actes pour la radio, bientôt représentés à Nice (1952).

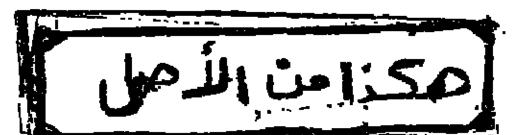
Herbert Le Porrier s'affirme de la sorte par sa régularité, sa constance, son humour et surtout son souci d'écrire au plus près des réalités et des hommes. Ainsi, *Juliette au passage* (1952) obtient le prix du roman populiste et lui vaut son premier grand succès. Comme, en 1975, *le Médecin de Cordoue* obtiendra le Prix des libraires et du même coup l'assurance d'une audience certaine, en attendant que la Société des *gens de lettres, en mai 1977, honore* l'ensemble de l'œuvre par son prix de la Fondation Thydé-Monnier.

Entre-temps, *la Demoiselle de Chartres* (1968), *la Rouille*, ont confirmé l'écrivain. Le médecin le complète avec notamment *Paradoxe sur la médecine* (1970), essai et réflexion sur la fonction de soigner, publié par Payard. Il s'y ajoute l'honnête homme, celui qui parle du violon, des luthiers et célèbre Stradivarius. Il l'avait déjà fait avec *Célébration du violon* (1965). On le retrouvera dans *le Luthier de Crémone* qui n'aurait pas dû être une œuvre posthume.]

■ Le prix Erasme 1977, de la Fondation européenne de la culture, sera remis au professeur Werner Kaegi, mardi 27 septembre à La Haye, par le prince des Pays-Bas, en présence de S.M. la reine Juliana de Hollande. M. Kaegi est l'auteur de nombreux travaux portant notamment sur Michelet, la Renaissance italienne, et surtout d'une monumentale biographie en sept volumes sur Jacob Burckhardt.

■ La Fondation pour l'action culturelle en montagne (FACIM), dont le siège est à Courchevel, a réuni le 22 septembre, à Paris, la première réunion du comité des programmes, chargé de définir les thèmes de discussions de ce nouveau centre d'échanges internationaux au cours de la période 1979-1982.

■ La Comédie-Française part en tournée ce vendredi 23 septembre. La troupe, dirigée par Jacques Toja, présentera « les Fausses Confidences », de Marivaux, dans la mise en scène de Michel Etcheverry. Elle sera accueillie dans une cinquantaine de villes avant de revenir à Paris le 17 décembre.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : Lorenzaccio.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30, les Parents terribles.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre Opéra, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
Centre culturel du Xe, 21 h. : Faustino Mime.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45, le Bateau pour Lipaia.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
L'Epicerie, 21 h. : Belle Ombre.
Fontaine, 21 h. : Irma la Douce.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 . Pierre Louki.
Gymnase, 21 h. : Arrête ton cinéma.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve : la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Quoat-Quoat.
Lucernaire, 18 h. 30 : la Belle Vie, 20 h. 30, Molly Bloom ; 22 h. 30, C'est pas de l'amour. II : 20 h. 30 : les Emigrés.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Mathurins, 20 h. 45, la Ville dont le prince est un enfant.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir madame.
Montparnasse, 21 h. : Même heure l'année prochaine.
Mouffetard, 21 h. : Erostrate.
Œuvre, 21 h. : la Magouille.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Poche-Montparnasse, 20 h. 30 : Sigismond.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour miss Blandish.
Récamier, 20 h. 30 : Jean Harlow contre Billy le Kid.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. : les Dames du jeudi.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : les Gros Chiens.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : le Cosmonaute agricole ; 22 h. 30 : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre d'Orsay, I, 20 h. 30 : Harold et Maude ; II, 20 h. 30 : Mme de Sade.
Théâtre La Péniche, 20 h. 30 : le Retour.
Théâtre Tristan-Bernard, 21 h. : Divorce à la française.

Vendredi 23 septembre

Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Ernesto Rondo.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups, 21 h. 30 : A force d'attendre l'autobus ; 22 h. 45 : l'Amour en visite.
Troglodyte, 21 h. : Retrouvailles de l'imaginaire.
Variétés, 20 h. 30 : Fété de Broadway.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : R. Dysns (musique brésilienne).
Palais des Congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm ; chœur de l'Orchestre de Paris, dir. A. Oldham (Brahms : Requiem allemand).
Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. N. Marriner (Beethoven, Dvorak).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Orchestre de chambre B. Thomas et la chorale Vittoria (Delalande).
Hôtel Hérouet, 20 h. 15 : S. Escure (Bach).

Jazz, pop', rock et folk

Lucernaire Forum, 21 h. et 22 h. 45 : Bobby Few.
Nouvel Hippodrome de Paris, 20 h. : Iggy Pop.
La Vieille Grille, 18 h. 30 : Jacques Berrocal, Gaby Bizien et Jean-François Pauvros (jazz).
Grand Palais, 20 h. : Groupe Belle Star.
American Center, 21 h. : Skryvania.

La danse

Bobino, 21 h. : Ballet national du Sénégal.
Palais des Sports, 20 h. 30 : Ballet soviétique sur glace.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Ipi-Tombi (chants et danses zoulous).
Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : Japenese Dance, Shuraku.

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

15 h., Manèges, d'Y. Allégret ; 18 h. 30, les Tuniques écarlates, de C.B. de Mille ; 20 h. 30, Sur la queue du tigre, d'A. Kurisawa ; 22 h. 30, Viridiana, de L. Bunuel.

Centre Georges-Pompidou

(277-11-12)

15 h. (jusqu'au 25 septembre) : Best Brith of the flag, The Great Ice Cream, Robbrey, In june, Dallas 1963 ; 19 h. : Art vidéo.

Les exclusivités

ACCELERATION PUNK (Angl., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AIDA (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Capri, 2e (508-11-69).
BAD (A., v.o.) : St Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
BARRY LYNDON (Ang., v.f.) : Opéra, 2e (261-50-32).
BLACK SUNDAY (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA CHAMBRE DE L'EVEQUE (It., v.o.) (*) : St-Germain-studio, 5e (033-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
COMME LA LUNE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-[illegible]) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43).
LE CONTINENT OUBLIE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-[illegible]) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-[illegible]) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
LA DENTELLIERE (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; Studio Marigny, 8e (225-20-74).
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; (v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
DUELLISTES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
ELISA, VIDA MIA (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., **, v.o.) : St-André-Des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (359-52-70).
GLORIA (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'HOMME PRESSE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
IL ETAIT UNE FOIS EN ARIZONA (It., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Moulin-Rouge, 18e (607-16-21).
L'IMPRECATEUR (Fr.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
J.A. MARTIN, PHOTOGRAPHE (Can.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Lucernaire-Forum, 6e (544-57-34).
LA MACHINE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; la Clef, 5e (337-90-90) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-37-43) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
MONSIEUR PAPA (Fr.), Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33).
LES NAUFRAGES DU 747 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75).

Les films nouveaux

PADRE PADRONE, film italien de Paolo et Vittorio Taviani, v.o. Quartier Latin, 5e (326-84-65). Hautefeuille, 6e (633-79-38). Marignan, 8e (359-92-82). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.o.-v.f. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70). Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43). Convention, 15e (828-42-27).
FURTIVOS, film espagnol de José Luis Borau, v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA MENACE, film français d'Alain Corneau, Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90). Omnia, 2e (233-39-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Balzac, 8e (359-52-70), George-V, 8e (225-41-46), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Images, 18e (522-47-94). Secrétan, 19e (206-71-33).
NICKELODEON, film américain de Peter Bogdanovich, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88), Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES GRANDS FONDS (*) film américain de Peter Yates, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). Bonaparte, 6e (326-12-12), Marignan, 8e (359-92-82), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70). Bretagne, 6e (222-57-97), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03). Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59). Nation, 12e (343-04-67), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Magic-Convention, 15e (828-20-64). Napoléon, 17e (380-41-46), Wepler, 18e (387-50-70).
KUNG FU WU SU, film français de Jean-Luc Magneron : Richelieu, 2e (233-56-70), Styx, 5e (633-08-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Cambronne, 15e (734-42-96).

SPECTACLES

L'OPIUM ET LE BATON (Alg., v.o.): Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Le Seine, 5e (325-95-99) ; Lucernaire-Forum, 6e (544-57-34).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE PASSÉ SIMPLE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PROVIDENCE (Fr.), v. ang. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
ROOTS, ROCK, REGGAE (Ang., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e 033-15-04) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA THEORIE DES DOMINOS (A., v.o.) ; Calypso, 17e (754-10-68).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
TREIZE FEMMES POUR CASANOVA (It.-Fr., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
UN BOURGEOIS TOUT PETIT PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40). Monte-Carlo, 8e (225-09-83). Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67).
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; v.f.: U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Marbeuf, 8e (551-44-11), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Bosquet, 7e (551-44-11), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13). Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Balzac, 8e (359-52-70).
VALENTINO (Ang., v.o.) (*) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.C.G.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75).

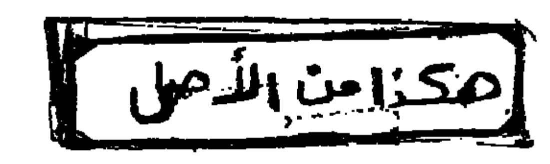
Les grandes reprises

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : Le Marais, 4e.
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
CHINATOWN (A., v.f.) : Club, 9e (770-81-47).
LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) (**) : Champollion, 5e (033-51-60).
DROLE DE DRAME (Fr.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
ELVIS SHOW (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
ELECTRE (Gr., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : H. Sp.
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (**) : Templier, 3e (272-94-56) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : Calypso, 17e (754-10-68).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
GUERRE ET PAIX (U.R.S.S., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
HESTER STREET (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LEO THE LAST (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : H. Sp.
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MORE (A., v.o.) (**) : Studio Gît-Le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA MOUSSON (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
NETWORK (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) (**) : Dominique, 7e (705-04-55).
SOLEIL VERT (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40).
THE KILLING (Angl., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 10e (508-11-69).

Les festivals

FESTIVAL POLANSKI (v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71). 14 h. 15 : Répulsion ; 16 h. : le Bal des vampires ; 18 h. : Chinatown ; 20 h. 15 : Cul-de-sac ; 22 h. : le Locataire.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50), I, 13 h. : Janis Joplin ; 14 h. 45 : Dersou Ouzala ; 17 h. : le Lauréat ; 19 h. : les Damnés ; 21 h. 30 : Mort à Venise ; V. et S. à 23 h. 30 : Délivrance. — II, 13 h. 30+V. et S. à 23 h. 30 : On achève bien les chevaux ; 15 h. : Pink Floyd ; 16 h. : Cria Cuervos ; 18 h. : Jeremiah Johnson ; 20 h. : Ames perdues ; 22 h. Phantom of the Paradise.
CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14), I, 12 h. (sf D.) + V. et S. 0 h. 30 : Cabaret ; 14 h. 10 : les Valseuses ; 16 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish ; 18 h. 10 : Aguirre ou la colère de Dieu ; 20 h. : Dersou Ouzala ; 22 h. 30 : Network. — II, 11 h. 30 (sf D.) : Satyricon ; 14 h. et 22 h. 40 : le Dernier Tango à Paris ; 16 h. 15 : Cria Cuervos ; 18 h. 20 : Taxi Driver ; 20 h. 20 + V. et S. à 0 h. 30 : Music Lovers.
MARX BROTHERS (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) Mer, S. : Plume de cheval ; J., D. : Une nuit à Casablanca ; V., L. : Animal Crackers ; Mar. : la Pêche au trésor.
PIRATES ET CORSAIRES, Jean-Renoir, 9e (874-40-75), Mer. : Cyclone à la Jamaïque (v.o.) ; J. : Barbe noire le pirate (v.o.) ; V. : le Pirate des Caraïbes (v.o.) ; S. : le Corsaire rouge (v.f.) ; D. : Pavillon noir (v.o.) ; L. : les Flibustiers des Antilles (v.f.) ; Mar. : les Pirates du diable (v.f.).
RISI - PASOLINI - FELLINI (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : les Contes de Canterbury ; 16 h. : Satyricon ; 18 h. 15 : Fellini-Roma ; 20 h. 15 : le Sexe fou ; 22 h. 15 : les Mille et Une Nuits.
W. ALLEN (v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42), jours pairs : Bananas ; jours impairs : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe...
INGMAR BERGMAN (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), mer., mar. : le Septième Sceau ; jeu. : A travers le miroir ; ven. : la Nuit des forains ; sam. : Persona ; dim. : le Visage ; lun. : le Silence.
HITCHCOCK (v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : la Mort aux trousses, Psychose, le Rideau déchiré, Complot de famille.
STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07), mer. : Sinbad et l'Œil du tigre ; jeu. : Un jour, une vie ; ven. : Frissons d'outre-tombe ; sam. : Stardust ; dim., mar. : Pain et chocolat.
L'AMERIQUE SANS ILLUSION (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mer. : De l'influence des rayons Gamma... ; jeu. : Permission d'aimer ; ven. : Heat ; sam. : Macadam cow-boy ; dim. : Welcome to Los Angeles ; mar. : les Visiteurs.
LOSEY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mer., jeu. : Accident ; ven., sam. : Cérémonie secrète ; dim. : le Messager ; lun., mar. : Maison de poupée.
KUBRICK (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50), mer., dim. : Lolita ; jeu., sam., mar. : le Baiser du tueur ; ven., lun. : les Sentiers de la gloire.
BOGART (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : African Queen : jeu. : Key Largo ; ven. : Passage to Marseille ; sam. : Stand In. ; dim. : Casablanca ; lun. : le Port de l'angoisse ; mar. : les Anges aux figures sales.
HI, GAY (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), Mer., D. : Pink Narcissus ; J. : A Bigger Splash ; V. : Corner of the Circle ; S., Mar. : Une chose très naturelle ; L. : Sébastiane.
ACTION REPUBLIQUE (v.o), 11e (805-51-33), Mer. : Sunday too far away ; J. : Qu'elle était verte ma vallée ; V. : Traite sur commande ; S. : le Sel de la terre ; D. : les Temps modernes ; L. : Adalen 31 ; Mar. : Sur le quai (v.f.).
JEAN COCTEAU : La Pagode, 7e (705-12-25), Mer. : l'Eternel Retour ; D., J. : la Belle et la Bête ; V. : les Enfants terribles ; S., L. : Orphée ; Mar. : Ruy Blas.

On répète actuellement aux DEUX-ANES : « AUX ANES CITOYENS ! » nouvelle revue satirique de Christian Vebel et Jacques Bodoin qui en seront les principaux interprètes. Mise en scène de Jacques Ardouin. Chorégraphie de Claude Jourdan. Musique de Rob. Valentino. Première publique le 15 oct.



JUSTICE

REGARDS

Une mauvaise idée

Quelle idée avait en tête Lionel Roger en quittant, vendredi 16 septembre, en principe pour une permission de cinq jours, le pénitencier de Saint-Martin-de-Ré ? Un viol, une tentative d'évasion, y avaient mené pour quatre ans cet Ardennais de vingt-trois ans.

Une odyssée misérable l'a conduit à la gendarmerie de Charleville où il attend d'être transféré de nouveau à Saint-Martin-de-Ré. Entre-temps, son passif s'est grevé d'une inculpation, jeudi 22 septembre, à Charleville, de rapt d'enfant avec violences, de coups et blessures et de tentative d'évasion avec violences.

Silvana Trovato, son épouse, l'a vu arriver, mardi 20 septembre, à la fin de l'après-midi à Revin, dans les Ardennes. *« Pour une fois, je n'avais pas fermé ma porte. Car j'en avais peur. Il avait déjà menacé de tuer l'enfant. »*

« L'enfant », c'est Christophe, trois ans et demi, un fils qui n'est pas de lui, qu'il avait reconnu, avec lequel il s'enfuit. Après avoir frappé et attaché la mère.

Elle n'a rien pu faire que de protéger la fillette de trois mois, Sophie, qu'elle tenait dans ses bras. La fillette d'un autre encore, cardepuis elle s'est *« remise avec quelqu'un d'autre »* de sérieux, qui travaille. Pas comme ce *« bon à rien »* de Lionel. *« Boire, discuter avec ses copains, c'est tout ce qu'il savait faire. Moi, il fallait que je travaille pour nourrir tout le monde. J'ai eu tort de me marier avec lui quatre mois seulement après l'avoir connu, comme on se fout à l'eau. »*

Très vite survinrent la lassitude, les ennuis de Lionel Roger, la prison, la demande de divorce qui traîne depuis deux ans, mais doit aboutir le 10 octobre, au grand dam de Lionel Roger. Etaient-ce là son idée, sa préoccupation ? *« Tout ce qu'il voulait, c'est me faire chanter »*, tranche Silvana Trovato, que la rudesse des coups a conduite en clinique pour quelques jours. L'aventure de Lionel Roger aura été courte : passé en Belgique, en emmenant Christophe, repris aussitôt par la douane belge, il s'enfuit et prend en plus un douanier en otage. Les gendarmes belges l'arrêtent, rendent le fils à sa mère et le père à la justice française.

Tout est bien fini pour Lionel Roger. L'idée n'était pas bonne. *« Le monsieur est méchant »*, a dit l'enfant à son retour. *« Excusez-moi, il faudrait lui trouer la peau »*, commente la mère. — M. K.

LA DIRECTION DE LA LUFTHANSA DÉPOSE PLAINTE POUR ESCROQUERIE

La direction du siège parisien de la compagnie aérienne allemande Lufthansa vient de déposer plainte pour escroquerie après la découverte d'importants détournements de fonds au sein de la société. Le directeur du personnel, et, en même temps, chef comptable de la compagnie à Paris, a été licencié le 8 août dernier après avoir encaissé pour lui-même un chèque à l'ordre d'une agence de voyages, d'un montant de 2 500 francs.

Les investigations menées depuis par les services comptables de la compagnie en Allemagne auraient révélé une série de malversations similaires s'étalant sur plusieurs mois et cette enquête ne serait pas encore terminée et pourrait faire apparaître d'autres détournements.

● *Peines confirmées pour les trafiquants du « Berguil ».* — La cour d'appel d'Aix-en-Provence a confirmé, jeudi 22 septembre, les peines de prison prononcées le 12 juillet dernier (*le Monde* du 14 juillet) par le tribunal correctionnel de la ville contre cinq trafiquants de drogue : MM. Paul-Louis Ortu (huit ans d'emprisonnement), Robert Bertocchi (six ans), Jean-Michel Ailloud (quatre ans), Jean-Jacques Carrère et Bernard Bertocchi (trois ans). Une cargaison de 120 kilos de résine de cannabis avait été découverte le 15 avril dernier, à bord d'un bateau, le *Berguil*.

FAITS ET JUGEMENTS

Encore les fausses factures de Lyon.

Deux dirigeants d'entreprise de la région lyonnaise, M. Raymond Temporel, gérant de la société Tubmétal, et son fils, M. Michel Temporel, président-directeur général de la société Plastic Industries Rhône-Alpes, viennent d'être inculpés pour détournements d'actif et abus de biens sociaux par M. Gilbert Thiney, juge d'instruction à Lyon. M. Michel Temporel a été écroué, son père a été laissé en liberté en raison de son état de santé.

Impliqué dans l'affaire des fausses factures de Lyon, M. Raymond Temporel avait été condamné, le 25 novembre 1974, à treize mois d'emprisonnement, dont dix avec sursis (peine confirmée en appel), et le 18 mai 1976, il était condamné pour fraude fiscale à dix-huit mois d'emprisonnement. Cette nouvelle inculpation semble directement liée aux deux précédentes affaires. Au mois d'août, la société Tubmétal a déposé son bilan, et le 7 septembre dernier, la liquidation des biens a été prononcée. Le personnel de l'entreprise a estimé que l'insolvabilité subite de l'entreprise dirigée par le fils de artificiellement, parce qu'une dette fiscale de près de 5 millions de francs pesait encore sur la société et l'information judiciaire a établi que des biens et du matériel appartenant à Tubmétal avaient été discrètement transférés dans les locaux de l'entreprise, dirigée par le fils de M. Raymond Temporel.

Agression contre un employé du Palais de la Méditerranée à Nice.

M. Bernard Cisowski, employé des jeux au casino du palais de la Méditerranée à Nice, membre du syndicat C.G.T., a été molesté par quatre hommes, dans la soirée du mardi 20 septembre, alors qu'il regagnait son domicile. Son état a nécessité son transport à l'hôpital Saint-Roch de Nice. M. Cisowski avait pris la parole, le 17 septembre, au cours d'une manifestation organisée par les employés du palais de la Méditerranée.

Ces derniers ont exprimé, à plusieurs reprises, leur inquiétude au cours de ces dernières semaines après les changements intervenus dans la direction et la gestion de leur établissement. Ces changements se sont notamment traduits par la nomination, au poste de conseiller technique, de M. Jean-Dominique Fratoni, déjà propriétaire du casino Ruhl de Nice et de deux autres établissements de jeux.

Violation d'entreprise ?

M. Roger Combrisson, maire de Corbeil-Essonnes, député communiste de l'Essonne, et Mme Aline Marti, adjointe au maire, vice-présidente du conseil général de l'Essonne, viennent d'apprendre qu'ils faisaient l'objet d'une plainte pour violation de domicile déposée six mois plus tôt, le 18 mars, par la direction de l'imprimerie Darblay, à Corbeil.

On déclare à la mairie que M. Combrisson et Mme Marti s'étaient rendus, le 6 mars, dans l'entreprise, sur l'invitation des syndicats qui organisaient une « journée portes ouvertes » pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur la suppression de plus de deux cents emplois. Mme Marti a déclaré que l'annonce tardive de ces poursuites étaient *« pour le moins bizarre »*, au moment où *« les syndicats continuaient de lutter pour la survie des papeteries Darblay »*.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La commission des lois a examiné le texte sur Informatique et libertés

L'informatique est appelée, d'ici à 1980, à modifier le mode de vie des Français. Aussi convient-ils de prendre des mesures afin de les protéger contre les atteintes possibles à leur liberté, a, en substance, déclaré, jeudi 22 septembre, M. Raymond Barre, venu inaugurer le vingt-huitième Sicob.

Le même jour, la commission des lois de l'Assemblée nationale avait entendu le rapport de son président, M. Jean Foyer, sur le projet de loi Informatique et libertés, que le Parlement doit examiner dans les premiers jours de la prochaine session. L'examen de ce texte doit être repris, article par article, lundi 3 octobre de manière que l'Assemblée nationale puisse en être saisie dès le lendemain à 16 heures.

Première de son espèce en France, semble-t-il, une association pour le libre accès à l'information et la protection de la vie privée vient d'être créée : le CLAI, *Comité pour le libre accès à l'information*. Le mérite en revient à deux très jeunes polytechniciens MM. Michel Raoust et Jean-Claude Lepage.

Ainsi qu'ils l'exposent en introduction au petit rapport qu'ils ont rédigé, leur intention est double.

Il faut, d'une part, donner une portée concrète à l'article 15 de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 : *« La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration. »* Ils n'y voient pas la recherche d'une utopie, puisqu'ils rappellent que des textes existent en ce sens aux Etats-Unis, en Suède, au Danemark, en Norvège et en Autriche.

L'autre but du CLAI est de relancer le débat sur les difficiles relations entre l'informatique et les libertés, de manière que les citoyens soient informés de la situation présente.

Pour cela, le CLAI a constitué un dossier où l'on verra notamment une liste des grands fichiers existant en France et une étude critique du projet de loi Informatique et Libertés, comparé avec le rapport rédigé sur le même sujet, le rapport Tricot.

Cette étude vient à point, puisque c'est, théoriquement, dans les tout premiers jours d'octobre que le Parlement doit être saisi de ce projet.

Le CLAI *« se veut totalement indépendant de toute formation politique »*. Il pourra constater, à l'occasion du débat, large, souhaitons-le, qu'entraînera l'examen du projet de loi, qu'une telle pétition de principe est peu réalisable dans les faits. C'est, à la vérité, la seule réserve que l'on puisse faire sur l'heureuse initiative que constitue la création de ce comité. — Ph. B.

★ Comité pour le libre accès à l'information, 95, boulevard Voltaire, 75011 Paris. Cotisation annuelle : 50 F.

CATASTROPHES

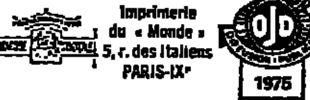
UN AVION HONGROIS S'ÉCRASE PRÈS DE BUCAREST : 29 morts

Un Tupolev de la compagnie aérienne hongroise Malev s'est écrasé mercredi soir 21 septembre près de Bucarest, alors qu'il tentait un atterrissage d'urgence, a annoncé l'agence de presse hongroise M.T.I.

Sur les cinquante-trois personnes — huit membres d'équipage et quarante-cinq passagers — qui se trouvaient à bord de l'appareil, vingt-neuf (les huit membres de l'équipage et vingt et un passagers) ont trouvé la mort dans l'accident.

Selon les précisions fournies par M.T.I., les vingt et un passagers tués sont douze Hongrois, quatre Allemands de l'Ouest et cinq Turcs. — *(U.P.I.)*

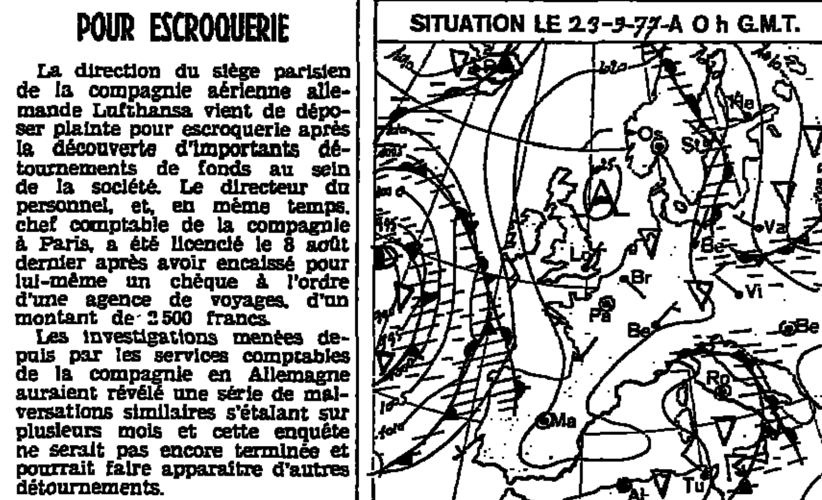
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

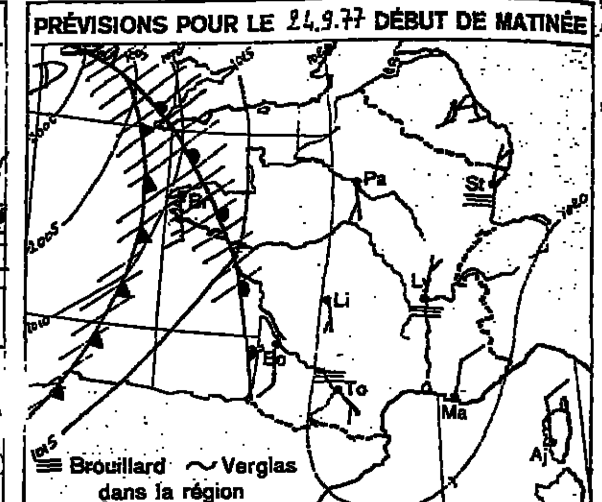


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 23 septembre à 0 heure et le samedi 24 septembre à 24 heures :

Une perturbation venant de l'Atlantique atteindra nos régions de l'Ouest dans la nuit de vendredi à samedi. Elle traversera ensuite la plus grande partie de la France.

Samedi 24 septembre, il pleuvra dès le matin sur les régions voisines de l'Atlantique, surtout en Bretagne et en Vendée. Sur le reste de la France, le ciel sera peu nuageux, mais il y aura de nombreux brouillards. Au cours de la journée, les pluies, intermittentes, se déplaceront vers l'intérieur. Elles s'étendront le soir de la Normandie et de la Flandre aux Pyrénées centrales et au golfe du Lion ; quelques orages éclateront du Massif Central aux Pyrénées. Dans le Nord-Est, les Alpes et le Sud-Est, le ciel ne se couvrira qu'au cours de la nuit. Enfin, de la Bretagne à l'Aquitaine, après le passage des pluies, le temps deviendra variable et des éclaircies apparaîtront.

Les températures minimales seront en hausse dans l'Ouest, en baisse dans l'Est et le Nord-Est ; les températures maximales marqueront une légère hausse.

Vendredi 23 septembre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 021,5 millibars, soit 766,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 septembre; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23) : Ajaccio, 19 et 10 degrés ; Biarritz, 18 et 6 ; Bordeaux, 20 et 6 ; Brest, 16 et 8 ; Caen, 15 et 10 ; Cherbourg, 14 et 12 ; Clermont-Ferrand, 18 et 9 ; Dijon, 17 et 7 ; Grenoble, 15 et 3 ; Lille, 16 et 11 ; Lyon, 17 et 6 ; Marseille, 20 et 8 ; Nancy, 13 et 6 ; Nantes, 17 et 6 ; Nice, 17 et 12 ; Paris-Le Bourget, 15 et 6 ; Pau, 19 et 5 ; Perpignan, 21 et 9 ; Rennes, 16 et 6 ; Strasbourg, 15 et 4 ; Tours, 15 et 7 ; Toulouse, 20 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 15 degrés ; Amsterdam 16 et 12 ; Athènes, 30 et 22 ; Berlin 13 et 10 ; Bonn, 16 et 9 ; Bruxelles 14 et 11 ; îles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 18 et 11 ; Genève, 1[illegible] et 2 ; Lisbonne, 22 et 15 ; Londres 15 et 12 ; Madrid, 22 et 7 ; Moscou 11 et 3 ; New-York, 14 et 12 ; Palma-de-Majorque, 23 et 11 ; Rome, 2[illegible] et 10 ; Stockholm, 13 et 1 ; Téhéran 29 et 19.

LOTO

TIRAGE N° 38 DU 21 SEPTEMBRE 1977

3 — 5 — 9 — 15 — 19 — 27

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 31

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS NUMEROS	171 456,80 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	29 037,00 F
5 BONS NUMEROS	1 392,70 F
4 BONS NUMEROS	40,30 F
3 BONS NUMEROS	4,80 F

PROCHAIN TIRAGE LE 28 SEPTEMBRE 1977

VALIDATION JUSQU'AU 27 SEPTEMBRE 1977 APRES-MIDI

SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

Service national

RECENSEMENT DES JEUNES FRANÇAIS NÉS ENTRE OCTOBRE ET DÉCEMBRE 1959

Les jeunes gens nés en octobre, novembre et décembre 1959 sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile au plus tard le 31 octobre 1977. Cette démarche peut être faite par les intéressés eux-mêmes ou par leur représentant légal.

Les jeunes gens qui n'auraient pas satisfait aux obligations de recensement sont exclus du bénéfice du report spécial d'incorporation au-delà de vingt-trois ans

Ceux qui, nés avant le 1er octobre 1959, auraient omis ou négligé de se faire recenser, doivent se faire connaître d'urgence à la mairie de leur domicile pour régulariser leur situation.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 23 septembre 1977

UN ARRETE :

● Relatif aux tarifs des soins dispensés dans les hôpitaux publics aux malades externes par les auxiliaires médicaux.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 875

HORIZONTALEMENT

I. Certains la battent absolument sans raison ; Miroir pour Florence. — II. Réunissent souvent bien des hôtes couronnés ; Point solide sur fonds mouvants ; Fin de participe. — III. Il est des circonstances où il s'impose ; Algarade ; Laboure à la saison des cueillettes. — IV. Ancien bourlingueur ; Fusent en éclatant ; Conjonction. — V. Simples ; Symbole ; Sent la rose. — VI. Tailleurs pour hommes et dames ; Grecque. — VII. Interjection; Ne s'ennulent pas forcément. — VIII. Bien fatiguées ; Illustre enfant de Sarrelouis; Rendez-vous d'affaires. — IX. Morceau de poulet ; Disparues à jamais. — X. Abri ; Révèle une certaine intimité ; Orne les saillies de nombreux ouvrages. — XI. Font lever le pied ; Centre d'instruction. — XII. Indigent, sur un plan intellectuel ; Elément d'une paire. — XIII. D'aucuns en tiennent compte ; A l'origine d'un travail durable. — XIV. Détruire; Signes conventionnels. — XV. Avancées ; Ancien moyen de communication.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I		■									■				
II								■				■			
III				■						■					
IV						■						■			■
V					■		■			■	■				
VI		■											■		
VII			■		■		■							■	
VIII								■				■			
IX			■									■		■	
X						■			■				■		■
XI										■		■			
XII		■	■		■		■				■				
XIII	■									■					
XIV							■								
XV								■							■

VERTICALEMENT

1. N'ont pas du tout intérêt à ce que les affaires aillent bien ; Abréviation. — 2. Ressort de qualité ; Pronom ; Sans addition. — 3. Sont vraiment belles quand on ne distingue plus rien ; Aplanir (épelé) ; Vient de rire. — 4. Titre abrégé ; Feraient cas. — 5. Parti anglais ; Localité de France ; Ce dont les fils d'Albion ont besoin pour voir. — 6. Sent la fumée ; Figure mythologique ; Malheureux pilote. — 7. Chef de tribu ; Moins prôné par les poètes que par les syndicats d'initiative. — 8. Porte une robe brune ; Veillent sur l'innocence. — 9. Contesteraient ; Réplique fidèle. — 10. Article espagnol ; Mouvements houleux ; Bienheureux. — 11. Ont des ailes ; Antique endroit fort bien fréquenté ; Vieux beau. — 12. Baie ; Bien pourvu. — 13. Mettre en état de conduire ; Connaît maints embouteillages ; Jeu d'enfant. — 14. Jugé au palais ; Né en Afrique. — 15. Invite à ne pas hésiter ; Circonstances joyeuses ; Etat d'âmes.

Solution du problème n° 1 874

Horizontalement

I. Balance. — II. Orée ; Hure. — III. Vraies. — IV. Etrave ; TB. — V. Uri ; ENE. — VI. Rue ; Ors. — VII. Ir ; Euros. — VIII. Gésier ; De. — IX. Os ; Oseras. — X. Et. — XI. Echassier.

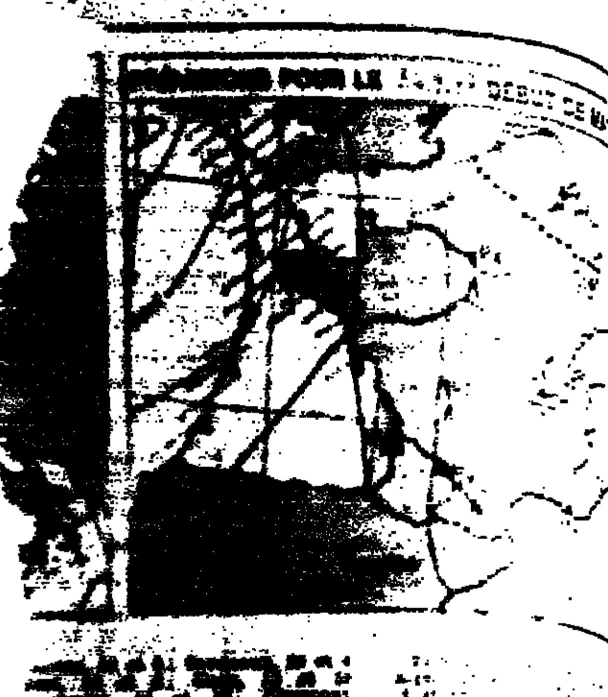
Verticalement

1. Boxeur ; Gobe. — 2. AR ; Truies. — 3. Lévriers ; Eh ! — 4. Aéra ; Iota. — 5. Avérées. — 6. Chien ; Urées. — 7. Eue ; E.O.R. — 8. R.S.T. ; Rodage. — 9. Dé ; Bosses.

GUY BROUTY.

296-15-01

هكذا من الأصل



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

La CNAN

recrute

pour l'Institut Supérieur Maritime de BOU-ISMAIL :

1) Des Capitaines au long cours.
2) Des Officiers Mécaniciens 1re classe.
3) Des Enseignants de Radio-Électricité.

— Logement assuré et vacances scolaires.

CONDITIONS

— être titulaire du Baccalauréat et du Brevet de Capitaine au long cours ou d'officier mécanicien 1re classe,
— avoir navigué au moins 7 ans,
— expérience dans la formation appréciée,
— âge 35/48 ans.

Adresser candidature avec C.V. détaillé à :
I. S. M. — B.P. 24
BOU-ISMAIL. — ALGÉRIE.

Dans le cadre du démarrage de son Service COKERIE D'EL-HADJAR - ANNABA, la S.N.S. recherche parmi les émigrés Algériens en FRANCE.

★ **Secteur Batterie Four à Coke :**
— Enfourneurs.
— Défourneurs.
— Conducteurs wagon coke.
— Conducteurs arrache-porte.
— Gaziers.
— Régleurs cokerie (gaz chauffage).
— Opérateurs poste de commande.
— Contremaîtres exploitation.
— Chefs d'équipe exploitation.
— OPHQ exploitation.
— Maçons fumistes four à coke.
— OPHQ fumistes four à coke.

★ **Secteur Préparation Manutention Charbon :**
— Contremaîtres fabrication.
— Chefs d'équipe fabrication.

★ **Secteur Production Traitement Gaz :**
— Contremaîtres.
— Chefs d'équipe.

Pour tous ces postes il est exigé une solide expérience.
Il sera offert une rémunération selon compétence et de nombreux avantages sociaux.

Les candidats intéressés peuvent écrire à :
ONAMO - BMTAS - 9, RUE GUENOT 75011 PARIS RÉF/B/DU/SNS.
ou à : SNS/Direction du Personnel Service Emploi - BP N° 25 BIRMANDREIS - ALGER.

GROUPE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL recrute pour son Centre de Recherche PARIS
dans une Unité de TOXICOLOGIE

UN RESPONSABLE DE BIOCHIMIE ANALYTIQUE

Expérience indispensable.
Envoyer C.V. à EPRI, 126, bd Auguste-Blanqui, 75013 Paris, sous la référence N° 435.

ECOLE TECHNIQUE PRIVEE SOUS CONTRAT recherche
PROFESSEUR SUPPLÉANT
Bureau de secrétariat et Organisation administrative. Niveau terminale et B.T.S. Téléph. : 607-82-35

Recherchons
ENQUÊTEURS (TRICES)
Paris ou prov., qualitatifs ou quant. Début. ou expérim. C.V. détail. F.S.D.V., Sié Marketing, 20, r. Armenonville, 92200 Neuilly.

URGENT pr Etablissement Enseignement Supérieur Algérien
PLUSIEURS PROFESSEURS PRINCIPAUX
Ingénieurs diplômés, âge min. 28 a., expér. 3 a., dont 1 an enseign. Physique, Technologie, Maintenance. Avantages divers.
Env. C.V. + photo, nº T 081501 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Écrivain prép. ouvrage s/niv. de vie et liberté comparés Fr.-pays de l'Est, rech. émigré ou pers. ayant assez récemment résidé à l'Est pr précisions, sur prix, salair., réglementation, etc. Indemnisation prévue pr temps passé. — Tél. : EUR. 53-40.

Pour service « prestations » ORGANISME DE RETRAITE COMPLEMENTAIRE recrute
CHEF DE SERVICE
par voie d'examen. Salaire annuel 68.400 F, avantages sociaux, horaire mobile.
Profil du poste : licence sciences économiques, diplôme Ecole supérieure de commerce ou diplôme études comptables supérieures.
Envoyer candidature avec C.V. complet avant le 5 octobre 1977.
Ne pas téléphoner, ne pas se présenter S.V.P.
C.P.P.O.S.S., 31, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 PARIS.

IMPORTANTE ENTREPRISE INSTALLATIONS ELECTRICITE ET INSTRUMENTATION siège social à Paris recherche
INGÉNIEUR INFORMATICIEN
— Spécialiste instrumentation et calculateur temps réel ;
— *Ayant déjà participé à la* réalisation jusqu'à son démarrage d'une installation de TELETRANSMISSION.
FREQUENTS DEPLACEMENTS PAYS DE L'EST.
Adres. C.V. sous nº 37 à R.P., 56, rue de la Fontaine-au-Roi, 75011 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE Paris - la Défense engage
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Applications de gestion et temps réel.
— Complém. de format. assuré ;
— Nombreux avantag. sociaux.
Ecrire M. CHARPENTIER, Boite postale 97, 92405 COURBEVOIE CEDEX.

SECRETAIRE GENERAL
pour gestion entreprise moyenne ayant son siège à PARIS-17e. Personnel, comptabilité, magasins, langue allemande souhaitée.
Envoyer C.V. et photo sous référence nº 3.758 à
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

Ets Petit Effectif Recherche :
ÉDUCATEUR OU STAGIAIRE
Pouvant encadrer enfants difficiles mais intelligents.
INSTITUT PSYCHO-PEDAGOG 60740 SAINT-MAXIMIN (OISE)
Téléphone : 455-96-18.

Société électronique ch. urgent DESSINATEURS
Ecr. avec C.V. ss nº 13.620 B. BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transm

---

Société Industrielle
filiale d'un important groupe américain
recherche pour ses 2 USINES

UN CADRE COMPTABILITÉ INDUSTRIELLE (MANUFACTURING ACCOUNTER)

28 ans minimum. Expérience dans poste similaire appréciée par priorité. Possibilité avenir dans poste. Connaissance anglais indispensable. Le candidat doit être ouvert aux problèmes des techniques de prix de revient.

Lieu de travail : proche limite Sud de Paris.

Ecr. avec C.V., photo et prétentions ss nº 28.892 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

LEADER EUROPÉEN DANS UN SECTEUR DE TECHNIQUES AVANCÉES
recrute :

DIRECTEUR DE DIVISION

RESPONSABILITES :
— résultats de sa division ;
— définition des objectifs commerciaux France et export ;
— politique produits ;
— contrôle de la réalisation des objectifs dans les conditions de rentabilité prévues.

PROFIL :
— Ingénieur diplômé Arts et Métiers ou équivalent ;
— 30 ans minimum ;
— expérience dans poste à responsabilités ;
— synthétique ;
— personnalité, contact, animation ;
— *anglais fortement souhaité.*

Env. lettre man. avec C.V. à nº 29.025, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transm.

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE 13e arrondt
recherche pour son SIEGE SOCIAL

CADRE

Attaché aux Services Généraux et du Personnel

Homme de 40 ans minimum ayant déjà exercé des fonctions de Gestion des Services Généraux d'une entreprise et ayant également de sérieuses connaissances de Gestion du Personnel.

— Avantages sociaux.
— Restaurant d'entreprise.

Envoyer C.V. aux Laboratoires WYETH-BYLA, Boite Postale 402. — 75626 PARIS Cedex 13.

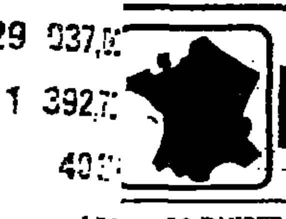
SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
recherche

ADJOINT du DIRECTEUR ADMINISTRATIF et FINANCIER

Il lui sera confié l'ensemble des activités comptables et financières, ainsi que les questions fiscales et administratives.

Le candidat aura au moins 30 ans, une formation supérieure (E.S.C., D.E.C.S.) et une expérience d'au moins 5 ans dans un domaine similaire.

Env. C.V. manuscrit, photo et prét. à Nº 29.024, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.



emplois régionaux

LA BANQUE VERNES ET COMMERCIALE DE PARIS
désirant compléter son équipe en vue de sa prochaine installation, place des Cordeliers, à LYON, recherche :

1) UN COLLABORATEUR (30 ans environ)
qui aura à assurer la prospection et la gestion de la clientèle industrielle et commerciale. Une bonne connaissance des opérations à l'étranger sera appréciée.

2) UN COLLABORATEUR (30 ans environ)
chargé du développement de la clientèle privée de standing.

Ces deux postes exigent :
• une position cadre ;
• une exp. bancaire confirmée dans la fonction ;
• du dynamisme et une aptitude certaine aux contacts humains les plus élevés.

3) GUICHETIERS ET CAISSIERS EXPERIMENTES
Discrétion totale assurée.

Adr. lettre man., C.V. et photo, sous numéro 9.187, à HAVAS LYON, qui transmettra.

Organisme de Crédit
(Région Pays de Loire)
recherche

RESPONSABLE FORMATION ET INFORMATION

Importance de l'Etablissement : 700 personnes. Expérience formation permanente souhaitée.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions au Nº 7.628, LE MONDE Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris, qui transmettra.

Groupe IMPRIMERIE et PUBLICITÉ de province
recherche
pour son bureau parisien

RESPONSABLE COMMERCIAL

connaissant parfaitement l'Imprimerie et l'Edition

Ecrire sous Nº 707.863 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75081 Paris, qui transmettra.

La Ville de Lille recherche un ARCHIVISTE DE SERVICE de 1re catégorie (indices bruts 340-785). Les titul. du diplôme d'archiviste-paléographe intéres. par cet emploi pourront obtenir ts rens. complém. en adres. une demande à M. le Maire de Lille.

offres premier emploi

INSEGE propose à des DEBUTANTS (TES)
... premier emploi (moins de ... ns, 3 à 5 a. d'études supér.) ... entraînement rémunéré de 5 ... s à la vie de l'entreprise. ... mat. théoriq. et personnelle ... entation, recherche d'emploi). ... mation pratiq. en entreprise. ... tacts assurés av. « anciens ». ... let. motivée et C.V. d'urg. ... nº 7.634, « le Monde » Pub., ... des Italiens, 75427 Paris-9e.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

secrétaires

de direction

MONTPARNASSE. Agce imm. pl. expans. rech. SECRETAIRE capable de second. direct. Libre rapidem. Fixe + intéressement. Ecrire avec C.V. + photo sous nº 4.614 à L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

Secrétaire

FONDATION CURIE
Section Hospitalier 75231 Paris Cedex 05, 12, rue Lhomond
recherche
SECRETAIRE STENODACTYLO
30 heures semaine. Ecrire avec C.V. ou se présenter Surveillante générale pour rendez-vous. 329-12-42, poste 401.

EXCELLENTE SECRETAIRE BILINGUE ANGLAIS FRANÇAIS
Sérieuses références exigées. Env. C.V. et prét., à nº 5.441. PUBLIFOP, 100, rue de Richelieu, Paris 2e, qui transmettra.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

enseignement

L'Institut de Gestion des Entreprises Commerciales

IGECO

RECRUTE SA 5e PROMOTION

CONDITIONS EXIGEES : Age, 21 à 35 ans. Niveau d'études : fin d'études secondaires. Expérience professionnelle obligatoire minimum un an. Pour les jeunes gens : être libérés des obligations militaires. Stage rémunéré : de 110 % S.M.I.C. à 1 950 F par mois. Début des cours : janvier 1978. Durée : 10 mois

S'adresser à M. le Directeur IGECO, 6, rue de Kerguélen 56100 LORIENT

AMPHI V

— Cours de langues.
— Méthode individuelle - bilingue.
— Cours particuliers.
— Cours intensifs.
— Formations et stages professionnels.

Inscription toute l'année

AMPHI V - 40, rue des Boulangers, 75005 PARIS. Tél. : 033-72-53.
Métro : Cardinal-Lemoine - Jussieu.

Ecole Secondaire Privée. Primaire 1er cycle sous contrat second cycle hors contrat. Internat complet. Places disponibles. Tél. (51) 31-34-86 ou (51) 57-22-03

occasions

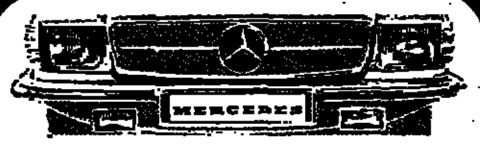
Part. à part. à vendre pierres dures et ivoires sculptées, cause départ.
Ecrire HAVAS nº 9185 136, av. Charles-de-Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine

cours et leçons

STAGE D'HIVER, 15 octobre au 1er février, cours intensifs : anglais, arabe, peinture, sculpture, céramique, danse, gravure, photographie, cinéma, musique, histoire de l'art, cuisine. Paris American Academy 9, rue des Ursulines, 5e Tél. 325-35-09/08-91

MATH. Rattrapage par Professeur expérimenté Tél. 278-77-71

demandes d'emploi demandes d'emploi



Nous transférons, courant **novembre 77, notre Siège Social en dehors de Paris**.

Certains collaborateurs ne pouvant (principalement pour des raisons de domicile) accepter cette modification de leur lieu de travail, nous soumettons leur candidature aux Sociétés qui pourraient être intéressées par des éléments qualifiés dans les emplois suivants :

- EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS
- MAITRISE D'ADMINISTRATION
- DACTYLOS et STÉNO-DACTYLOS
- DACTYLOS-FACTURIÈRES
- SECRÉTAIRES
- SECRÉTAIRES DIRECTION BILINGUES
- AIDES-COMPTABLES et COMPTABLES
- CHEFS DE GROUPE COMPTABLES
- STANDARDISTES et TÉLÉXISTES
- CHAUFFEUR DE DIRECTION
- PERFOS et PERFOS-VÉRIF
- PROGRAMMEURS et ANALYSTES
- CHEFS DE PROJETS
- ARCHIVISTES

Nous recherchons des postes stables, hors sociétés d'intérim.

Les offres seront reçues téléphoniquement au : 380-34-40 - 755-71-80 - 380-26-60, par : Jean-Pierre ROUSSEAU (poste 608), Isabelle COULET (poste 332). ou par courrier à l'adresse suivante : MERCEDES - BENZ - FRANCE Direction des Relations Humaines. Boite Postale 486-17, 75830 - PARIS, CEDEX 17.
Avec nos sincères remerciements.

Française 30 ans résidant depuis 6 ans en R.F.A. D.U.T. ANIMATION SOCIO-CULTURELLE + expérience 4 ans enseignement français, méthode audio-visuelle étudie toutes propositions PARIS/REGION PARISIENNE. Ecr. nº T 81 317 M Rég.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F., licence russe, maîtrise russe, D.E.U.G. anglais, espagnol, diplômée école sup. phil. Madrid, trad. techniques, expér. publicité, enseignant formation professionnelle mi-temps cherche travail plein temps. Ecr. nº 6 548 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, Paris-9e. Le soir ou tél. : 255-96-31.

Américain, cinquantaine, résidant Cannes, officier marine marchande, retraité, quadrilingue, grande expérience voyages touristiques, cherche occupation intéressante. Ecr. nº 7 640, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Couple Danois, parlant allemand et un peu anglais, désire séjourner en France, 1 à 2 ans, date d'entrée janvier 1978, pour apprendre le français. Ch. du travail, évent. école ou hôtel, sud ou ouest de la France. *Prof. menuisier* et employée de commerce. Autres emplois seront acceptés. Ecr. NIELS ARNE NIELSEN Schiessplatzweg 16 CH-3072 Ostermundigen/Suisse.

J.H. 24 a., ch. emploi stable de chauffeur-livreur. Salaire minimum : 2 500 F × 40 heures. Laissez message : ORN. 94-89.

COMPTABLE 2e échelon confir. 25 ans, bac 62, I.U.T., cherche poste fixe, libre de suite Mme ATTAL, 9, rue de Rome, 91 MASSY. Téléphone : 011-00-92.

MI-TEMPS Tél., réception chez médecin, Paris de préf. 5 × 3 h. 828-01-33.

Ing. agronome 39 a. exp. enseig. formation conseil de gestion dynamique, apte aux contacts humains, anglais, espagnol italien, étud. ttes prop. en rapport. Ecr. HAVAS BRIVE nº 155 667.

JE VAIS AVOIR 18 ANS J'ai certaines aptitudes pour le dessin (aptitudes que j'ai cultiv. ds une école d'art et de pub.) DE LA BONNE VOLONTE (Je sais que j'ai beaucoup à apprendre). DU DYNAMISME ET BESOIN DE TRAVAILLER. SI VS VOULEZ ME RECEVOIR. Ecr. nº T 523 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

ECRIVAIN 28 ans ch. travaux de JOURNALISME ou de REWRITING. Ecr. nº 6 558, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne Femme 23 ans sans enfant LICENCE et MAITRISE DROIT (sachant taper à la machine) CHERCHE emploi PARIS ou proche BANLIEUE. Ecr. à Mme Armelle FANCHON, 25, rue Louis-Blanc, PARIS-10e.

DIRECT. DE BANQ. PRIVEE 51 ans, longue expérience financière et bancaire, cherche pour se rapprocher de Caen, poste direct. financ., direct. de banque ou direction organisme professionnel à Caen ou région. Ecr. nº 7 601, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

URGENT **ANIMATEUR SOCIO-EDUCATIF ET CULTUREL** Formation longue durée. Cycle C.A.P.A.S.E. 11 U.V., expérience M.J.C. - C.A. et C.E. cherche poste *Equipement socio-éducatif.* Tél. : 790-99-13.

CADRE DE BANQUE Dipl. Ens. Supér. et Bancaire *Fonction* **Responsable du personnel formation (prof. CFPB)** recherche situation équivalente. Ecr. nº 1.454, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR AGENCE importante, région parisienne, banque spécialisée crédits immobiliers, classe VII, 45 ans, originaire rég. Méditerranée, ayant gardé *relations souhaiterait place équivalente* ou poste responsabilité dans région *Méditerranée.* Ecr. nº 1575 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

capitaux ou proposit. com.

Nous cherchons un **AGENT GÉNÉRAL** pour toute la France, avec réseau de distribution existant ou agents régionaux pour la vente active des purgeurs de condensat dans toute l'industrie. *Offres sous chiffre 4455 à* ANNONCES MOSSE SA, case postale, CH-8023 Zurich.

travail à domicile

Cherche tous manuscrits à dactyl. à mon domicile. Ecr. nº 6554 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

perdu-trouvé

PERDU rue Labrouste, 15e, BAGUE ANCIENNE. Forte récompense. — 250-36-27.

automobiles

vente

– de 5 C.V.

A vendre AMI 8 BREAK 1971, options, bon état. Mlle Garraud, 325-04-72 bureau, 606-78-25 soir.

5 à 7 C.V.

URGENT Part. à part. vend 1307 S 1977, 11.500 km. Prix 22.800 F. Téléph. 946-52-77, après 18 h.

R 5 GTL 1977, jaune, intér. noir. 14.000 km. Px Argus à débattre. Tél. h. bur. POR 47 59, p. 649

8 à 11 C.V.

Part. vd R 16 TS 1972, moteur 38.000 km. Px Argus à débattre. Téléph. 987-28-98, le soir.

Collaborat. Chrysler vd 1308 GT 15 avril 1977, gris métal., intér. velours beige, ttes opt., 5.000 km. Tél. domicile 974-84-74 matin, soir après 20 heures. Bureau 965-40-00, poste 24-09, 40-75.

A vendre MERCEDES 240 D, septembre 1975, toutes options. Argus 42.000 F. Px vte 47.000 F à débat. Tél. h. repas 902-31-41.

Part. vd R 20 GTL gris métal de 3 mois. Prix neuf — 10 %. TEL. 597-31-60 bureau. 575-31-29 après 20 heures.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,18
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

16e 5-6 pces, av. Th.-Gautier, 4e ét. sans asc., ancien rénové, tt cft., ensoleillé. Ag. s'abst. T. 525-87-97, 18 à 20 h.

37, RUE NAVIER-17e FACE SQUARE tt cft., gd dble liv. + 3 chbres 110 m², 550.000 F. 627-03-06.

ETOILE Bel immeuble ancien pierre de taille 5e étage av. balcons, 7 p. tt cft, + atelier en duplex - 522-48-55.

AUTEUIL PART. VEND BEAU **5 PCES** 160 m2, 2 sanit., 1 ch. de serv. Tél. 579-10-50

8e - PLACE DE L'EUROPE
Dans immeuble pierre de taille AFFAIRE EXCEPTIONNELLE 4e ét. Asc. Soleil. Balcon **GD 7 PCES** TRES BON PLAN 240 m2 environ, 2 bains, 1 s. d'eau, 2 wc, tt cft. JOLIMENT RENOVE POSS. PROFESSION LIBER.
PRIX : 1.200.000 F
Vis. samedi-lundi, 14 h-18 h : 2, RUE DE LENINGRAD Tél. : 292-29-92

POISSONNIERE STUDIO 2e ETAGE confort, 69.000 F - 331-81-11.

TROCADERO Professions libérales
Face SEINE et TOUR EIFFEL Immeuble gde classe, luxueux 6 pièces, belle récept., boiseries, 3 bains, état neuf, insonorisation, chambres calmes, 2 park. S/pl. samedi 24, 11 h 30 à 17 h : 12, quai Kennedy FRANK ARTHUR - 766-01-69

XVIIe, 52, rue Guy-Môquet. Voir 15 h. à 17 h. sam., dim., lundi. VRAI 3 P. entrée, cuis., bains, w.-c., gd balc. Tél., 5e ét. 195.000 2 p. entrée, cuis., tél. 6e ét. 90.000 Duplex possib., bel imm. ancien Direct propriétaire. - 520-13-57.

RUE des FRANCS-BOURGEOIS studio tt cft, kitchen, dches, tél. bon état. Téléph. matin seulement : 325-82-66

LAMARCK-CAULAINCOURT
Propriétaire vend dans luxueuse petite résidence neuve :
1° 2 P. cuis., s. de bains, w.-c. + terrasse + jardin privé.
2° 3 P. cuis., s. de bains, w.-c., plein sud, jamais habité.
Tél. 757-84-50

Vendons gd studio dernièrement restauré, tt cft, dans bel imm. Me voir les 23 et 24, de 15 h. à 19 h. : 170, fg Saint-Denis

Rue des Lions, Saint-Paul au 2e ét., 2 pces de caractère, tt cft, poutres, cheminée, tél., calme. 320.000 F. - 033-06-03

118, rue de Courcelles, pptaire vd au 2e ét., 7 Pces, cuis., bns, w.-c., jdin privé, chbre serv. Interphone asc. Px rénové : 1.100.000 s/pl. 14 h. à 19 h.

5, av. Van-Dyck, pptaire vd dans hôtel particulier classé, appt 110 m2, entièrement rénové Px 1.050.000 sur pl. 14 h. à 19 h.

Rue LA FAYETTE. Part. vd 5 p. tt cft, soleil, belle décor., ét. nf, 3e ét. 495.000 F. - Tél. 205-32-78

8e arrdt, Boétie, Saint-Honoré, superbe appartement usage professionnel, mixte, 300 m2, 4e, 5e étage, soleil, parking. Tél. 743-13-10 - 525-76-25 - 76-75

FAUBOURG ST-ANTOINE
Part. vend 2 Pces de caractère entrée cuis., sal. d'eau, téléph. 343-66-29 ou 627-78-84

LAMARCK-CAULAINCOURT
Dans bel imm. 1900. Pierre de taille. Entièrement ravalé. VDS DIRECT. 2 P. refait nf cft. 148.000 F. - 522-95-20

ABBESSES près RUE LEPIC dans bel imm. restauré, asc. APPTS 2/3 P. tt confort Samedi, 14 h. à 17 h. RUE CONSTANCE, N° 7

MICHEL-BIZOT, imm. récent. beau séj. s/balc., 2 chbres hall d'entrée, cuis., w.-c., s. bns, penderie parck. 385.000. 346-63-85

IMM. STDG, SUR VERDURE
BROCHANT GD STUDIO
tout confort. Livraison imméd. Renseignements - Vente : 343-66-29 et 627-78-84.

250 M2 JARD. PRIVATIF
+ 5 PIECES, dans hôtel part., GRAND STDG. Prix 1.300.000 F. 734-98-06 HEURES de BUREAU.

PELLEPORT
très recent, standing,
BEAU 3 P. TT CFT.
cave, parking, balcon.
PRIX A DEBATTRE
avec 50.000 comptant + crédit. Sur place vendredi, samedi, de 14 à 19 h., 40, RUE JUSTICE, escalier A, au 7e étage.

BUTTES-CHAUMONT
Particulier vend charmant 3 PIECES IMMEUBLE NEUF 65 m2, confort + parking + ascenseur
Prix : 345.000 F
Tél. : 208-67-63
Visite sur place : sam., dim. de 14 h à 18 h, 16, rue des Annelets, PARIS-19e.

ST-AMBROISE - Dans bel imm. 3 P. libre, 2 et 4 P. occupés. Prix except. vu urg. - 225-89-19.

97, bd EXELMANS - 842-57-00 Imm. récent, 4e ét., asc., beau livg + 2 ch., cuis., bns 80 m2. 560.000 F - S/place : 14-18 h.

HALLES - Bel imm. 17e siècle DUPLEX GD LIVG, CHBRE CARACTERE. Restauration et garantie décennale. - 563-11-59.

7, RUE DES TOURNELLES
Rénovation de grande classe du studio au 6 pièces en duplex. S/pl. mardi et samedi, 12 h à 16 h au 527-79-96 après 20 h.

Prix sans concurrence - 19e
Quelques gds APPTS neufs avec balc. disponibles de suite, dans bel immeuble Sud-Est
15, QUAI DE L'OISE
(face canal)
4 P. 84 m2 - 335.000 F
5 P. 96 m2 - 404.000 F
Crédit 80 % garanti sur dossier.
Pour visiter, s'adresser au 21, quai de l'Oise, de 14 h à 19 h

Exceptionnel dans Paris
Prix ferme moyen : 4.818 F/M2
21, QUAI DE L'OISE, PARIS-19e dans petit imm. neuf, SUD-EST, face canal, quelques beaux STUDIOS au 4 P. avec balc. pour habitation ou location.
BONNE RENTABILITE
Crédit 80 % assuré sur dossier. Visite sur place de 14 h à 19 h.

Investissement de choix
11, R. DE LA REUNION, 75020 quelques APPTS neufs à prix fermes. Crédit 80 % garanti sur dossier.
STUDIOS à partir de 145.000 F.
2 P. à partir de 247.000 F.
3 à 5 P. duplex avec terrasses.
Visite sur place : vendredi, samedi de 14 h à 19 h.

PIED-A-TERRE A PARIS (10e) Canal St-Martin, standing élevé, chbre, s. de bns, 18 m2, loggia, Part. à part. 707-63-98, le matin.

Métro VOLTAIRE
Part. à Part., imm. P. d. t. rav. 65 m2 : entrée, 3 P., cuis. (éléments chêne massif), wc, s. bns, chff. centr. indiv., 13 m2 balc., vue dégagée s/arbres, 5e ét. Tél. Pour RV et visite, tél. 805-18-04 apr. 14 h le mercr. et vendredi. (Agence s'abstenir)

81, rue de la Mare
dans petit parc clos et dans cadre de verdure exceptionnel
Réalisation :
10 petites maisons individuelles
Reste disponible :
2 maisons de 2 et 3 Pièces
197.000 F et 365.000 F
Réception : samedi 24
de 15 heures à 18 heures

Disponible de suite
Possib. achat sans gar.
21, BD DAVOUT, PARIS (19e) quelques APPTS neufs dans petit immeuble façade pierre.
Prix fermes.
Crédit 80 % garanti sur dossier.
STUDIO à partir de 142.000 F.
2 P. - 266.000 F
4 P. - 339.000 F
Visite sur place : dimanche, lundi de 14 h à 19 h.

Paris Rive gauche

LUXEMBOURG
PROPRIETAIRES vendent dans immeuble en rénovation SUPERBE LIVING, ch., salle de bains, cuis., w.-c., poutres apparentes. Téléphone. Remis en état neuf. Sur JARDIN Sur place, VENDREDI, SAMEDI 13 heures à 18 heures.
7, RUE ROYER-COLLARD.
Tél. : 325-73-49.

CŒUR QUARTIER LATIN
Très belle rénovation.
2, 3 ET 4 PIÈCES
Terrasse, jardin, soleil, à partir de 6.500 F.
26, r. de la PARCHEMINERIE.
Tél. : MÉD. 85-30.

CAUSE DEPART ETRANGER
Particulier vend
5-6 PIÈCES, 157 M2
Etat impeccable, situé Sud, 34e étage, piscine, parking.
Tél. : 585-13-95.

SORBONNE
part. vend SEJ. + CHAMBRE, s. de bns, cuis. équipée. Tél., balc. Lumineux. Très bon état, 5e et ss asc. S/pl. vend., sam. 15 à 19 h., 11, r. Victor-Cousin, 5e

MONTPARNASSE
Immeuble de luxe.
Studio 25 m2 à 34 m2.
Beau 4 Pièces dupl., 110 m2.
Visible s/place. Ts l. jours, 14 h. à 19 h. 30, 4-6, rue Fermat.
Tél. : **766-13-14.**

FÉLIX-FAURE
ds imm. neuf, grand standing, très grand 2 Pièces, 60 m2 ; superbe 3 Pièces, 84 m2, étage élevé. Vis. s/place, ts les jours (sf mercr.) de 14 h. à 19 h. 30.
27-29, rue de l'Abbé-de-Groult.
Tél. : **766-25-32.**

METRO DUPLEIX
2 P. 46 m2 + 2 balcons, cuis. et salle de bains avec fenêtre. Téléph. Possib. parking sous-sol. S/pl. samedi 24, de 14 à 19 h, 18, RUE JUGE

MONGE
SEJ. + Chbre 50 m2. Ascenseur. Sur jardins - ODE. 95-10

LUXEMBOURG, 11, r. Vaugirard SEJ. double, 4 ch. Asc. Balcon. Lundi 13-16 h - ODE. 42-70

A saisir immédiat.
10, R. PONSCARME, PARIS-13e quelques STUDIOS équipés dans petit immeuble neuf, calme, pour habitation ou location
BONNE RENTABILITE
Px fermes à partir de 153.000 F.
Crédit 80 %
assuré sur dossier.
Visite sur place, 14 h à 19 h, ou téléph. : 583-37-45.

PLACE D'ITALIE - 4 pièces 380.000 F, immeuble 74. 80 m2 impeccable, moquette, téléphone, cuisine aménagée, soleil, calme, 12e étage, proximité immédiate tous commerces - Tél. 567-20-10.

ALMA, 83, quai d'Orsay
Pptaire vd 3 P., cuis., bns, wc, chbre serv., cave. Boiseries anciennes, tél., 120 m2. 950.000 F.
4 P., cuisine équipée, 2 bains, dressing, wc, tél., chambre serv. Cave, surface 130 m2.
Prix : 1.150.000 F. S/pl. 14-19 h.

PORTE ORLEANS
3 P., cft 55 m2, 1er ét., rue, ensoleillé - Exceptionnel
PRIX : 215.000 F
359-25-74 - 206-15-30

7e R. du BAC, 1er ét. 160 m2, TOUT CONFORT + ch. service, 950.000 F. 924-41-59 ou 522-41-82.

131, RUE BRANCION
Imm. rénové. Dans cour-jardin, DEUX DUPLEX 44 et 55 M2.

2 PCES s/rue, 35 M2. A rénover. Exceptionnel - 185.000 F.
Visites : vendredi, samedi, de 13 heures à 18 heures.
359-25-74 - 206-15-30

35, R. DE LA QUINTINIE
Petit imm. neuf de qualité
3 P. 69 m2 + balc. 424.000 F.
Sur place, de 14 à 18 heures

UNIVERSITE - SOLFERINO
170 m2 duplex, arbres, asc., original, luxueux. ODE. 95-10, box.

Pr. CH.-MARS - Charmant dble sél., 2 chbres, 80 m2. Excellent état, 480.000 F - 705-22-60

6e, r. SEGUIER, s/cour XVIIIe siècle, duplex plein Sud 110 m2, tt cft, état parfait, calme total. Tél. après 18 h au 326-63-98

ATELIER D'ARTISTE
MONTPARNASSE
VUE SUR PARC, 4 HA.
DUPLEX tt cft. Tél. 40 m². 300.000 F. PROPRIET.
Tél. : 555-95-40, poste 60-42.

IMM. PIERRE DE TAILLE
METRO VAUGIRARD CALME SOLEIL
Complètement refait neuf.
DOUBLE LIVING + 1 CHBRE
Ent., cuis., salle de bains, dressing, tél., chauf. central. 131, rue LECOURBE, ravalé. Samedi, dim., lundi, 15-18 h.

LUXEMBOURG. Pptaire vend ds imm. bon stand. raviss. pet. 3 P. tt cft., 4e ét. sur verdure. Prix très étudié. 265.000 F. 331-76-87.

M° ECOLE-MILITAIRE
Imm. neuf, tt cft, balc., box
STUDIO entrée, cuisine, salle de bains.
13, rue DUVIVIER. 4e ét. sud. Sam., dimanche, lundi, 15-18 h.

VAVIN 2 P., 78 M2, TT CONFORT
Visite samedi de 14 à 17 h : 11, RUE JULES-CHAPLAIN PROMOTIC - 325-10-74

6e RUE SEGUIER - Sur cour 18e siècle, duplex plein sud, 110 m2, tt confort, parfait état. 325-82-66. matin seulement. AGENCE S'ABSTENIR

Région parisienne

CHATENAY-MALABRY
Résidence Voltaire, bel appart. 90 m2, sél, 3 chbres, 2 sanitair. Prix : 375.000 F. — ROB. 34-86.

78-VERSAILLES
RESIDENCE TURENNE
quelques très beaux appartem. Livraison immédiate. Renseignements et vente. Agence Philino, 27, rue Carnot. - 78-Versailles. Téléphone : 950-35-72.

ARNOUVILLE-LÈS-GONESSE
Part. vd appt 3 Pces, cuis., tél., situé au 3e étage d'un pet. imm. Prix 100 000 F. Tél. : 987-28-98.

SAINT-MAUR
PRES R.E.R. - LE PARC
Beau 4-5 Pces, 125 m2, 4e étage, tt cft. dans imm. P. de T., récent, 2 S. de B., 2 wc, balcons, grande cave, garage. Prix 470.000 F - S.N.C.M., 13, rue André-Bollier, 94-Saint-Maur. - Tél. : 283-61-74.

Récent rez-ch., jardin privatif COURBEVOIE GARE
5 P., cuisine, 2 bains 100 m2. Prix : 420.000 F - 788-49-00

BECON, 2e ETAGE
3 pièces, cuisine, bains, chauff. central, 190.000 F - 788-49-00

BECON, 4e ASCENSEUR
Gd séjour, 2 chbres, cuis., bains 95 m2, 360.000 F - 788-49-00

ST-GERMAIN, pr. lycée intern., part. vd appt 140 m2, gd séjour + 4 c., 2 bns, jard. priv. 180 m2. Prix 650.000 F - Tél. : 973-21-56.

SAINT-GRATIEN
proche Enghien
et forêt de Montmorency
« LES CYCLADES »
quelques APPTS neufs avec vue sur le lac et la forêt.
Disponible de suite. Prix fermes avec financement exceptionnel.
PIC à partir de 9,25 %
5 premières années.
Visite sur place : 14 h à 19 h ou 989-45-21

CHOISY-LE-ROI - Exceptionnel cause départ. à 100 m gare. Part. cadre vend beau 4 pièces plein Sud, tout confort, parfait état, avec double box. Prix : 200.000 F. Visite sur rendez-vous. Tél. : heures bur. au 346-71-08.

BRY-SUR-MARNE
Petit imm. avec jardin privé dans secteur résidentiel proche R.E.R.
« LE BOIS DES CHENES » angle avenue de Cherbourg et rue Bois-des-Chênes, disponible quelques APPTS neufs 2 à 4 P.
2 P. à partir de 185.000 F
3 P. à partir de 315.000 F
Visite sur place de 14 à 19 h.

VERSAILLES - 4 P. neuf 97 m2 + jard. plein Sud, P. d. t., ds parc. Interm. s'abstenir. Tél. HB 796-30-43, dom. : 954-47-68

VERSAILLES, dans résidence gd stand., liv. double, 4 chambres, cuisine équipée, 2 bains, 2 park. Belle décoration. Sur place sam. 24-9, de 14 h 30 à 18 h 30 : 50, av. Villeneuve-l'Etang, Bt B2 1er ét. ou tél. tous les jours : Degueit, 926-98-89 ou 926-92-86.

BOULOGNE RESIDENTIEL
6 PCES tout cft. TERRASSE. vendredi, samedi, 14-19 h, 7 bis, r. M.-BLONDAT, 870-87-10.

Propriét. vend direct. très beau 3-4 P. dans immeuble résidentiel. Tout confort, cave, parking, téléphone.
Tél. : M. DELACOUR, 924-76-82 le vendr. 23-9, de 9 h à 19 h ; le samedi 24-9, de 9 h à 12 h.

METRO GARIBALDI bel imm.
impeccable et vaste **4 P.** tt cft.
ensoleillé sans vis-à-vis.
Prix 265.000 F. 387-27-60.

L'HAY-LES-ROSES dans résid. magnifique
4 P. grand stand. **104 M2 + Balc.**
PARC. EXCEPT. Tennis, garage
530.000 F. Tél. : 666-43-07.

VERSAILLES près Château BEL IMM. 18e. 2 Pces RECEPTION 60 m², 4 chbres. Prix très étudié. 973-25-83.

VERSAILLES Près place de la Loire
2 très beaux appts 6 pièces dans rue calme, plein soleil. Livraison mars 1978. Rens. vente : 27, rue Carnot, Versailles. 950-35-72.

MEUDON dans imm. récent
Pierre de taille, 98 m², séjour + 3 chbres, confort. Park. 475.000 F. Tél. 027-41-75.

LE PECQ 120 m² résidentiel
liv. dble, 2 ch., 2 bns., cuis., terr. 67 m², 650.000 F. 524-40-08.

ENGHIEN SEJ., 3 CH., BALCON. Chauf. cent. 380.000 F. PERARD. 989-69-42.

BOULOGNE FRONT DE SEINE
Propriétaire vend appartement 4 pièces, 98 m2, cuisine, salle de bains, loggia, parking, cave.
Prix 630.000 F.
Tél. : 825-98-58

LE VESINET Imm. standing, près ibis, séjour 50 m2 s/jard., 2 ch., loggia, box 3 voit. S/pl. samedi, dimanche de 10 à 18 h : 31, route de MONTESSON.

Province

SKI EN HAUTE-SAVOIE (74) A CHATEL
Stud., prix 120.000 av. 24.000 cpt 2-3 pièces. Rentabilité assurée. ERIGE - 123, av. de Versailles, 75016 PARIS - 524-66-87

AIX-EN-PROVENCE Centre
Part. vd 4 appts libres ou l'imm. de 460 m2 avec éventuellement local de 500 m2.
Tél. : (90) 68-11-44, le matin.

A vendre, Superdévoluy 05250, Studio 4e étage Nord en copropr. Ecr. n° 6.555, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

appartem. achat

ACHETE direct., COMPTANT, URGENT, 1 à 3 P. PARIS avec ou sans travaux, préfér. Rive gauche, près Faculté. Ecrire à Lagache, 16, av. Dame-Blanche, 94120 Fontenay-sous-Bois

maisons de repos

CHATEAU DE BRÉAU
SEINE-et-MARNE 77720
courts et longs séjours, cuisine soignée, régimes valides, invalides, alités permanents. Etablissement recommandé. Tél. : 438-72-61.

échanges

Prop. Studio, tt cft, 35 m2, libr., pinède Juan-les-Pins contre Studio simil. Paris. 874-41-72 apr. 19 h.

Bourg ARDECHE, 13 km autor. MAISON CARACTERE, 200 m s/2 niv., 100 m2 aménag., rem. nf, inter. tt cft. Parc clos 1 ha. ECHANGE contre villa banl. ou app. Paris ou VENTE 590.000 F Tél. : 660-87-80 soir.

hôtels-partic.

DIRECTEUR
DE SOCIETE ETRANGERE
recherche
GRAND APPARTEMENT
ou
HOTEL PARTICULIER
de préférence
NEUILLY-SAINT-JAMES
ou
PARIS-7e OU 8e ARRDT.
minimum 4 chambres, 2 salles de bains, salle à manger, salon, jardin privatif ou terrasse. Long bail.
Téléphone H.B. : 261-56-12

LE VÉSINET CENTRE
HOTEL PARTICUL. MANSART Grande réception + 5 chambres, 2 bains, tout confort, JARDIN. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

BUTTE-MONTMARTRE
MAISON MONTMARTROISE
240 m², dble récept., 4 chbres, 3 sanitaires, jardinet.
CARACTERE CALME SOLEIL.
TEL. : 280-24-07.

VERSAILLES Sur avenue des Etats-Unis
Construction 1900 de caractère 10 pièces s/3 niveaux + ss-sol, 300 m2 jardin - 522-45-52.

maisons individuelles

Exceptionnel dans Paris
21, QUAI DE L'OISE
PARIS (19e)
Quatre maisons individuelles neuves, avec jardin privatif, habitables de suite. Prix fermes.
Crédit 80 %
garanti sur dossier.
Visite sur place de 14 h. à 19 h.

CORREZE, 8 km TULLE
part. à part. mais. d'habitat. **5 P. Princ.** + 2 s. bns + gar. Style LIMOUSIN terrain 1.500 m² possib. crédit. M. BEYSSAC, av. Nationale, 19700 Seilhac. T. (55) 27-07-11.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. La Michodière, M° Opéra
Frais abonn. 310 F. 266-52-04

Pour vendre, louer, acheter entre Particuliers, LISEZ
« SANS INTERMÉDIAIRE »
Le jeudi dans les kiosques.

locations non meublées Offre

Paris

VILLAGE SUISSE. Neuf, gra[…] standing, double living, 3 cha[…] bres, bains, salle d'eau, c[…] T., parkg. 3 800 F. T. 577-2[…]

PRES PARC MONTSOURI[…] 4 p., ét. élevé, terrasse, par[…] T., 3 000 F CC, T. : 589-4[…]

VUE TUILERIES charm. a[…] 77m2, tt cft, dernier ét., 1 000[…] m2, repr. Téléph. : 260-81-[…]

Bel imm. ancien, P. de T. 7[…] grand confort, refait neuf, re[…] justif. + 4.800 F/mois. 522-4[…]

12e BEL-AIR - Imm. 1975. Gr[…] 2 pièces, tout confort, sur jar[…] 1.285 F + charges - 343-6[…]

Région parisienne

NEUILLY-SUR-SEINE
32, r. de Sablonville, imm. ch. indiv. Chbre 16 m², 600 mens. + ch. 4 p., tél., 120[…] 3.000 F + ch. Duplex 5 p., […] 140m2, terrasses sud, cave, pa[…] 4.500 F + ch. Visite samedi 14 h. à 19 h. S.G.R., 842-84[…]

PTE PRÉ-SAINT-GERVAI[…]
3 Pces + parking, 1.385 F.C[…] Tél. : 739-84-14, après 20 heu[…]

DRAVEIL
APPARTEM. GRD STANDI[…] 4 P. Tél. Cave. Parking, […] cine. Heures bureau : 876-5[…]

PPTAIRE loue à SURESNE[…]
BEAU 3 P. 72 m² récent cft. tél. park. j[…] loggia. Vue imprenab. sur b[…] 2.000 F net. Tél. pr R.-Vs. visite : 357-43-48, le matin.

VERSAILLES sur avenue Etats-Unis.
Construction 1900 de caract[…] 10 P. sur 3 niveaux + ss[…] 300 m² jardin. 522-45-52.

Part. à Part. loue, Fontena[…] Bois, 550 m R.E.R., 1er ét. Ds Pav. s/jdin. 2 P., cuis., […] pend. 41 m2 + terr. 12 m2. […] ou non 700 F + maz. - 873-[…]

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRE[…] villas, pavillons ttes banl. […] garanti 4 000 F maxi. 282-5[…]

Recherche à louer à l'[…] 120 km maxim. sud de P[…] mais. même petite av. quel[…] travx à faire évent., px rais[…] si poss. isolée. T. : 331-5[…]

locations meublées Offre

Paris

P. à P. ILE ST-LOUIS, cha[…] duplex 2 p. tt cft arbr., oise[…] Tél. : 033-22-28, matins.

SEMAINE, QUINZAINE OU MOIS - MACSON[…]
loue du STUDIO au 5 Pi[…] standing, 43, rue Saint-Char[…] 75015 Paris. Téléphone 577-5[…]

Région parisienne

Sur golf appt 4 pièces 120 […] loggia, bail court possible. 91 Coudray - Montceaux. Téléph. : 498-54-26 ou 498-51-[…] M. DEBRY.

locations meublées Demande

Paris

Ch. CHBRES et STUDIOS pou[…] ETUD. A.P.L.L., 33, pl. Maube[…] 75005 Paris. Téléph. : 326-77-5[…]

viagers

BON PLACEMENT. - PPT[…] BOURGEOISE en VIAGER. Centre ville, 8 P. P. Dépend[…] Tout cft, jardins. Cabinet FRAS[…] SETTO, 89500 Villeneuve-sur[…] Yonne. - Tél. (86) 87-18-[…]

PROVENCE
VILLAGE ALPILLES
fermette ancienne à aménager 10 p., y comp. greniers 200 m2. 600 m2 terrain libre. 2 t. 60 a. 30.000 rente 1.400. (90) 97-31-[…]

Pptaire, réalisez mieux votre viager, indexations garanties
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-88
Estimation gratuite. Discrét[…]

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

A vendre landau velours marine avec bloc poussette : 400 F. Lit 1 pers. laqué blanc avec somm. 190 X 90 350 F. Somm. 1 pers. 100 F. Plumet 990-53-20.

A vendre très belle collection « Sport universel illustré » de 1896 à 1912. Forte documentation sur le cheval et le sport équestre. Ecr. n° 6 553, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

VENDS POUR ENFANTS manteau très belle imitation fourrure, couleur fauve, capuche, bon état, taille 10 ans. Valeur 620 F. Prix : 250 F. 2 robes longues pour cérémonie portées une fois, 7/8 ans, 100 F. Tél. : 959-15-08, le soir.

Animaux

REFUGE pour ANIMAUX souhaiterait recevoir aide pour RECONSTRUCTION CHENIL. TEL. : 466-51-36.

Antiquités

Vend décoration intérieure W.R. 1925-1926, certificat auth. M. ABDI. TEL : 260-99-59.

Artisans

Entrep. ch. travaux lessivage, peinture, papier, shampooing, moquette. Téléphone : 371-82-73.

PLOMBERIE EXPRESS
tous dépannages immédiats installations et réfection sur devis gratuit. Serrurerie, électricité en dépannages rapides et installations.
TEL. : 371-59-43.
3 bis, rue de la Réunion, 75020.

POUR VOS TRAVAUX
maçonnerie, plomberie, carrelage, électricité, menuiserie, peinture, moquette et tentures : 293-53-23 - 878-00-75.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, PARIS-4e. Téléphone : 033-00-83.

Cours

AMPHI V
— Cours de langues ;
— Méthode individuelle bilingue;
— Cours particuliers ;
— Cours intensifs ;
— Formation et stages professionnels.
Inscriptions toute l'année : 40, r. des Boulangers 75005 Paris. TEL. : 033-72-53.
Métro Cardinal-Lemoine-Jussieu.

ANGLAIS MRS THOMPSON
Dipl. Oxford. Tél. : 633-17-16.

COURS COUTURE
AMEUBL. TENTUR. MURALES DESSUS - DE - LIT. RIDEAUX. Tél. : 605-75-05, heures repas.

CENTRE KLÉBER
- LEÇONS PIANO
- COURS DANSE CLASSIQUE ET MODERNE
- ART DRAMATIQUE
- CHANT
- SEANCES DE YOGA.

TOUS AGES TOUS NIVEAUX. consultation gratuite sur R.-V.
TÉL. : 704-53-59.

APPRENDRE
L'AMÉRICAIN
à
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, 14e. T. 633-67-28. Cours de conversation, le soir. INSCRIPTIONS IMMEDIATES DEBUT : LE 10 OCTOBRE. COURS PRIVES, cess. intensiv.

Atelier de dessin dans le centre de Paris pour adolescents et adultes. Nombre limité pour assurer un enseignement suivi et une correction régulière. — Téléphone : 326-32-35 et 59-68.

Américaine donne cours privé en anglais. Tél. : 325-23-47, pour renseignements. Prix intéress.

Franç., angl., latin par profess., de la sixième à la deuxième. Tél. : 700-55-66 et 357-61-54.

Décoration

Pose de tentures murales 52 F TTC/m2 tissus, 100 coloris molleton, galons teintés, pose comprise. Téléphone : 580-77-83.

Fourrures

FOURRURES OCCASION
DEPOT-VENTE
exclusivement de fourrures
gd choix vêtements part. état, 91, rue du Théâtre, Paris-15e. TEL. : 575-10-77.

Rencontres

SEGOLÈNE
ATTEND VOTRE APPEL
293-39-17
POUR RENCONTRES
AMITIES - LOISIRS.

Organisons réunions amicales, soirées dansantes, débats. Contact Accueil : 747-13-67.

NE REVEZ PLUS D'AMIS avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient, artistiques, touristiques, sportifs, etc. Vous les trouverez grâce à « GOUTS COMMUNS » — Colette Lesur. Téléphone : 548-95-16. — PARIS.

Livres

LIVRES ANCIENS ET MODERNES : documentation, curiosités, histoire, littérature, etc. CATALOGUES DE VENTES AVEC PRIX sur demande. Ecrire à : J.-L. SAINTE-MARIE, B. P. 24, 82200 MOISSAC.

Numismatique

Pour collection, achète toutes pièces de monnaie. Téléphone : 527-11-88.

Garde d'enfants

Dans pavillon av. 6 000 m2 terr. famille cherche pensionnaires de 0 à 15 ans, national. indiffér. Pour renseign. Tél. : 486-40-16.

Enseignant prend pension enfants, proche banlieue ouest, vie familiale, maison, jardin. Téléphone : 966-24-28.

Instruments de musique

Vends **PIANO** GRAND QUEUE
Erard, époque Empire, ébène avec incrustation. Très bon état. Tél. (25) 03-00-97.

Piano 1/4 Sauter 1969, laqué noir, état neuf, 22.000 F à déb. Téléphone, matin : 368-54-80.

PIANOS D. MAGNE
Sélection meilleures marques : neuf, occasions, location, vente, achat, réparation, entretien. 10 ans garantie, crédit, location-test, livraison. 50, rue de Rome, 75008 PARIS.
Téléphone :
522-30-90 - 522-21-74.

ACHETE VIOLONS VIOLONCELLES ET HARPES TEL. : 770-37-95.

Matériel de bureau

A vendre OFFSET DE BUR. GESTETNER 209. Prix intéress. état neuf. Téléphone : 233-17-39.

Mode

BOTTES CUISSARDES
cuir, vernis noir, 680 F et toute une gamme de TENUES D'APRES SOIR en satin et en vinyl noir ou blanc - BOUTIQUE.
PRESQUE BON GENRE
34, Champs-Elysées, T. 720-71-51. VENTE EGALEMENT PAR CORRESPONDANCE.

Moquette

DISCOUNT 30 A 60 %
sur 10 000 m2 moquette toutes qualités. Téléphone : 757-19-19.

Lots de moquette anglaise petites et grandes largeurs. Pure laine T3-T4, label Woolmark, plus. coloris, 70 F le mètre carré.
LA MOQUETTERIE,
334, r. de Vaugirard, Paris-15e. TEL. : 842-42-62.

Spécialités régionales (vins)

A. CHAPEAU, viticulteur à : HUSSEAU 37270 MONTLOUIS, vs fera conn. sa production de blanc appell. contr., sec, 1/2 sec, moelleux, champagnisé brut et 1/2 sec (expéd. 12 ou 25 bout.).

Théâtre

Découvr. le nouv. Théâtre tot. : prés./identificat./communication. (cours Terra Nova) ouv. à tous VIe arrdt : mardi 20 h. 548-80-96. Clichy : sam. 12 h. 280-45-23.

Vacances

Tourisme

Loisirs

PAS D'HIVER A NICE ! Louez mois, quinz., chbres STUDIO, meublés rénov. 77, kitch., frigo, mer 300 m calme, parkg. Le Consuelo, 37, bd Grosso 06. T. (16-93) 88-55-47 et 80-00-87.

Yoga

Découv. le yoga tantrique biorythm. (méth. Terra Nova, prof. C. Khal) déb. acceptés : cours Clichy mar.-v., 12 h. 283-45-23. Ve arrdt mar.-v., 17 h 325-25-43

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

constructions neuves

ST. MANDE 94
20-22, RUE JEANNE D'ARC
IMMEUBLE PIERRE DE TAILLE
confort total électrique
DU STUDIO AU 5 PIECES
PRIX FERME ET DEFINITIF
A LA RESERVATION
Tous les jours de 11h à 18h sauf mardi
ou GECOM 747.59.50
171, Av. Charles de Gaulle 92200 Neuilly

UN GRAND CHOIX
d'appartements Paris et banlieue dans immeubles neufs

HABITABLES IMMEDIATEM. :
12e, r. de la Voute, 2 P. av. terr.
15e, Félix-Faure, stud. 2 et 3 pces
19e, Mairie, 2 et 3 pièces,
Bobigny, 2 pièces.

LIVRAISON FIN 77 :
8e, Hoche : Studio à 5 pièces.
14e, Montparnasse : Stud., 2, 4 p.
15e, Cambronne : 2 et 4 pièces.
Maisons-Laffitte : Studio et 2 p.

Tous renseignements sur simple appel au 766-25-32

bureaux

A louer près PLACE D'ITALIE bur. 31 m² + entrée 9 m² av. tél., actuellem. agencé en 3 p., disposition à conserver; éventuell. av. reprise. Libre suite. 1.600 F mens. + charg. Rens. 580-34-27.

DOMICILIATION. TEL. SECR. TELEX. Frais 100 F par mois. APEPAL - 228-56-50

8e SAINT-AUGUSTIN
Ds immeuble gd standing sur un seul niveau
A LOUER 32 BUREAUX
293-62-52

Boutiques

Centre commercial gros potent. BOUTIQUES tous commerces. CERI. Tél. 359-68-70.

fonds de commerce

VENDS RAISON SANTE restaurant très bonne réputation, plein centre LAVANDOU, état neuf. Prix à débattre. — Ecrire HAVAS LAVANDOU no 57.179.

GARAGE AGCE MERCEDES, VOLKSWAGEN, AUDI, PORSCHE ds villes tourist. de Provence s/R.N. 99. Outillage complet, hall d'expos., gar., station libre-service, cède cause santé. Prix 250.000 F. Facilités. Toutes propositions seront étudiées. — Ecr. no T 81.362 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

A vendre cause retraite hôtel-bar-restaurant 1 étoile NN, tourisme Logis de France, sur nat. 88. Emplacem. exception. Très belle terrasse ombragée, jardin, 2 gds parkings, bordure rivière, à 30 km. de Toulouse. Téléph. 16 (63) 57-80-14 ou écr. B.P. 11, 81370 SAINT-SULPICE.

locaux commerciaux

A LOUER SARRIANS (VAUCLUSE), 25 km. d'Avignon, ancienne usine, surface couverte 3.100 m², sur 8.300 m² de terrain clôturé. Idéal pour petite usine ou dépôt régional. — Ecrire no 6.556, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

MARAIS 3e arrondt. A vendre mur magasin. Louer, immeuble entièrement rénové. Tél. : 272-93-45 ou (87) 68-97-20.

MARAIS A vendre 3e arrondt. 4 BUREAUX, 70 M2 Confort, entièrement rénové. 1er étage. Tél. : 272-93-48. ou (87) 68-97-20.

maisons de campagne

PROVENCE SUD VAR
PONTEVES, ds village typique, partic. vend maison sur 2 plans 120 m², en partie rénovée, à terminer. Px 65.000 F. (91) 93-72-84.

13 km. Mont-St-Michel 25-Granville. M. neuve 7 p., s.-s., gar., 858 m² amén. Lib. 16 (43) 01-32-99.

PRÈS DOURDAN
Particulier vend petite maison de campagne, de construction récente, living, cuisine, S. de B., garage, chauffage central, terrain 600 m2. Prix : 225.000 F. Téléphone : 589-95-99.

CEVENNES région ANDUZE Partic. vend rapid. ensemble ou séparé, bordure hameau, maison caract. 7 pces tt cft, magnanerie, dépend., jard. 300 000 F + MAZET rest. 60 m2 5 000m2 constructibl., eau, élect., tél., vue. 140.000. Ecr. CORBIER St-Félix-de-Pallières - 30140 ANDUZE - Tél. (66) 85-22-99.

châteaux

A VENDRE
18 KM DE LILLE
CHATEAU
d'origine XVIe siècle en parfait état avec 3 ha de parc et bois. 13 chbres. 3 salles de bains, 2 grands salons. Pièces de service. Nombreuses dépendances et garages pour plusieurs voitures. Maison indépendante dans le parc en supplément.
Confort total
Etat vraiment exceptionnel.
Pour d'autres rens., s'adresser à l'Et. de Me J.-Y. Goérangér, notaire, Téléphone : (20) 90-25-84

villas

PARC DE SCEAUX
ALLEE D'HONNEUR, prestig. villa sur jard. 900 m2 environ. Prix élevé justifié. Exclusivité. MONTARRON. — 703-34-86.

UNE VILLA SOUS LES ARBRES
A BELLOY-en-FRANCE, 28 km Paris p. R.N. 1, magn. villa pl. pied, hall, gd sal., séj., chemin., 3 belles ch., dégag., spac. cuis., 2 bns, ch. cent., gar., ter. 650 m2, clos et agrémentés. Exonéré frais enregistrement, 350.000 F, vis. s/place, sam. 24 tte la journée au 36, rue Michel-Ange, à Belloy-en-France ou tél. 470-20-94.

LE VESINET ULTRA RESID. 8' R.E.R.
CHARMANTE VILLA S/1 étage, séjour, bur., 3 chbres, sous-sol, tt cft, terrain 1.000 m2. Except. Faire offres. Vis. sur place sam. 16-18 h ; dim. 14-18 h : 44, BD DU PT-ROOSEVELT

LE VESINET RESIDENTIEL VERDURE
Séjour + 3 chbres, jardin. Agce Pont de Chatou - 976-38-98.

LE VESINET 12' R.E.R.
BELLE ANGLO-NORMANDE 5. 850 m2, séj. 43 m2, 5 ch., bains, tt cft. 920.000 F. S/place samedi et lundi, 14 h à 18 h : 80, av. du Belloy, AGENCE BARTHEL 966 ou 976-06-00

LE VESINET Magnifique propriété
Napoléon-III, 450 m2 habitabl. + dépendances, parc 2.500 m2. 1.500.000, créd. assuré. 969-98-74.

VERSAILLES (10 km.) villa récente, liv. 55 m2, cheminée, 5 chbres, 3 bains, gar. s/1.000 m² terrain ét. Impeccable s/place samedi 24, de 14 h. 30 à 18 h. 30 domaine de la Bataille, 18, rue Gabriel-Fouré-Plaisir ou téléph. Degueit : 926-98-89 ou 926-92-86

Limite champ courses ENGHIEN part. vd villa 72, p. de taille, 200 m2 habit. s/550 m2 hall ent., liv. av. chem., terrasse, cuis. amén., 5 chbres, nbr. s. d'eau. Cbb. bonne, ss-sol tot., proche gare, lycée, commerce. Prix : 880.000 F. Tél. 989-47-92 ap.-midi

PROVENCE - LUBERON
Très belle maison, 5 p. 490.000 F avec 1.000 m2, terrain + pisc. Roussillon-Immobilier 84220 Roussillon, T. (90) 75-62-82 ou Gordes-Immobilier 84220 Gordes. Tél. (90) 72-00-70

HOSSEGOR, vd belle villa dans les pins. 500.000 F. S. KIMEL, 5, rue Condorcet, PARIS-9e

L'ETANG-LA-VILLE, villa récente, salon, salle à manger, bureau, 5chbres, 2 bains, gar. sur 1.600 m2 terrain. DEGUELT 926-13-12 ou 926-91-80

Sté vd limite VERSAILLES et forêt de MARLY, splendide villa, belle réception, 6-7 chbres, 3 s. de bains, 340 m2 habitables, sous-sol total, serv. gar. 3-4 voitures. Nombreuses annexes. Jardin 2.000 m2. Prix justifié, facilités. Tél. 969-85-35

Saint-Raphaël, part. vend villa Prov. Vue panoram. sur mer, 6 P.P., 3 s. de bns, gd garage, jardin 1.300 m2. Px sous valeur. Tél. (94) 68-02-51 de 11 à 12 h.

fermettes

VEND PARTICUL. A PARTIC. FERMETTES AVEC TERRAIN, 4 KM. RICHELIEU. Mme MAILLET, 86200 POUANT. Téléph. (49) 22-51-56.

120 KM OUEST
Par autoroute, FERMET. rest., cuisine équip., séjour rustique, 2 belles chbres, S. d'Eau, 2 wc, gren. amén., gar., s/2.000 m2 clos et planté nombr. ornemen., impeccable. Rivière à 300 m. Prix justifié : 250.000 F. avec 58.000 F comptant. Agence de Bonneval (28). Tél. : (15) 37-98-25-52, m. dim.

DOMINANT VALLEE DE L'**OUANNE** au milieu 5.500 m² Nbreux arbres, Fermette parf. état 4 P. 80 m² hab. bns., tél., dépend. Gren. à amén. cave. Urgt. 175.000 Fac. C.I.N. Face église NEMOURS. 428-26-63

Rég. NOGENT-LE-BERNARD ancien. FERME, état impecc. 4 gdes Pces, habit. de suite + 4 possib., bel. dép., Eau, Elect. terr. 1 500 m2. Px : 140 000 F. Créd 80 %. SOMBIM a Champrond. Tél 700-46-21

6 KM VENDOME
160 KILOMETRES PARIS
Vd fermette en bon état, compr 2 p. avec poutres, grange, grenier, écurie, cellier, eau, électr. Terrain 700 m². Prix 92.000 F acte en main. Possibil. crédit. S.A. IND. VENDOMOIS, 41100 VENDOME. (54) 77-35-91.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au **296-15-01**

terrains

MAYENNE, A 10 km. d'autoroute en 1979, 22 km. de Laval, 1 ha 600 terrain marécageux et sourceux pour plan d'eau. Jean-Pierre Thireau, Racenouzières, 53320 ST-CYR-LE-GRAVELAIS. Téléph. 15 (43) 02-11-53.

BOUGIVAL. Belle vue.
2.773 m2, façade 37 m (COS 016) 525.000 F, créd. assuré, 969-98-75.

PART. vd 2 ha 1/2 terrain.
120 KM OUEST PARIS
Bordure rivière, poss. construire. Ecr. no T 81.269 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur. 75002 Paris.

TERRAIN A BATIR
Sud Paris, proximité Etampes, dans parc boisé, 2 terrains de 2.000 m² environ, vue exception. 130.000 F chacun. Tél. 495-45-93.

A vendre **LA VARENNE 94**
beau terrain résidentiel 761 m2. Tél. 886-38-98, après 19 h.

domaines

Vente par propriétaire proximité PACY-SUR-EURE
ÉTANG
6 ha environ. Libre à la vente. POSSIBILITE CONSTRUIRE. Prix à débattre. Tél., H.B., lundi au vendredi : (22) 92-44-18.

YONNE PROCHE AUXERRE
DOMAINE 25 ha av. CHATEAU BON ETAT GENERAL
Prix 1.400.000 F.
LEIGNIEL et Cie, 13, rue de l'Horloge - 89003 AUXERRE
TEL. : (86) 52-14-09

manoirs

Rég. PLOERMEL (56) MANOIR 16e-18e à restaurer, 6 ha clos murs. Libre. — Près BREST PPTE 12 p., pieds dans l'eau. Parc 2 ha 50. — ANGERS PPTE 6 p., 12 ha. Poss. élevage chevaux. D. Houdiard, B.P. 83, LAVAL. — Téléph. (43) 53-25-21.

pavillons pavillons

PARTICULIER VEND
CORMEILLES-EN-PARISIS
PAVILLON
tout confort, sur 580 m2 de terrain, comprenant :
— Rez-de-chaussée : 2 pièces de 45 m2 au total, pouvant servir de bureau, garage.
— 1er étage : 4 pces + cuis. aménagée, salle de bains, ch. central au mazout.
Conviendrait à profession libérale.
PRIX : 520 000 FRANCS.
Tél. : 978-38-46.

CHAMPIGNY-PRES-MARNE luxueux pavillon récent, liv. + 4 chambres, tt cft, jardin. 580.000 francs. - 278-89-40

BECON PRES GARE séjour, 3-4 chbres, cuis., bains, chauff., garage possib. à moderniser. 380.000 F. 788-49-00

CORMEILLES-EN-PARISIS 5' GARE, CONSTRUCTION 1971 gd séjour, 5 chbres, gar., chff. mazout, 600 m2 terrain parfait état. 550.000 F. 788-49-00

ST-LEU-LA-FORET, 3' GARE gd séjour, 4 chbres, cuis., bains, chff. central gaz. Terrain de 350 m. 350.000 F. - 788-49-00

SAVOIE, vd pavillon F 3 1965, état neuf, avec terrain, 150.000 F Tél. (78) 20-21-26

91 ETIOLES SOISY, Petite Maison à modern., sur très beau terr. 2.800 m² env., 520.000, sam. dim. 14-18 h., 33, r. des Bordes

ENGHIEN-PONTOISE
Auvers-sur-Oise, vd cause succession, belle maison caractère, 5 p., jard. intérieur et extérieur, av. 120.000 F + crédit long terme, sur place samedi et dimanche, 11 h. à 18 h. 4, rue Schmidt, VALHERMEIL

Environs de GISORS
50 km PARIS près GARE
Pav. qualité 8 p., cft, 1.100 m2 jard. + 2.600 m2 dt 700 m2 eau source (poissons) - 331-89-46.

Pavillon construction 15 ans, ss complet, chauffage mazout, 3 pièces, cuisine, salle de bains, w.-c., combles aménageables, dépendances, 2 pièces, cuisine, w.-c., terrain 600 m2. Prix : 348.000 F. Vis. uniquement samedi 24 septembre, de 15 h. à 16 h. 47, avenue Avenir. 91 MORSANG-SUR-ORGE

CLICHY-SOUS-BOIS
Prox. commerces, écoles, forêt, constr. de pavill. traditionnels 4 à 6 p., s/terr. de 400 à 600 m², qques pavill. disponibles immédiat. Px moyen au m2 4.000 F, terrain compris, ferme et définitif. Bur. de vente sam., dimanche, 14 h. 30 à 18 h. au pavillon témoin, angle allée de Gagny et chemin de la Tourelle. Téléph. 936-20-69, la semaine.

FONTENAY-SOUS-BOIS
185 bis, av. de la République. Part. vd pav. 6-7 p., sal., s. à m., coin feu, c., w.-c., tt cft. Jard. Gar. S/pl. sam., dim. et soirs.

JOINVILLE Résidentiel Calme
38, AV. DU PARC - Pavillon récent sur sous-sol, living double cuisine, 3 chbres, bains, chauff. central, jardin, gar. Px 600.000 F, avec 120.000 F cpt. Visite samedi-dimanche, 10-18 h.

propriétés propriétés

MAISONS-LAFFITTE, propriété parf. état, conviendrait pr prof. libér. 13 pièces princ. tt confort, s/1.400 m2, px élevé justifié. AGENCE DU PARC. - 962-01-92.

3 MAISONS DE CARACTERE mitoyennes dans village LANAS (sous Vogüé) près rivière Ardèche, 40 km MONTELIMAR. A vendre en 1, 2 ou 3 lots. Mise à prix total : 380.000 F Tél. : BECQUEREAU 06-44-24, après 20 heures.

PARC MAISONS-LAFFITTE Propr. vd tr. belle mais. gd stand. Cadre except., parc 3.950 m2, arbres magnif., maison gardien, garages, 4 boxes à chevaux. 1.950.000 F. - Tél. : 962-19-46.

MONTFORT-L'AMAURY 48 km Ouest, luxueuses ppté, réception 80 m2, 6 chbres, tout confort, nombr. dépend. dans parc 5.000 m2, clos de murs. Prix justifié. AGENCE DUCHESSE-ANNE 486-00-03

65 km DE PARIS - VEXIN Pptaire vend directement sur 6.000 m2 terrain propriété, environnement except., 4 p., cuisine, salle de bains, chauff. mazout, téléphone. 470.000 F. Pour tous renseignements : 887-45-79 ou, le soir, 553-75-76, visible samedi et dimanche. 16 (32) 52-02-13.

Part. vd hameau Hte-Drôme, alt. 1.100, 2 habitat., 2 berg., four à pain, atel. poterie, 1 four, toits neufs, bon état, sanit., eau, électricité, 13 ha. Prix 500.000 F. — OBY, 26410 Châtillon - en - Diois.

Haute-Saône, village calme, très bel. mais. maître anc., 10 p., tt cft, dép., v. impr., 25 a., 350.000 à déb., photos sur dem. Jamati, 14, r. Ronchaux, 25000 Besançon.

LA MARE AUX CANARDS
dans vallée MORIN, 1.900 m² ter. + pce d'eau, bel. mais. camp. caract., vaste séj., chem. rust., loggia, chbre, cuis. équip. s. d'eau, ch. cent., dépend., gar., bel. aff. 280.000 avec 56.000 F. **AVIS** 26, bd Turenne, FERTE-ss-Jouarre. 022-00-05. Ouv. même dim. ou 887-43-40.

Particulier vend
PRES DE CORDES
20 KM ALBI
TRES BELLE MAISON
pierre du Lot, habitable immédiatement, confort, s. de bains, chauffage central, moquette, poutres, 4.500 mètres carrés de jardins et bosquet.
370.000 FRANCS
TEL. : (63) 57-50-75. H. de B.

130 KM PARIS-SUD
par autoroute, 5 km. de Joigny.
PARTICULIER VEND
BEL. PROPR. 3 MAIS. Anc.
pierre, tout conft, dépend., parc 1 ha, rivière. PRIX SACRIFIE VU URGENCE. Téléph. 666-07-26 ou notaire (86) 62-03-14.

CAP-FERRAT PRES MER part. vend
PROP. 6 P Parc 1.400 m² plat, pisc. poss.
1.400.000 F - Tél. (93) 87-48-73.

90 KM A-6 Fermet. entièrem. amén. avec goût, Liv. 50 m² pierres et poutres appar. bel. cheminée, cuis., 2 ch (+ 1 poss.) sal. bns., 2 wc. + cab. toil., gar., Terrasse, ch. élect. « Bien chez Soi », Verger 1.300 m² Facil. P. 275.000. C.I.N. 428-26-63 FACE EGLISE à 77-NEMOURS.

5.000 M² TRAVERSE PAR COURS D'EAU
entre Gisors et Vernon, 80 km Paris, aut. Ouest. Ppté caract., salon, séj., chapelle, cheminée, 3 ch., cuis. éq., s. d'eau, wc, chff. cl, tél., gren. amén., cave, gar, bcher 425.000 av 85.000 F. **AVIS** 8, faubourg Cappeville. GISORS - (16) (32) 55-14-05, ou Paris 887-43-40.

TOURAINE 210 km PARIS près localité
Belle demeure 6 P., impec., cft, communs, parc e tjard. 8.500 m2 vue superbe. - CAB. CHATET. 37150 FRANCUEIL

tr. belle résidence de caractère, située dans parc de 12 hectares, traversé d'une rivière poissonn. Const., récente, tt cft moderne, traitée à l'ancienne, 550 m2 habitables + 350 m2 dépend. Région de Brive (CORREZE) PRIX : 2 200 000 F à débattre TELEPHONE : 707-97-91.

SAINTONGE-PÉRIGORD
prop. 120 ha, prés, bois, terres et étang, château excell état.
REGION ROYAN
● CHATEAU XVe-XVIIe partie rest., mais. gard., dépend., parc 3 ha, arbres séculaires. Partie viager 1 tête : 93 ans.
● MAISON pays anc. restaur., 4 ch., gds séj., cheminées, bois, garage, dépend.. parc clos de 5 000 m2.
● VILLA BORD MER : 6 ch., confort, séjour, sur sous-sol. garage, petit prix.
PROMOTEL S.A., « Le Saillery » LA CLISSE, 17600 SAUJON. TEL. : (46) 93-28-08 - 93-28-01.

ÉCONOMIE - SOCIAL

SÉCURITÉ SOCIALE

UNE EXPÉRIENCE DANS L'HÉRAULT

Cinquante-six mille assurés sont informés chaque année de leurs dépenses de santé

Faut-il renseigner les assurés sur le montant des dépenses que l'assurance-maladie a supportées pour eux durant toute une année ? Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale, ne le croit pas : actuellement, dit-on au ministère, ce serait catastrophique, car les 80 % d'assurés qui, en bonne santé, dépensent peu ou pas du tout risquent d'en tirer argument pour critiquer le montant des cotisations qu'ils versent. Et pourtant, dans l'Hérault, 56 000 assurés du régime agricole reçoivent depuis 1973 de telles informations. Certes, il y a eu des bavures, des protestations, mais, dans l'ensemble, l'expérience se révèle positive.

De notre envoyée spéciale

Montpellier. — *« C'est bien, ça fait réfléchir »*, nous ont déclaré certains agriculteurs. *« J'apprécie l'aide apportée par la Mutualité agricole »*, ont écrit des assurés quand, pour la première fois en 1973, ils ont appris combien ils avaient coûté à l'assurance-maladie. Mais les protestations, bien que peu nombreuses, ont été très vives.

● Premier type de réactions négatives : ceux qui affirment qu'il y a eu erreur... car ils ont oublié les dépenses dont ils ont été à l'origine. Cette année la caisse a versé pour vous, en maladie, 1 409 F... *« Erreur*, répond un agriculteur, *je n'ai jamais été malade. »* La caisse vérifie et répond : *« Vous et des membres de votre famille avez consulté plusieurs fois un médecin et vous avez eu des frais chez le dentiste »*. Oubli sans doute, mais aussi sentiment répandu qu'avoir mal aux dents ce n'est pas être malade.

● Deuxième série de réactions : les assurés qui reconnaissent être source de dépenses mais rappellent, que, durant vingt ans, ils ont été en bonne santé ou encore qu'ils essayent de limiter les « frais ». C'est le cas de ce ménage de retraités âgés de quatre-vingt-quatre et quatre-vingt-cinq ans à qui on apprend que l'assurance-maladie a payé pour eux en un an... la modeste somme de 284 F : la feuille est retournée à la caisse, avec un cercle rouge autour du chiffre et la mention : *« A notre âge, ne regrettez pas cette somme. »* C'est le cas de cet invalide à 100 % qui « a coûté » 5 193 F et rétorque : *« Votre avis a l'air d'un rappel à l'ordre. Ce n'est pas à moi qu'il faut l'adresser. Effectivement hospitalisé, j'ai quitté la clinique parce que je l'ai exigé. Sinon j'y serais encore. Je ne fais pas partie des profiteurs. »* D'autres assurés ne contestent pas l'information mais répondent : *« Je paie les assurances pour être payé. »*

● Troisième type de réaction, très vive, de gens qui sont gravement malades ou qui ont eu des décès dans leur famille. *« Je suis fâché*, écrit un agriculteur, *je vous conseille de conserver vos chiffres. Etre malade, c'est vraiment un malheur. »*

« Etes-vous des hommes ou des machines ? » écrit un autre paysan dont la famille est à l'origine d'une dépense de 6 607 F. *« Cela a coûté plus cher* poursuit-il, *j'ai perdu ma femme âgée de trente-neuf ans après un martyre de dix-huit mois et un calvaire pour moi. Je ne pensais pas qu'une organisation sociale aurait la muflerie de calculer la vie d'un adhérent. »*

Grave maladresse des informateurs ? A la caisse de Montpellier, on admet qu'au départ il y a eu des bavures. On a décidé de ne plus adresser de tels renseignements aux familles qui ont été frappées par un décès dans l'année. Mais les indications sur le coût de la santé sont toujours envoyées aux grands malades, la caisse précisant toutefois qu'il ne s'agit pas de faire des reproches mais de permettre à tous — *malades ou non — de connaître* le coût de la santé.

D'ailleurs, les réactions négatives ont été peu nombreuses : 70 lettres seulement pour 56 000 assurés lorsque la formule a été lancée en 1973, et peu de protestations orales auprès des 2 600 délégués locaux dont la mission est de rester à l'écoute des assurés.

Mieux faire supporter les cotisations

Ces informations incitent-elles à faire des économies ? Tous ceux que nous avons rencontrés en doutent, en précisant aussitôt qu'eux ils *« n'abusent pas »*, qu'ils *« n'appellent pas le médecin par fantaisie »*. Mais quand on leur dit que leur département est le plus dépensier avec celui des Alpes-Maritimes, ils ont du mal à l'admettre.

A la caisse départementale de la Mutualité sociale agricole, il a été décidé d'améliorer l'information et de la poursuivre : en 1973 n'étaient fournies que les dépenses liées au petit risque ; en 1974 les frais hospitaliers étaient mentionnés puis l'on a ajouté le coût total des dépenses maladie dans le département, et en 1976 le montant des sommes perçues par l'assuré au titre du régime des allocations familiales. En 1978 l'information sera complète puisqu'on indiquera le montant des cotisations versées.

Au départ, nous explique M. Van Lede, directeur de la caisse, la décision a été prise pour plusieurs raisons : mieux faire connaître la Mutualité sociale agricole, car plus de 50 % des assurés sont inscrits dans une mutuelle et à ce titre ne déboursent rien ; démontrer aux médecins qui recevaient un tableau statistique de leurs activités que la caisse n'entendait pas se limiter à l'information du seul corps médical ; faire prendre conscience surtout à chacun du coût de la santé.

Le président du conseil d'administraion, M. Lautier, comme le directeur reconnaissent aussi qu'il s'agissait à l'époque, dans un département où la contestation des viticulteurs aurait pu déboucher sur le refus de payer les cotisations, de démontrer l'intérêt social des cotisations et de développer la notion de solidarité entre malades et bien portants.

Avait-on comme objectif d'inciter les assurés à consommer moins ? Officiellement non. On pense qu'à court terme les actions de prévention organisées par les médecins et délégués communaux seront plus efficaces, mais on espère quand même qu'à long terme l'information *sera source de sagesse*.

La décision de rappeler en 1978 le montant des cotisations annuelles versées par les assurés face à celui de leurs dépenses est-elle dangereuse ? Il est vrai, en 1973, lorsque la formule a été lancée, des salariés agricoles ont retourné leur feuille à la caisse en ajoutant le montant des cotisations salariales et patronales : 1 194 F de dépenses face à 5 186 F de cotisations (maladie et vieillesse confondues !) ; 128 F de frais face à *3 538 F de cotisations...* Mais c'est affaire d'éducation et de patience, laisse-t-on entendre à Montpellier, où l'on souhaite que l'expérience soit étendue, avec mille prudences certes, à tous les agriculteurs et à tous les salariés.

JEAN-PIERRE DUMONT.

LOGEMENT

Dans le Loiret, l'expérimentation de la réforme se met lentement en place

De notre envoyée spéciale

Orléans. — Où en est l'expérimentation de la réforme du financement du logement, dans un des douze départements-pilotes où il a été décidé de la tester ? A vrai dire, pas très loin, bien que, selon M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, qui inaugurait mardi 20 septembre les nouveaux locaux de la société de crédit immobilier H.L.M. « La Ruche », le Loiret soit le *« premier »* dans ce domaine.

La seule société anonyme d'H.L.M. du Loiret envisage le conventionnement de deux cent quatre-vingt-huit logements neufs, qui ont été construits *suivant les anciens modes de* financement, mais dont les locataires bénéficieront de l'aide personnelle au logement. Deux petits immeubles collectifs, à la Ferté-Saint-Aubin (soixante-quatre logements), seront occupés le 1er octobre. Trente-deux familles, déjà installées, touchent déjà l'A.P.L., qui leur est avancée par l'organisme d'H.L.M. Celui-ci ne touchera cette A.P.L. de la Caisse d'allocations familiales qu'après la signature de la convention qui n'interviendra qu'à la fin de cette semaine. Les autres programmes (des pavillons locatifs, pour lesquels la demande est assez forte) situés à Saint-Jean-de-la-Ruelle, à Fleury-les-Aubrais, seront loués d'ici avril prochain.

De plus, en juin prochain, soixante pavillons locatifs, à Meung-sur-Loire et à Lorris, qui auront subi des travaux d'amélioration (isolation, chauffage), feront l'objet d'une convention. La société anonyme mettra en chantier, d'ici à la fin de l'année, suivant les nouvelles méthodes, cinquante logements locatifs (à Fleury-les-Aubrais et à Jargeau) ainsi que quarante-neuf pavillons en accession à la propriété à Fleury-les-Aubrais (pour lesquels il y a déjà cent soixante candidats) et cent trente pavillons, toujours en accession, à Sully-sur-Loire et à La Source. La société de crédit immobilier La Ruche envisage, quant à elle, le lancement d'une centaine de maisons individuelles avec les nouveaux prêts d'aide à l'accession, avant la fin de l'année, et cent six autres en 1978.

Enfin, d'autres organismes, notamment à Orléans et à Montargis, envisagent le conventionnement de trois cents à quatre cents logements.

Tout cela, en mettant les choses au mieux, ne se mettra en place que peu à peu. D'ores et déjà, des problèmes se posent.

Les principaux points

● *Le montant de l'A.P.L.* — A la Ferté-Saint-Aubin, sur les trente-deux familles déjà installées (auxquelles M. Giscard d'Estaing a rendu visite le 18 juillet), vingt-trois ont vu leur taux d'effort (part des ressources du ménage consacrée au logement) diminuer grâce à l'A.P.L., et neuf l'on vu augmenter par rapport à l'ancien système. En revanche, des calculs prévisionnels faits par l'office public d'H.L.M. d'Orléans, sur soixante-douze familles candidates à la location d'un pavillon H.L.M. au clos Notre-Dame, seules sept voient leur « budget logement » diminuer grâce à l'A.P.L., une famille de cinq personnes dont le père gagne 2 600 francs par mois devant payer 460 francs de loyer mensuel (au lieu de 369 francs) bien que l'A.P.L. atteigne 555 francs contre 306 francs d'allocation logement dans le système actuel. La direction départementale de l'équipement conteste ces chiffres, qui vont être recalculés par ses soins.

Pour l'accession à la propriété, « La Ruche » estime que, sur trente dossiers étudiés, trois familles bénéficieront d'une A.P.L. substantielle (590 francs par mois), dix d'une A.P.L. symbolique (de 100 à 150 F), les autres devant envisager des débours un peu plus élevés qu'avant la réforme.

● *La Caisse d'allocations familiale* et la Mutuelle sociale agricole, qui sont d'ores et déjà prêtes à verser l'A.P.L., craignent de ne pouvoir faire face à une extension rapide du nombre des bénéficiaires, dans la mesure où le versement aux organismes prêteurs ou bailleurs vient s'ajouter aux tâches qui leur incombent pour le versement des autres prestations.

● LE FINANCEMENT DES NOUVEAUX PRETS. — *Aucune construction nouvelle ne peut être entreprise dès maintenant puisque les conventions entre l'Etat et les organismes financiers n'ont pas encore été signées : elles le seront d'ici une quinzaine de jours.*

● L'APPORT INDIVIDUEL des familles candidates à l'accession à la propriété pose une problème encore à résoudre. Trop de familles ne disposent pas des 40 000 francs nécessaires *pour se lancer dans la construction d'une maison individuelle*, et l'engagement de M. Fourcade, ministre de l'équipement, de remédier à cette difficulté (probablement par le biais du 1 % patronal) ne s'est pas encore concrétisé.

Celle-ci interviendra probablement dans la dernière décade d'octobre. Les parlementaires disposeront-ils alors d'assez d'éléments d'appréciation pour voter un budget qui prévoit la généralisation de la réforme en 1978, au moins pour l'accession à la propriété ? On peut en douter. Il est vrai que MM. Fourcade et Barrot, tout en manifestant une ferme volonté de généraliser l'application de la réforme, sont prêts à le faire avec une grande souplesse. Ce sera sans aucun doute nécessaire.

JOSÉE DOYÈRE.

ÉCONOMIE - SOCIAL

AFFAIRES

Le Crédit agricole s'interroge sur son avenir

De notre envoyé spécial

La Baule. — Le ton était grave mercredi 21 septembre à La Baule au terme des trois journées du congrès annuel de la Fédération nationale du Crédit agricole. Dans son allocution finale, prononcée en présence de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture, le président Fiquet s'interroge sur l'avenir de la « banque verte », se hâtant de préciser que cette interrogation ne procédait pas d'une *« inquiétude malsaine »*, mais voulait, au contraire, témoigner de la vitalité du premier établissement bancaire du pays.

Avec ses huit millions de comptes, ses trois millions de sociétaires, ses trois mille caisses, ses 250 milliards de francs de bilan, son esprit mutualiste, le désintéressement de ses administrateurs et de son personnel, dont certains éléments revendiquaient toutefois aux portes du congrès, le Crédit agricole est fier de sa réussite et conscient de sa force. Mais quelques nuages n'en assombrissent pas moins son horizon immédiat.

Si le volume de l'épargne qu'il collecte continue à augmenter rapidement, celui des prêts qu'il peut consentir est strictement limité par un encadrement de crédit sévère. Conséquence : les files d'attente s'allongent devant les guichets ; la rogne et la grogne montent. Jusqu'à présent les pouvoirs publics, faisant la sourde oreille, ont refusé tout assouplissement au nom de la discipline générale. Pourront-ils tenir longtemps sur ces positions, et est-ce souhaitable ?

Dans un rapport, M. Rudi, président de la caisse régionale de Haute-Normandie, a montré à quel point l'agriculture est une industrie lourde, avec une rotation des capitaux plus lente que dans la sidérurgie et l'énergie, ce qui implique d'énormes besoins de fonds. Ajoutons que la diminution du nombre des agriculteurs, l'augmentation des surfaces unitaires et la nécessité de poursuivre la modernisation des exploitations impliquent une progression régulière des investissements : en dépit des aléas climatiques, l'agriculture est une industrie à cycle long.

Sans doute, comme le fait remarquer discrètement la Rue de Rivoli, le Crédit agricole bénéficie-t-il, cette année, de quelque « souplesse » : des prêts « calamités » non soumis à encadrement à hauteur de 9 milliards de francs ; en 1978 il aura la possibilité de distribuer des prêts aidés au logement à hauteur de 7 milliards de francs contre 1,1 milliard. Sans doute, également, le poids budgétaire des bonifications d'intérêt accordées aux agriculteurs aura-t-il doublé en quatre ans, atteignant au moins 5 milliards de francs en 1978.

Tout pour l'agriculture ?

De ces fameuses bonifications, tant enviées et tant décriées par ceux qui, dans le domaine du foncier, y voient des avantages exorbitants, on a beaucoup parlé dans ce congrès, concédant que depuis leur création en 1965, la situation a évolué et qu'il conviendrait peut-être de moduler leur attribution en fonction du développement des exploitations. Espérons, à cet égard, que les conclusions du rapport qu'achèvent MM. Lewandowski et Velay, inspecteurs généraux, l'un des finances, l'autre de l'agriculture, seront prochainement portées à la connaissance des citoyens et des contribuables.

En fait, au travers de tous ces débats, s'est posé un problème de fond, celui du financement de l'agriculture.

Le Crédit agricole, non seulement croit pouvoir le résoudre, mais encore se veut fondamentalement la banque mutualiste de la province, demandant même une extension de ses zones d'action, définies en 1976. Dans son sein, et également à gauche, des voix puissantes s'élèvent pour demander que les capitaux qu'il rassemble reviennent intégralement à l'agriculture. Est-ce encore possible, ou souhaitable, pour un organisme dont les ressources sont désormais collectées, pour les deux tiers, en dehors des agriculteurs ? C'est une question à laquelle il n'a pas été répondu.

FRANÇOIS RENARD.

L'inquiétude grandit à Saint-Étienne sur l'avenir de Manufrance

De notre correspondant

Saint-Étienne. — Alors que dans un peu plus d'une semaine le tribunal de commerce de Lyon doit rendre son jugement dans l'affaire Manufrance, l'inquiétude grandit à Saint-Étienne. La C.G.T. s'étonne que depuis le 6 septembre aucune nouvelle réunion n'ait eu lieu entre les deux curateurs et les représentants du personnel *« pour discuter de l'avenir de l'entreprise »*, et cela bien que des faits nouveaux soient intervenus ces deux dernières semaines : dépôt par M. Valantin, directeur du département des produits manufacturés, d'un nouveau plan de sauvetage de Manufrance, annonce d'une éventuelle intervention de la Société générale des coopératives de consommateurs.

En fait, dans l'après-midi du 21 septembre, un des curateurs a reçu les représentants de l'intersyndicale. Mais cette rencontre n'a pas apaisé les syndicalistes, qui affirment que leur interlocuteur *« a éludé toutes les questions »*. Ils ont déclaré, dans un communiqué commun, qu'*« un mauvais coup est soigneusement préparé »* contre les salariés de la firme stéphanoise.

En outre, le maire de Saint-Étienne, M. Sanguedolce, s'est étonné de n'avoir pas été invité à participer jeudi 22 septembre à une réunion au ministère des finances sur *« les problèmes de Manufrance »*. *« Si l'on rapproche ce fait du refus signifié par le premier ministre de recevoir le maire de Saint-Étienne, on ne peut qu'être inquiet et se poser la question : que prépare le ministre contre les travailleurs de Manufrance ? »*, déclare la municipalité dans un communiqué.

Le jour même de cette réunion, l'ensemble du personnel de Manufrance a débrayé une demi-heure, à l'appel des organisations syndicales, pour tenir un meeting. Dans une résolution adressée au président du tribunal de commerce de Lyon, au juge commissaire, aux curateurs, aux représentants des pouvoirs publics, aux actionnaires et aux créanciers, les salariés affirment qu'*« ils entreprendront toutes les actions qu'ils jugeront nécessaires pour qu'un jugement favorable intervienne avant la fin du mois et tienne compte des éléments suivants : aucun licenciement ; maintien des avantages acquis ; non-démantèlement de l'entreprise ; développement de l'entreprise »*.

Enfin, le comité de défense des créanciers de Manufrance, réuni le 22 septembre, a décidé de demander des aménagements au plan des curateurs au tribunal de commerce de Lyon en ce qui concerne le processus et les délais d'apurement du passif. Il a également décidé de poursuivre les livraisons à Manufrance sous la réserve d'un paiement sous cinq jours suivant cette livraison et jusqu'à la décision définitive du tribunal. A ce propos, le comité de défense des créanciers a précisé qu'*« il n'avait jamais été question de cesser les livraisons, quoique le montant des créances dues aux fournisseurs* (18 milliards de centimes) *devrait parfaitement justifier une attitude prudente »*.

PAUL CHAPPEL.

Thomson prend une participation importante dans le capital de la société allemande de T.V. Nordmende

Le groupe Thomson va prendre une participation importante — entre 48 et 51 % — dans le capital de Nordmende, quatrième fabricant allemand de TV-couleur (trois cent cinquante mille unités vendues annuellement) et de matériel « grand public » (radio, hi-fi). Dans un second temps, cette participation sera apportée, de même que les activités dans l'électronique « grand public » de Thomson, à une société de coordination à directoire et conseil de surveillance qui reste à créer. Son capital serait réparti entre des actionnaires français majoritaires (Thomson et peut-être une banque nationalisée) et des porteurs allemands minoritaires. Son rôle serait multiple :

— Assurer une harmonisation des stratégies de la division « grand public » de Thomson-Brandt, de Nordmende et aussi de Vidéocolor, le second fabricant européen de tubes télé-couleur, filiale à 51 % de Thomson (le groupe américain R.C.A. détenant 49 %) ;

— Développer, à l'avenir, une gamme cohérente de matériels ;

— Coordonner, voire répartir, les études entre les sociétés pour éviter les doubles emplois.

Par cette alliance européenne, le groupe Thomson semble sortir de son expectative dans le domaine de l'électronique grand public. Depuis quelque temps, il hésitait sur sa stratégie. Son « laisser-faire », son attitude purement défensive, s'étalent traduits par des importations massives de matériel étranger — surtout japonais — dans le domaine de la haute fidélité, et le risque était grand de voir le marché de la télévision couleur peu à peu grignoté. Avec une production annuelle de quatre cent cinquante mille T.V. couleur, Thomson n'avait pas l'envergure suffisante pour développer ses études, en amont dans les tubes, en aval dans les matériels.

Si l'accord avec Nordmende ne prévoit pas l'harmonisation des produits existants ni une répartition des marchés dans l'immédiat, il présente, cependant, un double avantage. D'une part, il offre à Vidéocolor un débouché non négligeable pour ses tubes TV couleur puisque la société allemande s'approvisionnait auparavant chez Philips et Toshiba. D'autre part, avec un marché total de huit cent mille téléviseurs couleur et des centaines de milliers de radios et chaînes hi-fi (donnant au nouvel ensemble la deuxième place en Europe derrière Philips), les études pourront être plus facilement financées. Cette alliance, ouverte à *« d'autres partenaires européens indépendants »*, ne fait pas mystère de son objectif : s'opposer aux fabricants japonais. On remarquera que les activités de Thomson dans l'électronique grand public étaient, jusqu'à présent, contrôlées pratiquement toutes à 100 % par la maison mère. L'accord signé avec la firme allemande les fait « sortir » du champ des nationalisations tel qu'il a été défini par les socialistes.

J.-M. Q.

● *La Fédération générale de la métallurgie C.F.D.T. « dénonce l'attitude du groupe Thomson et du gouvernement qui a couvert cette opération* [*l'accord avec le fabricant allemand de TV-couleur Nordmende*], *alors que les travailleurs et leurs représentants n'ont jamais été informés, consultés, et ont été mis une nouvelle fois devant le fait accompli ».* La F.G.M. *« appelle les travailleurs à riposter ».*

« Devant cette décision qui peut être lourde de conséquences pour les travailleurs français et allemands, notamment en matière d'emploi, qui n'est pas non plus étrangère aux échéances électorales prochaines, la F.G.M. a décidé d'analyser la situation en coopération avec le Syndicat allemand de la métallurgie (I.G. métal. »

● PÉRI-INFORMATIQUE : *le groupe des Signaux signe un contrat de croissance.* — Après la SEMS (du groupe Thomson-C.S.F.), Sintra-Transac (du groupe C.I.T.-Alcatel), et Logabax, une quatrième société de péri-informatique vient, à son tour, de signer un contrat de croissance avec les pouvoirs publics. En échange de quelques millions de francs de contrats d'étude, le groupe des Signaux (« G3S »), qui comprend notamment la SAT, la SAGEM et la Compagnie des signaux, s'engage à faire passer, en trois ans, son chiffre d'affaires dans la péri-informatique de 150 à 500 millions de francs et à multiplier par cinq ses exportations. Le groupe, qui est le deuxième constructeur mondial de télé-imprimeurs (télex) derrière Siemens, fabrique des mémoires magnétiques, des terminaux et divers équipements de transmissions de données.

ÉNERGIE

Le gaz de l'Alaska

EL PASO RENONCE A SON PROJET DE TRANSPORT PAR MÉTHANIERS

La société américaine El Paso renonce à son projet de transport du gaz d'Alaska par méthaniers. Selon le plan présenté par la firme, un gazoduc aurait relié les gisements de Prudhoe-Bay à la côte sud de l'Alaska, puis le gaz liquifié aurait été transporté par méthaniers jusqu'à la côte californienne.

S'adressant à une commission parlementaire, le président du conseil d'administration d'El Paso, M. Howard Boyd, a déclaré que *« la réalité politique »* lui montrait que son projet ne bénéficiait pas d'un soutien suffisant au Congrès.

Le président Carter et le premier ministre canadien, M. Trudeau, ont annoncé, au début du mois de septembre, un accord pour la réalisation d'un projet, rival de celui d'El Paso, visant à construire un gazoduc reliant Prudhoe-Bay aux centres de consommation américains à travers le Canada. — *(A.F.P.)*

CONFLITS

La grève des pétroliers

IMPOSSIBLE D'ACCROITRE NOS COUTS déclarent les armateurs

La grève à bord des pétroliers de la Shell continuait ce vendredi 23 septembre en dépit d'une motion adoptée la veille par cinq des sept membres du comité d'entreprise de la Shell maritime. Cette motion *« recommandait aux équipages de reprendre le travail »*. Au Havre, siège du Syndicat national des marins C.F.D.T., on indique que les représentants C.F.D.T. au comité ne se sont pas associés à cette motion et qu'ils ont quitté la salle de réunion. On sait, d'autre part, que les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. d'officiers ont appelé à une grève de soixante-douze heures sur tous les pétroliers long-courriers.

Pour sa part, le comité central des armateurs de France (C.C.A.F.) déclare qu'il est actuellement impossible à la flotte pétrolière française d'*« accroître le « surcoût » du pavillon national tout en maintenant l'emploi des marins »*.

Le C.C.A.F. souligne qu'il avait été recommandé aux armateurs, le 1er juillet 1977, compte tenu de l'allongement de la durée des rotations sur certains parcours, de *« rendre possible une relève des équipages après un aller et un retour au golfe Persique via le Cap, dès lors que la durée du voyage suivant est également à destination du golfe le Cap »*.

» Mais ces modalités ne sont pas applicables sur toutes les rotations et l'emploi de la flotte française impose que les navires français puissent être exploités dans des conditions normales sur d'autres liaisons, avec lesquelles des durées d'embarquement limitées à quatre-vingt-dix jours sont incompatibles », conclut le communiqué du C.C.A.F.

● *Dans l'Oise*, le président du tribunal de Beauvais a ordonné, jeudi 22 septembre, l'évacuation de l'usine Allinquant de Mouy, occupée par des ouvriers de l'entreprise qui entendent ainsi protester contre la procédure de licenciement engagée à l'encontre d'un délégué C.G.T. Une entrevue devait avoir lieu ce vendredi entre les représentants du personnel et la direction d'Allinquant.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Les crédits augmenteront de 24 % en 1978

Soixante mille stages d'ici au 15 octobre pour les jeunes sans emploi

Faisant le point, jeudi 22 septembre devant la presse, de l'activité de son département, M. Jacques Legendre, secrétaire d'État auprès du ministre du travail, chargé de la formation professionnelle, a déclaré que la situation qui caractérisait son secteur était marquée par trois éléments : « une action conjoncturelle de grande ampleur en faveur de l'emploi des jeunes ; une stabilité remarquable de la participation des entreprises en matière de financement de la formation continue ; un budget ministériel en expansion rapide ».

● L'ACTION EN FAVEUR DES JEUNES. — Au 15 juillet, 42 962 stages de formation — qu'il ne faut pas confondre avec les stages pratiques en entreprise — étaient recensés (1). Il s'agit de stages offerts, dans le cadre de la loi du 5 juillet, à des jeunes sans emploi : les premiers stages ont démarré à la date du 1er septembre, et le secrétaire d'État à la formation professionnelle ne sera pas en mesure de donner un *« taux de remplissage »* avant plusieurs mois. Il escompte porter le nombre de ces stages, au 15 octobre, à 60 000.

● LA PARTICIPATION DES ENTREPRISES. — *« Malgré tous les infléchissements de la situation économique »*, les entreprises n'ont pas réduit leurs dépenses de formation. Alors qu'elles sont légalement tenues de verser 1 % de la masse des salaires — du moins celles qui emploient au moins dix salariés, — le taux de participation a été, en 1976, de 1,61 % (2). Pour M. Jacques Legendre, cela signifie que la formation continue *« est entrée dans les mœurs »*, qu'*« elle correspond à une demande de l'époque »* et que *« les salariés sont très attentifs à ce que l'on ne revienne pas en arrière, même si certaines entreprises ont la tentation de s'en tenir au seul taux légal de 1 % »*.

● UN BUDGET EN EXPANSION. — Les moyens du secrétariat d'État à la formation continue (crédits de fonctionnement) augmenteront en 1978 de 24 %. Ils doivent, en effet, passer de 3 989 millions de francs en 1977 à 4 946 millions de francs l'an prochain. M. Legendre a fait remarquer que la progression du budget global de l'État pour 1978 était de 12 % et que son département était ainsi privilégié.

Après avoir dressé ce bilan, M. Jacques Legendre a indiqué qu'un de ses projets immédiats était de voir inscrire à la session du Parlement un projet de loi « global », relatif à la formation professionnelle. Une nouvelle réunion doit, du reste, avoir lieu le 4 octobre entre le secrétaire d'État et les partenaires sociaux pour en affiner le texte. Outre les grands axes prescrits par la rue Saint-Dominique en matière de formation, ce projet de loi doit aussi proposer de sensibles simplifications administratives concernant les rémunérations des stagiaires.

Se plaçant ensuite sur le terrain « moral », le secrétaire d'État auprès du ministre du travail, a assuré qu'il n'était pas question de *« piéger les jeunes en leur offrant une formation professionnelle qui ne corresponde pas à des débouchés »*. Mais M. Jacques Legendre, reprenant et atténuant à la fois les vigoureux propos récemment tenus par M. Raymond Barre à Colmar, a précisé, qu'à son avis, les jeunes devaient d'abord commencer par s'insérer dans le monde du travail, afin de pouvoir y cheminer, quitte à changer d'orientation en cours de route, *« selon leurs aspirations profondes »*.

La formation continue, a conclu le secrétaire d'État, *« se moralise »* — c'est, d'après lui, la fin des exemples scandaleux de « stages-vacances », — et *« se démocratise »*, parce qu'elle est de plus en plus au service des catégories les plus défavorisées, jeunes chômeurs et salariés sans grande qualification : en 1972, sur 1 050 000 stagiaires, 19 % étaient des ingénieurs et des cadres et 54 % des manœuvres, ouvriers et employés qualifiés ; en 1976, sur les 1 740 000 stagiaires, ces deux catégories étaient respectivement de 15 % et de 63 %.

(1) Ces 42 962 stages de formation d'une durée de six à huit mois se composent ainsi : industrie : 14 271 ; gestion de l'entreprise et services administratifs (secteur tertiaire) : 11 684 ; préformation : 6 244 ; bâtiment : 4 694 ; collectivités sanitaires et sociales et hôtellerie : 4 073 ; agriculture : 1 044 ; artisanat : 1 042.

(2) Ce taux est pratiquement constant depuis trois ans, puisqu'il était de 1,63 % en 1974 et 1975 contre 1,49 % en 1973 et 1,35 % en 1972. Selon la taille des entreprises, ce pourcentage a varié, en 1976 entre 0,71 % pour les entreprises employant de 10 à 19 salariés et 2,47 % pour les entreprises employant 2 000 salariés et plus.

CONJONCTURE

LES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES EMPLOYANT MOINS DE CENT CINQUANTE PERSONNES SERONT TRAITÉES AU NIVEAU LOCAL, assure M. Boulin.

« Certaines petites et moyennes entreprises ont été particulièrement frappées par la crise que l'économie française a rencontrée depuis la fin 1973. (...) Il s'agit d'un devoir national que d'aider les responsables de ces petites unités à préserver l'avenir de leur entreprise », a déclaré, jeudi matin, 22 septembre, M. Robert Boulin, au cours d'un entretien au ministère de l'économie et des finances avec les trésoreries payeurs généraux.

« J'ai décidé, a poursuivi M. Boulin, *en accord avec le premier ministre, de donner aux Comités départementaux pour le financement (CODEFI) les moyens et la possibilité de se prononcer sur l'octroi de prêts du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.), ainsi que de régler la plupart des problèmes des entreprises en difficulté* (1). »

M. Boulin a alors annoncé que les représentants des préfets et de l'URSSAF participeraient désormais aux travaux et aux délibérations des CODEFI.

« Surtout, a déclaré M. Boulin aux trésoriers payeurs généraux, *tous les dossiers intéressant des entreprises employant moins de cent cinquante personnes seront désormais instruits en totalité sous votre responsabilité. Lorsque les discussions que vous aurez menées avec les responsables des entreprises, avec leurs partenaires bancaires ou financiers, vous conduiront à penser que l'octroi d'un prêt du F.D.E.S. d'un montant inférieur à 200 000 francs permet d'envisager la mise en place d'une solution préservant, sur des bases viables, l'avenir d'une petite ou moyenne entreprise, vous serez autorisés, après contact téléphonique avec le secrétariat du C.I.A.S.I. (Comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles), à prendre sans délai une décision en ce sens »* (1).

M. Boulin a ensuite confirmé (*le Monde* des 21 et 22 septembre) qu'une dotation supplémentaire de 100 millions de francs de crédits serait inscrite pour ces actions dans le projet de loi de finances rectificative pour 1977.

(1) Des sommes importantes vont être transférées au sein des dotations du F.D.E.S. en faveur de ces actions. On parle à Matignon de plusieurs centaines de millions de francs. Globalement, les dotations du F.D.E.S. ne sont cependant pas augmentées.

SYNDICATS

Recevant les dirigeants de la C.G.C.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PROMET « DES RÉPONSES CLAIRES » AUX QUESTIONS DES CADRES

M. Yvan Charpentié, président de la C.G.C., reçu à déjeuner à l'Élysée, le 22 septembre, avec le bureau de sa centrale, s'est déclaré très satisfait de son entrevue avec M. Giscard d'Estaing. Les syndicalistes ont insisté sur quatre préoccupations essentielles à leurs yeux : le rôle de l'encadrement dans l'entreprise, l'emploi, l'évolution des rémunérations et l'avenir de leurs caisses de retraite complémentaire. *« Ces questions doivent recevoir des réponses claires »*, indique le communiqué publié par la présidence de la République, selon lequel M. Giscard d'Estaing a souligné qu'*« une société qui aspire au progrès économique et social a un besoin essentiel de ceux qui assument des responsabilités nécessaires pour le bénéfice de tous »*.

L'un des proches collaborateurs du président, a dit M. Charpentié, pourrait être chargé de suivre les problèmes propres aux cadres, et, en particulier, celui de la participation et de la concertation dans l'entreprise. Le chef de l'État, a ajouté M. Charpentié, s'est déclaré d'accord avec la C.G.C. quand elle estime *« qu'il n'appartient pas aux hommes politiques, qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition, de fixer un éventail des rémunérations, qui doit tenir compte des revenus réels »*.

Une importante délégation de la C.G.C., nous a indiqué, d'autre part, M. Charpentié, sera successivement reçue par le premier ministre le 5 octobre (qui répondra aux questions que lui a posées la C.G.C. en juillet), puis le 10 octobre par le C.N.P.F.

ÉCONOMIE - SOCIAL

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

.es Etats-Unis acceptent .ine certaine harmonisation des tarifs douaniers

Bruxelles (Communautés européennes). — Les Etats-Unis et ommission européenne se sont mis d'accord sur une « hypo- e de travail » concernant les réductions tarifaires qui devront décidées à l'issue des négociations commerciales multilaté- s engagées à Genève dans le cadre du GATT. Tel est le ltat des nouvelles conversations qui ont eu lieu, mercredi 21 ıdi 22 septembre à Bruxelles, entre M. Strauss, le représen- spécial du président Carter pour les négociations commer- es, et la Commission.

a été entendu que, confor- ıent à ce que demandait la mmunauté, les réductions de s de douane à opérer ne lent pas « linéaires », mais l'on procéderait à une cer- harmonisation. Autrement pour un produit donné, les appliquant aujourd'hui un de douane élevé devraient entir une réduction plus im- ante que ceux appliquant un de douane bas. Ceci est im- ant pour la C.E.E., dont le douanier commun est homo- , alors que celui des Etats- présente un profil en dents cie, les produits les plus sen- s continuant à être très sé- ment protégés.

second point retenu donne sfaction aux Etats-Unis : ectif sera de passer à une ıction tarifaire moyenne ortante, chiffrée, selon Strauss, à 44 %. Il demeure ndu que les produits agri- , régis par la politique agri- commune, resteront à l'écart cette démobilisation tarifaire qu'en ce qui les concerne la ralisation des échanges devra recherchée par d'autres rens.

Le communiqué conjoint, publié à l'issue de la réunion, réaffirme la volonté des deux parties d'achever la phase préparatoire de la négociation de Genève avant le 15 janvier 1978, de telle manière que puisse alors commencer le marchandage final. Il est clair que l'activisme de M. Strauss, qui était déjà nettement apparu lors de son premier séjour à Bruxelles en juillet, ne s'est d'aucune façon relâché. Le dernier passage du communiqué peut être interprété, semble-t-il, comme signifiant que les Etats-Unis sont d'accord pour essayer de jeter les bases, à l'occasion de ces négociations, d'un système de libre-échange organisé, cher aux Français. Nul doute en tout cas que ce fut l'un des sujets longuement abordés lors de la visite de M. Barre à Washington. « *L'accord s'est fait,* y lit-on, *pour rechercher des mécanismes qui permettront de progresser vers une libéralisation à long terme des échanges, d'une manière qui tiendra pleinement compte des réalités politiques et économiques actuelles.* »

PHILIPPE LEMAITRE.

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + Bas	+ Haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		TROIS MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
.....	4,9320	4,9350	+ 60	+ 95	+ 190	+ 230	+ 350	+ 500
.....	4,5900	4,5960	+ 30	+ 70	+ 100	+ 150	+ 250	+ 360
(100)	1,8470	1,8500	+ 30	+ 60	+ 120	+ 150	+ 245	+ 300
.....	2,1175	2,1200	+ 60	+ 100	+ 210	+ 280	+ 470	+ 570
n ...	1,9970	1,9995	+ 50	+ 80	+ 170	+ 230	+ 350	+ 420
(100).	13,7480	13,7550	+ 150	+ 310	+ 610	+ 780	+1130	+1500
.....	2,0860	2,0890	+ 80	+ 120	+ 270	+ 320	+ 550	+ 630
000).	5,5770	5,5870	— 400	— 260	— 100	— 830	—1900	—1500
.....	8,5980	8,6050	+ 130	+ 230	+ 380	+ 485	+ 750	+ 950

TAUX DES EURO-MONNAIES

.....	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/4	3 7/8	4 1/2
.....	6 1/4	6 3/4	6 1/4	6 3/4	6 1/2	7	6 3/4	7 1/4
s ...	0 1/2	1 1/2	3 3/4	4 1/4	4 1/4	4 3/4	4 3/4	5 1/4
ge ..	5 3/4	6 1/4	5 3/4	6 1/2	6	6 3/4	6 1/2	7 1/4
isse .	0 1/4	1 1/4	2 1/4	2 3/4	2 1/4	2 3/4	2 7/8	3 1/2
.....	11	15	14	18	14	16 1/2	14	16 1/2
.....	5 1/2	6 1/2	6	6 1/2	6	6 1/2	6 1/2	7
nçais	7 3/4	8 1/4	9 1/4	10	9 3/4	10 1/2	10 1/2	11

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande ıue de la place

A L'ÉTRANGER

LE CACAO DE LA MALAISIE

Le prix du cacao comme celui du café a augmenté dans des proportions considérables, posant aux chocolatiers des problèmes analogues à ceux qu'ont connus les torréfacteurs. Aussi les fabricants, après avoir pendant un temps retiré de la vente les articles les plus riches en cacao, tel le chocolat en tablette, se lancent-ils aujourd'hui dans la fabrication de produits nouveaux incorporant très peu de cette matière première. Les projets de la Malaisie, qui envisage de beaucoup développer la culture du cacao, pourraient — s'ils se réalisent rapidement — détendre les cours et soulager des industries qui ne se portent pas bien, comme en témoignent la disparition de Cémoi et la mainmise étrangère sur Lanvin.

Le gouvernement malaisien mise sur le cacao. Déjà numéro un et souvent de loin pour la production d'étain, de caoutchouc naturel et l'huile de palme, la Malaisie entend bien le devenir également pour le cacao avant la fin du siècle. Avec des objectifs d'exportation de 30 000 tonnes en 1980 et de près de 250 000 tonnes dix ans plus tard, le cacao deviendrait, pour ce pays, la deuxième source de devises, après le caoutchouc naturel.

La Malaisie est encore loin du compte : sa production est inférieure à 1 % de la production mondiale (1,5 million de tonnes en 1976). Le marché est actuellement dominé par le Ghana (près de 400 000 tonnes produites en 1975), le Brésil (260 000 tonnes), et le Nigéria (220 000 tonnes). Ces « géants » n'effraient cependant pas M. Paul Leong, le vice-ministre malais des industries primaires, dont l'optimisme s'appuie sur l'envolée des cours du cacao et les efforts déjà accomplis dans son pays.

L'augmentation du prix du cacao renforce bien sûr l'attrait de cette matière première pour les cultivateurs. Partis d'environ 5 francs le kilo à la fin de 1976, les cours ont grimpé jusqu'à 25 francs aujourd'hui. Bien qu'apparues en 1778, en Malaisie, les cultures de cacaoyers — à 25 kilomètres de Kuala-Lumpur, — ne se sont développées que vers les années 30. A l'époque un rapport, commandé par le ministère de l'agriculture, affirmait que la culture à grande échelle du cacao en Malaisie ne serait sans doute pas rentable. Les experts conseillaient au gouvernement de la limiter à de petites exploitations ajoutant tout de même qu'il fallait développer les expérimentations dans ce domaine. La Malaisie n'a pas raté le coche : sa chance est d'avoir étendu cette culture au moment précis où les cours du cacao commençaient leur vertigineuse ascension. Tout naturellement les investissements dans la culture du cacao sont aujourd'hui cinq fois plus rentables que ceux qui sont faits dans l'huile de palme. De quii modifier radicalement bien des exploitations...

Le cacao va être au centre du programme du FELDA, le bureau national agricole malais qui est à l'origine de l'essor rapide de cette culture. Sous son égide, les surfaces cultivées ont triplé, passant de 15 000 hectares en 1971 à plus de 50 000 l'année dernière. L'objectif est de cultiver 150 000 hectares supplémentaires au cours des sept prochaines années. Le FELDA offre des prêts à des conditions avantageuses et entreprend de grandes recherches pour sélectionner les différentes espèces, contrôler les mélanges d'engrais, rechercher une meilleure protection contre les épidémies. Résultats : les planteurs malais peuvent espérer aujourd'hui des rendements très supérieurs aux 100 kilos par hectare, obtenus en moyenne en Afrique. Les experts du FELDA vont également encourager la polyculture du cacao avec la noix de coco. Celle-ci semble promise à un bel avenir les plants de cacao ont, en effet, besoin de l'ombre apportée par les cocotiers tandis que ces derniers profitent de l'humidité produite par les premiers. Cet échange de bons services assurerait des rendements de l'ordre de 250 kilos par hectare. On voit bien ce que le FELDA peut attendre d'une telle polyculture.

Le soutien du gouvernement pour toutes ces opérations sera essentiel. Déjà, les autorités de Kala-Lumpur ne prélèvent aucun droit sur les exportations de cacao, cela pour les favoriser. Elles recherchent également un prêt de 60 millions de dollars malais (près de 120 millions de francs) auprès de la Banque mondiale pour mettre en polyculture 11 000 hectares de noix de coco dans l'ouest du pays. En fait, les pouvoirs publics veulent davantage favoriser un développement progressif des cultures que de se lancer dans un programme « à tout va ». Ils ne veulent évidemment pas provoquer une surproduction qui ferait baisser les cours.

Ce danger n'existe pas, assurent-t-il : les principaux consommateurs, la C.E.E., les Etats-Unis et le Canada, vont augmenter leurs achats, et l'Union soviétique, comme d'ailleurs les pays de l'Est, suivront le mouvement.

Il y aura du chocolat malais pour tout le monde.

E.F.

CANADA

● *Le coût de la vie* a augmenté de 0,4 % en août, soit la hausse la plus faible depuis le début de 1977. En un an, par rapport à août 1976, les prix ont augmenté de 8,3 % (8,4 % en juillet), l'objectif gouvernemental étant de 6 %. — *(A.F.P.)*

ESPAGNE

● *Les prix de détail* ont augmenté de 3,1 % en juillet. Pour les sept premiers mois de 1977, la hausse a été de 16,9 %. — *(A.F.P.)*

ETATS-UNIS.

● *Le déficit de la balance des paiements* courants s'est aggravé au cours du deuxième trimestre, atteignant 4,6 milliards de dollars contre 4,2 milliards pour le premier trimestre. Cette évolution résulte du gonflement du déséquilibre commercial (7,9 milliards contre 7,1 milliards), compensé en partie par l'excédent de la balance des services (4,5 milliards), mais augmenté du déficit des mouvements de capitaux (1,2 milliard). En 1976, la balance des paiements courants a été déficitaire de 1,4 milliard de dollars. — *(A.F.P., Agéfi.)*

● *Les prix de détail* ont augmenté de 0,3 % en août contre 0,4 % en juillet, ce qui constitue le taux le plus faible depuis novembre 1976. En un an, par rapport à août 1976, la hausse s'établit à 6,6 %. — *(A.F.P., Agéfi.)*

ITALIE.

● *La production industrielle* a diminué de 7,7 % en juillet par rapport à juillet 1976. Compte tenu des corrections saisonnières, la baisse réelle s'établit à 4,8 %. Il s'agit du premier repli depuis environ dix-neuf mois. — *(Agefi.)*

JAPON

● *La balance commerciale* a été excédentaire de 1 150 millions de dollars en août, les exportations ayant atteint 6 430 millions de dollars et les importations 5 280 millions de dollars. En juillet dernier, l'excédent de la balance commerciale avait été de 2 050 millions de dollars, mais de 587 millions en août 1976. La balance des paiements courants (*balance commerciale* plus *les* assurances, le transport, le tourisme, etc.) a été excédentaire de 660 millions de dollars en août contre 1 550 millions de dollars en juillet dernier, mais 43 millions de dollars en août 1976.

Le secrétaire général du cabinet nippon, M. Sumao Somoda, vient d'annoncer que le gouvernement japonais avait décidé d'accroître les importations du pays afin de réduire les excédents.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE GENERALE OCCIDENTALE
GÉNÉRALE ALIMENTAIRE

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est réunie le 22 septembre 1977, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1977. Le chiffre d'affaires consolidé de la Générale Alimentaire atteint 1 819 721 382 F. Il était de 1 336 135 757 F pour l'exercice précédent. Cette augmentation provient en grande partie de l'acquisition du groupe Félix dont la Générale Alimentaire détient le contrôle.

Le bénéfice d'exploitation consolidé avant impôts et pertes et profits exceptionnels, mais après amortissements, s'élève à 61 183 023 F contre 66 642 053 F pour l'exercice 1975-1976, cette diminution étant particulièrement imputable à la baisse des activités dans le secteur de l'alimentation pour le bétail. Après impôts et déduction des pertes exceptionnelles qui s'élèvent à 858 366 F, le résultat net consolidé du groupe se monte à 47 471 888 F contre 26 377 099 F pour l'exercice précédent.

Le bénéfice net non consolidé de la Générale Alimentaire, après impôts, amortissements et provisions, s'élève à 28 905 571 F contre 22 063 209 F pour l'exercice clos au 31 mars 1976.

L'assemblée générale ordinaire, sur proposition du conseil d'administration, a décidé la distribution d'un dividende global de 3,80 F assorti d'un avoir fiscal de 1,90 F.

UNISIC
SICAV DE SICOMI

L'assemblée générale annuelle se tiendra le 27 octobre 1977 à 11 h. 30 dan les locaux de la Samaritaine, 19, rue de la Monnaie à Paris-1er.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 1977, les SICOMI ont réussi, dans une conjoncture économique assez terne, à maintenir une activité satisfaisante. Elles ont dû accepter, pour leur opérations nouvelles, des barèmes un peu plus serrés et des indexations plus limitées. Cependant, fortes de leurs engagements antérieurs assurant à eux seuls plusieurs années de prospérité, elles ont pu continuer à sélectionner les contrats, sauvegardant ainsi leurs marges. Grâce au jeu de l'indexation sur le coût de la construction, leurs recettes se sont sensiblement accrues.

Entre le 30 juin 1976 et le 30 juin 1977, la valeur liquidative de l'action UNISIC est passée de 127,52 F à 124,72 F, soit une baisse de 2,2 % ; si l'on tient compte du dividende net de 8,65 F mis en paiement au cours de l'exercice, la valorisation est de 4,6 %. Au cours de la même période, l'indice C.A.C. de la Bourse de Paris a baissé de 20,7 %.

Il sera proposé à l'assemblée générale de distribuer un dividende net de 10,20 F formant, avec l'impôt déjà payé au Trésor (crédit d'impôt) de 0,10 F un revenu global de 10,30 F qui, par rapport au cours de fin d'exercice, assure un rendement de 8,25 %.

L'assemblée générale extraordinaire qui suivra sera appelée à modifier la date de clôture de l'exercice social pour la porter au 30 septembre à partir de l'exercice 1977-1978.

FINSIDER

Les actionnaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le 3 octobre 1977 à 10 h. 30, à l'Auditorium de l'I.R.I., Istituto per la ricostruzione industriale, via Vittorio Veneto n° 89, Rome, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Rapport du conseil d'administration et du collège syndical.

2) Proposition d'augmentation du capital social ; modification de l'article 5 des statuts ; modalités et dispositions en résultant.

3) Octroi des pouvoirs nécessaires pour la réalisation de la résolution 2.

Les actionnaires français qui souhaitent intervenir à l'assemblée doivent faire immobiliser leurs titres cinq jours au moins avant la date de la réunion :

— Soit auprès de la Banque Rothschild, 31, rue Laffitte, Paris-9e.

— Soit auprès du Crédit lyonnais, 19, bd des Italiens, Paris-2e.

DELALANDE S.A.

Dans le premier semestre de 1978, la division vétérinaire Rigaux Veterilis du groupe Delalande va installer sa production à Segré, dans le Maine-et-Loire.

La nouvelle usine de Segré s'inscrit dans les politiques d'investissement du groupe Delalande. Cette implantation plus proche des grandes zones d'élevage va réduire les coûts de distribution. Elle créera de nouveaux emplois à Segré.

L'exportation des Laboratoires pharmaceutiques Delalande, qui a doublé en cinq ans, disposera de son côté de moyens de production accrus.

IMETAL
LE NICKEL - S.L.N.

Pour le premier semestre 1977, le chiffre d'affaires de la Société métallurgique Le Nickel-S.L.N. a été de 776 millions de francs.

Le bénéfice du semestre, après déduction d'une provision pour impôts de 35,6 millions de francs, s'élève à 14,2 millions de francs.

Ce résultat s'établit après des dotations nettes aux comptes d'amortissements et de provisions de 119,1 millions de francs.

Pour l'ensemble de l'exercice 1976 le chiffre d'affaires avait été de 1 248 millions de francs et le bénéfice après impôts de 31,4 millions de francs.

Le deuxième semestre 1977 sera moins favorable tant au niveau des ventes qu'à celui des résultats par suite de la situation du marché international du nickel.

L'ORÉAL

Au cours du premier semestre, le groupe L'Oréal a renforcé ses positions sur ses différents marchés grâce au développement des produits existants et au lancement réussi de nombreux produits performants en France et à l'étranger, ce qui se traduit, au niveau du chiffre d'affaires consolidé, par une progression satisfaisante (+ 15,4 %) compte tenu de la conjoncture économique internationale.

Le bénéfice du premier semestre, avant impôts et participations, hors plus-values, s'élève à 190,6 millions de francs contre 197,6 millions au 30 juin 1976 et 158,2 millions de francs au 30 juin 1975.

La légère différence de résultats entre 1976 et 1977 est imputable à l'affaire italienne dont les résultats ont été inférieurs à fin juin de 13,5 millions de francs, malgré une amélioration globale de nos parts de marché dans ce pays.

Après déduction des plus-values et élimination de l'incidence des provisions pour investissements, le bénéfice net s'élève à 75,65 millions de francs contre 86,7 millions pour la période correspondante de 1976.

Pour l'ensemble de l'année 1977, les résultats avant impôts devraient être du même ordre que ceux de l'an dernier.

NADELLA

Depuis le début de 1977, l'activité est soutenue dans l'ensemble du groupe Nadella.

La principale filiale, Roulements Nadella S.A., profite cette année de l'expansion des ventes des principales filiales étrangères de Nadella et de la bonne activité de l'industrie automobile. Ainsi, malgré la faiblesse persistante du secteur de la mécanique générale française, le chiffre d'affaires H.T. du premier semestre 1977 s'est élevé à 68,9 millions de francs, en augmentation de 16 % sur celui du premier semestre 1976. Étant données les contraintes existantes, l'augmentation des prix de vente n'entre que pour une faible part dans ce pourcentage dont l'essentiel représente une progression importante du volume des ventes, qui a retrouvé le niveau record de 1974. Pour la première fois depuis plusieurs années, le compte d'exploitation est légèrement bénéficiaire.

Le développement des ventes de joints de cardan de direction s'est poursuivi également. Le chiffre d'affaires H.T. de Nacam pour le premier semestre 1977 est en progression de 19 % par rapport à la moyenne de 1976 ; néanmoins le résultat d'exploitation n'est pas supérieur à celui de l'an dernier du fait d'une augmentation très faible des prix de vente.

A l'étranger, les filiales industrielles suisse et espagnole ont enregistré une reprise sensible de leur activité, leurs chiffres d'affaires étant en augmentation respectivement de 29 % et 25 % par rapport à celui de la période correspondante de 1976. La filiale américaine a continué de profiter de l'amélioration de conjoncture amorcée l'an dernier.

Les filiales commerciales implantées à l'étranger ont presque toutes développé leurs ventes, certaines de manière très notable, comme la filiale italienne qui a accru son chiffre d'affaires de 40 %.

Les perspectives des prochains mois ne peuvent être formulées qu'en prenant en considération un possible ralentissement de l'industrie automobile. Elles nous laissent prévoir dans l'ensemble une stabilisation de l'activité jusqu'à la fin de 1977.

Dans la plupart des pays où sont implantées les sociétés de notre groupe, l'inflation demeure préoccupante et entraîne presque partout une augmentation des coûts supérieure à celle des prix de vente. Malgré cela, l'évolution favorable de l'activité a permis à l'exploitation de nos filiales d'être équilibrée ou bénéficiaire pour le premier semestre 1977.

DAMART-SERVIPOSTE

L'activité du groupe a été très soutenue en juillet et août. Le chiffre d'affaires consolidé au 31 août 1977 s'élève à 125 143 000 F H.T., contre 103 111 000 F au 31 août 1976, ce qui marque pour les huit premiers mois de l'exercice une progression de 21,37 % (elle était de 16,20 % pour le premier semestre).

Les bureaux de prise de commande d'Amiens et de Valenciennes ont été ouverts début septembre.

Le démarrage du nouveau centre-conseil, récemment installé dans le centre commercial de Rosny-II, est très encourageant.

ÉCONOMIE - SOCIAL

BANQUE A PART

III. — Le dernier banco... à Genève

Parmi les banques qui poussent en Suisse comme des champignons, celle du Crédit suisse à Chiasso (Tessin) a fait parler d'elle parce que son directeur — aujourd'hui en prison — voulait la « faire tourner » trop vite (« le Monde » des 22 et 23 septembre).

De notre envoyé spécial MAURICE DENUZIÈRE

Genève. — Dans la banque genevoise le déshonneur tue encore. A une époque où les joueurs malchanceux et les spéculateurs sans scrupules paient plus volontiers leurs dettes d'un chèque sans provision que d'un suicide absolutoire, deux hommes ayant des responsabilités dans le krach de la banque Leclerc se sont donné la mort.

Le 9 mai 1977 au matin, la banque Leclerc et Cie n'avait pas ouvert ses portes. Le banquier, on le sut rapidement, ne pouvait plus faire face à ses engagements. La veille de ce jour sombre, le dimanche 8 mai, M. Bertrand de Muralt, âgé de quarante-deux ans et l'un des cinq associés de M. Leclerc s'était tué d'une balle dans la tête. Colonel de l'armée helvétique — c'est le plus haut grade en temps de paix — cet homme dont on avait depuis quelques jours remarqué l'air soucieux n'avait pu supporter la ruine, qui à travers celle de la banque, atteignait sa famille. Car bien que n'étant pas le principal associé, il demeurait aux yeux de la loi et de ses pairs, solidaire de M. Leclerc. Vingt-quatre heures après ce suicide de gentilhomme, on retirait du lac Léman le corps de Charles Bouchard, âgé de soixante-neuf ans. Ancien directeur de la banque Leclerc, ce retraité continuait à envoyer des clients à l'établissement qu'il avait servi. Apprenant qu'on pourrait lui reprocher d'avoir été, en toute bonne foi, un mauvais conseiller, il n'avait pas pu lui non plus survivre à la honte !

Dans le quartier des banques à Genève, entre la rue de la Corraterie et la Bourse, ces nouvelles provoquèrent indignation et tristesse. Elles suscitèrent aussi des commentaires. Qu'un banquier comme Robert Leclerc, dont la famille est dans la banque depuis bientôt un siècle, se soit mis en situation de faillite comme un vulgaire promoteur immobilier scandalisait les gens pour qui la banque genevoise est encore ce qu'il y a de plus sûr.

Associé à M. de Harpe, le père de Robert Leclerc avait laissé à son fils de quoi prendre la majorité de l'établissement et lui donner son nom.

Car il faut savoir ce qu'est une banque privée à la mode suisse (1). Contrairement aux banques ordinaires qui doivent obligatoirement revêtir une forme de société anonyme, les banques privées sont des sociétés de personnes dans lesquelles un ou plusieurs associés sont « indéfiniment responsables ». Ils répondent sur leurs propres biens des engagements pris en tant que banquiers. Si l'établissement revêt la forme d'une société en nom collectif, les associés sont eux aussi indéfiniment et solidairement responsables. La solidarité des banquiers associés va si loin qu'ils n'ont tous qu'une seule et même signature, celle du majoritaire chef de file qui a donné son nom à l'établissement. En cas de catastrophe, un banquier privé et ses associés — puis leurs descendants — doivent donc liquider tous leurs biens pour rembourser leurs créanciers.

Dans ces établissements, aux façades plus sobres que celles des grandes banques ou des banques d'affaires mais aux intérieurs plus cossus, le maniement de l'argent a quelque chose de sacré. C'est là que la liturgie capitaliste entourée de mystère trouve son expression la plus achevée. L'argent n'est pas reçu mais accueilli. On devine qu'il sera l'objet de toutes les sollicitudes comme une parcelle de la puissance qui mène le monde. Les échos vulgaires des jeux de la Bourse n'atteindront pas ces havres où l'or et les bank-notes sont à l'abri du mépris moderne que les envieux affichent pour la fortune. Les banquiers privés, gens généralement austères et d'une excellente éducation, ne sont pas sans rappeler les calvinistes de stricte obédience qui affichaient une grande rigueur morale et considéraient l'exercice d'une profession — celle de banquier notamment — comme une mission assignée par Dieu !

La liturgie capitaliste

N'ouvre pas qui veut un compte chez un banquier privé. Ce dernier choisit ses pratiques et le volume d'un dépôt envisagé n'est pas un critère suffisant. Par le biais de questions courtoises avec des mines de quaker patelin, le banquier saura s'enquérir où il convient de la réputation d'un candidat, de l'origine de sa fortune, de ses mœurs et de ses goûts. Puisque le banquier privé doit répondre sur ses biens personnels de l'argent qu'on lui confie pour le gérer, il ne veut pas endosser pareille responsabilité pour des marks indignes, des francs frelatés, des dollars douteux. Sa famille et ses associés ne doivent pas avoir à rougir d'un client inconvenant. Cela, c'est la tradition, la règle, la déontologie du métier. Reste à connaître la pratique. Mais qui peut savoir les confidences qu'on échange derrière les portes capitonnées des cabinets directoriaux, les conditions d'agrément et les précautions secrètes. De ces entretiens, rien ne transpire. Une visite ne laisse nulle trace si elle n'est pas suivie d'effets

Agréé, le client du banquier privé bénéficiera de tous les services de la maison. Le secret absolu de ses comptes sera observé. Il pourra être certain qu'au jour où il demandera son avoir celui-ci sera restitué dans l'instant. On ne lui proposera pas d'investissements mirifiques, ni de dividendes faramineux mais son bien engagé dans des opérations que ni la morale ni la loi ne peuvent réprouver fructifiera sainement au fil des années.

Les banquiers privés auraient-ils autant de pratiques distinguées s'ils s'avisaient demain de prendre ne serait-ce que des risques acceptables, pour mieux servir les intérêts de leurs clients ? Il existe encore aujourd'hui une classe de gens fortunés qui, n'ayant pas besoin de gagner de l'argent, tiennent seulement à ne pas en perdre !

Ces principes, M. Robert Leclerc les transgressait depuis un certain temps. Tous les banquiers privés de Genève le savaient. On disait : « il fait des affaires », ce qui signifie dans ce milieu, des investissements téméraires.

On peut passer pour riche à Genève avec un crédit de 300 000 francs, une vieille Rolls, une villa au bord du lac. Tout cela inspire confiance et peut permettre de « faire des affaires ». Ça ne suffit pas pour être considéré.

Quand, il y a deux ans, des cambrioleurs qui s'étaient introduits dans la villa de M. Leclerc avaient emporté des tableaux dits de maîtres, les bonnes langues de la Corraterie avaient susurré : « Peuh !... il a lui-même organisé le vol pour toucher l'assurance ! » On disait aussi : « Il gonfle sa déclaration de revenus pour cacher ses dettes » : et encore : « il va bien souvent à Paris ! », comme on dirait de quelqu'un « on le voit trop dans les bars ». La réputation de Robert Leclerc baissait et un coup sévère lui fut porté quand on apprit que le banquier fréquentait probablement M. de Broglie, l'assassiné, et qu'il était l'un des administrateurs de la Sodetex, société luxembourgeoise fondée par M. de Broglie. Tout cela faisait jaser d'autant plus que 80 % des déposants de la banque Leclerc étaient français. Des gens habituellement bien informés affirmaient même qu'à la veille des élections présidentielles de 1974 le père d'un des candidats avait, par correction avec le fisc français, retiré ses fonds de chez Leclerc. Quand le banquier avait plus tard marié sa fille à Paris, des hommes politiques éminents étaient venus la féliciter. C'est dire que le banquier genevois, qui faisait aussi des affaires en France, avait des relations. Parce que trop voyantes, celles-ci ne pouvaient plaire aux banquiers privés, qui préfèrent les fortunes insoupçonnées à celles trop ouvertement étalées.

Victime de son ambition

Quand ils se retrouvaient entre eux, les confrères de Robert Leclerc, qui avaient longtemps apprécié son autorité, son entrain, sa force de persuasion, hochaient la tête en dressant le catalogue des manquements à la règle. Ayant, comme au chapitre, décomptés les péchés du « Dynamique », ils supputaient la pénitence que ne manqueraient pas d'infliger à l'imprudent Dieu et Mammon pour une fois associés !

La sanction vint à l'heure prévue, inéluctablement. Néanmoins, quand Leclerc fut acculé à ses coffres, où manquait une partie des fonds que lui avaient confiés ses clients, les banquiers privés, dans un geste de solidarité, où le sentiment n'avait rien à voir, car il s'agissait seulement de sauvegarder la réputation de l'institution, offrirent 10 millions de francs suisses au cas où l'établissement en difficulté bénéficierait d'un sursis bancaire. Ces messieurs graves étaient prêts à s'engager sans plaisir, comme les membres d'une famille règlent en soupirant les dettes de jeu d'un neveu !

Ils n'eurent pas à s'exécuter. Le sursis bancaire fut refusé, le commissaire provisoire n'ayant pu déterminer avec certitude si les actifs de la banque assuraient la couverture des passifs. La demande de sursis bancaire fut donc transformée en demande de sursis concordataire. Quoi qu'il arrive maintenant la banque Leclerc ne rouvrira jamais ses guichets. M. Robert Leclerc est ruiné, malade, rejeté de la sainte confrérie. « Pauvre Leclerc », murmurent ses confrères. Mais ils n'ont pour lui que la commisération que l'on accorde à ceux qui ont été les artisans de leur malheur.

Car M. Robert Leclerc, banquier privé, a été victime de son ambition professionnelle. Alors que ses confrères savent se contenter d'une sage gestion des fortunes — ce qui rapporte à chacun, dit-on à Genève, un bon million de francs par année — lui, travaillait comme un banquier d'affaires. Il détenait 8 % du capital d'une société de charters, conduisait des opérations immobilières à Genève, et en France assumait la responsabilité d'une société de gérance d'immeubles.

C'est d'ailleurs une opération immobilière qui lui a porté le coup fatal. Il s'agit de la station de sports d'hiver d'Aminona, près de Crans-sur-Sierre, dans le Valais. En d'autres temps, l'affaire eût été excellente et M. Leclerc n'eût reçu que des compliments... Malheureusement, entre le moment où les constructions furent lancées et celui où les chalets, villas et immeubles furent mis en vente, le gouvernement fédéral avait fait voter une loi limitant ou interdisant, dans certains cas, l'acquisition par des étrangers d'appartements ou d'immeubles en Suisse (loi Furgler). La mévente fut telle, car on comptait justement sur la clientèle étrangère avide de bons placements et seule capable d'accepter les tarifs pratiqués, que la banque laissa dans l'affaire trente-cinq millions. Ceux qui avaient confié leur argent à M. Leclerc savaient-ils ou ne savaient-ils pas à quoi ce dernier l'utilisait ?

« Ces façons de faire ne sont pas celles de la banque privée genevoise », m'a-t-on répété et un expert a ajouté que, lorsque tout serait en ordre, on constaterait que si les clients de Leclerc retrouvaient leurs portefeuilles intacts, ils ne recevraient par contre que 40 à 60 % des confiés au banquier.

On sait aujourd'hui [...] Barclay's Bank, qui part[...] même immeuble que la [...] Leclerc et compagnie, a dé[...] reprendre une partie des a[...] le personnel. Tous les ca[...] examinés individuellemen[...] dirigeants de la Barclay's estimant peut-être que [...] clients de M. Leclerc « n[...] pas souhaités ».

Quant aux éventuels pla[...] français, ils sont d'une di[...] exemplaire. Peut-être cra[...] ils que le fisc leur dem[...] comment ils avaient gag[...] sommes que leur banquier a si imprudemment dilap[...]

Certains verront dan[...] déconfiture une sentence [...] à tous les niveaux.

A Chiasso, M. Kuhrme[...] Crédit suisse, qui donnai[...] de pourboire à son coif[...] distribuait des pièces d'[...] enfants de ses clients, mé[...] prison sur les caprices [...] A Genève, M. Leclerc, gra[...] malade, éprouvé par les [...] de deux collaborateurs, s[...] dépouillé de tous ses bien[...] payer ses créanciers blè[...] colère. Les experts [...] comptes, jonglent avec les [...] traquent les millions dispe[...] vent des affaires.

Mais après ces banco[...] quelque part dans ces tem[...] l'argent aux péristyles prêt[...] ou aux entrées discrètes, [...] démon malicieux relance [...] de la Fortune en susurrant [...] risme de Lévis pour déci[...] méfiants à remettre la m[...] gousset : *« L'argent resse[...] fumier qui ne profite que répandu ! »*

F I N

(1) On compte aujourd'hu[i à Ge]nève, après la fermeture [de la] banque Leclerc et Cie, sept [banques] privées. Il s'agit de MM. Lullin et Cie, MM. Hentsch [...], MM. Lombard, Odier et C[ie], Pictet et Cie, MM. Darier [...], MM. Mirabaud et Cie, MM. [...] et Cie.





LES MARCHÉS FINANCIE[RS]

22 SEPTEMBRE

MARCH[É]

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
22 SEPTEMBRE

Nouvelle hausse

Une nouvelle hausse a été enregistrée ce jeudi à la Bourse de Paris, cette séance consacrée à la liquidation générale du mois se soldant par une progression moyenne de 0,70 %, selon l'indicateur instantané.

Bien que le nombre de titres en progrès soit resté nettement plus important que celui des baisses, une plus grande sélectivité paraît avoir présidé aux choix des opérateurs.

De nombreux compartiments se sont révélés plus irréguliers mais, seule la métallurgie demeurait orientée à la baisse. A l'inverse, le bâtiment et l'alimentation ont été très fermes, hormis B.S.N.-Gervais-Danone, handicapé, semble-t-il, par l'annonce d'une émission d'obligations convertibles portant sur 400 millions de francs, et lancée le 1er mars 1978.

Les meilleures performances de la séance ont été le fait de P.L.M., Veuve Clicquot et A.D.G. (+ 5 à 7,5 %). Simultanément, Navigation mixte et Chiers subissaient les plus nets reculs (— 4 %).

Les achats venant de l'étranger se sont, selon toute vraisemblance, poursuivis, tandis que les opérateurs français « jouant », à plus ou moins long terme, une rupture de la gauche, semblaient être plus nombreux. Les dernières nouvelles en provenance du siège du P.C., où se tient le « sommet », étaient, il est vrai, de nature à les y encourager.

D'autre part, l'optimisme ambiant a également pu être favorisé par certaines informations selon lesquelles l'inflation se serait nettement ralentie au cours du mois d'août. Réponse la semaine prochaine.

Sur le marché de l'or, le lingot, stable au premier cours, a perdu 95 francs au dernier, s'établissant à 24 700 francs. Le napoléon s'est également effrité, à 247 francs, contre 247,70 francs. Le volume des transactions a été réduit à 8,29 millions de francs, contre 10,79 millions de francs.

LONDRES

Les valeurs industrielles ont de nouveau fléchi à l'ouverture après la publication de comptes courants pour plusieurs sociétés.

Loudeur également des pétroles.

Les fonds d'Etat supportent des prises de bénéfice.

Hausse des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 151 40 contre 151 60

VALEURS	CLOTURE 22/9	COURS 23/9
Beecham	627	622
British Petroleum	916	914
Courtaulds	118	115
De Beers	318	313
Imperial Chemical	416	411
Rio Tinto Zinc Corp.	197	19[illegible]
Shell	598	600
Vickers	205	202
War Loan 3 1/2 %	35 7/8	35 3/4
*West Driefontein	26 1/8	27
*Western Holdings	21 7/8	23 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22/9	23/9
1 dollar (en yens)	268 675	Clos

NOUVELLES DES SOCIETES

ROUSSEL-UCLAF. — Arrêtés au 30 juin 1977, les comptes du groupe font apparaître, pour le semestre, un bénéfice net consolidé de 39 millions de francs contre 33,5 millions, un an plus tôt. La marge brute d'autofinancement s'est établie à 108,3 millions de francs contre 91,7 millions.

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE. — Le bénéfice net consolidé par le groupe lors du premier semestre au 30 juin 1977 s'est élevé à 34,42 millions de francs contre 38,55 millions, un an plus tôt. Par action, les chiffres ressortent à 5,43 F contre 5,71 F (compte tenu des obligations convertibles).

USINOR. — Pour le premier semestre 1977, la perte est de 815,6 millions de francs (dont 180 millions de francs pour la participation dans SOLMER), contre une perte de 343,8 millions de francs pour le premier semestre 1976.

GUYENNE ET GASCOGNE. — Compte tenu des dividendes reçus de la filiale SOGARA, le bénéfice net total réalisé par la société s'est élevé à 8,51 millions de francs lors de l'exercice clos le 30 juin 1977, en hausse de 9,37 % sur le précédent. Un dividende global de 9,60 F sera distribué contre 12 F un an plus tôt, sur un capital augmenté en mars dernier par attribution gratuite d'une action pour trois.

NEW-YORK

Calme et hésitant

La tension est un peu retombée jeudi à Wall Street. Au lendemain d'une chute de près de 11 points, l'indice Dow Jones s'est encore effrité, perdant 1,82 point à 839,14, mais l'atmosphère était moins tendue. Comme de coutume, la fête israélite du Yom Kippour a quelque peu dépeuplé la Bourse, et le volume de transactions n'a atteint que 16,66 millions de titres contre 22,20 millions la veille.

Les opérateurs demeurent, à l'évidence, préoccupés par la vacance d'un poste important du gouvernement : la direction du budget, après la démission de *M. Bert Lance.*

Autre motif d'inquiétude : les statistiques monétaires hebdomadaires, publiées jeudi soir, ont fait état d'une nouvelle augmentation de la masse monétaire, ce qui laisse craindre la poursuite de la hausse des taux d'intérêt.

Enfin, l'annonce d'un repli de 1,9 % des ventes au détail pour la semaine dernière a également suscité quelque hésitation.

Indices Dow Jones des transports, 213,19 ; services publics, 114,44 (— 0,10).

VALEURS	COURS 21/9	COURS 22/9
Alcoa	44 3/8	43 1/2
A.T.T.	62 5/8	62 3/8
Boeing	26 3/4	26 7/8
Chase Manhattan Bank	30 1/8	30 1/4
Du Pont de Nemours	105 3/4	106
Eastman Kodak	58 7/8	58 7/8
Exxon	48 1/2	48 1/4
Ford	44 3/8	44 5/8
General Electric	52 1/4	52 1/4
General Foods	33 1/4	32 7/8
General Motors	68 5/8	68 7/8
Goodyear	19	19 1/4
I.B.M.	255 3/4	257 5/8
I.T.T.	30 1/2	30 3/8
Kennecott	22 7/8	22 5/8
Mobil Oil	61 1/2	61 1/4
Pfizer	26 3/8	26 3/8
Schlumberger	68 1/2	67 7/8
Texaco	28 1/8	28 1/8
U.A.L. Inc.	18	18 1/8
Union Carbide	43	42 7/8
U.S. Steel	29 3/4	29 1/4
Westinghouse	17 3/4	17 3/4
Xerox	52	52 1/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1976.)

	21 sept.	22 sept.
Valeurs françaises	90,9	91,1
Valeurs étrangères	104,2	103,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	59,8	60,3

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 1/8 %

BOURSE DE PARIS - 22 SEPTEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

[illegible]		

SICAV

[illegible]		

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/9	COURS DES BILLETS
[illegible]			

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/9
[illegible]		



Le Monde



UN JOUR DANS LE MONDE

La Fédération autonome des agents de la S.N.C.F. annule son ordre de grève sur le réseau Sud-Est

La Fédération générale autonome des agents de conduite (F.G.A.A.C.) a retiré, ce vendredi 23 septembre, le préavis de grève qu'elle avait déposé, du dimanche 25 septembre à 0 heure au mardi 27 septembre à 6 heures, pour les dépôts de Dijon, Lyon, Chambéry, Marseille et Montpellier. Elle l'a maintenu pour les dépôts de tête de ligne Paris-Lyon, Villeneuve-Saint-Georges, Montargis et Laroche.

Cette décision, relative aux dépôts situés au sud de Lyon, est motivée par le fait que la direction du réseau sud-est de la S.N.C.F. a accepté d'ouvrir des négociations, le mercredi 28 septembre. Ces négociations doivent porter sur les conséquences de la modernisation de ce réseau, et notamment l'électrification de la rive droite du Rhône, qui, selon les syndicats, risque d'entraîner la suppression de quatre cents emplois.

Pour ce qui concerne les dépôts *situés au nord de Lyon*, les revendications sont différentes : elles ont trait aux conditions de travail.

La décision de la F.G.A.A.C., qui affirme représenter 30 % à 40 % des agents des dépôts du sud de Lyon, doit modifier sensiblement le *« profil »* de ce mouvement de grève, s'il est maintenu : les autres syndicats (C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C.) doivent faire connaître leur position dans la journée de vendredi.

LE GROUPE SIDÉRURGIQUE CHIERS-CHATILLON MET EN PLACE SES NOUVELLES STRUCTURES

Le groupe Chiers-Châtillon, holding financier qui résulte de la fusion, à la fin de 1976, des Hauts Fourneaux de la Chiers, de la Compagnie des forges de Châtillon, Commentry-Biache, et du Quérin, et Tréfileries de Neuves-Maisons-Châtillon, a constitué trois filiales industrielles. La Société sidérurgique Châtillon-Neuves-Maisons regroupe les activités *« produits plats »* et *« produits longs »* dans les usines d'Isbergues, de Biache, de Longwy, de Neuves-Maisons, de Blagny, d'Auzin. La Société des aciers supérieurs de la Chiers reprend la branche *« aciers spéciaux »* (usine de Corbie notamment). La Société des tréfileries et câbleries Chiers-Gorcy reçoit les usines de Bourg-en-Bresse, du Havre, de Charleville-Mézières, de Gorcy, de Sainte-Colombe et de Vierzon.

En Cisjordanie

LE « BLOC DE LA FOI » VEUT CRÉER ONZE COLONIES NOUVELLES

Tel-Aviv *(A.F.P.)*. — Onze nouveaux points de peuplement seront créés par « Goush Emounim » (le Bloc de la foi), en Cisjordanie, la semaine prochaine, indique ce vendredi 23 septembre *Yedioth Aharonoth*. Le journal ajoute : *« Le premier ministre, qui a reçu les dirigeants de ce mouvement, les a averti des difficultés politiques énormes qu'ils provoqueraient à son gouvernement, tout en indiquant qu'il « comprenait » leurs motivations. »*

« M. Menahem Begin se prépare à adresser un message au président Carter à ce sujet, afin que le président des Etats-Unis ne soit pas pris de court et ne se plaigne de ne pas avoir été prévenu », poursuit le journal.

Il ajoute qu'en vue de réaliser cette opération d'implantation massive les dirigeants de « Goush Emounim » ont mobilisé des centaines de leurs militants et réuni leurs stocks de matériel de campement, comprenant plusieurs centaines de tentes.

LA CHINE POPULAIRE SOUHAITE DÉVELOPPER SES ÉCHANGES DE MILITAIRES AVEC LA FRANCE

Le général Yang Cheng-wu, chef d'état-major adjoint de l'armée chinoise, a été reçu ce vendredi matin 23 septembre à Paris par M. Yvon Bourges, ministre de la défense. Le général Yang Cheng-wu s'est félicité, selon un porte-parole du ministère de la défense, de la politique menée par la France pour mettre en œuvre une défense nationale indépendante fondée sur la dissuasion nucléaire. Le développement de la programmation militaire 1977-1982, a-t-il dit, renforce l'indépendance de la France.

Le gouvernement chinois, a indiqué le général Yang Chang-wu, porte un intérêt tout particulier à la qualité de ces matériels qui lui ont été présentés. Le chef d'état-major adjoint de l'armée chinoise a demandé, en conclusion, un développement des échanges de militaires entre les deux pays. Il a été reçu dans la matinée par M. Raymond Barre à l'hôtel Matignon.

La course des voiliers autour du monde

ESCALE FORCÉE POUR LE « JAPY-HERMÈS »

Un des bateaux français qui par ticipent à la course autour du mond à la voile, « Japy-Hermès », a d modifier sa route jeudi 22 septem bre et mettre le cap sur Recif (Brésil), afin d'y déposer un d membres de son équipage. Celui-c M. Patrick Thérond, souffre de coli ques néphrétiques. Le voilier se trou vait vendredi matin à un millier d kilomètres de son nouvel objecti

A Monrovia (Libéria), l'Angla « Condor », qui avait mené la cour jusqu'à ce que son mât se romp (« le Monde » des 17 et 21 sep tembre) s'apprêtait à reprendre mer vendredi. Il lui aura donc suf d'une semaine pour réparer son gré ment. Toutefois, le nouveau m dont il est équipé (de conceptio classique, en aluminium) pèse env ron 200 kilos de plus que le préc dent, ce qui constitue un réel ha dicap.

Les classements sont difficiles établir. Dans le groupe qui fait rou à l'Ouest (afin de bénéficier de ven mieux établis malgré le surcroît distance), il semble que soient tête — en temps compensé — l bateaux français « Gauloises-2 et suisse « Disque d'Or ». Se trou également dans ce groupe un au français : « Neptune ».

Parmi ceux qui ont choisi la rou directe vers le Cap (plus courte, m traversant des zones de calme), premières places en temps compe paraissent être occupées par le ni landais « Flyer » et l'angl « King's-Legend ».

« 33-Export » (France) n'émet p depuis le 17 septembre. Son mot est en panne et la réserve d'esse de son groupe électrogène de cours est désormais épuisée. dernières liaisons radio le situai près des côtes africaines un peu arrière des autres bateaux.

NOUVELLES BRÈVES

● *Hold-up à Vitry.* — Trois gangsters armés de fusil de chasse à canon scié se sont emparés de *1 700 000 francs* ce vendredi matin 33 septembre dans les bureaux d'une entreprise de travaux publics située 29, rue du Bel-Air, à Vitry (Val-de-Marne). Les trois hommes, menaçant les employés qui venaient d'arriver, les ont contraints à ouvrir le coffre-fort et se sont emparés de l'argent destiné à la paye des ouvriers.

● *Un agent de police néerlandais a été tué* jeudi 22 septembre à Utrecht par un Allemand — Knut Folkerts. La police a donné peu de détails sur l'affaire, mais on sait que deux personnes, déjà soupçonnées d'avoir titré sur des policiers, lundi, à La Haye, avaient rendez-vous à Utrecht, où la police avait monté une « souricière » dans un bureau de location de voitures. Le brigadier Kranenburg s'est approché d'un homme parlant allemand qui a fait feu. L'agent est mort quelques minutes après. L'un de ses collègues a été grièvement blessé au ventre. Folkerts serait recherché en R.F.A. pour les meurtres du procureur Buback et du banquier *Ponto*.

● *L'établissement d'une base militaire américaine* dans le port israélien d'Haïfa *« n'est pas à l'étude »*, a déclaré jeudi 22 septembre le porte-parole du département d'Etat, commentant les informations parues dans la presse américaine, selon lesquelles le ministre israélien des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, avait indiqué à des membres du Congrès qu'Israël était prêt à accepter la construction d'une base à Haïfa pour la VIe flotte américaine.

Le porte-parole du département d'Etat a souligné que cette question n'avait pas été évoquée au cours des entretiens qu'a eus M. Dayan cette semaine à Wash*ington avec le président Carter* et le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance. — *(A.F.P.)*

● *Les licenciements à Top-Télé.* — Le syndicat des journalistes français-C.F.D.T., dans une lettre que nous adresse son secrétaire général, conteste l'affirmation selon laquelle la majorité des employés de *Top-Télé*, hebdomadaire qui vient de disparaître, seraient *« en majorité »* réemployés par le groupe *Ici Paris* (*le Monde* du 21 septembre) : seuls les cinq mutés de cet hebdomadaire ont été réintégrés alors que les vingt-cinq autres membres du personnel — à deux exceptions près — n'auraient reçu que des propositions vagues ou ne correspondant pas à leurs aptitudes. C'est pourquoi les personnels ont *décidé de former un recours* auprès du ministère du travail.

Le S.J.F.-C.F.D.T. précise en outre que *« ni le comité d'entreprise d'Europe 1 ni celui de* Télé-7 jours *n'ont été informés* (de ce sabordage), *ce qui constitue un fait délictueux »*.

Le numéro du « Monde » daté 23 septembre 1977 a été tiré à 551 188 exemplaires.